Bound by
MARCHANT
&
GALABIN,
12, Gloucester Street,
Queen Square.

John Carter Brown
Library
Brown University

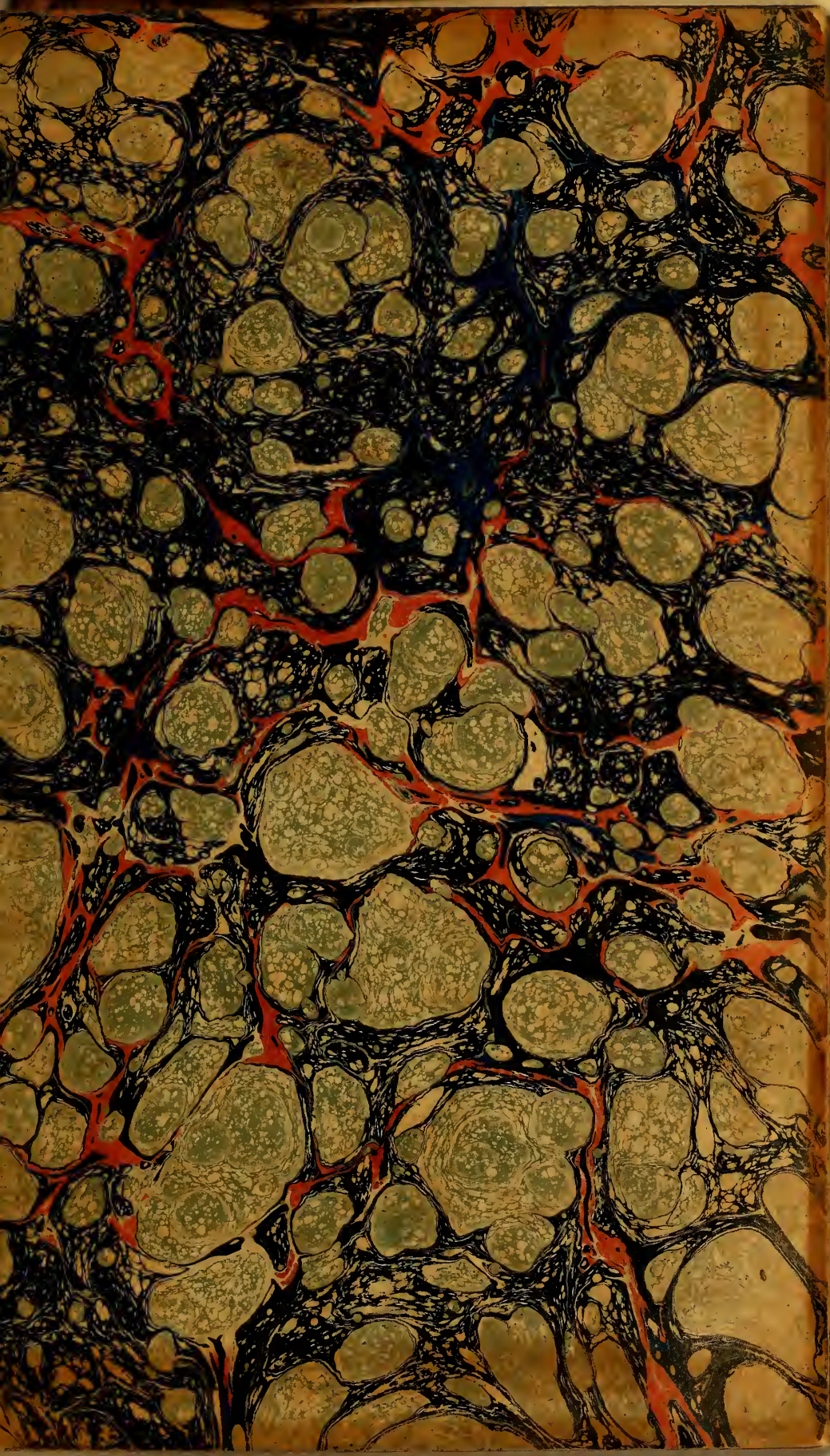

Ct

9/X/0
2/1/0

RPJCB

GÉNÉRAL FERRAND
Il mourut victime de l'ingratitude.

PRÉCIS HISTORIQUE

DES DERNIERS ÉVÉNEMENS

DE LA PARTIE DE L'EST

DE

SAINT-DOMINGUE,

DEPUIS LE 10 AOUT 1808, JUSQU'A LA CAPITULATION DE SANTO-DOMINGO.

Avec des Notes historiques, politiques et statistiques sur cette partie; des Réflexions sur l'Amérique septentrionale, et des Considérations sur l'Amérique méridionale, et sur la restauration de Saint-Domingue.

DÉDIÉ

A S. Exc. Mgr. le vice-amiral DECRÈS, ministre de la marine et des colonies, grand aigle et chef d'une des cohortes de la légion d'honneur, etc.

PAR M. GILBERT GUILLERMIN,

CHEF D'ESCADRON ATTACHÉ A L'ÉTAT-MAJOR.

Orné du portrait du général Ferrand, d'une vue de l'ancien palais de Christophe Colomb, et d'une carte des positions respectives des deux armées.

Impunitas peccandi illecebra Pu.

PARIS

Chez ARTHUS-BERTRAND, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

1811

RPJCB

AVANT-PROPOS.

J'ai satisfait, en écrivant, à la principale obligation d'un historien, qui est de dire la vérité. Je n'ai connu d'autre considération que celle de mes devoirs, d'autre influence que celle de l'impartialité. L'adulation, qui ne voit que des perfections, et la haine, qui n'aperçoit que des défauts, pourront trouver de l'inexactitude dans les caractères que j'ai tracés; mais je répondrai que j'ai été le témoin oculaire des faits, que j'ai connu particulièrement les hommes marquans dont j'ai parlé, et que mes intentions sont pures.

Quant au style de l'ouvrage, je l'abandonne à la critique sévère des pu-

ristes ; je me bornerai à observer que cette histoire est écrite par un militaire, au milieu du tumulte des camps, et que ma tâche sera suffiamment remplie, si je parviens à jeter quelque intérêt sur des faits qui honorent la garnison de Santo-Domingo.

INTRODUCTION.

Depuis long-temps les habitans de la partie de l'est de Saint-Domingue avoient dans le cœur le germe révolutionnaire qui les a conduits, progressivement, sur les bords de l'abîme où ils se sont enfin précipités : il suffit, pour reconnoître son existence, de tracer le tableau rapide de ces époques, où les principes désorganisateurs et la tendance de tous les peuples à l'esprit de révolte, exercèrent leur influence dangereuse sur l'infortunée colonie de Saint-Domingue.

Il étoit difficile que la contagion du mal, en étendant ses ravages dans la partie française, ne répandît pas ses élémens destructeurs chez un peuple voisin, dont la destinée venoit d'être

changée par l'effet des crises politiques de l'Europe, mais qui conservoit toujours dans le cœur le souvenir de son ancien gouvernement, son attachement à ses habitudes et à des préjugés religieux, diamétralement opposés aux idées libérales du temps et au système régénérateur du nouveau gouvernement (1). Si l'on considère encore le contraste dans le caractère national des deux peuples, réunis sous une même domination, et la politique incertaine des hommes que les circonstances appelèrent à les gouverner, il sera facile d'apercevoir les premières traces de la révolution du 10 août 1808, et les causes immédiates de son effrayante progression.

Le traité de Bâle, en fixant le sort des habitans de la partie de l'est de Saint-Domingue, n'avoit pas déterminé l'époque de la cession.

Toussaint ouverture (2), que son

génie actif, entreprenant et ambitieux, avoit élevé au gouvernement de la partie française, en l'an VII (26 octobre 1798), marchoit à grands pas vers l'indépendance, et convoitoit depuis longtemps la possession de la partie espagnole, dont la réunion étoit absolument essentielle au nouveau plan constitutionnel qu'il avoit conçu pour toute l'île.

Mais cet homme extraordinaire, doué d'une sagacité pénétrante et d'une profonde dissimulation, vouloit arriver insensiblement à l'exécution de ses projets, qu'il masquoit habilement sous l'apparence trompeuse de sa fidélité et de son attachement à la France. Voulant couvrir toutes ses démarches du voile sacré des formes et de son prétendu respect pour l'autorité souveraine, il réclama, en 1800, l'intervention du sieur Roume, commissaire du pouvoir exécutif pour la prise de possession de la partie espa-

gnole, conformément au traité de Bâle. On assure même qu'il lui arracha par violence l'acte officiel sur lequel il fonda la nécessité d'employer les moyens coërcitifs en cas de refus de la part du gouverneur, don Joachim Garcia. Ce gouverneur, auquel le sieur Roume avoit fait parvenir secrètement une protestation contre l'acte précité, s'étaie d'une fausse interprétation des articles du traité de Bâle, ne veut pas considérer les soldats de Toussaint comme des troupes françaises, et refuse explicitement d'accéder à une demande qui lui paroît insolite et prématurée. Toussaint Louverture, qui ne désiroit qu'un prétexte, se met en marche dans le commencement de janvier 1801, avec quatre mille hommes, arrive sous les murs de Santo-Domingo, le 26 janvier, sans rencontrer d'autre résistance que celle de quelques troupes qui occupoient la rive droite du Nissao.

Le président, obligé de céder, apporte les clefs de la ville à Toussaint-Louverture et les dépose sur une table.

« Monsieur le président, lui dit Toussaint, j'aurois l'air de les prendre; veuillez avoir la bonté de me les remettre vous-même entre les mains; je ne suis point venu à Santo-Domingo en ennemi, mais comme l'homme d'un gouvernement ami et allié du vôtre, pour réclamer l'exécution d'un traité solennel. »

Toussaint, parvenu à son but, se hâte d'organiser toutes les branches de l'administration civile et militaire; et, vu la pénurie de ses finances, il emprunte du président Joachim Garcia 298,000 gourdes, qui se trouvoient dans le trésor royal, et qu'on se garda bien de lui refuser.

Les Espagnols, consternés par un ordre de chose aussi inattendu qu'étranger à leur caractère national et à leurs habitudes, effrayés surtout des

mesures que Toussaint se propose de prendre, relativement aux établissemens publics, tels que l'entretien des grandes routes et la fondation de quelques villes dans les principales rades de la partie de l'est, regrettent les temps heureux de l'indolence et de la médiocrité, et ne considèrent leur nouvel état politique que comme une servitude temporaire que la loi du plus fort leur impose.

Pendant que le gouvernement violent de Toussaint comprime dans la partie espagnole les effets du désespoir et de la vengeance, sa politique insidieuse prépare les esprits dans la partie française aux innovations importantes qu'elle médite. Devenu enfin maître absolu par un acte constitutionnel du 29 août 1801, émané d'une assemblée représentative réunie par la terreur, il ne laisse à la France que le droit illusoire de sanctionner son usurpation, et le pri-

vilége idéal du commerce exclusif dans son nouveau royaume.

A cette époque commence la décadence de son autorité. Devenu cruel par calcul, il fait périr tous ceux dont il redoute l'influence ou l'ambition, Moïse, son parent, général de division, meurt victime de la politique la plus machiavélique; il parcourt, avec la rapidité de l'éclair, tous les départemens, laissant par-tout l'impression de la terreur et les traces de sa cruauté.

Sa rage redouble en apprenant les préparatifs de la France pour envoyer une escadre à Saint-Domingue. Dévoré d'inquiétude, il se rend à Santo-Domingo, où il arrive le 2 janvier 1802. Il exige de ses généraux un nouveau serment de fidélité, et ordonne le départ du régiment espagnol fixe, qu'il fait massacrer par sa garde d'honneur à la Croix-des-Bouquets.

Les Français paroissent le 3 février

1802, et les coupables projets de Toussaint éclatent en même temps. Ses lieutenans demandent des délais pour donner l'entrée aux armées de la métropole, mais une temporisation honteuse étoit inconciliable avec la dignité de la France, avec la sûreté des victimes que ce tigre tenoit sous sa griffe meurtrière, et avec le succès des opérations militaires. Le général Leclerc se dispose en conséquence à faire respecter l'autorité souveraine par les moyens de force, puisque les voies de douceur avoient été inutilement employées. Le signal de débarquer devient pour Christophe celui de l'incendie ; et les nègres, trop lâches pour disputer le terrain aux troupes françaises, ne laissent après eux que des cendres et les traces hideuses de leur barbarie. Toussaint, réuni à ses lieutenans sur les hauteurs qui environnent le cap, est combattu entre la fureur de voir son sceptre brisé, et

la joie barbare d'assouvir sa vengeance par la destruction d'une ville où il régnoit naguère avec le despotisme d'un sultan. Ces hordes sauvages fuient vers les hautes montagnes de la partie du nord, et presque à la même époque, les villes maritimes du nord, de l'ouest et du sud, subissent la loi du vainqueur.

On vit alors ce même peuple qui, en 1808, se rend coupable d'une affreuse trahison, défendre avec énergie les droits de son nouveau souverain et affronter tous les dangers pour établir son autorité. Cent cinquante Espagnols, réunis à quelques Français, forment le dessein hardi, au millieu d'une ville où Paul Louverture commandoit à la tête de dix-huit cents nègres, de s'emparer des portes de la place, et de les livrer au général Kerversau, qui se trouvoit à bord d'une frégate avec cinq cents hommes de troupes. Ce projet audacieux s'exécute en partie dans la nuit de 8 février,

mais les Français ne peuvent parvenir à débarquer, et les conjurés, après avoir égorgé la garde du fort Saint-Gilles et celle de la porte principale, sont obligés de fuir dans la campagne. C'est dans cette occasion que périt courageusement le lieutenant - colonel d'artillerie Meran, renversé d'un coup de feu, au moment où il encourageoit ses intrépides compagnons.

Toussaint succombe enfin dans sa lutte contre la France, mais il laisse dans le cœur des Espagnols, qu'il a opprimés, le souvenir des maux qu'ils ont soufferts et une prévention défavorable contre toute espèce de domination étrangère.

Cependant les événemens se pressent, et les Espagnols, délivrés du joug de Toussaint, éprouvent encore après sa chûte cette continuité d'effroi que laissent ordinairement les fortes impressions d'une grande terreur. Tout, jus-

qu'aux moyens qui doivent cicatriser les plaies profondes du règne sanguinaire d'un tyran, perpétue dans leur ame l'idée de leurs maux passés.

Le général Desfournaux est appelé au commandement de la partie espagnole, sa première sollicitude est de tranquilliser les esprits, et de rappeler ses paisibles habitans à des occupations plus conformes à leur caractère et à leur bonheur. Il se hâte de les faire participer à l'instant de calme auquel la soumission générale des nègres venoit de donner lieu; mais il est rappelé au cap, et son départ excite les regrets. Les Espagnols ne faisoient donc qu'entrevoir le bonheur, lorsque les élémens désorganisateurs commencèrent à se répandre de nouveau chez leurs infortunés voisins.

Quatre mois avoient suffi au général Leclerc pour terminer cette campagne glorieuse, dont les résultats tenoient

pour ainsi dire du prestige : quelques combats, où la supériorité de nos armes s'étoit constamment soutenue, avoient renversé ce colosse formidable, élevé par l'ambition effrénée d'un homme enivré du sang européen.

La colonie française respiroit enfin, et pouvoit se livrer à l'espérance flatteuse de reprendre bientôt son ancien éclat : mais la fatalité présidoit sans cesse à la destinée de cet infortuné pays. Le général Leclerc, avec un cœur droit, les talens d'un homme d'état, et la valeur d'un guerrier, ne peut consolider son ouvrage. Des alarmes adroitement semées par le génie actif de la destruction, peut-être même par des ennemis secrets de la gloire du général Leclerc, donnent l'éveil à l'inquiétude des troupes indigènes, qui, jusqu'alors, s'étoient reposées avec confiance sur la clémence du gouvernement français et la loyauté de son représentant.

On coure de nouveau aux armes; la maladie, plus dévorante que le fer des nègres, porte le ravage dans nos camps et le désespoir dans les villes.

Le général Leclerc ne peut survivre à cette affreuse catastrophe; le mal dont il est atteint, agravé par les affections morales les plus accablantes, ne lui laisse que le temps de faire des vœux pour le salut d'un pays auquel il avoit sacrifié son existence (3).

Saint-Domingue, après sa mort, n'est plus qu'un théâtre de désolation; le sang coule de toute part, la victoire est disputée long-temps avec un égal acharnement de part et d'autre, et après les angoisses d'une longue agonie, la colonie tombe au pouvoir du plus féroce des Africains (4).

La partie espagnole devient alors l'asile d'un petit nombre de braves bien décidés à disputer à ses nombreux ennemis cette portion précieuse de Saint-

Domingue, c'est à cette époque désastreuse que commencent à se développer les germes du mécontentement occcasionné par l'état violent dans lequel se trouvoient les habitans Espagnols, depuis la cession de la partie de l'Est à la France.

Jamais occasion plus favorable ne s'étoit offerte à eux pour revendiquer leurs prétendus droits à l'indépendance. Entraînés par l'espoir de devenir libres, ou de reprendre des chaînes qu'une longue habitude leur avoit fait chérir, ils ne songent qu'aux moyens d'exécuter l'un ou l'autre projet; dans le délire de leurs combinaisons politiques, ils mettent dans la même balance les crimes de Toussaint, et la conduite généreuse des Français leurs libérateurs.

Le général Kerversau, militaire aussi distingué par ses talens que par les qualités du cœur, avoit délivré la partie de l'Est de la tyrannie des nègres; mais

sans troupes et sans argent pour soutenir dans le Mirebalais une guerre active contre un des lieutenans de Toussaint, dont le projet étoit d'envahir le territoire espagnol, il avoit été forcé d'en faire supporter tout le poids aux personnes et aux propriétés.

Ces nouvelles atteintes, portées à la tranquillité et à la fortune des habitans, n'étoient guères propres à leur faire oublier les maux qu'ils avoient souffert sous Toussaint. Ils s'étoient néanmoins résignés, dans l'espérance que ces mesures violentes ne pouvoient être de longue durée. La nécessité impérieuse où se trouve le général Kerversau, à une époque où l'armée de Toussaint conserve encore une attitude menaçante, sembloit justifier à leurs yeux la rigueur des sacrifices qu'on exigeoit d'eux; mais ils avoient été révoltés par les vexations et la cupidité des hommes préposés à l'enrôlement des

conscrits et à la répartition des contributions.

Le général Kerversau, trompé sans doute par les auteurs de ces concussions, n'avoit pas songé à arrêter ces désordres, et sa foiblesse fit dès-lors germer dans le cœur des opprimés les élémens du mécontentement et de la révolte.

Les factieux saisissent le moment où la presque totalité de la colonie est évacuée, et méditent, dans des colloques séditieux, le massacre général des Français, pour déclarer ensuite leur indépendance. Leur coupable projet alloit recevoir son exécution, si le général Kerversau, prévenu de leur complot, ne se hâte de revenir à Santo-Domingo, le 6 septembre 1803, au moment même où les troupes évacuées de Jacmel venoient heureusement d'arriver. Les conjurés se séparent, mais ne se désunissent pas; l'impunité suit le crime, et les

coupables n'attendent qu'une nouvelle occasion pour éclater.

C'est dans ces conjonctures critiques que l'évacuation générale de la partie française a lieu, et que le général Ferrand, réclamant son droit d'ancienneté, vient à Santo-Domingo prendre le commandement de la garnison, renforcée par cent hommes venus de Santiago avec lui.

Les circonstances n'étoient pas favorables aux esprits remuans et inquiets. Le général Ferrand adopte un nouveau système de gouvernement, et force la reconnoissance des Espagnols par des actes de justice et de bienfaisance. Les agitateurs dissimulent leur ressentiment et les habitans accourent, en mars 1804, à la défense de Santo-Domingo, menacé par vingt-deux mille nègres, sous la conduite de Dessalines. Ce chef des nègres est obligé de se retirer; la tranquillité renaît dans le pays, et les années qui suivent le siége sont éga-

lement signalées par la douceur du gouvernement, on peut même dire par l'amour que le général Ferrand portoit aux Espagnols.

Leur ingratitude éclate enfin le 10 août 1808, et la confiance aveugle du général dans leur fidélité, est cause de sa mort et de la perte de la colonie.

Ainsi le despotisme de Toussaint, la trop grande bonté du général Kerversau, et l'imprudente sécurité du général Ferrand accumulèrent les élémens d'insurrection, et préparèrent successivement l'explosion volcanique du 10 août 1808.

A SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR

LE

VICE-AMIRAL DECRÈS,

Ministre de la Marine et des Colonies, Grand-Aigle, chef d'une des Cohortes de la Légion d'Honneur, etc., etc.

MONSEIGNEUR,

L'hommage d'un Ouvrage où se trouvent consignées les preuves d'attachement, de fidélité et de courage que la garnison de Santo-Domingo vient de donner à son immortel Monarque,

doit être accueilli favorablement par un ministre qui a lui-même donné l'exemple de toutes ces vertus. C'est sous ce rapport, Monseigneur, que j'ose prendre la liberté de le dédier à votre Excellence.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

De votre Excellence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur

GILBERT GUILLERMIN.

RPJCB

Vue des ruines du chateau de Christophe COLOMB à Santo-Domingo.

PRÉCIS
HISTORIQUE
DES DERNIERS ÉVÉNEMENS
DE LA PARTIE DE L'EST
DE
SAINT-DOMINGUE.

La tourmente politique qui venoit d'agiter l'Espagne en 1808, n'épargna point les possessions espagnoles dans les Indes occidentales; la commotion se fit en même temps ressentir dans la partie de l'Est de Saint-Domingue, qui, par sa position topographique, et la nature de sa population, se trouvoit placée au milieu du foyer de la fermentation. Les habitans de cette contrée, devenus Français par le traité de Bâle, ne pouvoient pas se prévaloir, pour justifier leur révolte, des motifs de mécontentement

résultant de l'usurpation prétendue de la maison de Napoléon et de l'oppression imaginaire sous laquelle la famille royale d'Espagne gémissoit en France. Spectateurs paisibles des troubles de leurs voisins depuis 1805, époque à laquelle le général Ferrand avoit pris les rênes du gouvernement, ils commençoient à oublier les temps malheureux des crises révolutionnaires. Une paix profonde et les douceurs d'un gouvernement paternel avoient succédé à l'état convulsif dans lequel ils existoient depuis seize ans, et cet heureux changement n'étoit dû qu'à la sagesse du général Ferrand. Satisfait et reconnoissant des témoignages de fidélité et de dévouement qu'ils avoient donnés lors de l'irruption des nègres français dans la partie de l'Est, et notamment pendant le siège de Santo Domingo, il n'avoit d'autre désir que celui de les attacher à leur nouveau gouvernement, en travaillant paisiblement à leur bonheur.

Déjà l'activité française, et les encouragemens d'un gouvernement bienfaisant avoient brisé les chaînes qui paralysoient l'industrie et retenoient l'émulation (5). Samana, victime pendant trois siècles de l'indifférence ou du système exclusif de l'ancien gouvernement, avoit déjà jeté les bases d'une prospérité à laquelle concouroient,

à l'envie les uns des autres, les capitalistes laborieux des deux nations. La culture de cette presqu'île offroit, pour l'année 1809, la perspective brillante d'une récolte de 800 milliers de café, et cette progression, étonnante dans les premières années, toujours fatales aux fondateurs d'une colonie, présageoit de quelle importance seroit un jour, pour la métropole, des plantations qui réuniroient, à l'avantage d'une exportation facile, toute la richesse d'une terre vierge, et les ressources les plus fécondes pour établir le plus beau port de construction des Antilles.

Samana n'avoit besoin enfin, pour accomplir sa destinée, que d'une paix de dix années, et d'une administration sage, qui encourageât la culture et la défendît contre les principes dangereux de la fiscalité, qui embarrassent et paralysent ce puissant ressort de la prospérité publique. L'état d'opulence, auquel la péninsule de Samana devoit nécessairement parvenir en peu de temps, auroit infailliblement donné l'élan à l'émulation comprimée depuis un temps immémorial par le système défectueux d'un gouvernement qui ne fondoit la conservation de sa puissance que sur la misère de ses sujets.

La fraîcheur des montagnes et les beaux bois

de la presqu'île de Samana, semblent en effet solliciter l'habitant cafeyer à venir orner les jolis sites où règne depuis trop long-temps une nature agreste et sauvage. Quelques plaines situées au bas de ses montagnes, ajouteront un jour à son agrément, en plaçant la canne majestueuse auprès de l'humble cafier.

Mais cette colonie naissante ne doit pas seulement intéresser sous le rapport de la richesse de son sol; si on la considère sous le point de vue commercial et militaire, on ne pourra lui comparer dans les Antilles aucune île qui puisse balancer les avantages qu'elle présente. Elle peut donner à ses opérations commerciales, par sa proximité avec Portoric, Saint-Thomas, Sainte-Croix, tous les ports de la partie française, la Côte-ferme, et même la Jamaïque, une célérité incalculable dans les résultats. Placée par la nature pour servir de boussole aux navigateurs, avec l'avantage d'un des plus beaux ports du monde, elle pourroit devenir l'entrepôt des marchandises de la métropole, et disputer avec succès aux îles neutres et aux Anglais le droit exclusif de puiser dans les mines du Mexique et du Pérou. Nos manufactures, activées par les débouchés qu'elles trouveroient dans les ports des Antilles et de la Côte-

ferme, reprendroient infailliblement l'importance qu'elles avoient acquise autrefois dans les comptoirs du nouveau-monde. A des considérations d'un intérêt aussi majeur pour la France, se joignent encore les avantages inappréciables qu'offre sa position topographique à la marine militaire de l'empire Français. Située par les 19° 15′ 40″ de latitude, au vent de l'île de Saint-Domingue, elle peut, dans trois fois vingt-quatre heures, distribuer au besoin dans les différentes parties de l'île, les forces que les circonstances exigeroient. Le cap Samana est la première terre que l'on vient reconnoître en partant d'Europe, et les vaisseaux qui y retournent font route de suite, sans être obligés d'aller chercher les débouquemens. L'expérience a fait également reconnoître l'impossibilité de bloquer la baie de Samana; les courans qui descendent du cap de ce nom à la côte sud-ouest portent sur les récifs de la baie, et sont si rapides que les escadres s'exposeroient à des dangers imminens en voulant lutter contre les obstacles que la mer leur oppose.

Un pays aussi favorisé par la nature, régénéré par l'industrie de l'habitant, devoit nécessairement arracher la partie de l'Est à cet état d'inertie dans lequel elle languisoit depuis la découverte

de Christophe Colomb. Toutes les autres branches de la richesse territoriale suivoient la même progression. Les hattes nombreuses répandues dans les belles plaines de la partie de l'Est, où la nature a tout prodigué pour en faire un séjour délicieux, prenoient également un accroissement d'autant plus sensible que le commerce des bestiaux avec la partie française étoit expressément prohibé par un arrêté du capitaine-général, jusqu'au rétablissement de la tranquillité dans cette partie. Les coupes d'acajou offroient au mêmes époques des ressources inépuisables au commerce de Santo-Domingo, et procuroient chaque année à la partie de l'est une rentrée de 480 mille gourdes que le commerce de consommation en faisoit sortir.

Tant de sources fécondes ravivées par les principes libéraux et les vues d'économie publique d'un gouvernement régénérateur devoient nécessairement développer les germes de la prospérité, neutralisés par les calculs erronés d'une administration méfiante et soupçonneuse (6).

Par une suite de l'esprit de domination religieuse, la majeure partie des propriétés étoit grévée de tributs que l'industrie des particuliers payoit à l'oisiveté des moines. Cette dépen-

dance onéreuse énervoit tous les ressorts de la prospérité publique, qui ne pouvoit sortir de cet état de langeur que par une crise politique qui brisât les entraves humiliantes dont elle étoit accablée.

Le général Ferrand proclama provisoirement l'affranchissement de la servitude monacale, à laquelle avoient succédé les domaines impériaux; et les moyens destinés à l'entretien sompteux des cloîtres, et depuis à l'augmentation des revenus du fisc, refluèrent bientôt vers la culture qui, à sa mort, marchoit à grands pas vers sa restauration (7).

Telle étoit la situation de ce pays intéressant, le 10 août 1808, lorsqu'un bâtiment parlementaire, envoyé par le capitaine-général, don Toribio Montès, gouverneur de Portoric, apporta au général Ferrand une déclaration de guerre, motivée sur les événemens qui venoient de se passer en Espagne et sur les intructions qu'il avoit reçues de la junte de Séville. Les hostilités avoient déjà commencé sur la côte de Portoric par l'arrestation d'un corsaire français, dont le gouverneur renvoyoit à Santo-Domingo le capitaine et les officiers.

Ce fut à la même époque qu'un officier supérieur français, envoyé par le gouvernement de

la Guadeloupe, mit pied à terre à Saint-Jean de Portoric : il avoit ordre d'exiger du gouverneur et des habitans le serment de fidélité à Joseph-Napoléon, nouveau roi d'Espagne ; mais ayant été précédé de quelques heures par la corvette dépêchée par la junte de Séville, il fut reçu au bruit des acclamations séditieuses du peuple, et incarcéré dans une étroite prison, d'où il ne sortit quelques jours après que pour retourner à la Guadeloupe.

La lettre du gouverneur de Portoric étoit conçue en ces termes :

Lettre de don Toribio Montès au général Ferrand.

« Très-excellent monsieur,

« En conséquence des dépêches officielles expédiées par l'assemblée suprême de Séville, qui déclare la guerre à l'empereur Napoléon et à ses armées, la détention du corsaire français, qui se trouvoit dans ce port, a été nécessairement ordonnée, ainsi que celle de M. Chevalier, son capitaine, et de deux marins dépendant du même bâtiment. J'ai cru aussi devoir vous renvoyer ces trois derniers, comme je le fais réellement, par l'occasion présente de la goëlette

la Petronilla, commandée par Francisque Brasseti, qui va en qualité de parlementaire, pour cet objet seulement. Il est chargé de les présenter à votre excellence, conjointement avec la personne de M. Panel, dont la résidence ne convient pas ici.

« Que Dieu vous accorde de longues années.

Porto-Rico, 2 *août* 1808.

« Très-excellent Monsieur,
le plus affectionné serviteur
de votre excellence,

(Signé) « TORIBIO MONTÈS. »

Une déclaration de guerre aussi inattendue, et venant de la part d'un gouvernement inconnu, ne parut pas suffisante au général Ferrand, pour rompre les liens d'amitié qui existoient entre les deux nations. Il répondit au gouverneur de Portoric avec toute la prudence et toute la modération que comportoient les circonstances.

Réponse du général Ferrand.

« J'ai reçu, disoit-il, par M. Francisque Brasseti, la lettre de votre excellence, du 2 courant. M. Chevalier, deux marins et M. Panel, que vous renvoyez de Portoric, sont également arrivés sur la Petronilla.

« Je ne vous cacherai pas, monsieur le capitaine-général, l'étonnement que m'a causé l'arrestation du corsaire françois de M. Chevalier, que votre excellence motive sur la guerre déclarée par la junte suprême de Séville à l'empereur Napoléon.

« J'avoue que je ne connois par l'existence politique de ce conseil, ni le caractère dont il a pu être revêtu pour faire des actes qui appartiennent seulement à un souverain légitime.

« Je ne suis pas non plus fixé sur les événemens survenus en Europe, qui ont pu donner lieu à une rupture, que l'harmonie si durable des deux gouvernemens ne permettoit pas de présumer ni de prévoir.

« Quels que soient les motifs qui aient déterminé votre excellence, et que je ne cherche pas à approfondir, j'ai l'honneur de vous déclarer, monsieur le capitaine-général, que ma conduite, à l'égard des Espagnols et des colonies de S. M. C., sera constamment la même, jusqu'à ce que je reçoive des ordres contraires et officiels de mon souverain.

« Je continuerai à permettre aux bâtimens espagnols de commercer avec Santo-Domingo, et aujourd'hui même j'ai laissé sortir librement une goëlette de cette nation venant de l'île de

Cuba, à l'égard de laquelle j'étois peut-être en droit d'user de représailles.

« Les Espagnols de Santo-Domingo, pénétrés de la nécessité de demeurer unis, et pleins de confiance dans les preuves franches et loyales que je leur ai données de ma sollicitude, sont disposés à rester tranquilles, à repousser et punir toutes les suggestions qui tendroient à altérer leur union avec les François, et à troubler la tranquillité publique.

« Confiant moi-même dans leur attachement, et étant en mesure de ne craindre aucun événement, j'attendrai tranquillement l'issue de la lutte funeste que la fatalité a provoquée, et je continuerai à vivre en paix avec toutes les colonies espagnoles voisines, dont les habitans seront toujours considérés par moi comme des alliés et des amis, à moins que mes intentions ne soient contrariées par des ordres supérieurs.

« J'ai l'honneur d'être avec une haute considération,

« Monsieur le capitaine-général,

« Le dévoué serviteur de votre excellence,

(Signé) « FERRAND. »

« *P. S.* M. Brasseti, et autres gens de l'équi-

page de la goëlette la Petronilla, se sont présentés ici avec une cocarde, qui m'a paru n'être le signe d'aucun gouvernement légitime et légalement reconnu; j'ai cru devoir les engager à ne pas la porter, tant qu'ils resteroient dans le port ou à terre.

« Mon devoir, et l'intérêt de la colonie que je commande, me feront une loi de sévir contre tous ceux qui, venant du dehors, chercheroient à provoquer la discorde et le désordre dans un pays que j'ai eu le bonheur, jusqu'à présent, de préserver de ces deux fléaux. (*Paraphé*) Fd.»

Cette conduite prudente ne produisit pas l'effet qu'on devoit en attendre. Portoric, où régnoit une fermentation inquiétante, même pour les chefs du gouvernement de l'île, alloit devenir bientôt le centre des machinations les plus machiavéliques, imaginées par la superstition, et dirigées sous l'influence d'un clergé fanatique.

Nous ne tardâmes pas en effet à éprouver les conséquences de ces dispositions hostiles. Les Dominguois, réfugiés à Portoric, avoient fait, dans les premiers jours du mois de juillet, des représentations au gouverneur Don Tiribio Montès, pour faire une tentative sur la partie de l'Est de Saint-Domingue; ils lui offroient non-seulement de partager les dangers de cette expédi-

tion, mais de déposer dans la caisse du roi une somme de 50,000 gourdes, pour les premiers frais de la guerre. Le gouverneur avoit accueilli avec plaisir ces témoignages d'un zèle criminel, et s'étoit occupé sur-le-champ de l'équipement des bâtimens de transport nécessaires à l'expédition. Cette circonstance lui étoit d'autant plus agréable, qu'elle lui fournissoit l'occasion de satisfaire son insatiable cupidité et sa haine contre les François.

Les préparatifs se firent néanmoins secrètement jusqu'au 28 juillet, où les hostilités commencèrent par l'arrestation du corsaire françois, ainsi que l'avoit annoncé le parlementaire du 8 août.

Le 12, le sieur Sarmiento, agent de Don Toribio Montès, fit un voyage au Seybo, pour sonder l'esprit des habitans, et les disposer à la révolte : mais l'opinion n'étoit pas assez préparée, et cette première démarche fut dénoncée par les habitans eux-mêmes au général Ferrand, dont la confiance acquit dès-lors cette consistance qui lui fascina les yeux jusqu'au dernier moment. Sarmiento retourne à Portoric, où l'on suivoit toujours avec opiniâtreté le projet d'insurger la partie ci-devant espagnole de Saint-Domingue.

Le 15 septembre, le vaisseau le Juste vint mouiller à Portoric, apportant l'approbation de la junte de Séville, pour l'exécution du plan d'insurrection proposé par les Dominguois, et adopté par Toribio Montès.

On s'occupa dès-lors sérieusement des moyens d'assurer le succès de l'entreprise. Don Juan Sanchez, ancien commandant du Cotui, bourg de la partie de l'est de Saint-Domingue, homme aussi habile à manier les esprits qu'à les gagner, débarqua au Soc, et parcourut tous les arrondissemens, où il disposa, avec une dissimulation perfide, tous les élémens de la révolution qu'il méditoit. Néanmoins les projets de Sanchez avoient été pénétrés par Don Augustin Franco, colonel commandant le département du Cibao, qui en donna avis au général Ferrand : mais cet infortuné général, par une fatalité à laquelle il ne pouvoit échapper, taxa ces avis d'exagération, et préféra s'abandonner à l'idée flatteuse que des hommes comblés de ses bienfaits, et d'un naturel pacifique, ne se laisseroient jamais aller aux insinuations de la malveillance et de l'intrigue, plutôt que d'arrêter le mal dès son principe, en sévissant contre ceux qui lui étoient désignés par des chefs sur la fidélité desquels il devoit compter.

Trompé par les fausses protestations des divers commandans d'arrondissement, le général Ferrand répugnoit à prendre des mesures dont il redoutoit les effets; il aima mieux s'étourdir sur les progrès du mal que de songer aux moyens d'y porter remède. Toute sa sollicitude, dans des circonstances aussi difficiles, se borna à raffermir la fidélité des habitans contre les insinuations perfides du dehors par une proclamation énergique, conçue en ces termes :

Proclamation du général Ferrand.

« Habitans de l'est de Saint-Domingue,

« Les nouvelles que je viens de recevoir de Portoric, annoncent que cette colonie espagnole est livrée à une fermentation politique, qui ne peut produire que des effets sinistres et déplorables.

« La cause de cet orage, qui peut-être va embraser toutes les possessions espagnoles de l'Amérique, paroît provenir de quelques mouvemens de discorde et de rupture, que la fatalité a amenés entre les François et les Espagnols d'Europe.

« Les différentes versions qui nous sont parvenues sur ses événemens, présentent tant de contradiction et de contre-sens, que leur exis-

tence et leur origine sont encore, à nos yeux, enveloppées d'une obscurité presqu'impénétrable.

« Nous n'avons malheureusement acquis que la triste certitude des résultats que leur réaction a occasionnés à Portoric, qu'elle occasionnera malheureusement encore dans les autres colonies de S. M. C.

« Habitans de la partie de l'est de Saint-Domingue, c'est à votre sagesse et à votre prudence à calculer et à prévenir tous les maux, que l'influence contagieuse de l'aveuglement, de l'exaltation et de l'ivresse, (qui préside à de semblables événemens) pourroient accumuler sur les pays que vous habitez.

« C'est par votre union, votre harmonie et votre confiance en moi, que vous avez jusqu'à présent résisté aux efforts combinés des révoltés de Saint-Domingue. C'est par l'heureux ensemble des mêmes moyens, que vous continuerez à déjouer les projets de destruction et de carnage, qu'ils pourroient encore organiser contre vous.

« Leur rage, vous le savez, n'a épargné personne : Espagnols comme François ont été confondus dans les listes sanglantes d'une proscription générale ; et s'ils tentoient à présent de séduire quelques-uns d'entre vous par l'appareil

d'une feinte humanité, ne manquez pas de vous méfier de cette amorce trompeuse et perfide, dont vous seriez les victimes.

« C'est en resserrant plus que jamais les liens de l'union, de l'amitié et de la confiance, entre les Espagnols et les François de Saint-Domingue, que nous pourrons braver tous les dangers quelconques, et détruire les effets désastreux du déchirement auquel les colonies espagnoles vont être en proie.

« Espagnols de la partie de l'est de Saint-Domingue, vous êtes tous devenus François; ou plutôt François et Espagnols, nous ne formons ensemble qu'un peuple de frères et d'amis, qui n'ont que le même intérêt à défendre, le même esprit et les mêmes sentimens à professer.

« Ralliez-vous donc tous autour de moi, avec le dévouement sincère que j'ai droit d'attendre. Méprisez et repoussez toutes les suggestions, soit du dehors, soit de l'intérieur qui tendroient à jeter des germes funestes de méfiance, de discorde et de désorganisation. Emparez-vous des agitateurs qui colporteroient des nouvelles susceptibles de provoquer le désordre, et livrez-les à la vindicte des lois.

« Restons calmes au milieu des orages qui obscurcissent l'horizon politique de l'Amérique

déplorons l'aveuglement ou la fatale destinée de ceux qui veulent faire, autour de nous, le cruel apprentissage de révolutions; mais en les contemplant avec la pitié que commande leur infortune, gardons-nous de les imiter et de nous lancer dans l'abime de désastres où la moindre imprudence nous entraîneroit. Attendons tranquillement et sans y prendre part, l'issue de la lutte et des convulsions de nos voisins imprudens ou malheureux.

« L'expérience de toutes les catastrophes qui, depuis dix-huit ans, ont rendu la partie françoise de Saint-Domingue, un théâtre hideux de désolation et d'honneur, doit être à jamais pour nous une leçon terrible et utile.

« Habitans de la partie de l'est de Saint-Domingue, tels sont les conseils d'un chef, qui ne désire rien tant que votre bonheur, qui croit avoir des droits légitimes à votre estime et à votre confiance.

« Vous le savez, son impartiale équité n'a jamais mis de différence entre les deux nations qui habitent cette contrée; il est François, et ayant reçu le jour dans une province qui a long-temps appartenu à la couronne de Castille, le sang espagnol coule aussi dans ses veines.

« Il a conservé la ouissance des coutumes et

des lois qu'une longue tradition et l'habitude concouroient à faire chérir.

« Professant la religion catholique, il en a constamment soutenu le culte, contre les invasions que l'esprit d'incrédulité, a pu quelquefois entreprendre contre ses dogmes sacrés.

« Tous ses vœux, tous ses efforts n'ont enfin eu d'autre but que celui d'assurer la tranquillité, et la conservation du pays contre les élémens destructeurs qui sembloient en rendre la ruine inévitable.

« C'est pour garantir jusqu'à la fin, l'heureux succès de mes soins, et de ma sollicitude, que je vous adresse ces exhortations amicales.

« Cette grande considération, et votre intérêt seul, ont pu les dicter; car des mesures indépendantes de tous les événemens, mettent la possession du point important de Santo-Domingo, à l'abri de tous les accidens.

« Habitans de la partie de l'est de Saint-Domingue, je vous ai éclairés sur votre position actuelle; je vous ai fait mesurer des yeux la profondeur du précipice que les calculs de la providence divine ont ouvert devant vos pas; je vous ai tracé la conduite qui, avec l'aide de la toute-puissance du Très-Haut, peut vous empêcher d'y tomber.

« J'ose compter sur votre sagesse, comme sur le zèle et l'attachement dont tous les commandans des diverses communes, et autres chefs, tant espagnols que français, n'ont cessé de donner les preuves les plus signalées. »

(Signé) FERRAND.

Le général Ferrand reçut de nouvelles assurances de fidélité et de dévouement des principales communes, et ces témoignages fallacieux, en lui inspirant une aveugle sécurité, activèrent le développement des germes révolutionnaires répandus dans l'est et dans le sud de la partie ci-devant Espagnole.

Les émissaires secrets du gouverneur don Toribio Montès, continuèrent à parcourir les arrondissemens, où régnoit une fermentation d'autant plus dangereuse, qu'elle étoit encouragée par l'imprévoyance du gouvernement.

L'orage se formoit autour de nous, et nous vivions dans une parfaite tranquillité.

Enhardi par notre indifférence, don Toribio Montès osa tout tenter, et le capitaine Brasseti, à la faveur de la résolution amicale prise par le général Ferrand, le 2 août, de ne point interrompre les relations d'amitié et de commerce qui existoient entre les deux nations, fit un

second voyage à Santo-Domingo, et mouilla le 22 septembre dans le port de cette ville.

Le but du voyage du capitaine Brasseti n'étoit pas d'entretenir les rapports d'amitié et de commerce désirés par le gouvernement français ; mais de préparer sourdement les esprits à la révolte, contre leur gouvernement légitime.

Deux cent lettres ou proclamations incendiaires, trouvées à bord de son bâtiment, en faisant connoître l'objet de sa mission, appelèrent à l'instant même la sollicitude du gouvernement sur les dangers dont la colonie étoit menacée.

Brasseti fut arrêté et renvoyé à Portoric comme un témoignage de mépris qu'inspiroit aux Français l'agent d'un gouvernement aussi perfide que révolutionnaire.

Les moines de Portorico, ne voyant dans la régénération de l'Espagne que la chute des erreurs à la faveur desquelles ils dominoient sur les consciences, et la perte de ces priviléges consacrés par la foiblesse héréditaire des anciens souverains, mettoient tout en usage pour en retarder les effets. Le général Ferrand prit donc les précautions les plus rigoureuses pour prévenir leur perfide dessein ; il ordonna la surveillance la plus exacte dans tous les ports de

la côte, où des émissaires secrets pouvoient, à la faveur des intelligences qu'il leur étoit facile de se ménager parmi leurs compatriotes, répandre les fermens de discorde et de révolte dans la partie de l'Est; mais ces mesures étoient inutiles, l'air que nous respirions étoit imprégné de miasmes révolutionnaires, il ne s'agissoit plus que de faire tête à l'orage excité par le fanatisme et la cupidité.

Cependant l'effervescence croissoit de jour en jour à Portoric, et particulièrement sur les côtes, où se réunissoient cette multitude d'hommes égarés, impatiens de venir déchirer le sein de leur patrie.

Les Anglais, qui épioient les circonstances favorables à leur système destructeur, s'abouchèrent avec le gouverneur Toribio Montès, et conclurent avec lui une alliance offensive et défensive dont les résultats devoient leur assurer le commerce exclusif de Portoric et l'expulsion totale des Français des grandes Antilles (8).

Dans ces entrefaites, Salvador-Felix, commissaire envoyé par le gouverneur Toribio Montès, pour insurger les arrondissemens des côtes méridionales de la partie de l'est, avoit débarqué à Barahonde le 26 septembre, et s'étoit associé sur les lieux, don Cristoval Huber-

Franco, homme d'un génie active et entreprenant, et qui acquit bientôt assez d'influence sur l'esprit des habitans, pour ne laisser à son collègue que l'apparence de l'autorité.

Le récit exagéré des événemens d'Espagne, le salut du trône et de l'autel, furent les objets qu'ils présentèrent à des esprits crédules et superstitieux : ils promirent en même temps de prompts secours en hommes, vivres et argent ; ils avoient sollicité l'alliance du chef des rebelles Pétion, qui, se trouvant vivement pressé par Christophe, à cette époque, et qui envisageant peut-être avec inquiétude l'accroissement d'une nouvelle puissance dans son voisinage, refusa les secours demandés, en exigeant d'eux expressément que, dans la lutte qu'ils alloient entreprendre, ils eussent à respecter rigoureusement les limites des possessions indigènes (9).

Néanmoins, il s'engagea à leur fournir des munitions et des armes en échange des bêtes-à cornes dont il avoit le plus grand besoin.

L'éloignement où est Barahonde de la capitale donna lieu aux fermens de révolte de produire leurs effets ; ce ne fut que le 30 septembre que don Joseph la Xara envoya tous les détails de la conspiration au chef-de-bataillon Bardin, commandant au bourg d'Azua.

Le 2 octobre ces détails lui furent confirmés, par le retour des sieurs Treillard et de La Vega, officiers d'état-major, envoyés à la fondation, pour s'assurer de ces faits. Des renseignemens aussi importans furent transmis de suite par le chef-de-bataillon Bardin au général en chef, qui étoit déjà instruit des mouvemens que faisoient les révoltés. Cristoval-Huber suivoit avec activité et succès le plan d'insurrection dans l'arrondissement de Neybe : bien informé du caractère des hommes, qu'il devoit associer à ses projets, il fit sonder Cyriaque Ramirès, habitant d'Azua, homme naturellement inquiet et turbulent, qu'il trouva disposé à seconder un plan qui flattoit à la fois son orgueil et son ambition. Manuel Ximenès, beau-frère de Cyriaque fut aussi entraîné dans la révolte. Ces deux chefs réunis à Cristoval-Huber et à Salvador-Felix se hâtèrent d'organiser en rébellion ouverte les arrondissemens d'Azua et de Neybe.

Il falloit cependant arrêter le mal dans son principe; le trois octobre, le colonel Aussenac, dont l'activité, le courage et l'intelligence étoient bien connus du général en chef, reçut ordre de se transporter sur les lieux, pour y prendre les mesures nécessaires au rétablissement de l'ordre et de la tranquillité.

Le 6, cet officier supérieur suivi de don Juan Casillas, commandant l'arrondissement de Saint-Juan, qui se trouvoit à cette époque à Santo-Domingo, et des sieurs Louis Marquet et Daram, officiers attachés à l'état-major-général, arriva au bourg d'Azua (10).

Le 10 au matin, il partit pour aller à la rencontre des insurgés avec les compagnies de dragons de Bani et de Saint-Juan, et quatre-vingts hommes de troupes de ligne, laissant le commandement du bourg au chef de bataillon Bardin, officier de mérite, dont l'activité et la bravoure lui étoient connues.

Combat du Malpasso.

Le 12, les troupes arrivèrent sur les bords du Petit-Yaque, où les révoltés, au nombre de deux cents hommes, occupoient une position extrêmement avantageuse sur un morne à pic, hérissé de torches et de raquettes, nommé le Malpasso. Le colonel se disposa sur-le-champ à attaquer l'ennemi, malgré la fatigue que venoient d'éprouver les troupes pendant une route de vingt lieues, dans un pays où l'on ne trouve ni vivres ni eau.

Les troupes gravissent la montagne au bruit des tambours battant la charge, mais arrêtés à

chaque instant par les obstacles insurmontables que la nature leur oppose, elles sont obligées de rétrograder sous la fusillade bien nourrie d'un ennemie retranché derrière les roches qui dominent la montagne, après avoir vu tomber le brave lieutenant Pointe qui les commandoit.

La cavalerie ne pouvant se déployer dans un pays hâché et couvert de bois, resta spectatrice du combat (11).

La non-réussite de cette attaque, et le manque de subsistances décidèrent le colonel Aussenac à revenir au bourg d'Azua, d'où il se proposoit de repartir bientôt avec des moyens plus décisifs. Cependant Huber et Cyriaque, gonflés par cette espèce de succès qu'ils ne devoient qu'à l'aspérité des lieux, et à la fatigue extrême des soldats français, parcoururent de suite les arrondissemens d'Azua, de la Mate, des Corosses et de la fondation, et enrôlèrent sous leurs drapeaux un grand nombre d'habitans intimidés par leurs menaces ou dupes de leurs promesses (12).

Il étoit urgent d'empêcher la propagation du mal (13), qui avoit déjà gagné les arrondissemens de l'ouest; une lettre confidentielle du colonel Franco, à don Joseph del Orve, son beau-frère, confirma les premiers avis qu'il avoit donnés au général Ferrand, et donnoit à cet

égard de nouveaux détails qui ne laissoient aucun doute sur les ramifications générales de la conspiration : elle fut communiquée au général Ferrand, qui se borna à renouveler à Franco l'assurance de l'entière confiance qu'il avoit dans sa prudence et dans son devouement au gouvernement français.

Lettre du colonel Franco, à son beau-frère.

Traduction d'une lettre écrite en langue espagnole, de Saint-Yague de los Caballaros, par don Augustin Franco, commandant le département du Cibao, à don Joseph del Orve, son beau-frère, à Santo-Domingo, pour être communiquée au général Ferrand.

Le 16 *octobre* 1808.

« Mon cher don Joseph,

« Le général me dit avoir ordonné à don Juan Sanchez de se rendre auprès de lui, je ne crois pas qu'il obéisse à cet ordre : mais, dans le cas où il s'y rendroit, si le général alloit lui parler des propos tenus ici, et dont j'ai rendu compte, il pourroit, je crois, m'en résulter beaucoup de mal ; et je suis d'opinion que, dans les circonstances actuelles, nous devons plus attendre de

la politique et de la patience que de tout autre moyen.

« Le général me dit de suspendre mon opinion, quant aux nouvelles d'Europe qui viendroient par la voie du cap, etc. : j'ai à répondre à cela que je suis invariable, et qu'aucune nouvelle ne pourroit me faire changer ni dévier un seul instant. Il me charge enfin, de guider par mes conseils tous les habitans de ces contrées; mais malheureusement les conseils ne peuvent rien sur ces gens-ci, car s'ils les écoutoient, ils seroient meilleurs qu'ils ne sont; cela n'empêche pas toutefois que je ne continue à faire usage de ce moyen-là, mais le général et le public verront clairement que j'avois raison. Je ne réponds pas à la lettre confidentielle du général, faites lui part de ce que je viens de vous dire, et de ce que je vais ajouter.

« Il est certain que le curé est le chef du parti, et les trois personnages que vous savez se laissent conduire aveuglement; ils ont envoyé Torrès à la Havane, pour s'y procurer des troupes et des armes, et il est parti furtivement dans la frégate dont j'ai parlé au général. Torrès avoit conçu le projet de faire massacrer tous les Français pendant la nuit du 2 de ce mois, et la veille il avoit fait voler à un Français trois

chevaux, dont deux de prix, une mule, et un jeune mulâtre qui les gardoit. J'éventai la mine, mais il n'en conserva pas moins de sinistres projets; on assure même que je devois être assassiné; Estevan Rosa m'en a dit quelque chose. Le complot avorté, Torrès jugeant qu'il seroit découvert, comme l'auteur du vol, se hâta de s'embarquer. Le propriétaire françois a déjà su que c'étoit lui; je suis fort embarrassé pour arranger cette affaire, car, par la voie de la prudence, il est impossible de faire restituer l'esclave et les animaux; d'un autre côté, en agissant rigoureusement, et comme mon devoir l'exigeroit, je me perdrois infailliblement aujourd'hui, et tout seroit perdu avec moi, car cela ne tient qu'à un fil, malgré l'aversion que ces gens-ci ont pour les brigands; le curé ayant dit à deux personnes, qui me l'ont rapporté, que si les nègres n'étoient pas si méchans, il seroit preférable de vivre sous leur domination que sous celle des Français.

« Le colonel Estèves m'a cependant donné de nouvelles assurances de sa fidélité à la France. Je les ménage tous et cherche à les attacher par des attentions délicates. Le jeune Torrès fait, dit-on, circuler un écrit séditieux, et le fait signer par ceux auxquels il suppose le plus d'in-

fluence. On affecte de dire que les nouvelles répandues par le général Ferrand, sur les affaires d'Europe, sont controuvées. Vous sentez que mon langage et ma conduite sont telles que les circonstances l'exigent ; mais j'ai appris par Polanco, que le 14 du mois courant, la mine doit éclater à Santo Domingo, où les conjurés ont tout préparé pour l'exécution de leur dessein. Il désigne comme chef de l'insurrection, Ramirès, colonel de la garde nationale; Alvarès et Isidore de Los Santos. Vous sentez que ces détails font ici une fâcheuse impression, l'épidémie gagne jusqu'au Seïbo. Je désire que ces renseignemens, qu'on ne peut révoquer en en doute, fassent tomber le voile qui couvre les yeux du général, et lui suggère enfin les moyens de prévenir les coups qu'on veut lui porter. Polanco, dont l'ame versatile vous est bien connue, a décidément arboré la cocarde de la révolte.

« Tout à vous, FRANCO. »

« Le colonel Casillas, homme aussi brave que fidèle à son gouvernement, eut ordre, à la même époque, de se rendre à Saint-Juan, où il commandoit, pour y contenir les habitans et les prémunir contre les insinuations perfides

des insurgés. Après avoir pris les mesures les plus propres à tranquilliser les esprits et à détruire l'effet des nouvelles adroitement semées par Cristoval Huber et par Cyriaque, il se détermina à faire lui-même un voyage à Neybe, pour mieux s'assurer des moyens, des forces, mais sur tout des motifs allégués par les insurgens, pour bouleverser la partie de l'est.

Le prétexte apparent de son voyage, étoit de venir se concerter avec Huber et Cyriaque sur les opérations que ces deux chefs méditoient.

Adresse et dissimulation du colonel Casillas; sa fidélité au gouvernement françois.

Le voyage de Casillas à Neybe, en le mettant à même de juger les motifs de cette insurrection, les moyens qu'on avoit pour la soutenir, et le caractère des hommes qui devoient la diriger, ne servit qu'à affermir sa fidélité et son dévouement au gouvernement françois (14). Le 20 octobre, il écrivit au colonel Aussenac :

« Je viens de me convaincre que la levée de boucliers des Portoricains n'est l'ouvrage que du fanatisme, de la cupidité de quelques misérables, et de l'ambition des mêmes hommes qui, dans ce pays-ci, ont toujours eu la prétention de jouer un rôle.

« Le plus grand désordre règne ici dans les choses comme dans les idées, et le prétendu commissaire royal est sans argent et sans crédit; mon intention est de résister au torrent le plus long-temps possible, et dans le cas où mes efforts seroient impuissans, j'irois vous rejoindre au bourg d'Azua, avec les habitans fidèles à leurs devoirs ».

Depuis cette époque, le colonel Aussenac est resté dans l'incertitude la plus inquiétante sur la situation de l'arrondissement de Saint-Juan, et sur le sort du brave Casillas.

Le colonel Aussenac ayant reçu un renfort de quarante hommes de couleur et de cinquante grenadiers, se décida à aller chercher l'ennemi et à le combattre; il fit sortir, le 21 octobre, une patrouille de cinquante hommes pour faire une découverte dans les environs d'Azua; à la distance d'environ trois-quarts de lieues, et à la rencontre de deux chemins, elle essuya le feu d'une embuscade de deux cents hommes, commandée par Joseph d'Espinosa, ancien commandant de la Mate. La fuite de l'ennemi rendit l'effet de cette embuscade peu important, puisque nous n'eûmes que quatre hommes blessés.

Ces hostilités, dans un pays dont les habi-

tans étoient censés amis de la France, donnèrent à connoître au colonel Aussenac, que les voies de douceur et de conciliation qu'il avoit employées jusqu'à ce moment ne convenoient plus, puisqu'au milieu d'un peuple qu'il traitoit avec bonté et humanité, malgré les soupçons qu'il étoit fondé à avoir sur sa fidélité, il ne se trouvoit pas un seul individu qui vînt le prévenir de la présence de l'ennemi dans les environs du bourg (15).

Le même système de perfidie existoit à Santo-Domingo; des assemblées nocturnes, où présidoit l'américain Walton, homme perdu de dettes et dévoré d'ambition, travailloient avec activité à fomenter les troubles, et à seconder les projets de Sanchez qui s'étoit ménagé quelques intelligences dans la ville, par l'intermédiaire d'un nommé Pedre Valio, émissaire aussi ardent que rusé. Mais Walton fut arrêté au moment où il alloit effectuer son horrible plan de destruction, et cet acte de vigueur déconcerta les projets de ses complices (16).

Incendie des plantations à vivres d'Azua.

Cette tendance générale à la révolte dans les arrondissemens du sud et de l'est, et la dissimulation profonde des hommes qui la fomen-

toient, exigeoient une répression aussi prompte que terrible; en conséquence, le 22 octobre matin, une colonne de quatre-vingts hommes d'infanterie sortit d'Azua, escortant des Espagnols et des Français, armés de machettes; elle se porta sur les habitations des environs de ce bourg, dont un grand nombre furent absolument détruits. Cette mesure rigoureuse étoit devenue d'autant plus urgente, que les insurgés, n'ayant d'autres ressources dans cet arrondissement que celle d'aller faire leurs vivres et leurs fourrages sur ces habitations, furent obligés d'aller se pourvoir à des distances très-éloignées.

Mais un autre événement devoit bientôt amener la défection d'une grande partie des rebelles et leur porter un coup dont les conséquences eussent été décisives, si des circonstances, qu'on ne pouvoit prévoir, n'en eussent neutralisé l'effet.

Combat de Savane-la-Mule.

Les insurgés, réunis au nombre de cinq cents hommes au camp de Savane-la-Mule, se croyoient tellement invincibles, qu'ils attendoient en rase campagne l'issue du combat.

Le colonel Aussenac, prévenu de ces dispo-

sitions par un transfuge, partit, le 23 octobre, à deux heures du matin, à la tête de cent cinquante hommes d'infanterie. A six heures, il se trouva assez près de l'ennemi pour entendre les vociférations des chefs, excitant l'ardeur de leurs soldats. Un petit ravin masquoit aux Français la vue de l'ennemi. Le colonel Aussenac ayant disposé sa troupe en bataille, arriva sur le plateau où les Espagnols étoient également formés. La fusillade s'engagea de part et d'autre, et dans vingt minutes les révoltés prirent la fuite de toutes parts, et furent poursuivis par nos troupes qui se hâtèrent d'aller occuper les mornes où ils cherchoient à s'établir. Leur dispersion fut complète; ils laissèrent six morts sur le champ de bataille, évacuant sur des chevaux un grand nombre de leurs blessés, qu'il fut impossible de poursuivre, par défaut de cavalerie. Depuis cette époque, Cyriaque, fuyant à travers les bois, n'avoit pu réunir autour de lui qu'une cinquantaine d'hommes qui s'attachèrent constamment à sa fortune, et portèrent la désolation dans le pays.

Cyriaque Ramirez avoit, depuis cet échec, perdu l'espoir de relever son parti, et de rallier des hommes que la terreur seule avoit retenus sous ses drapeaux, lorsqu'un événement inat-

tendu lui offrit de nouveaux moyens d'alimenter la révolte et de tenir la campagne.

Joseph d'Espinosa, la veille du combat de Savane-la-Mule, étoit parti pour Saint-Juan, avec vingt-cinq hommes, pour aller chercher, disoit-il, la tête du colonel Casillas (17); il parvint en effet à le faire assassiner le 28 octobre, par Nolasque Garcia, capitaine des dragons des Corosses, au moment où il étoit en marche pour se joindre au colonel Aussenac, avec quelques habitans restés fidèles à leur gouvernement. C'est entre le lac et la Coupe-de-Saint-Juan que cet événement malheureux eut lieu (18).

L'arrondissement de Saint-Juan fut dès-lors livré à la discrétion des rebelles, qui se hâtèrent d'aller se réunir dans cette partie, après avoir député de nouveau Manuel Ximenès à Pétion, pour solliciter des secours. Les démarches de ce chef de rebelles furent infructueuses : il n'obtint rien de Pétion, et vint rejoindre Cyriaque à Saint-Juan, avec quelques munitions qu'il s'étoit procurées au Port-au-Prince, à force d'argent.

Cependant le parti des insurgés, réunis à Saint-Juan, s'étant grossi d'un corps de mulâtres français, et de tous les nègres réfugiés dans cette partie, des émissaires envoyés à Saint-Yague,

d'après le rapport des espions, étoient parvenus à insurger ce département, qui, jusqu'alors, n'avoit pris aucune part à la rebellion : le colonel Augustin Franco, qni y commandoit, avoit été arrêté et étoit gardé à vue (19).

En rendant compte, au genéral en chef, des résultats du combat de Savane-la-Mule, le colonel Aussenac l'avoit prévenu de la mort de Casillas, et des progrès que faisoit l'insurrection dans les arrondissement de l'Ouest. Le général en chef, convaincu des dangers qu'il y avoit à conserver une position à 40 lieues de la capitale, dans la circonstance où la révolte gagnoit tous les arrondissemens intermédiaires, écrivit au colonel Aussenac.

Lettre du général en chef au colonel Aussenac.

« J'ai reçu hier au soir, à onze heures, votre lettre du 24, mon cher Aussenac, je n'attendois pas moins de vous; et je me félicite que les circonstances aient été telles que je les désirois.

« Il falloit battre l'ennemi : vous l'avez battu, et je vous laisse le maître de faire ce que vous jugerez convenable (relativement à votre retraite sur Bani), bien convaincu que vous suivrez le meilleur parti.

« J'ai instruit l'armée de l'affaire qui a eu lieu, et je vous envoie copie de l'ordre du jour. Dans cet ordre, j'ai pris occasion de parler des Piémontais, quoique vous ne m'ayez rien dit de ceux qui sont avec vous ; mais puisque vous ne m'avez rien mandé contre leur fidélité, j'ai dû augurer qu'ils avoient fait leur devoir.

« Je n'ai cité, en fait d'officiers, que Cotennet, parce qu'il suffisoit de désigner celui que vous m'avez indiqué ; je tiendrai compte à Guillermin de ses bons services.

« Mon cher Aussenac, je donne aux troupes sous vos ordres tout le butin qu'elles feront, à l'exception cependant des animaux qui font partie des grandes hattes, et que, si vous le croyez à propos, vous ferez filer sur vos derrières. Il est bien entendu aussi que le trésor du Crésus de la fondation, si vous le trouviez, seroit versé dana la caisse, sauf à gratifier, d'une partie de ce trésor, vos troupes.

« Dites à messieurs les officiers, sous-officiers et soldats, ainsi qu'à tous ceux qui vous entourent, que je suis plus que satisfait de leur conduite, et que je compte sur eux pour dissiper la révolte.

« Que les insurgés qui rentreront obtiennent grace ; mais que leurs noms soient inscrits sur

un registre, afin qu'à la première faute ils soient punis de manière à ne pas donner lieu à de nouvelles plaintes. Exigez qu'ils vous remettent leurs armes, etc., etc.

« Je donnerai cent portugaises à celui qui vous livrera Cyriaque Ramirez vivant; cinquante à celui qui vous le livrera mort. J'en donne vingt-cinq à celui qui livrera Ximenès, et autant à celui qui livrera Huber Franco. Si vous réussissez, ou vous les ferez fusiller sur-le-champ, ou, pour que le pays connoisse mieux leur sort, vous me les enverrez sous une escorte sûre. Tout ceci est subordonné et aux circonstances et à votre volonté.

« J'apprendrai avec plaisir que Casillas n'étoit pas coupable : mais s'il l'a été, et qu'il revienne à vous; il peut nous être très-utile (20).

« Votre proclamation est parfaitement faite ; on ne peut pas plus dire en peu de mots.

« Tout à vous ».

Le colonel Aussenac, dont le caractère militaire est digne des plus grands éloges, craignant les inconvéniens d'une retraite qui n'étoit pas encore commandée par les circonstances, resta sur la défensive jusqu'au 6 novembre; mais ayant appris, par des transfuges, que les insur-

gés, au nombre de six cents hommes, dont deux cents mulâtres ou nègres français, trois cents homme de cavalerie, avoient pris poste à Tavara, à six lieues d'Azua, et n'ayant à leur opposer que deux cent cinquante hommes, dont soixante étrangers sur la fidélité desquels il devoit peu compter, fit évacuer le poste d'Azua, qui n'étoit plus tenable, par son éloignement, la difficulté de se pourvoir de vivres, et sa position militaire, dans le cas où l'ennemi viendroit à occuper les défilés du lieu dit le Rincon d'Azua, pour s'opposer à sa retraite. Il fit prendre position à son armée à Savane-Buey, à une lieue de la rivière d'Oco.

Son but étoit de s'opposer au débarquement des Anglais, dont les manœuvres paroissoient concertées avec les mouvemens des rebelles, et de contenir en même temps, par sa présence, les arrondissemens de Bani et de los-Ingenios, où le mal ne s'étoit point encore propagé. Désirant connoître cependant ce qui se passoit sur ses derrières, le colonel Aussenac envoya le lieutenant Gilbert-Guillermin, adjoint à l'état-major-général, à Bani, pour y observer la contenance des habitans, qui, craignant sans doute les résultats de sa retraite, n'avoient fait encore aucun mouvement (21). Le lieutenant

Gilbert Guillermin avoit aussi l'ordre d'assurer les communications entre Santo-Domingo et Savane-Buey, et de pourvoir les troupes du colonel de tous les vivres nécessaires. La sagesse de cette mesure fut bien justifiée par les avis intéressans que reçut le colonel Aussenac de la marche d'une colonne de six cents hommes ennemis, campée dans les plaines de San-Pedre, distantes de huit lieues de Santo-Domingo (22).

Le trois novembre au matin le colonel Aussenac reçut un courrier qui lui annonçoit le soulèvement de tous les arrondissemens de l'est, le départ du général en chef à la tête de cinq cents hommes, et le débarquement de trois cents Portoricains à Youme.

Il fut pendant plusieurs jours dans la situation la plus perplexe sur les résultats de la marche du capitaine-général, et malgré qu'il apprît de toutes parts la réunion des insurgés, il persista à conserver sa position jusqu'au moment où la force des événemens l'obligeroit à rétrograder, bien persuadé d'ailleurs que dans aucun cas, rien ne pourroit l'empêcher de pénétrer jusqu'à Santo-Domingo.

Expédition contre les insurgés ; départ du général Ferrand.

Pendant que le colonel Aussenac étoit occupé à contenir l'ennemi dans le sud, le général en chef, à la tête de cinq cents hommes s'étoit mis en marche, le premier novembre, pour aller le chercher dans l'est, malgré les sollicitations pressantes des Français et des principaux Espagnols, qui s'opposoient à ce qu'il abandonnât la ville dans des conjonctures aussi périlleuses et aussi délicates. « Mon départ est indispensable, répondit-il, un autre sauroit punir, mais ne sauroit peut-être pas pardonner (23)» · Il s'étoit fait précéder du colonel don Manuel de Peralta, porteur d'une seconde proclamation bien faite pour ramener les esprits, si le mal n'eût déjà fait des progrès qu'il n'étoit plus possible d'arrêter. Cette proclamation étoit conçue en ces termes :

Proclamation du général en chef, aux habitans de la partie de l'Est.

« Je viens d'être instruit que deux ou trois cents scélérats, partis de Portoric, ont débarqué sur les côtes de Higoué et de Seybo.

« Quoiqu'ils se disent envoyés du gouvernement espagnol, pour prendre possession de la partie de l'Est de Saint-Domingue, ils ne se composent cependant que de vagabonds, de gens sans aveu, qui n'ont aucun caractère avoué, qui ne sont guidés par aucun chef connu et revêtu d'une autorité recommandable. Tous les hommes sensés savent d'ailleurs qu'une pareille mission ne peut être confiée à un vil amas de bandits, et que ce pays ne peut être cédé à l'Espagne, sans une convention des deux gouvernemens respectifs, qui seroit connue officiellement.

« Ainsi les brigands qui forment l'expédition ne sont venus que pour s'enrichir de pillage, et associer tous les mauvais sujets qu'ils pourront réunir à leurs projets exécrables.

« Je croyois être parvenu, par mes conseils et mes exhortations, à prémunir tous les habitans du pays contre les insinuations susceptibles de les égarer.

« Mais plusieurs ont été sourds à ma voix, à celle de leur intérêt, à toutes les considérations que la religion et l'honneur leur offroient, pour les rendre inébranlables dans la fidélité et l'obéissance qu'ils doivent au gouvernement.

« Plusieurs ont cru que les avis sages et dé-

sintéressés que je leur adressois étoient dictés par la faiblesse ou par la crainte.

« Ils n'ont pas rougi de se liguer avec la horde de scélérats venue de Portoric, et de se déclarer en révolte contre moi.

« Et dans quel moment encore se rendent-ils coupables de cette trahison ? lorsque le gouvernement anglais vient de permettre à ses colonies de commercer avec la partie de l'Est de Saint-Domingue (24), et que cette disposition va ramener l'abondance, en ravivant les coupes d'acajou et toutes les branches de l'industrie locale.

« Puisque tous les efforts d'une sollicitude fondée sur la bienfaisance ont obtenu un résultat si différent de celui que j'avois droit d'en attendre, il est temps de recourir à d'autres moyens.

« Les jours de la clémence sont passés : je vais, dès à présent, commencer à user d'une sévérité aussi juste qu'inflexible ; je vais apprendre aux méchans si c'est par crainte que je me suis montré constamment bon et généreux.

« Une partie des troupes de ligne qui forment la garnison, une autre de la garde nationale espagnole et française, tant de la ville que des arrondissemens voisins, commandée par le

colonel don Thomas Ramirez (25), vont marcher contre les brigands, qui seront aussitôt battus que rencontrés, parce que les scélérats sont toujours lâches.

« Je déclare à tous les habitans des communes de la partie de l'Est, et surtout à ceux de Higoué et de Seybo, que le glaive de la plus terrible vengeance est levé sur ceux qui s'étant joints aux brigands de Portoric, ou ayant pris la plus petite part à la rébellion, ne rentreroient pas aussitôt dans l'ordre, en faisant leur soumission au commandant des forces dirigées contre l'attroupement.

« Des ordres sont donnés pour qu'ils subissent une punition qui serve à jamais d'exemple à tous les scélérats qui voudroient les imiter.

« C'est à eux à savoir s'il vaut mieux conserver leur pays, leur familles, leurs propriétés, en restant fidèles au gouvernement, que de voir tout réduit à feu et à sang, en se liguant avec nos ennemis et les leurs.

« Qu'ils suivent la conduite louable que leur tracent les braves Espagnols de la ville de Santo-Domingo (26) et des arrondissemens voisins, dans lesquels je mets ma plus grande confiance, et qui y acquièrent chaque jour de nouveaux droits.

« Je désire bien sincèrement que toutes les autres communes se mettent à même, en faisant leur devoir dans ces circonstances, d'obtenir le même tribut d'éloges, de mériter les mêmes effets de la bienveillance du gouvernement.

« Car je me fais un plaisir d'annoncer que déjà une nouvelle disposition devoit récompenser la fidélité des braves Espagnols qui se sont toujours ralliés à leur devoir, en dispensant tous les débiteurs de tributs, présens, d'en payer les rentes, encore qu'ils n'auroient pas été dans la colonie, pendant le siége de Santo-Domingo, et qu'ils ne seroient venus que depuis cette époque.

« La même faveur est réservée aux habitans également présens, pour les biens grévés de tributs, appartenant à leur frères, pères, ou fils, absens, et dont ils auroient la procuration légale.

« A ces avantages, je me propose d'en ajouter un autre, que je vais solliciter, avec la plus grande instance du gouvernement français; c'est celui de remettre aux débiteurs des tributs, présens, une partie du capital, que je pense ne pouvoir être moindre de la moitié : un arrêté de moi, qui renfermera les détails de ces diverses

dispositions, va être publié et imprimé dans le courant de la semaine (27).

« Si toutes les vertus qui constituent l'honnête homme et le bon chrétien, obtiennent ainsi le prix qui leur est dû, le crime et la scélératesse obtiendront, je le répète, la punition que commandent les mêmes principes d'équité et de justice.

« J'ose croire que je ne serai pas dans la cruelle nécessité d'exécuter les menaces qui accompagnent le dernier appel à l'ordre et à l'obéissance ; j'espère que tous les habitans indistinctement se ligueront avec l'enthousiasme que doivent inspirer leur intérêt et celui de la colonie, pour rendre à la mer la tourbe impure de brigands qu'elle a vomis sur nos côtes, et qui ne viennent qu'avec le projet de s'engraisser des foibles débris que la révolution a laissés aux infortunés colons de Saint-Domingue.

« Enfin, voulant goûter moi-même la satisfaction de recevoir la soumission des habitans égarés, je déclare me mettre à la tête de l'expédition. Malheur à ceux qui tromperont mon espoir! et plus la bonté et la clémence que j'ai montrées jusqu'à ce jour ont été grandes, plus ma sévérité et la rigueur que j'exercerai envers ceux qui ne rentreront pas immédiatement dans le devoir, seront terribles.

« Fait au quartier-général de Santo-Domingo, le 30 octobre 1808. »

Le colonel Peralta, dont la mission étoit extrêmement délicate, en raison de la fermentation qui régnoit depuis quelque temps dans le pays, fut prévenu par les chefs de l'insurrection, arrêté par Manuel Carabajal (28), il est enfermé dans une étroite prison.

Le masque étant levé, on prélude par le massacre de quelques Français disséminés dans les campagnes, et les insurgés se hâtent d'organiser leurs troupes, pour se disposer à faire tête à l'orage, que leur coupable conduite devoit nécessairement attirer sur eux.

La réunion se fit au Seybo le 4 novembre, et si le général Ferrand, sorti le premier, ne perd pas un temps précieux sur son habitation d'Higouera-copal, il surprend l'ennemi dans le plus grand désordre, et n'ayant encore fait aucune disposition pour prévenir le coup qu'on se proposoit de lui porter.

Le 5 novembre, toujours dominé par son aveugle confiance, et se berçant de l'idée chimérique que sa présence seule suffiroit pour lui en imposer, il fit aux insurgés une dernière sommation d'avoir à rentrer dans l'ordre et de mettre bas les armes.

Le 6, don Juan Sanchez, se qualifiant capitaine-général de la partie de l'Est, fit réponse qu'il étoit disposé à bien se défendre s'il étoit attaqué.

Le 7, le général en chef poursuit sa marche sur le Seybo, traverse le confluent des deux rivières, gardé par deux cents hommes qui ne lui opposent qu'une foible résistance.

« Je n'ai d'autre peine en ce moment, écrivoit-il au général Barquier, que celle de voir que des hommes comblés de mes bienfaits, oubliant la fidélité qu'ils doivent au gouvernement, ont été assez simples que d'écouter les suggestions perfides des malveillans et de nos ennemis mêmes, contre leurs propres intérêts ».

Combat de Palo-Hincado.

Le même jour, à onze heures du matin, étant à portée de l'ennemi, il envoie le sieur Bocquet, capitaine-adjoint de l'état-major, pour reconnoître sa position et sa force : dans cet intervalle, don Francisque de Castro, riche habitant de cette partie, arrive au camp du général Ferrand, pour lui remettre une lettre de don Juan Sanchez. Ce jeune homme, envisageant sans doute avec peine les conséquences

funestes de l'insurrection de ses concitoyens, et se faisant une haute idée de leur nombre, engagea le général en chef à ne pas compromettre le salut du pays au hasard d'un combat, où il y avoit une si grande disparité dans les forces. D'après son rapport, l'ennemi avoit douze cents hommes d'infanterie et six cents hommes de cavalerie, retranchés sur un plateau, dans une position extrêmement avantageuse, ayant sa droite et sa gauche bien gardées par des compagnies de lanciers à cheval, et le centre par un fort retranchement : ce rapport fut confirmé par le capitaine Bocquet ; mais le général Ferrand n'établissant aucune proportion entre cinq cents Français et deux mille révoltés, accueillit mal l'avis de Castro (29), et fit sur-le-champ des dispositions pour l'attaque. Comptant beaucoup sur la terreur que produiroit sa présence parmi ces hommes égarés, à onze heures du matin, le général Ferrand donna ordre à l'avant-garde de commencer le feu. Le brave capitaine Brietti, qui la commandoit, attaqua avec la plus grande bravoure ; il fut vigoureusement soutenu par les premiers pelotons de grenadiers, aux ordres du chef de bataillon Allier. Mais au moment où la colonne finissoit de se déployer pour se ranger en ligne

de bataille, un feu terrible ayant porté le désordre dans nos rangs, les ailes furent débordées par la cavalerie ennemie, et une terreur panique se communiquant spontanément à tous les pelotons, il fut impossible de rétablir l'ordre, et de rallier des troupes qui n'écoutoient plus la voix de leurs chefs.

Mort du général Ferrand.

Le général Ferrand fit en vain les efforts les plus courageux pour arrêter la déroute ; on le vit constamment au milieu des dangers, environné des braves que sa présence soutenoit encore. Ce ne fut enfin qu'après avoir perdu la moitié de sa cavalerie qu'il fut forcé par ceux qui l'entouroient de songer lui-même à sa propre sûreté. Toujours harcelé dans sa retraite par une nombreuse cavalerie, et toujours au-dessus de sa mauvaise fortune, il résiste pendant quatre heures aux attaques de l'ennemi qui le poursuit ; mais voyant tomber à ses pieds un grand nombre de ses fidèles compagnons, il ne veut pas survivre à l'ingratitude et à la honte, et s'arrache la vie qu'il ne pouvoit plus consacrer au bonheur du pays et au salut des siens (30).

Cette grande perte ne contribua pas peu à augmenter le désordre de la fuite, et l'audace

de l'ennemi. On assure que les vainqueurs, enivrés d'un succès aussi inattendu, s'abandonnèrent aux cruautés les plus inouïes. La tête du général Ferrand fut présentée au bout d'une pique aux officiers anglais qui reçurent avec horreur ce trophée sanglant de l'ingratitude et de la barbarie de ces hommes féroces.

Le résultat de ces désastres a été la perte presque totale des cinq cents hommes sortis de Santo-Domingo, quarante seulement rentrèrent dans les murs de cette ville. Le reste a été, ou assassiné dans les bois, ou fait prisonnier par l'ennemi.

Parmi les officiers qui accompagnèrent le général en chef, et combattirent à ses côtés, on distingua les sieurs Savary, Repussart et Desfontaines, chef-de-bataillon des hommes de couleur qui, depuis le principe de la révolution, ont constamment marché dans la ligne du gouvernement. Les sieurs Batsalle, secrétaire-général, Lamarche, capitaine des guides, Lavallette, capitaine de l'état-major-général, donnèrent, dans cette journée des preuves de leur attachement au général Ferrand qu'ils n'abandonnèrent qu'au dernier moment.

On compte parmi les morts, les chefs-de-bataillon Desiles et Allier, les capitaines Brietti,

Bocquet et Soubervie, officiers distingués par leur bravoure.

C'est à trente lieues de la capitale, à l'endroit nommé par les habitans du pays Palo-Hincado, que cet événement malheureux a eu lieu (31).

Le surlendemain, un détachement de 50 grenadiers sortit de la ville, et parcourut quatre lieues de pays, pour protéger la rentrée de nos malheureux compatriotes : mais la plus grande partie s'étoit jetée dans les bois, et ne fut pas rencontrée par le détachement.

Portrait du général Ferrand.

La nouvelle de la mort du général Ferrand, apportée le 8 novembre par don Diegue Ascanio, avoit répandu la consternation dans la ville. Les habitans perdoient en lui un bienfaiteur, et les militaires un père. Tous considéroient cette grande catastrophe comme irréparable, puisqu'elle les privoit du seul homme, capable de les rendre heureux (32) : mais à travers une infinité de qualités essentielles, le général Ferrand avoit néanmoins quelques défauts. En général on peut dire avec vérité et impartialité, qu'il avoit le cœur bon, l'émulation des grandes choses, et le désir du bien; un tact assez fin

pour apprécier les hommes en particulier, et trop de loyauté pour les juger sainement en masse. Le général Ferrand allioit deux choses incompatibles, la méfiance comme particulier, et une confiance aveugle comme homme public; cette disposition bizarre dans le caractère le rendoit quelquefois injuste dans le premier cas, apathique et imprévoyant dans le second. Plutôt administrateur que militaire et homme d'état, il rendit des services essentiels à son pays, sous le premier rapport, et les erreurs dans lesquelles il tomba, sous le second, lui coûtèrent la vie. Vif et jovial dans la société; il étoit parfois emport dans les affaires publiques; son premier mouvement annonçoit le despotisme et le second la bonté. Incapable de supporter la contradiction, la résistance le rendoit arbitraire. Il avoit le travail facile, et l'esprit de détail au suprême degré : mais il avoit moins de génie pour créer un plan, que de talent pour l'exécuter. Minutieux dans l'intérieur de sa maison, il étoit grand lorsqu'il sagissoit de représenter. Le goût des femmes, et la manie de bâtir, étoient ses passions dominantes. Il s'abandonnoit assez facilement à des impulsions étrangères, lorsqu'elles flattoit son amour propre, ou ses prétentions. Il avoit pour principe de ménager

les hommes dont le caractère lui donnoit de l'ombrage, à moins qu'il ne trouvât l'occasion de les éloigner. Il se plaisoit beaucoup dans un cercle d'hommes adroits et courtisans, mais il estimoit davantage ceux qui ne l'étoient pas. Il étoit affable par éducation et violent par caractère; voulant posséder exclusivement toute la considération, affichant un penchant décidé pour les femmes, médisant souvent d'elles par ton; il étoit moins généreux que prodigue, et plaçoit souvent mal ses dons; il aimoit à rendre justice au mérite, moins par inclination que par impulsion; il étoit modeste en particulier et impérieux dans l'exercice de l'autorité; il étoit frugal, plus par économie que par tempérance; inconstant dans ses sentimens, et opiniâtre dans ses idées; esclave de ses préventions, il s'y abandonnoit avec fougue, mais revenoit avec facilité; sa foiblesse et sa bonté nuisirent à la discipline, mais le firent aimer du soldat. Enfin le général Ferrand avoit de la valeur et un air noble, une belle figure, des manières agréables qui lui avoient concilié l'estime de tous les étrangers, et particulièrement des Anglais.

Cependant le colonel Aussenac instruit de ces désastres par le général Barquier, qui lui donnoit en même temps l'ordre de replier sur

Santo-Domingo, opéra sa retraite dans le plus grand ordre possible. Il fit respecter le territoire de Bani, dont la fidélité s'étoit soutenue, au moins en apparence (33), jusqu'au dernier moment, et rentra, le 12 novembre à Santo-Domingo.

Le 9, le général Barquier, succédant aux fonctions du général Ferrand, avoit pris l'arrêté suivant :

« Considérant l'état actuel de la colonie, sous tous les rapports ; vu l'impérieuse nécessité des circonstances, la ville de Santo-Domingo est déclarée en état de siége, etc.

Cet arrêté fut suivi d'une proclamation conçue en ces termes :

« Le général en chef n'est plus ; il a péri victime de son aveugle confiance ; payons à sa mémoire le juste tribut de larmes et d'éloges que nous lui devons; mais que la douleur n'amollisse point notre ame ! Je ne vous dissimule point le danger ; il est digne de votre courage ; conservez l'attitude que vous avez prise ; la providence et le génie de la France planent sur nous, espérons tout ! rien n'est imposible à une volonté ferme et décidée. »

Le général Barquier s'occupa sur-le-champ des moyens d'approvisionner la place, qui se trouvoit réduite à une grande pénurie de farines, par suite de l'embargo des Etats-Unis. Des avisos envoyés à la Guadeloupe et au continent, pour faire connoître notre pos i ti produisirent le double effet de rétablir la confiance, et de donner à l'ennemi l'idée de la ferme résolution où étoit le général en chef de ne point abandonner un poste qui depuis sept ans, étoit celui de l'honneur et de la bravoure (34).

Prise de Samana par les Anglais.

Nous étions, à la même époque, dans les plus vives inquétudes sur le sort de la presqu'île de Samana, que les événemens malheureux de Palo-Hincado venoient de livrer à la discrétion de l'ennemi. On conjecturoit qu'une partie de nos troupes avoit effectué sa retraite de ce côté là: mais une chaloupe, sortie le 12 novembre du port de Samana, nous apprit que le 10, trois frégates anglaises et deux bricks avoient forcé le commandant Castet à capituler, et que Samana avoit été remis en la possession des insurgés, à la condition expresse que les personnes et les propriétés françaises seroient respectées, et

que pour assurer l'exécution de cet article de la capitulation, il y auroit un Français, habitant de Samana, dans le nombre des officiers composant le conseil municipal (35).

Nous apprîmes au reste par le Sieur Gariscan qu'on ignoroit absolument à Samana ce qu'étoient devenus les débris de notre armée.

Le 27, le colonel Panisse, fait prisonnier, dans l'affaire de Palo-Hincado, et renvoyé sur sa parole, nous donna les renseignemens les plus positifs sur les funestes résultats de l'expédition du général Ferrand, et rapporta que l'ennemi avoit pris position de l'autre côté de l'Ozama, sur l'habitation dite Hayna-Moza, distante de trois lieues de Santo-Domingo; le 30, Cyriaque, à la tête de sa division, après avoir passé la rivière de Jayne, commença les hostilités du côté de l'Ouest, en inquiétant nos fourrageurs (36).

Le même jour, 30, l'ennemi s'étant présenté en force et en bataille, à très-peu de distance de la ville, Repussart, chef-de-bataillon des hommes de couleur, qui se trouvoit dehors, avec 80 hommes, ayant été soutenu par une réserve de cinquante grenadiers, accepta le gage du combat. L'ennemi, très-supérieur en nombre, opposa pendant dix minutes une assez vigoureuse résistance : mais un peloton de tirailleurs,

qui se porta sur son flanc droit, décida bientôt sa fuite; il fut poursuivi jusqu'au fort Saint-Jérôme, où il avoit laissé une réserve considérable, après avoir perdu huit hommes sur le champ de bataille, et emporté une trentaine de blessés.

Nous eûmes, de notre côté, sept chasseurs de la Légion coloniale, blessés.

Première mission du capitaine Gilbert Guillermin, près de Sanchez.

Le 3 Décembre, Don Francisque d'Espallac, qui avoit été désigné par Sanchez pour être échangé avec le colonel Panisse, fut conduit au poste principal de l'avant-garde ennemie par le capitaine Gilbert Guillermin.

L'apparition inattendue de cet officier occasionna parmi les gardes des postes avancés un mouvement tumultueux dont il auroit été victime, si, possédant l'idiome du pays, il ne leur eût fait entendre qu'il venoit seul au milieu d'eux, avec le caractère sacré de parlementaire. On lui banda sur-le-champ les yeux, en lui faisant envisager cette précaution comme un usage consacré par toutes les nations civilisées (37).

Le capitaine Guillermin n'avoit rien à répondre

à des raisons aussi satisfaisantes; il fit de cette manière environ trois quarts de lieue, au milieu d'une foule de gens qui affectoient de lui donner des nouvelles plus extravagantes les unes que les autres, dans l'idée que sa crédulité suppléeroit à leur invraisemblance (38).

Le capitaine Don Francisque Diaz commandoit l'avant-garde de l'armée insurgente à Manganagua, et ce fut à lui que le Sieur Francisque d'Espallac fut remis.

Le capitaine Gilbert Guillermin fut bien dédommagé des incommodités d'un voyage aussi pénible par la réception honnête que lui fit cet officier.

Don Francisque Diaz, s'imaginant sans doute que la reddition de la Place pouvoit dépendre de l'impression que les nouvelles d'Europe produiroient sur l'esprit de l'officier parlementaire, parla avec beaucoup d'exagération de la levée en masse de la nation Espagnole, des conquêtes du marquis de la Romana en France, de la destruction des armées Françaises en Espagne : mais il fit valoir sur-tout la valeur et le nombre des troupes de Sanchez, et les grands résultats de la victoire de Palo-Hincado.

Le capitaine Gilbert Guillermin répondit qu'il étoit convaincu que les nouvelles levées

d'Espagne, quelque nombreuses qu'elles fussent, et malgré l'enthousiasme dont il les disoit animées, ne pouvoient disputer la gloire militaire aux vieilles bandes victorieuses de l'Empereur Napoléon; qu'en conséquence il étoit disposé à douter de la vérité des nouvelles répandues par les Anglais : au reste, qu'une résidence de neuf années dans la partie de l'Est l'avoient mis à même d'acquérir les notions les plus exactes et les plus précises sur la population du pays, qui ne comptoit, depuis la cession, que quarante mille ames, dont le cinquième, portant armes; que la ville de Santo-Domingo étoit forte et défendue par une garnison qui avoit à cœur d'effacer le souvenir des désastres de Palo-Hincado; enfin, qu'il étoit présumable qu'elle ne tomberoit jamais au pouvoir de Sanchez, s'il n'avoit d'autres moyens pour en former le siége.

Après une conversation d'environ une heure, où chacun s'observoit, afin d'accréditer une opinion favorable à son parti, le capitaine Gilbert Guillermin reprit la route de Santo-Domingo.

Le peu d'exactitude qu'on mit à lui bander les yeux lui laissa la faculté de reconnoître une double ligne de retranchemens, et de juger du nombre des troupes destinées à les défendre (3).

Depuis le 30 Novembre, les escarmouches avoient été moins fréquentes, et les événemens peu importans : mais le 8 Décembre, d'après les avis que les rebelles avoient concentré toutes leurs forces à Saint-Jérôme, et qu'ils avoient établi des retranchemens, à demi-portée de canon de la ville, le général en chef donna l'ordre au colonel Aussenac de sortir avec deux cents hommes, de forcer et détruire ces retranchemens, et de rendre compte de la position de l'ennemi à Saint-Jérôme.

Le colonel divisa son petit corps d'armée en trois colonnes, dont deux devoient se porter sur les flancs, tandis que la colonne du centre occuperoit l'ennemi sur son front.

La gauche des révoltés étoit appuyée sur un bois, où ils avoient placé une embuscade de deux cents hommes; mais l'intrépidité de notre aile droite, composée des braves chasseurs coloniaux, déconcerta cette mesure qui nous eût été fatale, si elle eût été soutenue par le courage.

Au même instant où elle culbutoit tout ce qui se rencontroit devant elle, le centre et l'aile gauche obtenoit le même succès sur le reste de la ligne ennemie.

Cyriaque Ramirez poursuivi, se hâte de

regagner le fort Saint-Jérôme, où se trouvoit enfermée une très-forte réserve.

Le but de cette sortie ayant été rempli, le général en chef ordonna au colonel Aussenac de se retirer et de détruire les ouvrages avancés. La perte de l'ennemi, dans cette action, peut être évaluée à quatre-vingts hommes, tant tués que blessés, et la nôtre à deux hommes tués et quinze blessés.

Le colonel Aussenac a eu particulièrement lieu de se louer, dans cette occasion, du courage de messieurs Savary, père et fils, du sieur Miguel, capitaine des carabiniers de la légion du Cap, des officiers d'état-major Evrard, Marquis et Dastugue.

La force de l'ennemi, d'après la déclaration des prisonniers, étoit de quatre cents hommes d'infanterie, et de deux cents hommes de cavalerie.

Dans la matinée du 9 novembre, l'ennemi reparut dans la même position, et derrière les retranchemens, dont une grande partie avoit été rétablie dans la nuit : son intention paroissoit être de vouloir engager une affaire, et nous attirer dans la position avantageuse qu'il occupoit au fort Saint-Jérôme : mais il n'étoit pas encore temps de le débusquer de cette position,

le général se proposant de tirer parti de la mésintelligence qui existoit entre Dom Juan Sanchez et Cyriaque Ramirez, relativement aux prétentions qu'avoit ce dernier au commandement en chef.

Le 12, au matin, une goëlette armée, venant du Sud, parla au vaisseau le Polyphemus qui, sur-le-champ, quitta sa croisière, et cingla vers la Jamaïque. Ce départ précipité accrédita le bruit qui couroit, depuis quelques jours, sur l'apparition d'une escadre françoise dans le golphe du Mexique. Une autre nouvelle qui paroissoit coïncider avec la première, fut le rappel des Portoricains dans leur île.

Pendant que ce concours de circonstances exerçoit la politique avide des assiégés, les assiégeans se montroient, de jour en jour, plus audacieux. Dans la nuit du 13 décembre, ils brûlèrent l'habitation Bailly, à demi-portée de canon de la ville; mais une vive canonnade, dirigée vers le feu autour duquel ils paroissoient réunis les força à une retraite précipitée.

Nos fourrageurs furent de nouveau inquiétés, dans la journée du 15, et l'avantage de l'escarmouche fut de notre côté.

Cependant la sollicitude du général ne se bornoit pas à repousser les efforts de l'ennemi

extérieur; il s'occupoit, en même temps, à déjouer l'effet des intelligences que l'ennemi s'étoit ménagées dans l'intérieur de la ville. Dans la nuit du 16, vingt-sept particuliers, prévenus de conspiration, furent arrêtés et enfermés dans les prisons.

Le 17, Dom Juan Sanchez, jugeant de la situation de la place par les faux rapports du sieur Grassoty, piémontois et officier français, devenu, depuis l'affaire du Seybo, capitaine de sa garde, fit faire une nouvelle sommation, par l'organe d'un parlementaire; mais le silence du général en chef fut la seule réponse qu'il obtint. Le même jour, à huit heures du soir, l'ennemi, battu dans plusieurs rencontres, ennuyé des lenteurs d'un blocus qui, d'après ses calculs, devoit être de peu de durée, adopta un nouveau système d'attaque. Nous eûmes dans la nuit, une alerte, par une fusillade assez forte, dirigée sur la ville. L'intention des assiégeans étoit évidemment de fatiguer nos troupes, en excitant leur surveillance: mais nous ne pouvions pas être long-temps dupes de cette manœuvre insignifiante dans ses résultats; nous ne répondîmes d'abord que par quelques coups de canon, au feu de leur mousqueterie; et le 20, les insurgés ayant probablement re-

connu l'inutilité de ces attaques nocturnes, ou éprouvé les dangereux effets de notre artillerie, cessèrent leur feu.

Le même jour, un parlementaire anglais, venant de Curaçao, entre dans le port de cette ville, sans autre objet que celui, disoit-il de venir sauver quelques familles. Le général Barquier, auquel il manifesta sa sollicitude, lui observa que les Français étoient plus en sûreté à Santo-Domingo qu'à Curaçao, puisqu'ils y étoient au milieu des leurs, et que leur salut dépendoit de leur courage supérieur à tous les événemens, et à toutes les chances d'une guerre dont ils n'appréhendoient pas les résultats.

Le 21, une flotille espagnole sortie de Portoric, composée d'une goëlette armée en guerre, d'un bateau portant deux pièces de canon de 18, et d'une chaloupe canonnière, passa à la vue du port, dirigeant sa route vers le fort de Jayne, occupé par les insurgés. (40)

Le capitaine Boyer, chargé d'aller la reconnoître avec l'aviso la sentinelle, s'approcha à demi-portée de canon de l'ennemi, et après avoir échangé quelques boulets, rentra dans le port de Santo-Domingo. Cette flotille, qui apportoit à Sanchez, des munitions et de l'argent, avoit en même temps l'ordre de croiser devant

le port, abandonné depuis vingt jours par les vaisseaux anglais.

Ce fut à peu-près dans ce temps que le sieur d'Aubremon, chef d'administration, croyant l'occasion favorable pour faire revivre la prétention qu'il avoit toujours eue de diriger les rênes de l'administration en qualité d'administrateur-général, crut parvenir à son but en donnant sa démission dans une circonstance où le concours et la bonne harmonie des autorités étoient d'autant plus nécessaires, que la chose publique étoit en danger. Le général se vit forcé de déporter cet homme turbulent, dont la conduite pouvoit être nuisible à la tranquillité et au salut du pays, et le fit remplacer par M. Fabvre, officier d'administration, aussi zélé qu'intelligent, et dont le caractère affable sut concilier tous les esprits.

En général, on peut dire à l'éloge de l'administration, que tous les individus qui composent ce corps instruit, ont donné au gouvernement, dans ces circonstances difficiles, les preuves les plus efficaces de zèle, de dévouement et de courage.

MM. Armand, payeur-général, Bailly, inspecteur de marine, de Montaran, président de la cour d'appel, Goguet, commissaire de ma-

rine, chargé des revues, La Martellière, secrétaire-général, ont manifesté une fermeté de principes, bien faite pour soutenir l'opinion et encourager leurs concitoyens (41).

Le 22, la Tour signale un parlementaire anglais venant de Saint-Thomas. Le but de son arrivée n'étoit point relatif aux affaires générales; il venoit régler les intérêts de quelques maisons de commerce, et s'assurer en même temps de la situation du pays, afin de pouvoir y introduire des comestibles, dont le prix étoit alors excessif. Cependant le général ne s'en rapportant pas entièrement aux intentions manifestées par le capitaine, pour l'approvisionnement de la place, n'autorisa le recouvrement des fonds qu'il étoit venu chercher, qu'après l'introduction dans la ville d'une cargaison de cinq cents barils de farine, dont il s'obligeoit de payer le montant en argent, et au prix qui seroit fixé par le commerce. En conséquence, le bâtiment mit à la voile dans la nuit même, afin de remplir, dans le plus bref délai, les conditions qui lui étoient imposées.

C'est à la même époque que Sanchez, conservant toujours l'espérance de forcer les Français à lui remettre, sous peu, une place que son peu d'expérience de la guerre, et l'idée qu'il se

formoit de ses forces, lui faisoient considérer comme réduite aux dernières extrémités, ne voyoit, dans la courageuse résistance de la garnison, qu'une répugnance à capituler avec des troupes, dont les efforts étoient taxés de rébellion. Il avoit écrit au gouverneur Toribio Montès que la garnison de Santo-Domingo, éprouvant les horreurs de la famine, ne résistoit encore que par une fausse délicatesse, à ne point capituler avec les habitans du pays; qu'il étoit donc persuadé que la présence d'un colonel et de quelques troupes de ligne suffiroient pour décider la reddition de la place. Ces observations déterminèrent le gouverneur de Portoric à faire passer, dans la partie de l'Est, le colonel don André Ximenès, muni de tous ses pouvoirs, ainsi que des instructions qu'il devoit communiquer à Sanchez, dans le cas où il seroit question de l'évacuation de la garnison française.

Ces instructions portoient : « Premièrement, don Juan Sanchez-Ramirez ayant été autorisé par moi, depuis le mois d'août dernier, époque à laquelle le général français Ferrand fit publier des proclamations incendiaires et dénigrantes contre la nation Espagnole, et répandre le bruit que Portoric étoit en insurrection, à mettre

son pays non-seulement en état de défense, lui envoyant à cet effet les secours qu'il sollicitoit, mais de s'emparer de la place de Santo-Domingo, en prenant les mesures que lui-même jugeroit convenables pour la réussite de son entreprise (42); et eu égard à son courage, à ses bonnes dispositions, et à la victoire complète qu'il a remportée le 7 novembre sur les troupes françaises, commandées par leur général, qui y perdit la vie, je lui ai conféré le grade de commandant en second, avec rang de lieutenant-colonel, dans lequel il se fera reconnoître.

« 2. Don Juan Sanchez est en même temps prévenu, par ma lettre en date de ce jour, que les dépenses des officiers et de leurs troupes seront faites par lui, à compter du premier janvier, et remboursées chaque mois par la trésorerie de Maïgoué.

« 3. Indépendamment des officiers et troupes auxiliaires, don Juan Sanchez est autorisé à former des divisions d'infanterie, pour faciliter les opérations, et faire le service que le cas exigeroit.

« 4. Les corps de cavalerie, formés et organisés conformément au mode prescrit à don Juan Sanchez, seront composés de gens du pays:

« 5. Eu égard à ce que don Cyriaque Ramirez et Cristoval Huber ont rassemblé une division d'hommes armés dans l'arrondissement d'Azua, don Juan Sanchez est prévenu qu'il devra se fixer et s'entendre avec eux sur la destination qu'ils devront avoir. Quant à don Manuel de Peralta, il l'enverra prisonnier à Portoric.

« 6. Les armes et les munitions que don Juan Sanchez recevra du général nègre Henri Christophe, devront être pour le compte de celui-ci, vu que toutes celles qui ne lui seront pas remises, dans le même état où on les auroit reçues, devront être scrupuleusement payées; mais, sous aucun rapport, on n'admettra aucun nègre dans cette expédition, et les Français, dans lesquels on ne doit avoir aucune confiance (43), et qui vivent dans les bourgs de la partie Espagnole, devront être réunis et gardés à vue par une troupe armée, dans l'endroit le plus éloigné de la place. Cette mesure doit être également applicable aux Espagnols suspects. En conséquence, on empêchera toute communication avec Santo-Domingo, et on se procurera de bons espions pour rendre compte de tout ce qui se passe à Don Juan Sanchez.

« 7. Relativement aux moyens de prendre la

place, et à sa capitulation, j'ai déjà donné à don Juan Sanchez les instructions et les renseignemens nécessaires sur la conduite qu'il a à tenir, bien entendu qu'il devra communiquer ces instructions au colonel don André Ximenès.

« 8. Dans le cas où on entreroit dans la place, on évitera tous les désordres, sacs et pillages; les magasins de guerre, armes, munitions, artillerie, et autres objets devant appartenir au roi, par droit de conquête, ainsi que les édifices publics, maisons, biens et effets des Français, ou autres nations qui auroient pris les armes contre nous.

« 9. La goëlette et la canonnière se convoieront réciproquement, depuis le moment de leur sortie du port de Saint-Juan jusqu'à celui du Soc, où les effets seront débarqués, et la goëlette reviendra de suite à Portoric, avec un chargement en bois d'acajou (44). On m'enverra par l'ocasion de ces deux bâtimens des observations relatives aux circonstances, à la situation dans laquelle se trouve l'armée, à la force de la place assiégée, et on me fera connoître si elle est approvisionnée, ou s'il seroit nécessaire d'y envoyer des pièces d'artillerie de siége. On m'instruira enfin des projets que pourroit avoir don Juan Sanchez, après en avoir causé avec lui.

« 10. Vous ferez part de mes dispositions à Cyriaque Ramirez et à Cristoval Huber, dont je désire connoître l'opinion; mais il est utile et avantageux qu'il règne, dans l'exécution de mes ordres, la plus parfaite unanimité.

« 11. On enverra un parlementaire à la place, pour faire une sommation au gouverneur d'avoir à se rendre, afin d'éviter les fatales conséquences qui pourroient résulter de son refus, vu qu'il ne peut avoir aucune espérance d'être secouru; et, dans le cas où il se rendra, on lui accordera, ainsi qu'à sa garnison, les honneurs de la guerre, ses armes et ses équipages; et ils seront transportés à Cube sans mauvais traitement (45).

« A Portoric, le 12 décembre 1808 ».

Lettre portant de nouvelles instructions à don André Ximenès.

« En conséquence des dernières nouvelles que j'ai reçues de don Juan Sanchez, commandant en second l'armée des fidèles Espagnols de cette île, par lesquelles il m'apprend qu'il tient étroitement bloquée la place de Santo-Domingo, et que les chefs d'Azua, avec leurs troupes, se sont soumis à son autorité, qu'ils avoient refusé

de reconnoître par un malentendu, prétendant qu'ils devoient avoir le pas sur lui, je ne vois pas de nécessité pour que, ni vous, ni Sanchez, passiez dans cette partie, puisque tous sont d'accord de défendre la juste cause.

« Après avoir placé votre artillerie dans la position que vous jugerez la plus convenable; après avoir arboré le pavillon espagnol et fait toutes les dispositions nécessaires, vous ferez au gouverneur une seconde sommation de rendre la place dans le délai de trente minutes, et dans le cas où il s'y refuseroit; vous lui ferez savoir que, lui et ses troupes seront traités avec toutes les rigueurs de la guerre; vous m'en donnerez ensuite avis, afin que je vous envoie de l'artillerie du plus gros calibre, pour battre la ville en brèche, et suivre le siége à feu et à sang.

« Quoique les chefs de la partie d'Azua aient proposé au mulâtre Pétion de faire des traités avec lui; aucun ne pourra néanmoins avoir lieu sans mon consentement, non-seulement avec Pétion, mais avec Christophe, chef des nègres.

« On conservera avec eux la bonne harmonie, en respectant les limites des deux pays.

« Si la reddition de la place tardoit trop longtemps, il faudroit construire des baraques à des distances raisonnables, pour les troupes qui

doivent se reposer, parce qu'il ne convient pas qu'elles soient toutes employées à la fois. Et si vous aviez besoin de quelques ustensiles, vous pourrez en demander, à la charge de les remettre ensuite, parce qu'il faut mettre la plus grande célérité dans toutes les opérations, qu'il ne faudra dans aucun cas faire connoître aux nègres ni aux mulâtres, ayant soin, dans le cas où ils vous fourniroient des armes et munitions, de les recevoir aux conditions stipulées dans mes instructions du 12 du mois courant.

Vu qu'il y a à Maïagoué des petits bâtimens destinés à la correspondance de cette île, il est nécessaire de me désigner un sujet de confiance, afin que, dans le permis et dans l'expédition que ces bâtimens emportent avec eux, on puisse marquer le jour de leur arrivée et celui de leur sortie, et ce, parce que nous avons l'expérience que quelques-uns ont été à Santo-Domingo, en droiture, vendre les comestibles de leurs cargaisons, ce qui a été cause que plusieurs lettres et instructions envoyées à don Juan Sanchez ont été interceptées. On ne peut passer ces délits sous silence, d'autant plus que la volonté du souverain a toujours été que les bonnes actions soient récompensées et les mauvaises punies.

« Le capitaine don Francisque Valderama aura le grade de major-général de l'armée, et sera reconnu en cette qualité, et le lieutenant de milices, don Francisque Diaz, qui s'est trouvé à l'affaire du 7 novembre, aura le grade de capitaine.

« Il convient que don Cyriaque Ramirez et don Cristoval Huber, se réunissent au corps-d'armées de la partie de l'Est.

« Dans le cas où la place se rendra, on nommera des commissaires de part et d'autre, pour procéder aux inventaires avec la plus grande exactitude, en obligeant les notaires et les préposés au bureau des hypothèques, à donner un état exact des papiers et propriétés de la couronne, et des Espagnols et Français absens, évitant toute espèce de vols, pillages, sacs et désordres, parce que cela seroit contraire à la générosité espagnole, surtout assiégeant une ville de la même nation.

« Don Juan Sanchez aura provisoirement la lieutenance-de-roi, et don Francisque Valderama l'emploi de major de la place.

« On organisera, pour faire le service de la place, un cops de milices de douze cents vétérans, formés sur le même pied, pour les officiers et soldats, que le régiment de Portoric,

et distribué en compagnies de cent hommes chacune.

« On organisera un corps de cavalerie qui sera distribué par compagnies sur les frontières de la partie française, dans les principales villes et bourgs. Le sous-lieutenant don Joseph Abreu, se chargera d'instruire cent artilleurs pour le service de la place.

« On nommera un contrôleur probe et intelligent, pour recevoir la remise des magasins d'artillerie, munitions, armes et autres objets de guerre.

« On nommera un capitaine de port, pour prendre connoissance des bâtimens qui entrent et qui sortent, leur nation, leur changement, leur capacité : le nom du capitaine, et le lieu d'où il vient.

« On aura l'attention de donner aux Anglais toute espèce de secours, de leur faire le bon accueil que l'on doit à de fidèles alliés.

« Tous ceux qui seront employés dans les corps devront l'être volontairement ; j'en ferai part à la junte suprême et centrale qui déterminera, quant à la solde, ce qu'elle jugera convenable.

« Salvador-Felix, porteur de la présente, s'étant comporté fidèlement dans les provinces

d'Azua, où il habitoit depuis quelque-temps, et attendu que le général Pétion lui a accordé quarante caisses de cartouches, quatre mille pierres à fusil, et cent piques, vous l'employerez de la manière la plus convenable, après lui avoir demandé compte de ces différens objets. J'écris à don Juan Sanchez à cette même date, et je lui envoie dix barils de farine, pour que leur produit serve à payer la troupe (46), et j'envoie aussi tous les apparaux nécessaires pour faciliter l'embarquement des bois d'acajou.

« Je le préviens que j'enverrai deux obusiers par le brick le Frédéric, dans lequel, sans perdre de temps, les prisonniers Français devront être embarqués pour la Havane, excepté don Manuel de Peralta, qui doit être envoyé ici.

« Ledit brigantin partira dans les premiers jours de janvier, et pour éviter les retards, il sera convenable que les prisonniers se trouvent au Soc avec la garde chargée de les escorter, qui servira en même temps au transport des obusiers.

« Faites en sorte de me donner des nouvelles détaillées, en accélérant les voyages des goëlettes qui vont au Soc et à Youme, et en établissant au Soc des barques pour y déposer les effets qui doivent s'y vendre en échange des bois d'acajou,

dont les capitaines devront me remettre la facture.

(Signé) TORIBIO MONTÈS.

« A monsieur don André Saturnin Ximenès. »

Deuxième lettre et instructions ultérieures à André Ximenès.

« Je vous envoie par la goëlette l'Amitié, capitaine Laurent Martin, avec les objets portés dans la facture ci-jointe, qu'il vendra pour son compte, dix barils de farine, n'ayant pu en charger davantage. Cette goëlette devra faire son retour du Soc en bois d'acajou.

« Comme il est probable qu'il doit y avoir quelques bâtimens dans le port de Santo-Domingo, ils seront employés au transport des troupes Françaises à Cube, pour éviter les frais de leur entretien.

« J'engage don Juan Sanchez à solliciter du capitaine de la frégate la Franchise, qu'il mette à son bord les prisonniers français qui se trouvent en son pouvoir, pour les envoyer de suite à Cube sur le bâtiment qu'il jugera convenable, et ce, pour éviter le mal qu'ils peuvent faire; et dans le cas où il ne pourroit l'obtenir, il faudra les tenir, dans un bourg éloigné de la place, et sous bonne garde.

« Je vous envoie, dans la goëlette, le cadet don Francisque Xavier Miura, et don Francisque Ugarte, pour être employés près de vous en qualité d'adjudans.

« Un autre bâtiment partira demain pour le Soc, d'où il devra revenir avec des bois d'acajou; j'envoie pour cela tous les ustensiles nécessaires, afin de faciliter leur chargement, prévenant don Juan Sanchez que ces apparaux devront rester là.

« Dieu vous conserve mille ans. A Portoric, le 20 décembre 1808.

« (Signé) TORIBIO MONTÈS.

« P. S. Je vous envoie aussi le cadet don Joaquin Nugnès.

« A monsieur don André Saturnin Ximenès. »

Sanchez, qui avoit la folle prétention de réduire la place, supportoit avec peine l'état de dépendance dans lequel, don Toribio Montès cherchoit à le tenir, en s'attribuant le droit de surveillance sur la partie de l'Est; offensé d'ailleurs de ne jouer qu'un rôle secondaire dans un pays dont il prétendoit avoir fait la conquête, il provoqua de suite la réunion d'une junte centrale à Bondille, où il fut proclamé à l'unani-

mité capitaine et intendant-général de la partie espagnole de Saint-Domingue, en l'affranchissant de toute espèce de suzeraineté vis-à-vis du gouvernement de Portoric, auquel il ne laissoit que le titre de protecteur.

Don Toribio Montès instruit de tous ces actes, dont l'irrégularité démasquoit l'ambition et la fausse déférence que Sanchez avoit manifestée jusqu'alors pour ses ordres, n'eut pas la force de protester contre cette conduite artificieuse : il dissimula son mécontentement, n'étant pas en mesure de tenir un autre langage, et tout en ayant l'air de sacrifier ses prétentions aux circonstances et à l'intérêt général, il se proposoit bien de les faire revivre dans un temps plus opportun (47).

Il restoit encore à Sanchez un pas à faire pour affermir une autorité qu'il venoit d'usurper : Cyriaque Ramirez avoit eu la prétention, lors de sa jonction avec Sanchez, après l'affaire de Palo-Hincado, au commandement en chef de l'armée insurgente ; il fondoit ses droits sur l'ancienneté de ses services et sur le succès du Malpasso, qui avoit donné, disoit-il, l'élan au patriotisme et à l'énergie des Espagnols. Sanchez faisoit valoir de son côté les pouvoirs qui lui avoient été délégués par le capitaine-général de

Portoric, représentant immédiat de S. M. C., et la victoire de Palo-Hincado, dont les résultats brillans avoient, disoit-il aussi, délivré la patrie de ses injustes oppresseurs. Sanchez, plus adroit que son compétiteur, étoit parvenu antérieurement à la réunion de Bondille, à le faire évincer de ses prétentions; mais sa présence ne laissant pas que de lui inspirer des inquiétudes, il lui donna l'ordre de se transporter à bord d'un bâtiment de guerre de Portoric, sous le prétexte spécieux de faire débarquer des pièces de campagne et des munitions, il reçut, immédiatement après, celui d'y rester et de se rendre à Portoric, ainsi que Cristoval Huber, le même qui, sans pouvoir et sans qualité, s'étoit déclaré à Neybe, commissaire du roi, et avoit insurgé toute cette partie, de concert avec Cyriaque Ramirez.

L'armée des révoltés fut alors composée de trois divisions : celle de l'Est, sous le commandement de Manuel Carabajal; celle du Nord, sous les ordres du colonel don Diègue Polanco; et celle du Sud, la plus considérable de toutes, resta sous les ordres de don Juan Sanchez, chef suprême de l'armée.

Le 23 décembre, au matin, un détachement de quatre-vingts hommes de la légion colo-

niale (48) sortit de la ville, pour aller occuper la position de Saint-Carle, afin d'y protéger nos fourrageurs. L'ennemi, au nombre de 600 hommes, marchant sur quatre colonnes, annonçoit l'intention de cerner le détachement et les fourrageurs; mais l'intrépidité avec laquelle il fut reçu par le détachement, auquel s'étoit réunie une réserve de cent hommes de troupes de ligne, déjoua son projet; il fut repoussé et mis en fuite. On distingua parmi ces fuyards les trois cents Portoricains qui forment, dit-on, l'élite des forces ennemies.

Mort du capitaine Boyer.

Le 27, le capitaine Boyer reçut ordre de sortir avec l'aviso la Sentinelle, pour longer la côte, et inquiéter les bâtimens ennemis dans la baie de Jayne; mais cet intrépide marin ayant reçu un boulet dans la cuisse, à l'instant où il commençoit l'action, se vit forcé de rentrer à Santo-Domingo, où il mourut quelques jours après, emportant les regrets de tous ses compatriotes.

Le 28, l'ennemi qui, jusqu'à cette époque, avoit observé la plus parfaite tranquillité dans ses positions de l'autre côté de la rivière de l'Ozama, pour travailler sans doute plus paisiblement aux retranchemens qui devoient le défen-

dre contre l'artillerie de la place, commença brusquement un feu de mousqueterie très-vif sur les bâtimens qui se trouvoient dans le port.

Quelques personnes furent d'abord victimes de cette attaque imprévue, mais le feu de notre artillerie ayant fait taire cette fusillade, elle ne continua que foiblement le 29. Les bâtimens, qui ne pouvoient plus rester dans le port, sans courir de dangers, profitèrent de la nuit pour aller mouiller en grande-rade (49).

Le 30, au matin, le général en chef manifesta, par écrit, à don Juan Sanchez combien il étoit surpris qu'après avoir fait mettre dehors de la place, avec la plus grande loyauté, un grand nombre d'enfans et de femmes espagnols, on se permit, du côté opposé, de faire feu sur de malheureuses femmes françaises qui s'embarquoient pour se retirer dans les îles voisines (50).

Le capitaine Gilbert Guillermin, de l'état-major-général, se rendit à cet effet dans le camp des insurgés, et après une courte explication avec don Juan Sanchez, sur l'objet de sa mission, il eut avec ce dernier, et le colonel don André Ximenès, la conversation suivante :

Don Juan Sanchez. « Les Français ne veu-

lent donc pas écouter les propositions qui leur ont été faites relativement à la reddition de Santo-Domingo ?

« *R.* Les Français n'ont aucun motif pour rendre le poste qui leur est confié ; ils en ont au contraire de très-puissans pour le conserver.

« *D. J. S.* Ils considèrent comme un soulèvement la guerre que nous leur faisons ; ils ne savent donc pas que ce n'est pas de notre propre impulsion que nous avons pris les armes, mais bien par ordre du gouvernement espagnol, puisque vous voyez parmi nous un colonel des troupes de ligne de S. M. C., don André Ximenès.

« *R.* Les Français savent que la guerre actuelle a été suscitée par le gouvernement de Portoric, mais ils établissent une grande différence dans les motifs qu'ont les Portoricains de leur faire la guerre, et ceux des habitans de la partie espagnole de saint-Domingue. Les habitans de Portoric, de Cube, et de la Côte-Ferme étoient sujets de S. M. C. à l'époque de la rupture entre les deux nations, et ceux de la partie espagnole de Saint-Domingue étoient devenus Français par un traité solennel, par des sermens de fidélité qui les lioient depuis treize ans au gouvernement Français, dont ils ne pou-

voient être séparés que par une nouvelle convention entre les deux nations.

« *Le colonel Ximenès.* Cela est vrai, mais la France a trompé l'Espagne, et a rompu les liens de l'amitié qui unissoient les deux nations.

« *R.* S'il est vrai que la France ait ce reproche à se faire, ce que je ne crois pas, les Espagnols seuls étoient fondés à manifester leur mécontentement, et leur attachement à leur souverain: mais les habitans de la partie de l'Est de Saint-Domingue étoient étrangers à ces crises politiques, et ne pouvoient sans crime s'armer contre leur gouvernement légitime.

« *D. J. S.* Vous croyez sans doute que nous avons été mus par des motifs d'ambition et par le désir de commander; mais mon caractère est connu : on sait que j'ai toujours aimé la vie paisible de la campagne, et que j'ai dédaigné dans tous les temps les honneurs et les emplois.

« *R.* Vous vous êtes abandonné avec trop de confiance à une impulsion que vous avez crue généreuse, et qui est en opposition avec vos devoirs, comme sujet de S. M. I.; la paix doit se faire un jour; et rappelez-vous que les témoignages d'attachement que vous croyez avoir donnés à Ferdinand VII, ne seront comptés pour rien parmi les grandes considérations

qui doivent contribuer à la réunion des deux nations ; il ne vous restera que les regrets d'avoir fait la guerre à une nation qui vous traitoit avec bonté, et d'avoir attiré sur votre patrie des malheurs dont elle conservera longtemps le souvenir. Mais je veux encore supposer que vous ayez eu des motifs de mécontentement contre le gouvernement Français ; le droit de faire la guerre appartient-il aux sujets ou au souverain ? et toute résistance à l'autorité légitime ne prend-elle pas le caractère de la rébellion, lorsque des sujets, qui n'ont que le droit de représentation, s'arrogent celui d'une coupable initiative (51) ?

« *Le colonel Ximenès.* Une plus longue résistance entraînera de grands malheurs.

« *R.* Qui mieux que vous doit connoître la responsabilité d'un général ; son attachement à ses devoirs, son dévouement à sa patrie et à son souverain lui prescrivent la résistance la plus opiniâtre. Les Français sont bien déterminés à s'ensevelir sous les ruines d'une ville qu'ils ont conservée jusqu'à ce moment, plutôt que de la rendre (52). Les chances de la guerre ne sont pas toujours les mêmes, et votre expérience vous a sans doute appris qu'il est souvent dangereux de mettre son ennemi dans une situa-

tion forcée (53); mais quant aux malheurs dont nous sommes, dites-vous, menacés, ils sont peu redoutés par des soldats qui n'ont rien à perdre; les habitans de la partie de l'Est se ressentiront beaucoup plus qu'eux des désastres que doit infailliblement occasionner une aggression injuste. Au reste, monsieur le colonel, je ne suis point chargé d'entrer dans tous ces détails, et si je me suis permis quelques réflexions sur les événemens, c'est pour répondre à la confiance avec laquelle vous m'avez parlé. J'ajouterai seulement à ce que je viens de dire, que le sort de cette partie de Saint-Domingue ne pourroit être, dans aucun cas, abandonné à la discrétion d'une autorité éventuelle, mais doit être irrévocablement fixé par les gouvernemens respectifs et par un pacte nouveau émané du souverain (54).

« *Le colonel Ximenès.* J'admets le principe : mais ne peut-on pas traiter conditionnellement, sauf ratification, et suspendre les hostilités, pour négocier plus paisiblement (55)?

« *R.* Je ne me permettrai pas d'émettre une opinion aussi délicate; vous devez, dites-vous, répondre au général en chef : cette proposition peut servir de préalable à la négociation projetée (56).

« *Le colonel Ximenès.* Nous désirons vous

voir contribuer à obtenir des résultats qui concilient tous les intérêts.

« *R.* Je ne perdrai jamais de vue, dans toutes les occasions qui pourront se présenter, mes devoirs, comme militaire, et mon attachement à mon souverain. »

Le lendemain, don Juan Sanchez, dont l'ame étoit encore enivrée du succès de Palo-Hincado, saisit avec empressement l'occasion d'entrer en pour-parler; en conséquence, il envoya le sieur don Salvador Valdalluli, officier au régiment de Portoric, à Santo-Domingo. Il venoit, après avoir invoqué les grands principes d'humanité, insister sur l'inutilité d'une plus longue résistance, contre des forces aussi imposantes : en un mot, il étoit porteur d'une sommation ne respirant que cette jactance qui fait peu d'impression sur des Français, qui depuis sept ans ont fait le sacrifice de leur existence à leur gouvernement. Ce parlementaire étoit en même temps autorisé à demander une suspension d'armes de trois jours, afin de faciliter les communications.

La suspension d'armes fut accordée, le général se proposant de répondre à la sommation; mais il fut convenu que, pendant ces trois jours, toute espèce de travaux, tels que redoutes et

retranchemens, cesseroient de part et d'autre (57).

Dans cette même journée, une corvette anglaise, venant du sud, reprit le blocus du port, qui se trouvoit libre depuis vingt jours.

Le premier janvier 1809, nous fûmes avertis que l'ennemi, contre la teneur des conventions faites, rétablissoit ses retranchemens de l'autre côte de l'Ozama. Le général en chef ne voulut pas d'abord céder légèrement à la clameur publique, que cette conduite excitoit, dans la crainte qu'elle ne fût l'effet de cette inquiétude qui agite ordinairement les esprits dans les temps de guerre : mais s'étant convaincu par lui-même le lendemain que ces rapports étoient fondés, il fit tirer deux coups de canon sur les retranchemens, où l'ennemi travailloit avec une sécurité insultante à notre confiance et à notre bonne foi.

Le capitaine Cilbert Guillermin fut de nouveau envoyé au quartier-général de Sanchez, pour se plaindre de l'inobservance des conventions stipulées, et le prévenir des moyens qu'on avoit été forcé de prendre pour en assurer l'exécution.

Le colonel don André Ximenès, prenant la parole, répondit : « Votre général ne doit attri-

buer qu'à un malentendu de l'officier qui commande sur la rive gauche du fleuve la continuation des travaux; il a les ordres les plus précis de les cesser; et je vous prie d'être persuadé que la conduite inconsidérée de cet officier est absolument contraire aux principes de loyauté qui nous dirigent.

« Mais au reste, nous avons le même reproche à vous faire, puisqu'un bâtiment de guerre, sorti le même jour du port de Santo-Domingo, est venu mouiller dans la baie de Jayne, et a tiré sur la côte trois coups de canon.

« *R.* Le rapport du capitaine Bégon détruit entièrement cette inculpation ; son bâtiment avoit à bord deux pièces en bronze, dont il ne connoissoit pas la portée : il les fit tirer et diriger en pleine mer, et non sur la côte, ainsi qu'ont pu le croire ceux qui vous l'ont rapporté.

« *Le colonel Ximenès.* Êtes-vous porteur de quelque dépêche de votre général ?

« *R.* C'est demain, à l'expiration de la trève, que le général doit répondre à votre sommation.

« *Le colone Ximenès.* Elle est faite dans des termes, qui doivent engager le général Barquier à prendre une détermination.

« *R.* Quelle que soit cette détermination, veuillez être persuadé, monsieur le colonel, quelle lui sera dictée par l'honneur et par son attachement à son souverain.

« *Le colonel Ximenès.* Nous savons que vous n'avez de vivres que pour quinze jours.

« *R.* Vous vous convaincrez du contraire.

« *Don Juan Sanchez.* Une résistance outre-mesure devient criminelle.

« *R.* Vous voulez dire sans doute qu'elle devient glorieuse.

« *Le colonel.* J'avois refusé les pièces de siége que m'avoit offertes le gouverneur de Portoric, mais l'obstination des assiégés me forcera à les demander.

« *R.* Les Français sont accoutumés aux pièces de siége, et n'en appréhendent point l'effet. Au reste, je dois vous prévenir, messieurs, que si la demande de la suspension d'armes n'a eu pour objet que la reddition de la place, il est inutile de différer plus long-temps la reprise des hostilités, et de remettre dorénavant sur le tapis cette proposition.

« *Le colonel.* Demain, à dix heures, les hostilités recommenceront.

« *S. J. D.* Je vous ai ouï dire que des sujets ne pouvoient sans crime prendre les armes

contre le souverain ; mais ne voyons-nous pas un exemple contraire à cette assertion dans la révolution française!

« Il est de principe que les écarts d'un peuple en révolution ne peuvent justifier ceux d'un autre ; et en admettant même cette maxime dangereuse, votre comparaison n'est point exacte. En France, c'est le souverain lui-même qui assemble ses états-généraux, pour délibérer sur les grands intérêts de l'état, qui leur délègue à cet effet une grande portion de son autorité : ici, au contraire, c'est une petite portion du peuple, qui s'assemble contre la volonté du souverain, et contre l'intérêt de l'état. La politique incertaine de Louis XVI, a changé la face du gouvernement en France, et les bienfaits dont le gouvernement français a comblé les habitans de la partie de l'Est ne les a pas empêchés de s'armer contre lui.

« *D. J. S.* Enfin nous connoîtrons dans peu le résultat de nos efforts, ce qu'il y a de certain, c'est que nous ne voulons plus dépendre de la France.

« *R.* Vous ne serez sans doute pas les maîtres de fixer votre destinée. »

Le capitaine Gilbert Guillermin prit congé de ces messieurs, et revint à Santo-Domingo.

Le quatre au matin, une vive fusillade s'engagea entre nos avant-postes et ceux de l'ennemi, qui fut repoussé avec une perte considérable.

Le cinq, l'ennemi attaqua de nouveau nos avant-postes avec des forces considérables; mais le colonel Aussenac tomba sur lui avec une forte colonne, le mit en fuite, et le poursuivit jusqu'à la distance d'environ une lieue, sur le chemin de Saint-Yague. Les Espagnols perdirent dans cette occasion don Estevan Rosa, qui les commandoit, trois autres officiers de distinction, et un grand nombre de leurs gens.

Réponse à la sommation de Sanchez et du colonel Ximenès.

Le 6, jour des rois, le général répondit à la sommation, dans les termes les plus énergiques et les plus propres à désabuser Sanchez de l'idée qu'il s'étoit formée du prompt succès de sa coupable entreprise. Les capitaines Evrard et Guillermin passèrent au camp de Sanchez, pour lui remettre la réponse de leur général : nous nous bornerons à transcrire ici le rapport de ces deux officiers sur ce qui se passa dans l'entrevue qu'ils eurent avec les chefs des révoltés; on y reconnoîtra dans les fausses démonstrations de San-

chez, ce caractère ocultateur qui triompha si facilement de la crédulité des habitans, et de l'aveugle confiance du général Ferrand.

Rapport des deux officiers français qui furent chargés de remettre la réponse à la sommation.

« Arrivés à environ quarante pas des retranchemens ennemis, deux nègres armés se sont détachés, et sont venus nous bander les yeux, nous engageant à attendre les ordres qui devoient arriver de Honduras (58), afin que nous pussions continuer notre route jusques-là. Il s'est passé une heure avant le retour du courrier ; et dans l'intervalle nous fîmes au sieur Follot (59), commandant les postes avancés, des questions en apparence frivoles, mais qui l'ont conduit à nous dire, qu'il commandoit non-seulement les retranchemens de l'allée des Sabliers ; mais encore le fort qui avoit été nouvellement construit sur l'habitation Matthæi, et que nous ne pouvions pas reconnoître de l'endroit où on nous avoit fait arrêter. Il nous dit également que les Anglais avoient fait deux prises : l'une venant de Cube, avec des provisions et des passagers, et l'autre le corsaire sorti de Santo-Domingo le 5 du mois courant. Sur ces entrefaites, arriva l'ordre de nous conduire au

quartier-général; le voyage nous parut très-long, en raison du bandeau qui nous couvroit les yeux. Arrivés au quartier-général, nous avons été introduits dans un appartement où se trouvoient le colonel don André Ximenès, don Pedre Vasquez, et don Hemethere Villaseca; don Juan Sanchez étoit au fort de Jayne, d'où il ne devoit revenir qu'à cinq heures. Nous avions l'ordre de demander, en débutant, une suspension d'armes momentanée, sur tous les points pendant notre séjour à Honduras; mais le colonel ne pouvant prendre sur lui d'accorder cette demande, la suspension d'armes n'a pas eu lieu.

« Nous avons demandé au colonel s'il avoit reçu quelques nouvelles par les bâtimens venus de Portoric, il répondit affirmativement à cette question, mais d'une manière froide qui nous a fait présumer qu'elles n'étoient pas favorables à son parti. En général l'attitude des différentes personnes qui se trouvoient-là étoit triste, et les groupes de soldats, que nous apercevions par les croisées, avoient l'apparence de la misère et du dégoût. Nous manifestâmes au colonel le désir de connoître le résultat du combat du cinq janvier, sa réponse ne portoit la perte des Espagnols qu'à seize blessés et trois tués, ce qui

nous a paru peu vraisemblable, vu la durée de l'attaque et la vivacité du feu.

« Le colonel nous fit, à son tour, quelques observations sur l'inhumanité qu'il y avoit à soutenir un siége quand on manquoit de subsistances, puisque par des motifs particuliers d'ambition et d'amour-propre, on exposoit tout un peuple aux horreurs de la famine la plus affreuse.

« Nous répondîmes au colonel que le général qui s'exposoit à ces extrémités fâcheuses, pour conserver le poste qui lui étoit confié, ne pouvoit donner à son pays et à son souverain une plus grande marque de son dévouement et de son courage; qu'au reste la guerre entraînoit nécessairement de grands désastres, qu'il seroit injuste d'attribuer à ceux qui par devoir en étoient eux-mêmes les premières victimes. Nous ajoutâmes qu'on ne pouvoit faire une application de ces réflexions à la ville de Santo-Domingo, dont la position étoit encore heureuse (60). La conversation changea d'objets et ne roula que sur des questions étrangères aux circonstances. Nous avions cru remarquer un fond de tristesse sur la figure du colonel, et nous lui fîmes part de notre observation; il répondit que l'éloignement d'une famille assez nombreuse lui don-

noit effectivement quelques inquiétudes, qui influoient sur son repos et sur sa santé. Nous ne fûmes nullement dupes du prétexte apparent allégué par le colonel ; il étoit probablement ainsi que tous les chefs, qui se trouvoient près de lui, beaucoup plus affecté des nouvelles qu'il avoit reçues d'Europe, des longueurs d'un siége qu'il regardoit comme interminable, et de la conduite cauteleuse de Sanchez à son égard, que de ses chagrins domestiques. On nous servit à dîner ; il y avoit un quart-d'heure que nous étions sortis de table, quand on annonça don Juan Sanchez général des insurgés, après les premières cérémonies d'usage, nous remîmes à don Juan Sanchez les paquets du général en chef ; il mit beaucoup de temps à les lire, n'ayant pas sans doute une grande habitude de la langue française ; il nous demanda ensuite des nouvelles de la santé du général, nous observa qu'en lui donnant, en 1804, un passe-port pour Portoric, ce géneral avoit eu la bonté de l'engager à rester parmi les Français ; il ajouta qu'il avoit toujours aimé la nation française, mais que le sentiment de la patrie avoit prévalu dans son cœur, à la nouvelle de l'oppression sous laquelle gémissoit la nation espagnole et son auguste souverain. Le colonel prit alors la parole,

et rendit hommage à l'ancienne urbanité française, prétendant que, depuis la révolution, cette nation aimable avoit perdu toutes ses qualités. Nous répondîmes au colonel, que ce n'étoit, ni dans les temps de crises, ni dans le temps de guerre, qu'il falloit asseoir une opinion sur le caractère des nations; que le même homme qui, dans les camps, contracte l'habitude de détruire ses semblables, devient, dans la paix, l'homme le plus fait pour la société; que cette assertion étoit applicable à toutes les nations.

« Don Juan Sanchez protesta que, malgré l'animosité qui paroissoit régner entre les deux nations, il avoit néanmoins donné les ordres les plus sévères, pour que les personnes et les propriétés françaises fussent respectées, et que, si, dans la retraite du Seybo, il étoit arrivé des malheurs particuliers, c'étoit contre son intention et les dispositions qu'il avoit prises: mais que nous devions savoir qu'il étoit impossible d'en surveiller l'exécution, de manière à retenir au même instant, et partout, les premiers élans des haines nationales en temps de guerre. Nous opposâmes à cette conduite généreuse de don Juan Sanchez, l'humanité du général en chef envers les Espagnols de Santo-Domingo, dont quelques uns étoient à la vérité détenus dans

les prisons de l'état, comme coupables d'avoir tenté de soulever le peuple contre le gouvernement, mais dont la majorité étoit admise à la distribution journalière des vivres, ou obtenoit des passeports pour sortir de la ville (61).

« Don Juan Sanchez fit alors le serment qu'il n'avoit jamais eu d'intelligence avec les habitans de Santo-Domingo.

« Cette assertion ne détruisant pas les preuves acquises par le gouvernement français, nous nous bornâmes à répondre que les habitans de Santo-Domingo, pour avoir cédé à leur propre impulsion, n'en étoient pas moins coupables.

« Don Juan Sanchez termina en disant que si le général Barquier vouloit lui renvoyer tous les Espagnols, non-seulement ceux qui le désiroient, mais ceux même qui ne le désireroient pas, il en useroit de même à son égard, en lui envoyant tous les Français sans distinction.

« Nous répondîmes que cette proposition nous paroissoit raisonnable, et nous l'engageâmes à la faire au général en chef.

« Don Juan nous assura qu'il écriroit au général à cet égard. Nous prîmes alors congé de ces messieurs, et revînmes à Santo-Domingo, accompagnés par des officiers supérieurs de l'armée insurgente (62).

Le 11 janvier, le capitaine des guides, Lamarche, est chargé par le général en chef d'aller aux avant-postes de l'ennemi, pour remettre au commandant une lettre relative à l'arrestation du sieur Daviau, qui avoit été pris pendant la durée de la suspension d'armes; mais cette démarche n'eut point le résultat qu'on devoit en attendre, le sieur Daviau resta prisonnier, il est même présumable qu'il n'existe plus (63).

Cependant le général Barquier, mu par des vues d'humanité et d'intérêt public, ne négligeoit aucune occasion, aucun moyen, pour ramener ces malheureux habitans égarés. Connoissant les effets de l'influence religieuse sur des esprits superstitieux, il avoit engagé le Père Correa, curé de la cathédrale, prêtre instruit, dont le zèle et la fidélité ne s'étoient pas démentis un seul instant, à écrire à Sanchez, pour lui faire envisager, en chrétien et en bon citoyen, les conséquences terribles de sa rébellion.

Le Père Correa, cédant au désir du général en chef, avoit effectivement écrit à Sanchez, à la date du 20 décembre. Cette correspondance, intéressante sous tous les rapports, mérite de trouver place ici. La réponse de Sanchez aux deux premières lettres du Père Correa, fut ap-

portée, le 11 janvier, par Pepe Soza, ancien habitant de l'Ozama; la dernière lettre est restée sans réponse.

CORRESPONDANCE DU PÈRE CORREA AVEC SANCHÈZ.

Première lettre du Père Correa.

A Santo-Domingo, le 20 décembre 1808.

« A monsieur don Juan Sanchez Ramirez.

« Mon très-cher monsieur,

« Nous nous connoissons si peu vous et moi, que je m'imagine que la réception de la présente lettre vous causera une grande surprise; mais je me trompe, il n'est rien de surprenant dans ma démarche; Saint-Jean Chrysostôme remarque qu'il appartient à un pasteur et à un docteur de sauver celui qui est en danger de se perdre; la dignité du sacerdoce que je remplis m'oblige particulièrement, suivant le précepte de Jésus-Christ, à guider les peuples dans le sentier de la vertu, par mes conseils et par mon exemple.

« Il est vrai, mon cher monsieur, que je n'ai eu que deux fois seulement l'occasion de vous

voir et de vous parler; mais j'ai remarqué alors avec la plus grande satisfaction, que la modestie, la modération et la décence étoient empreintes sur votre front, et à ces remarques particulières s'est jointe la renommée de vos vertus morales et chrétiennes parfaitement connues de tous ceux qui vous ont approché davantage. Je vous laisse à juger si ces raisons puissantes, que je rencontre de part et d'autre, me fournissent un motif suffisant pour vous écrire, avec l'intention de vous conduire dans le chemin de la vérité, c'est-à-dire, dans le chemin de J. C.

« Oui, certes, je suis intimément persuadé que votre conduite, en vous mettant à la tête de l'insurrection générale des habitans de l'intérieur de la partie autrefois Espagnole de cette île, contre la France, contre leur gouvernement légitime, ne vous a point été suggérée par aucun motif d'ambition, d'avarice, ni de ressentiment contre les Français : toutes ces vues criminelles sont contraires aux principes du christianisme que professe don Juan Sanchez; un autre grand motif, un motif honorable et religieux est le seul qui puisse avoir trouvé accès dans son cœur; mais son zèle dirigé par des principes mal entendus, en a fait, par malheur, une application diamétralement opposée à la no-

blesse de son intention. Les événemens politiques survenus entre la France et l'Espagne, au sujet de la cession de cette couronne, présentent une multitude de réflexions toutes sérieuses, et susceptibles d'égarer les esprits les plus clairvoyans et les plus intéressés à la recherche de la vérité et du bon chemin.

« J'avois commencé à vous écrire une lettre dans laquelle je discutois toutes les raisons, tous les motifs, qui pouvoient vous avoir entraîné à prendre les armes contre le gouvernement français, et à faire proclamer dans notre île Ferdinand VII comme roi d'Espagne ; mais je me suis aperçu que cette lettre devenoit très-longue, parce que j'y réfutois en même temps toutes ces raisons par des principes. En outre, comme il m'étoit impossible de répondre par cette lettre à vos doutes et aux objections que vous pourriez faire sur mes réflexions, il m'a paru plus convenable de vous proposer une conférence particulière, dans la seule intention de vous tenir le langage de la justice, de la vérité et de la religion.

« J'avois plusieurs fois sollicité de notre général en chef la permission de faire cette démarche ; que la délicatesse de l'honneur avoit non-seulement retardée, mais encore considérée

comme offensive de la dignité du gouvernement, et comme susceptible de compromettre son autorité; mais à la fin je l'ai obtenue par mes instances, par le caractère de pasteur dont je suis investi, quoiqu'indigne, et encore par la considération, qu'après avoir employé les moyens de douceur et de paix, qui ordinairement sont les plus efficaces pour ramener à leur devoir les gens de bien qui ont erré par foiblesse, l'emploi de toutes les rigueurs d'une vengeance inévitable contre les obstinés, seroit pleinement justifié devant Dieu et devant les hommes.

« Si vous êtes véritablement enfant de la lumière, vous devez rechercher la clarté et la vérité, que j'espère rendre palpables à votre jugement, et par conséquent vous devez désirer l'entrevue que je vous demande. Si vous vous y refusez en disant que, bien instruit de la justice de votre cause, il est inutile de perdre votre temps à m'écouter; je vous rappellerai alors que ce qui nous paroît vrai ne l'est pas toujours; que, comme nous l'observe l'Apôtre, Satan se métamorphose souvent en ange de lumière, et nous éblouit pas ses apparentes vérités; et que, comme nous dit le Sauveur lui-même, dans son évangile : A la fin des temps il s'élèvera beaucoup de faux-prophètes qui, par leurs actes

merveilleux, pervertiront, s'il est possible, jusqu'aux élus; c'est pourquoi vous ne perdrez rien à m'écouter, car vous aurez l'avantage de confronter des principes avec des principes, des raisons avec des raisons, et ensuite d'adopter et de suivre ce qui sera bon et juste, comme nous le dit, saint Paul lui-même.

« Il ne doit y avoir de mon côté que deux personnes qui assistent à cette conférence; deux officiers français, que j'ai prié le général commandant en chef, de me donner, m'accompagneront; leur présence sera pour moi un témoignage irréfragable qui me garantira envers mon gouvernement de toute médisance et suspicion; de votre côté il pourra y avoir deux, quatre, ou enfin le nombre d'officiers de confiance que vous désignerez; mais, pour l'amour de Dieu, je vous en prie, ne les choisissez pas parmi ceux qui sont étrangers, ou d'un autre pays que le nôtre; qu'ils ne soient pas jeunes, mais au contraire, que ce soit des hommes mûrs et consommés; parce que s'il en étoit autrement nous compromettrions les résultats heureux que je me propose dans notre entrevue. Et surtout je vous demande sûreté pour moi tant en allant qu'en retournant; que ma route soit libre et franche de toute espèce d'obstacles; votre pa-

role de chrétien et d'honnête homme sera un sauf-conduit suffisant pour moi et pour les deux officiers qui m'accompagneront. Vous pouvez me faire connoître le jour, l'heure et le lieu, et faire avertir vos postes, afin qu'ils ne commettent contre nous aucune hostilité. S'il est possible, que notre entrevue soit fixée à peu de distance de cette ville, à une demi-lieue, par exemple, ou environ, et ayez soin de ne pas choisir un dimanche, car j'ai de trop grandes occupations ce jour-là, en ma qualité de curé de la paroisse de la cathédrale. Dieu vous conserve longues années dans sa crainte et dans son amour, et nous réunisse par une paix parfaite en Jésus-Christ son fils béni.

« Je suis très-humblement votre affectionné ami et prêtre,

Le docteur BERNARD CORREA et CIDRON.

Deuxième lettre du Père Correa.

« A Santo-Domingo, le 10 janvier 1809.

A monsieur don Juan Sanchez-Ramirez.

« Mon très-cher monsieur,

« Comme j'ignore jusqu'à ce moment, si ma

lettre du 20 du mois de décembre dernier vous aura été remise, le retard que j'éprouve à recevoir votre réponse me fait naître mille idées. Je me dis quelquefois : ma lettre auroit-elle offensé don Juan ? Mais, cela ne se peut, elle ne renferme pas une seule expression qui n'ait été dictée par la charité et mesurée par la décence. D'autres fois je me demande si vous n'auriez pas regardé comme une chose indigne du sacerdoce que je professe, mon intervention dans vos affaires : et effectivement vous auriez plus que raison de penser ainsi et de me punir par un mépris silencieux, si je cherchois à y intervenir pour y attiser le feu de la discorde et pour prolonger la guerre ; mais toute ma sollicitude tend à ramener la paix et à rétablir la bonne harmonie entre les vassaux et leur chef légitime, et c'est-là précisément un des principaux devoirs d'un ministre de l'Evangile. On a vu autrefois lors de la rébellion d'Absalon contre son père David, ce saint roi députer les prêtres Saboc et Abiathan pour, conjointement avec leurs enfans, aller remplir les fonctions de parlementaires : (*a*)

(*a*) Revertere in civitatem in pace..... Ecce ego abscondar in campestribus deserti, donec veniat sermo a vobis indicans mihi.

Revenez dans notre ville, leur disoit David, rapportez la paix.... Je m'enfoncerai dans les champs du desert, jusqu'à ce que j'apprenne par le résultat de vos conférences où en sont les affaires (*a*).

« Tantôt je m'imagine que le porteur de ma lettre ne l'a point délivrée, et qu'il l'aura suprimée lui-même, tout en venant me dire qu'il l'a remise à un poste, surtout quand je réfléchis qu'il n'en a point de reconnoissance. Tantôt encore je suppose que le porteur l'ayant remise au premier poste, elle aura été interceptée par quelqu'un de ceux que je désigne dans ma lettre, et que je ne voudrois pas voir admis à notre conférence, qu'elle aura été ouverte par lui, et que, mécontent de son contenu, il ne vous l'aura pas fait tenir. Enfin, tantôt c'est une idée, tantôt c'est une autre, et je ne sais à laquelle je dois m'arrêter comme à la plus vraie.

« Toutefois l'idée que ma lettre vous étoit effectivement parvenue, est celle qui m'a le plus volontiers fixé : mais en même temps j'ai pensé que, le Seigneur vous ayant peut-être déjà frappé d'un rayon de sa divine lumière, pour

(*a*) 2. Reg. Cap. 15.

vous faire apercevoir l'énormité du péché que vous avez commis contre Dieu et contre notre souverain, et qu'ayant aussi déjà commencé à faire par vous-même l'épreuve des maux que vous avez déversés sur votre pays, et qui, tout grands qu'ils sont, ne sont encore que les foibles préludes des calamités affreuses qui leur succéderont et de la désolation générale qui les terminera, j'ai pensé, dis-je, que vous étiez tombé dans un état de complète perplexité, de manière que ma lettre, dans ce cas-là, auroit causé sur vous les mêmes effets que fit la voix du Seigneur sur notre premier Père, après qu'il eût péché, lorsqu'il entendit cette voix lui crier : Adam, où es-tu ?

« Adam, troublé d'entendre d'un côté la voix du Seigneur qui l'appelle, et de voir de l'autre côté la nudité honteuse où l'avoit mis son péché, ne trouve point d'autre expédient que de se cacher sous un arbre au milieu du paradis, pour se dérober à la vue de son maître, de ce maître si clément, qu'il avoit lieu de croire courroucé. Adam répond enfin, ne fût-ce que pour tâcher de se disculper.

« Quant à vous, mon cher monsieur, qui avez déjà, je pense, les yeux ouverts, pour apercevoir toute la nudité de votre péché,

vous êtes sans doute dans la consternation, en envisageant les maux qu'inconsidérément vous avez attirés sur vous-même et sur tous vos compatriotes; et cependant sourd au son de ma voix qui s'est fait entendre dans ma lettre, pour vous citer en jugement amical, non-seulement vous évitez ma présence, mais encore vous refusez de me répondre.

« Mais faites bien attention, mon cher monsieur, que, comme les saints Pères nous l'annoncent, cette voix par laquelle le Seigneur appeloit Adam, étoit un présage assuré de sa miséricorde, et qu'elle étoit plutôt l'effet de l'inspiration d'un cœur paternel, qui l'exhortoit à la pénitence et lui accordoit son pardon, que le mandement d'un juge qui vouloit le punir.

« Je n'entends pas non plus, par ma lettre et par l'entrevue que je vous demande, chercher à vous confondre, ni à vous faire rougir, en vous retraçant l'iniquité de votre conduite; cela ne pourroit être considéré que comme une insulte que je vous ferois hors de propos, après en avoir fallacieusement fait naître l'occasion, sous le prétexte de la charité et de la religion, tandis qu'elle seroit la preuve évidente du ressentiment d'un esprit réellement hostile.

« Non, monsieur, rien de tout cela; notre

conférence n'aura pour but que d'éclairer un homme d'honneur qui a erré de même que tous les hommes peuvent le faire, et, après lui avoir indiqué le chemin de la justice et de la vertu, de lui faciliter tous les moyens possibles et infaillibles, pour réparer sa faute et rentrer en grace auprès de son gouvernement.

« Pour suivre aujourd'hui une marche rétrograde, il se présente d'abord deux terribles écueils : premièrement, les considérations humaines respectées avec une bonne foi mal entendue ; ensuite, le sentiment du désespoir. Mais, mon cher monsieur, je commence par vous rappeler que ce premier motif fut celui qui perdit Hérode le jeune : car, suivant ce qui nous est appris par l'Evangile, la crainte de paroître parjure au serment inconsidéré qu'il avoit fait à la jeune danseuse, en présence d'un grand nombre de conviés, le poussa à consommer le meurtre sacrilége de saint Jean-Baptiste.

« Si d'après l'incitation des Portoricains, comme nous en sommes instruits, vous avez pris avec eux l'engagement de vous mettre à la tête de l'insurrection des habitans de cette île, contre le gouvernement français, et que vous craigniez à présent de paroître perfide aux yeux

du monde entier, apprenez ce que nous dit le droit commun tout comme le droit canon : aucuns sermens contre les bonnes mœurs ne sont valides; et le conseil que nous donne le grand saint Isidor, archevêque de Séville : « Dans les promesses indues, manques à ta parole; car c'est une promesse impie que celle qui ne peut s'accomplir sans une méchanceté consommée. » En votre qualité d'habitant de Saint-Domingue, vous êtes réellement sujet de l'empire Français, et il ne peut y avoir de promesses, de sermens, ni de raisons qui puissent autoriser et justifier la rébellion du sujet contre son souverain légitime, fût-il un Néron.

« Si, tel que Caïn, votre délit vous paroît inexpiable, comme il lui parut quand il proféra ce blasphême : Mon péché est si grand, que je n'ai point à espérer de miséricorde; si, comme lui, dis-je, la crainte du châtiment est ce qui vous empêche de vous soumettre à votre gouvernement, repoussez de votre cœur cette funeste idée : sachez, oui, sachez que la générosité est la vertu particulière des Français; espérez tout d'un gouvernement aussi disposé à oublier les premiers écarts de l'erreur, qu'à punir sévèrement une coupable obstination dans le crime.

« Au reste, mon cher monsieur, je vous le

dis franchement, si vous avez entendu dire à la multitude des femmes qui sortent, pour exagérer la pénurie des comestibles, que quelques soldats, au défaut de viande fraîche, se sont nourris de celle des chats et des ânes, qu'ils tuoient sans absolue nécessité, je vous dis, moi, que ces mêmes soldats, que toute la garnison est bien déterminée à manger la chair corrompue des cadavres, au défaut de toute autre nourriture, plutôt que d'abandonner la ville. Jusqu'à présent nous avons des vivres pour plusieurs mois, au moins pour la garnison; après quoi nous comptons sur les ressources paternelles de la providence divine qui protégera, nous l'espérons, ceux qui soutiennent une si juste cause. Réfléchissez à présent à quels sacrifices seront exposés les pauvres habitans de Santo-Domingo, qui auront tant à souffrir, si vous ne rendez pas hommage à la vérité et si vous n'embrassez pas le parti de la justice. Ne me refusez pas, je vous en prie pour la seconde fois, la demande que je vous fais dans ma précédente, et dans les formes énoncées. Dieu vous conserve longues années.

« Je suis etc., votre affectionné ami et prêtre,

« (Signé) Le docteur BERNARD CORREA et CIDRON ».

« *P. S.* Mon cher monsieur, ne dédaignez pas de me répondre, si ce n'est pour l'amour de moi, que ce soit pour l'amour du Seigneur que je sers. J'attends votre réponse d'ici à demain. Dieu vous bénisse. Ainsi soit-il ».

Réponse de don Juan Sanchez aux premières lettres.

A monsieur le docteur don Bernard Correa et Cidron, prêtre et curé.

« Mon respectable monsieur,

« Je me vois obligé de répondre à votre chère et dernière lettre, pour vous assurer que je suis incapable de mépriser un ministre du Très-Haut, comme vous l'avez imaginé, d'après le retard que j'ai mis à répondre à la première qu'il vous a plu de m'adresser. Je suis bien persuadé de l'intention qui vous animoit en m'écrivant l'une et l'autre, celle de me retirer de l'abîme effroyable où vous me considérez comme englouti, pour faire preuve de la ferveur charitable qui vous possède et qui est le partage de votre ministère; mais aussi suis-je bien persuadé que l'aveuglement est de votre part, parce que la malice

infernale a placé un bandeau sur les yeux de votre raison.

« Oui, monsieur le curé, je soutiens que vous n'avez pas la moindre idée de ce qui s'est passé dans notre péninsule européenne, de toutes les atrocités commises par les Français contre l'Espagne; c'est pourquoi je vais vous en faire le tableau en raccourci, afin que leur connoissance puisse faire naître en vous les sentimens de catholicité et de patriotisme que je désire. »

Sanchez entre alors dans tous les détails des événemens d'Espagne, qu'il aperçoit à travers le prisme de la politique anglaise : on voit qu'il voudroit trouver dans leurs résultats des moyens de justifier sa coupable entreprise, il termine cette longue analyse d'assertions et de faits puisés dans les écrits des Ceballos et autres moteurs de la révolution d'Espagne en disant : « Je déclare que je n'ai aucune aversion pour la nation française (64). Les horreurs que les Français ont commises contre nos pères, nos mères, nos frères et contre nous-mêmes, nous ont fait prendre les armes, à moi et à mes compatriotes. Notre dessein est de ruiner totalement leur fortune mal acquise (65) qui les a enorgueillis et qui a causé les malheurs que nous tous, originaires et habitans de cette île, avons éprouvés.

Je me suis prévalu de l'assistance et de la protection qui m'ont été offertes par monsieur le capitaine-général de l'île de Portoric, pour reconnoître comme notre souverain légitime celui qui l'est en même temps de l'Espagne, dont nos cœurs ont toujours loyalement reconnu la domination, quoique nous ayons paru consentir à passer pour sujets d'un gouvernement étranger, pour ne pas voir périr de misère nos familles, et pour ne pas abandonner nos biens et nos foyers.

« Nous avons juré fidélité à Ferdinand, roi d'Espagne et des Indes; nous avons arboré l'étendard national, et nous nous sommes préparés à secouer un joug si pesant, qu'il ne peut être supporté que par ceux qui ne connoissent pas la religion catholique, le droit naturel, et celui des nations. Nous avons entrepris notre ouvrage, et la victoire remportée le 7 novembre dernier, à Palo Hincado, a fait voir que notre confiance ne s'est pas reposée en vain sur le Dieu des armées. Dans les nombreuses attaques de l'ennemi, l'avantage a été notoirement de notre côté (66).

« Ainsi donc, si les Français obstinés ont juré de ne jamais se rendre, fussent-ils obligés de se repaître de cadavres, de mon côté, je vous as-

sure que mes troupes ne se rebuteront pas, quelque éloigné que soit le terme de cette obstination, car elles sont assurées de la protection divine (67).

« Je crois, mon respectable curé, que ce simple exposé suffira pour vous convaincre que le but qui m'anime est bien différent de celui que vous vous êtes imaginé, d'après des idées injurieuses à mon zèle pour la religion, et offensantes pour ma probité, et pour la bonne conduite que j'ai inaltérablement tenue, depuis ma jeunesse jusqu'à l'âge avancé que j'ai atteint (68). Examinez la question sous tous ses rapports, avec la délicatesse de conscience propre à un disciple du Christ, servez-vous des connoissances et des lumières que vous avez acquises, pour vous conduire au point où se fera entendre la voix de l'impartialité (69), et là, vous apercevrez la justice des prétentions des natifs et des habitans de cette île de Saint-Domingue, tous réunis en ce moment pour la même cause générale.

« Comme je vous l'ai déjà dit, je ne fais point de reproches des injures que contient votre lettre, parce que je suis persuadé que la charité seule a dirigé votre plume; je me contente de plaindre bien sincèrement votre erreur. Plût à

Dieu que vous fussiez frappé du feu du ciel qui renversa saint Paul de dessus son cheval, lorsqu'il poursuivoit avec acharnement l'Eglise de J. C., croyant faire un acte agréable aux yeux du Dieu qu'il servoit alors.

« Si vous aviez voulu m'accorder, en vous rapprochant de moi, le secours de vos lumières dont assurément j'avois le plus grand besoin, les occasions ne vous ont pas manqué pour cela : heureusement que la Providence m'a favorisé d'une compensation du même genre, en m'envoyant trois prêtres qui ne m'abandonnent pas, et qui m'aident de leurs avis dans les affaires d'importance. Quoi qu'il en soit, mes bras seront toujours ouverts pour vous recevoir, quand il vous plaira de venir me joindre ; et je vous promets de mettre alors sous vos yeux les papiers publics qui donnent la preuve de tout ce que je vous ai relaté.

« Que Dieu, notre Seigneur, vous accorde de longues années.

Au quartier-général de Saint-Jérôme,
le 11 janvier 1809.

Je suis respectueusement votre
très-humble serviteur,

(Signé) JUAN SANCHEZ RAMIREZ.

Troisième lettre du Père Correa à Sanchez, restée sans réponse.

A Santo-Domingo, le 16 *janvier* 1809.

A monsieur don Juan Sanchez Ramirez.

Mon très-cher monsieur,

J'ai reçu l'honneur de votre lettre du 11 courant, par laquelle, bien loin de répondre aux deux miennes, du 20 décembre dernier et du 10 du présent mois, vous vous bornez à me faire part des motifs de votre insurrection, lesquels, d'après votre manière de voir, justifient votre conduite. Vous me dites que c'est moi qui suis dans l'erreur, et vous considérez comme injures mes conseils paternels, et me les pardonnez pourtant en raison du zèle pastoral qui me les a inspirés.

Jugez, mon bon ami, de l'absolue nécessité de notre entrevue : vous dites avoir raison ; je soutiens que vous ne l'avez pas. Dans l'espace d'une ou de deux heures que pourroit durer notre conférence, si surtout les trois prêtres que vous me dites avoir pour conseillers s'y trouvoient présens, la question seroit discutée à fond, et il en resulteroit une victoire complète du côté qui auroit démontré la justice et la vérité de ses pro-

positions. Je dis une victoire *complète*, parce que si vous parvenez à me convaincre, je vous donne ma parole que j'embrasse dès le moment votre parti, et je prends à présent pour témoin le Dieu de toute vérité, que je demeure dès-lors avec vous, et que j'abandonne ma mère, ma paroisse, et tout ce que je possède en cette ville : car, que serviroit-il à l'homme d'être maître de tout l'univers, si c'étoit au détriment du salut de son ame? Une correspondance épistolaire peut, au contraire, en se prolongeant, perpétuer le mal qui existe, et ne feroit peut-être que donner lieu à des faux-fuyans en place de raisons, si elles manquoient. Au surplus, tout en insistant à vous demander, pour la troisième fois, une entrevue dans les formes indiquées par ma première lettre, il est bien dans mon intention de vous démontrer, même par écrit, que vous êtes dans l'erreur, nonobstant tout ce que vous m'avez relaté dans votre lettre, la majeure partie n'étant fondé que sur l'autorité des gazetiers et journalistes anglais ; et si les trois prêtres que vous avez auprès de vous réussissent à endormir votre conscience sur ce point (quoique j'aie de la peine à le croire), c'est que déjà la sentence du Sauveur leur est, ainsi qu'à vous, applicable : Si un aveugle, a-t-il dit, conduit un

autre aveugle, tous les deux tombent dans le précipice.

« Ainsi, mon cher monsieur, ne prenez pas pour des injures des démarches inséparables des obligations de mon ministère. Ecoutez avec une docilité chrétienne les paroles que je ne profère moi-même que par obéissance. Le Seigneur s'adresse expressément à moi par ces paroles : crie sans cesse ; fais retentir ta voix comme le son d'une trompette ; fais à mon peuple le tableau de ses iniquités ; expose aux enfans de Jacob toute la laideur de leurs péchés. Le grand saint Grégoire annonce aux pasteurs de l'église catholique que c'est à eux que ces paroles sont adressées par J. C., qui les choisit pour propager sa foi et pour publier sa doctrine.

« Or donc, me reposant sur l'assistance divine que j'implore, je ne m'amuserai pas à battre inutilement la campagne ; je n'irai pas dans mes assertions vaguement invoquer le droit naturel et le droit des gens, ce qui n'est propre qu'à enthousiasmer la multitude ignorante, je soutiendrai mes propositions par les décisions claires et précises du droit commun, public et divin ; je citerai les textes et les auteurs connus dans toutes nos écoles d'Espagne et dans celles

de tout l'univers; ma tâche se réduira à deux propositions, que je prouverai avec la dernière évidence.

« *Première proposition* : Tous les habitans de la partie ci-devant espagnole de l'île de Saint-Domingue sont incontestablement sujets de l'empire Français.

« Je le prouve de la manière suivante : la partie espagnole de Saint-Domingue fut cédée à la France par Charles IV, roi d'Espagne, en échange de la partie que les Français avoient conquise dans l'Espagne européenne, pendant la guerre que celle-ci leur déclara, à l'époque de la révolution. Le traité de paix entre les deux puissances fut conclu à Bâle, la 22 juillet 1795, ratifié à Madrid, le 4 août suivant; et publié en cette ville de Santo Domingo, le 18 octobre de la même année. L'article 4 de ce traité est ainsi conçu : La république française restitue au roi d'Espagne toutes les conquêtes faites sur lui dans le cours de la guerre actuelle. Cet article a eu son exécution. Le neuvième article porte : en échange de la restitution mentionnée dans l'article 4. Le roi d'Espagne, pour lui, ses héritiers et successeurs, cède et abandonne en toute propriété à la republique française toute la partie espagnole de l'île de Saint-

Domingue, dans les Antilles. Cet article a également été accompli.

« Vous voyez donc, mon bon ami, que ce seroit une prétention ridicule que de vouloir disputer à la France la propriété et la légitimité de son droit de possession de la partie ci-devant espagnole de cette île, comme le font quelques Dominguois ignorans, sous le prétexte du serment fait par le roi Ferdinand le catholique, de ne jamais aliéner aucune partie du territoire américain, sur-tout quand nous voyons le roi Charles III, en l'an 1793, céder la Floride, qui fait partie du continent de l'Amérique, au roi d'Angleterre, en échange de la Havane, qui avoit été conquise par les Anglais. Si cette dernière cession n'étoit pas une violation du serment, celle faite aux Français par Charles IV, fils de Charles III, n'en étoit pas une non plus. Tous les sermens de ce genre portent avec eux cette réserve tacite : sauf la sage politique des Etats, et cette politique exige que nous rachetions la tête en abandonnant un des membres. La partie perdue par l'Espagne en Europe, et ensuite recouvrée par cette échange, pouvoit bien être considérée comme une partie très-précieuse de sa tête, car il ne s'agissoit pas moins que des places im-

portantes de Figuières et de Roses, et d'une grande partie de la Navarre. Ainsi donc, ce que vous me dites par votre lettre, que : Vous et vos compatriotes vous voulez ruiner la fortune mal acquise des Français, ne doit ni ne peut s'entendre de cette partie de l'île, les Français l'ayant acquise par le droit de la guerre : car vous savez, comme tout le monde, que le droit de conquête qui est compris dans le droit des nations, est un des titres légitimes par lesquels les souverains acquièrent la domination sur les pays conquis. S'il alloit par hazard vous venir dans l'idée que Saint-Domingue n'a point été conquis par les Français, je vous rappellerois alors l'axiome du droit commun qui s'exprime ainsi : *Subrogatum sapit naturam ejus in cujus locum subrogatur;* ainsi, le roi d'Espagne ayant subrogé cette île, l'ayant mise à la place de la portion du territoire européen que les Français lui avoient enlevée de vive force, la légitimité de leur souveraineté est incontestable par ces deux titres; j'entends, par le titre de la conquête, et par celui du traité fait ensuite avec le roi d'Espagne.

« La partie ci-devant espagnole de Saint-Domingue appartenant par droit incontestable à la France, comme i vient d'être prouvé d'une

manière victorieuse, il s'ensuit que tous les habitans de cette partie sont sujets de la France, suivant la règle du droit civil, explicative du droit naturel et du droit des gens, laquelle est ainsi établie : *Accessorium sequitur naturam sui principalis*; et certainement si le territoire appartient à la France, ceux qui sont domiciliés, ceux qui habitent dans ce territoire ne peuvent appartenir à une autre puissance que la France; rien n'est plus conforme à l'ordre naturel des choses. C'est-là une vérité qui ne demande point de plus ample confirmation; parcourez l'histoire universelle, dès son origine, et vous y verrez que Cyrus, roi de Perse, ayant fait la conquête de l'empire des Assyriens, les habitans de cet empire passèrent, avec leur territoire, sous la domination du conquérant; vous y verrez aussi que les Perses furent soumis à Alexandre de la même manière, etc., etc., etc. Enfin, le roi d'Espagne, non content de s'être rendu maître, par le droit de conquête, du territoire du Nouveau-Monde, rendit encore, dès les premiers temps, les Indiens ses tributaires, et leur imprima ainsi le sceau le plus caractéristique de la souveraineté et de la domination sur les personnes.

« Il est également vrai que le roi d'Espagne fit avec la France un traité particulier, par lequel il fut convenu que les habitans de cette partie de l'île, qui préféreroient passer dans les possessions espagnoles, pourroient le faire dans le terme d'une année, à compter de la ratification du traité de Bâle. C'est ce que vous pouvez voir par le neuvième article, ainsi conçu : « Les habitans de la partie espagnole de Saint-Domingue qui, pour raison d'intérêt, ou pour tout autre motif, désireroient préférablement passer avec leurs biens dans les possessions de S. M. C., pourront le faire dans l'espace d'une année, qui comptera de la date du présent traité. » Un autre traité, pareil à celui-là, fut conclu entre le roi Charles III, et le roi d'Angleterre, au sujet des habitans de la Floride; et me trouvant moi-même à la Havanne, en l'an 1796, j'eus occasion d'y connoître plusieurs familles qui recevoient encore le subside accordé aux émigrés de la Floride, comme il l'a été depuis à ceux de Saint-Domingue.

« Enfin, il demeure démontré, par le traité solennel conclu à Bâle, que le territoire de la partie espagnole de Saint-Domingue a été transmis à la France en échange des conquêtes

qu'elle avoit faites sur l'Espagne en temps de guerre ; par conséquent que la souveraineté en demeure assurée à la France, par le droit des nations. Il est également prouvé par le droit des nations, et même par le droit espagnol, que la domination acquise par les souverains sur les pays réunis à leur empire par conquête ou autrement, s'étend aux naturels et autres habitans desdits pays. Il nous reste à présent à savoir seulement si vous êtes compris sous cette domination, si vous êtes, vous et vos camarades, habitans de cette partie ci-devant espagnole. Si nous parvenons à prouver avec la même évidence que vous êtes réellement habitans de Saint-Domingue, il n'y a plus à reculer, il faut avouer que vous êtes sujets de l'empire français, puisque c'est une conséquence naturelle qui découle du principe que nous venons de poser.

« Et comment prouverons-nous cette proposition, que Don Juan Sanchez et ses camarades sont habitans de Saint-Domingue ! Comment le prouver ? Par le moyen le plus irrésistible dont les logiciens puissent faire usage, par un argument *ad hominem*. Oui, monsieur et ami, c'est vous-même qui me dites, par votre lettre du 11 du courant, *que quand*

j'aurai réfléchi sur ce qu'elle contient, je découvrirai la justice des démarches des originaires et habitans de cette île de Saint-Domingue, qui, tous en général, sont réunis pour soutenir la même cause. Vous me dites encore dans la même lettre, *que ces habitans ont été en apparence soumis à un gouvernement étranger pour ne pas voir périr de misère leurs familles, en abandonnant leurs biens et leurs foyers.* Dieu soit loué! vous en faites vous-même l'aveu; c'est par vos propres paroles que la vérité de notre proposition est démontrée. Vous avouez vous-même que vous êtes *natif* et *habitant* de cette île, c'est-à-dire que vous êtes positivement ce que les latins et les jurisconsultes entendent par les deux mots, *originario* et *incola.* Vous nous dites que, ni vous, ni vos camarades, n'avez quitté le pays, afin de ne pas abandonner vos biens et vos foyers. Or que veut dire tout cela, dans le langage du droit commun et du droit civil, si ce n'est que vous êtes, vous et vos camarades, réellement *domiciliés* dans le pays, et par conséquent sujets de ce pays, et du souverain auquel il appartient, c'est-à-dire, de l'empereur des Français.

« Apprenez comment s'exprime à cet égard

une loi qui est renfermée dans le droit commun (*a*). *Le domicile de chaque individu est indubitablement celui où il a établi son foyer, et où est située la majeure partie de ses biens.* Vous avouez que vos foyers et que ceux de vos complices sont établis dans cette partie de l'île ; or vous êtes, sans contredit, vous et vos compagnons, sujets de l'Empire français. Voudriez-vous dire, par hasard, qu'on peut être *domicilié* sans être sujet ? Je ne croirai jamais que vous puissiez ignorer, non plus que personne qui ait vécu dans la société, que dans le langage commun, tout comme en droit, le mot *domicilié* est l'équivalent de celui de *sujet.*

« Peut-être allez-vous m'opposer une réflexion susceptible de renverser toute la force de mon argument ; et, en effet, vous l'insinuez adroitement dans votre lettre, où elle se trouve enveloppée dans le passage suivant : *Notre légitime souverain est celui qui gouverne l'Espagne, à la domination duquel nous avons toujours été loyalement et mentalement sou-*

(*a*) *Et in eodem loco singulos habere domicilium non ambigitur, ubi larem, rerumque summam constituit.* Lex. 7. Cod. de Incolis.

mis, quoique dans l'apparence nous ayons consenti à passer pour sujets d'un gouvernement étranger. Juste ciel ! à quel point peut aller l'aveuglement des hommes ! jusques à méconnoître les principes de toute moralité ! Je vous avoue, dans la sincérité de mon cœur, que si je n'avois pas déjà conçu de votre personne une opinion avantageuse, fondée sur vos vertus, ce seul passage de votre lettre me fourniroit un motif suffisant pour vous considérer comme le plus grand scélérat qui puisse exister. Vous n'ignorez certainement pas, mon ami, jusqu'où vont les conséquences fatales de cette maxime, que vous me présentez comme justificative de votre conduite. Je vous en rappellerai quelques-unes ci-après, mais auparavant je veux combattre cette maxime catégoriquement, suivant les principes du droit.

Je dis donc, mon ami, que pour devenir sujet du roi d'Espagne, il étoit nécessaire que vous vous fussiez transporté dans les pays de sa domination, non pas seulement d'*esprit et de cœur*, mais bien personnellement et avec vos propriétés ; ainsi le veut la raison ; ainsi l'ordonne expressément la loi. *Le domicile se change par le transport de la chose et de la*

personne, et non pas par une simple déclaration où assurance verbale (*a*).

« Vous voyez déjà, mon bon ami, que les mutations de domicile purement *verbales* ne sont point admises en droit; comment donc pourroient l'être celles qui ne sont que *mentales?* Vous vous dites habitans de cette île de Saint-Domingue, de la partie de cette île que le roi d'Espagne a cédée à la France; et vous dites en même temps que *vous ne vous êtes point départis, ni vous, ni vos compatriotes, de la domination du roi d'Espagne, auquel vos cœurs ont toujours été fidèles* (*b*). Voilà, mon cher, une bien étrange assertion; vouloir mettre le cœur d'un côté et la propriété de l'autre, c'est vouloir l'impossible; c'est vous déclarer rebelles à la décision de Jésus-Christ, qui nous dit que: « Notre cœur est là où est notre trésor ».

« C'est effectivement une maxime subversive des empires et des puissances légitimes, des-

---

(*a*) *Domicilium re et facto transfertur, non nudâ contestatione.* Lex. 20. Digest. Ad municip. De incolis.

(*b*) *Ubi enim thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit.*

tructrices de toutes les lois et pactes de la société civile, et qui ouvre la porte à tous les délits, à tous les crimes les plus horribles que la maxime qui établit qu'il est possible d'être légitime sujet d'un autre souverain, que de celui auquel nous sommes attachés par notre domicile légal, par la seule raison d'être nés sous la domination du premier, et que nous pouvons nous soustraire à la dépendance du souverain de notre territoire. De ce principe découlent toutes les fatales conséquences que je viens de vous exposer, et que je vous avois promis ci-dessus de vous rappeler: car en l'adoptant, on ne feroit que ressusciter l'infernale doctrine condamnée par S. S. le pape Innocent XI, et par laquelle on enseignoit : que la restriction mentale et l'équivoque étoient licites, dans le cas où elles étoient nécessaires ou utiles pour le salut de notre corps, ou pour la défense de notre honneur ou de nos biens. Telle est la vingt-septième proposition condamnée par le pape Innocent XI. Telle est votre doctrine, à vous, qui déclarez ouvertement que vous avez toujours été, ainsi que vos compatriotes, soumis, de cœur, au roi d'Espagne, quoique, en apparence, vous consentissiez à passer pour sujets d'un gouvernement étranger, afin de soustraire vos familles à la misère où les

auroit plongées l'abandon de vos biens et de vos foyers. Vos trois ecclésiastiques consultans, sans être théologiens ou juristes, doivent s'apercevoir que votre maxime est positivement celle que le saint siége a condamnée.

« Mais, et comment ne l'auroit-elle pas été ? Si cette doctrine étoit recevable, et il n'y auroit aucun roi, aucun souverain à l'abri du poignard d'un parricide, qui recevant de lui les faveurs les plus signalées, qui vivant dans sa maison, et mangeant à sa table, trouveroient aisément l'occasion de lui arracher la vie, ensuite pour éviter les châtimens, et même sortir triomphant des mains de la justice, n'auroit autre chose à faire que déclarer qu'il est sujet du roi de Maroc ou de l'empereur de la Chine, surtout si réellement il avoit pris naissance dans ces pays-là. D'après ces mêmes principes, vos propres esclaves, et même ceux d'autrui, peuvent impunément, et même licitement vous assassiner, vous, et leurs autres maîtres, en disant pour leur justification *qu'ils sont sujets du roi de Congo, ennemi mortel de tous les blancs.* Et si on leur demande comment ils peuvent se dire sujets du roi de Congo, sans habiter son territoire, ils pourront vous faire la même réponse et donner les mêmes raisons que vous : C'est

parce que nous sommes nés sous sa domination, et que, d'esprit et de cœur, nous lui avons toujours gardé notre foi. Qu'en pensez-vous, mon ami ? Qu'auriez-vous à répliquer à l'objection insensée de ces esclaves ?

« Il est suffisamment prouvé que vous êtes réellement vous et vos compatriotes, sujets de l'empire français. Passons à la seconde proposition. Y a-t-il quelque cas où il soit permis au sujet de prendre les armes contre son souverain ? Je réponds positivement qu'il n'est aucun cas où il soit permis au sujet de s'armer contre son souverain, fût-il un Néron, fût-il un tyran, fût-il un payen ou un hérétique persécuteur de Jésus-Christ et de son Eglise. Sublime proposition ! D'autant plus glorieuse à discuter, que la démonstration de sa vérité va faire tomber les armes des mains de nos compatriotes chéris, s'il est vrai qu'ils veuillent agir de bonne foi et en bons chrétiens.

« Oui, mon très-cher ami, sur cette question, je n'ai à consulter qu'un seul auteur. Aux yeux de tout homme éclairé, l'illustre Bossuet vaut lui seul dix universités. Vous n'ignorez pas que son savoir éminent et ses vertus sublimes lui ont fait donner, par tous les hommes pieux et par tous les savans, le surnom de saint Père moderne.

Bornons-nous, pour le moment, à transcrire ici la cinquième proposition du deuxième article du cinquième livre de son excellent ouvrage intitulé : *Politique tirée de l'Écriture-sainte.*

« Voici cette cinquième proposition.

« L'impiété déclarée et même la persécution, n'exempte pas les sujets de l'obéissance qu'ils doivent aux princes ».

« L'auteur débute par ces paroles :

« Le caractère royal est saint et sacré, même dans les princes infidèles, et nous avons vu que Cyrus est appelé, par Isaïe, l'oint du Seigneur.

Nabuchodonosor étoit impie et orgueilleux, jusqu'à vouloir s'égaler à Dieu, et jusqu'à faire mourir ceux qui lui refusoient un culte sacrilége ; et néanmoins Daniel lui dit ces mots : Vous êtes le roi des rois, et le Dieu du ciel vous a donné le royaume et la puissance, et l'empire et la gloire. C'est pourquoi le peuple de Dieu prioit pour la vie de Nabuchodonosor, de Balthasar et d'Assuérus.

« Achab et Jésabel avoient fait mourir tous les prophètes du Seigneur; Hélie s'en plaint à Dieu, mais il demeure toujours dans l'obéissance. Les prophètes, durant ce temps, font des prodiges étonnans pour défendre le roi et le royaume ; Elisée en fit autant sous Joram, fils d'Achaz, aussi impie que son père. Rien n'a jamais égalé l'impiété de Manassès, qui pécha et fit pécher Juda contre Dieu, il tâcha d'abolir le culte, persécu-

tant les fidèles serviteurs de Dieu, et faisant regorger Jérusalem de sang. Et cependant Isaïe et les saints prophètes, qui le reprenoient de ses crimes, jamais n'ont excité contre lui le moindre tumulte.

« Cette doctrine s'est continuée dans la religion chrétienne. C'étoit sous Tibère, non seulement infidèle, mais encore méchant, que Notre Seigneur dit aux Juifs : Rendez à César ce qui est à César; saint Paul appelle à César, et reconnoît sa puissance; il fait prier pour les empereurs, quoique l'empereur qui régnoit du temps de cette ordonnance fût Néron, le plus impie et le plus méchant de tous les hommes. Il donne pour but à cette prière la tranquillité publique, parce qu'elle demande qu'on vive en paix, même sous les princes méchans et persécuteurs, saint Pierre et lui recommandent aux fidèles d'être soumis aux puissances; et nous avons vu quelles étoient les puissances de ce temps-là.

« En conséquence de cette doctrine apostolique, les premiers chrétiens, quoique persécutés durant trois cents ans, n'ont jamais causé le moindre mouvement dans l'empire. Ils continuoient à prier pour l'empereur, même au milieu des supplices auxquels ils les condamnoient injustement. Courage, dit Tertullien, arrachez, ô bons juges, arrachez aux chrétiens une ame qui fait des vœux pour l'empereur. Enfin, durant sept cents ans, on ne voit pas un seul exemple où l'on ait désobéi aux empereurs, sous prétexte de religion, etc., etc. »

« Ce que j'ai rapporté jusqu'ici, de la doctrine de l'illustre Bossuet, est plus que suffisant pour prouver ma proposition, c'est-à-dire que, dans

aucun cas, il n'est permis aux sujets de prendre les armes contre leurs souverains ; mais je ne puis aucunement passer sous silence la condamnation du régicide ou du tyrannicide, portée par le concile de Constance, en l'an 1414. C'est ainsi que s'exprime ce saint concile :

« Il a été enseigné quelques maximes erronées, en ce qui concerne la foi et les bonnes mœurs ; maximes très-scandaleuses, qui tendent à subvertir l'état et le bon ordre des républiques, et parmi lesquelles on a remarqué la suivante : Il peut et doit être permis à tout sujet quelconque d'ôter la vie à son prince, quel qu'il soit, si c'est un tyran ; il fait, en l'immolant, un acte méritoire, nonobstant tout serment de fidélité qu'il auroit pu lui prêter antérieurement. Le saint concile se hâte de s'élever contre cette erreur, et voulant l'étouffer jusque dans sa racine, après mûre délibération, il déclare hautement qu'une telle maxime est erronée et contraire à la foi et aux bonnes mœurs, il la réprouve et la condamne comme hérétique et scandaleuse, et comme ouvrant la porte à la fraude, à la fourberie, au mensonge, à la trahison et au parjure ».

« Ainsi donc, les sujets qui prennent les armes contre leur prince, se rendent coupables de trahison ; mais professer la maxime suivant laquelle le sujet peut s'armer contre son prince, c'est d'après le saint concile, être coupable d'hérésie. Que cette décision de l'Eglise vous

fasse trembler, vous, et vos trois ecclésiastiques consultans !

« Vous me dites que, dans mes lettres, votre piété et l'honnêteté de votre conduite ont été dénigrées. Je vous demande pardon, mais il n'en est rien, et les lettres que je vous ai adressées sont et seront toujours un témoignage irréfragable du respect, de l'urbanité et de la décence que j'ai conservées à votre égard. C'est vous-même, qui allez vous dégrader de la haute réputation dont vous jouissez, si vous résistez à la force de la vérité qui m'a inspiré la présente et mes précédentes lettres.

« Mais, direz-vous peut-être, pour excuser votre conduite, l'expérience prouve que plusieurs peuples se sont révoltés contre leurs souverains, et leur ont même fait perdre la vie sur un échafaud, malgré la doctrine et malgré les décisions de l'Eglise dont vous nous parlez. Je ne saurois nier cette vérité : mais vous devez observer que, suivant l'énoncé d'un axiome de droit : *non exemplis, sed legibus judicandum est;* ce ne sont pas les mauvais exemples, mais bien les bonnes lois, qui doivent nous servir de règle. Et au jour du jugement, en vain voudriez-vous vous justifier par les fautes d'autrui ; l'Evangile de J. C. est la seule loi d'après laquelle nous

serons jugez, si vous la violez, vous serez condamné, par le plus juste de tous les juges.

« Mais, mon bon ami, je vous le dis avec sincérité, l'histoire de ces mêmes peuples, qui ont été jusqu'à immoler leurs princes, doit vous servir d'excellente leçon pour abjurer la révolution que vous avez commencée. Il est certain que ces peuples ne prévoyoient pas les excès où les conduiroient leurs révolutions; le bien de la nation fut d'abord ce qu'ils eurent en vue; ils s'arrogèrent ensuite la faculté de rendre leurs princes des instrumens passifs de leurs prétendues réformes; devenus plus hardis ils osèrent s'armer contre leur autorité; et, comme dans le crime, il n'y a que le premier pas qui coûte, ils les firent périr enfin sur l'échafaud, et commirent par-là un crime qu'ils étoient bien éloignés de préméditer eux-mêmes dans le principe.

« Il est également important de faire attention aux pays et aux époques où ces catastrophes ont eu lieu, et où elles arrivent plus communément. Jetez un coup d'œil sur tous les états de l'Europe, et même du monde entier, et vous verrez que l'empire Ottoman est le seul où l'on voit fréquemment des révolutions, qui se terminent ordinairement par le parricide, par le meurtre du prince. Quelle en est la raison? c'est

qu'on n'y voit point briller le soleil de l'Evangile; l'Alcoran des Mahométans leur inspire les passions du faux prophète qui le mit au jour, le meurtre et la violence; l'Evangile, au contraire, ne prêche aux chrétiens qu'amour et charité, et Jésus-Christ, son auteur, est un prince de paix, un roi doux et pacifique.

« Il est vrai qu'on a vu en Angleterre le roi Charles Ier, décapité, mais ce fut après qu'on eût abjuré dans ce royaume la doctrine de l'église romaine.

« Il est encore vrai qu'on a vu se reproduire en France de nos jours, le même exemple en la personne de Louis XVI; mais faites attention : 1°. A ce que j'ai déjà dit touchant les fatales conséquences des révolutions : 2°. A l'époque de cette terrible catastrophe. Dans le premier cas, nous avons vu comment un peuple, d'abord bien intentionné, peut arriver par gradation, jusqu'à l'excès du crime; dans le second cas, vous remarquerez que le meurtre fut commis précisément pendant le petit intervalle que le soleil de l'évangile demeura éclipsé à Paris. Oui, mon, ami, rappelez-vous que cela eut lieu à l'époque où l'infernale faction des Jacobins, après s'être tyranniquement emparée de toute l'autorité, proscrivit la religion catholique, et

portant jusqu'à l'excès la fanatisme philosophique, fit célébrer la ridicule cérémonie des funérailles de la religion de J. C., pendant laquelle on chantoit le *requiescat in pace*. Ce fut alors qu'on vit périr sur l'échafaud le monarque qui régnoit sur la France, et par qui fut-il conduit à l'échafaud? Fût-ce par les Français réunis? Non, certes, ce fut par les Jacobins. Les vrais Français, pénétrés des maximes de l'Evangile, pleuroient et pleurent encore sur ces horreurs; et cet événement terrible leur servira même de leçon perpétuelle, pour réprouver toute espèce de conspiration contre le prince, et toute sédition contre leur gouvernement légitime. Remarquez, qui plus est, qu'aucun de ceux qui trempèrent leurs mains dans le sang de la victime sacrée, ne joue un rôle aujourd'hui sur le théâtre de la France; la plus grande partie d'entre-eux a déjà éprouvé les effets de l'anathème divin, en allant aux enfers recevoir le châtiment de leurs forfaits, et le nombre qui en reste sur la terre ose à peine se montrer à la lumière du jour.

« Il est donc, mon cher, bien démontré que vous êtes, vous et vos compatriotes, sujets de l'empire français, et, en même temps, qu'il n'est, sous aucun prétexte, permis aux sujets

de prendre les armes contre leur gouvernement. Que nous reste-t-il donc à faire à présent ? Il vous reste, mon cher monsieur, à accepter la conférence que je vous propose ; ce sera à moi à achever, de vive voix, de vous confirmer dans la persuasion de cette dernière vérité. Ma visite ressemblera à celle que firent les Anges aux pasteurs, la nuit de la naissance du Seigneur ; je m'écrierai comme eux, en vous voyant : *Pax, pax; in terra pax !* Que la paix règne sur notre terre ! Que la paix soit par-tout proclamée à la gloire de notre Dieu qui est dans le ciel. *Gloria in excelsis Deo.*

« Vous n'avez besoin que d'une demi-heure, pour lire ma lettre, et de trois heures pour bien méditer sur son contenu ; j'attendrai néanmoins votre réponse sans désespérer, jusqu'à demain. Au surplus, vous n'en avez point d'autre à me faire que celle-ci : Venez, Père Correa, j'accepte la proposition que vous me faites par votre première lettre ; je sens déjà l'effet de la grace de Dieu, qui vient de m'ouvrir les yeux à la lumière.

« Si les vingt-quatre heures se passent, sans que je reçoive votre réponse, je dirai alors en pleurant comme Jérémie : Ils prirent plus de dureté et d'inaltération qu'un rocher, et refu-

sèrent de se convertir. Nous avons donné nos soins à Babylone, sans pouvoir la guérir, il faut donc l'abandonner (*a*).

« Mais non, ma confiance en Dieu me fait espérer que ces trois prêtres qui forment votre conseil, reconnoissant dans ma doctrine celle de Jésus-Christ, tâcheront de remplir les fonctions du vrai sacerdoce, celles de prédicateurs de l'Evangile de paix. Je me dispose, en raison de cela, à partir demain.

« Dieu vous ait en sa sainte garde, ainsi que mes trois chers frères et collègues, et tous ceux de mes enfans qui se trouvent en ce moment près de vous. Puissiez-vous être tous dès demain avec moi, et en même temps avec Dieu, Notre Seigneur, pour l'éternité des siècles. Amen.

« Je suis avec considération,

« Votre affectionné ami et prêtre,

« (Signé), Le docteur BERNARD CORREA et CIDRON ».

(*a*) *Induraverunt facies suas supra petram, et noverunt reverti* Jerem. 5.

Curavimus Babylonem, et non est sanata, derelinquamur eam.

Des vérités fondées sur les principes d'une religion sublime et d'une morale pure, démontrées avec la force et l'énergie qu'inspire la vertu, ne pouvoient produire que les effets de la stupeur sur l'esprit d'un homme qui n'avoit à leur opposer que les paradoxes de l'erreur, où les subtilités de la mauvaise foi. Ecrasé par les argumens d'un ministre éclairé, Sanchez voudroit échapper aux cris de sa conscience; et au lieu de se renfermer dans une décence d'expressions, dans ce ton de prudence et de modération qui caractérisent l'homme de bien, son ambition, maladroitement déguisée, cherche d'abord en vain à s'étayer de sophismes, d'assertions vagues et controuvées, pour justifier les attentats dont il s'est rendu coupable. On voit enfin que l'attrait séduisant du pouvoir, étouffant dans son cœur les remords qu'avoit pu y faire naître le tableau effrayant que lui a tracé le Père Correa, lui fait une loi impérieuse de persister dans son coupable projet, et la dernière lettre du vénérable pasteur demeure sans réponse.

Le 14 janvier, la corvette anglaise, traînant à sa suite un bâtiment, qui fut reconnu pour le parlementaire envoyé d'ici à Curaçao dans les commencemens de décembre, parut à la vue du

port. Le général Barquier désirant connoître les motifs de l'arrestation d'un bâtiment que le droit des gens sembloit devoir garantir de tous les événemens de la guerre, envoya le capitaine de l'état-major Evrard, pour s'expliquer avec le capitaine Webb sur cette violation des lois maritimes. L'officier anglais motiva sa conduite sur la quantité de provisions qui se trouvoient à bord de ce petit bâtiment, en contravention à ces mêmes lois, qui prescrivent explicitement à tout parlementaire de n'avoir à bord que les vivres rigoureusement nécessaires à l'équipage, surtout lorsque sa destination ultérieure est pour un port dont le blocus est authentiquement déclaré.

Le 15, le capitaine anglais Cornali, officier d'artillerie, ayant débarqué à Jayne, se rendit par terre à Santo-Domingo, pour remettre au général Barquier la réponse du gouverneur de Curaçao aux dépêches dont le parlementaire avoit été porteur, et qui étoient relatives à l'échange de quelques prisonniers. Le capitaine Evrard, en accompagnant à bord de la corvette le capitaine Cornali, avoit ordre d'insister de nouveau sur la remise du bâtiment, et de réclamer contre la rigueur outrée du capitaine Webb, dans une circonstance où l'inviolabilité

d'un parlementaire devoit être incontestablement garantie par la loyauté et la bonne foi des deux gouvernemens.

Ces raisons prévalurent sans doute sur l'esprit du capitaine Webb, et le bâtiment rentra dans le port, à la grande satisfaction des habitans, qui attendoient avec impatience le peu de provisions dont il étoit chargé.

Le capitaine anglais et ses officiers vinrent eux-mêmes à terre, où ils reçurent l'accueil le plus flatteur du général et de son état-major; ils témoignèrent, en partant, combien ils étoient peinés d'être obligés d'agir avec sévérité envers des ennemis qui leur inspiroient autant d'intérêt : « N'allez pas à Santo-Domingo, disoit le capitaine Cornali au capitaine de la corvette, si vous voulez faire rigoureusement votre devoir ».

Ces communications, où régnoit une estime réciproque, donnèrent de l'inquiétude à Sanchez, il sut mauvais gré au capitaine Webb d'une conduite qui, selon lui, pouvoit contribuer à retarder la reddition de la place, il s'en plaignit même à l'amiral Rowley, un des moteurs principaux de l'insurrection de la partie de l'Est, et la corvette reçut l'ordre de rentrer à la Jamaïque.

Sanchez et le colonel André Ximenès avoient écrit, le 2 janvier, au capitaine Webb, une lettre très-pressante, pour l'engager à coopérer au blocus de la place, promettant aux Anglais, dans le partage de nos dépouilles, une somme de cent mille gourdes, et toutes les pièces d'artillerie en bronze de l'arsenal; c'étoit sans doute pour entretenir chez eux des dispositions favorables à son entreprise, que Sanchez faisoit charger à bord de tous les bâtimens une quantité prodigieuse de pièces d'acajou.

Cependant nos vivres s'épuisoient, et nos espérances étoient évanouies; la faim, jointe aux longueurs d'un blocus, d'autant plus inquiétant que nous avions affaire à un ennemi qu'il étoit beaucoup plus difficile d'atteindre que de battre, pouvoit produire un mauvais effet sur l'esprit de nos soldats. Dans cette extrémité, nous prîmes la détermination d'engager une action générale et décisive, qui fit lever le blocus et ravitailler la place, au moins pour quelque temps.

Cette résolution, commandée par le devoir et le besoin, étoit le dernier effort que la patrie exigeoit de ses défenseurs, elle étoit dans le cœur de tous les Français, qui, depuis six ans, avoient fait à leur souverain le sacrifice de leur malheureuse existence.

On entendoit par-tout le cri du combat, et cette détermination étoit prise à l'époque la plus favorable pour obtenir de grands résultats. Elle alloit frapper en effet en masse l'armée des insurgés, dans un moment où, abusés par les promesses trompeuses de leur chef, ils étoient dégoûtés de la vie des camps, peu convenable à des habitans obligés d'abandonner leurs propriétés et leurs familles, pour servir l'ambition et la cupidité de quelques individus, sans nom, sans talens et sans vertu.

De notre côté, le souvenir des malheurs de Palo-Hincado étoit un peu effacé de la mémoire de nos soldats; ils n'étoient animés tous que par ces deux motifs, la vengeance et l'honneur. Ce fut leur cri de ralliement.

Le général Barquier passa, le 23 janvier, la revue des mille hommes destinés à l'attaque des retranchemens du fort Saint-Jérôme et du quartier-général de Sanchez.

Discours du général Barquier.

SOLDATS,

« Si je n'avois depuis long-temps dans le cœur le sentiment intime de votre courage et de votre dévouement, je lirois aujourd'hui dans vos yeux

le signe certain de la gloire que vous allez acquérir. Quant à vous, braves créoles de toutes les classes et de toutes les couleurs, vous avez été pendant dix-huit ans considérés comme les enfans du malheur, vous serez dès demain les enfans de la victoire. L'ennemi a des retranchemens, des forteresses et des canons, et vous avez ce courage qui ne se rebute jamais, cette impétuosité à laquelle rien ne résiste, et pardessus tout, l'avantage inappréciable de vous battre pour un monarque invincible ».

Combat de Saint-Jérôme. Levée forcée du blocus de Santo-Domingo dans la partie Ouest de cette ville.

Le 24, la garnison fit une sortie générale, ayant le colonel Aussenac à sa tête; le plan étoit d'enlever tous les retranchemens ennemis, le fort Saint-Jérôme, le quartier-général de Sanchez, et de faire lever le blocus de la place.

Les lignes de circonvallation s'étendoient depuis la mer, qui baigne les jardins de l'habitation Léglise jusqu'à l'habitation dite Cabral; elles étoient défendues par onze cents hommes. Une seconde ligne de retranchemens, occupée par six cents hommes, protégeoit le flanc gauche

du fort Saint-Jérôme, et la cavalerie ennemie, forte de cinq cents hommes, couvroit le quartier-général, situé sur l'habitation du général Ferrand. Les restes de l'armée de Sanchez occupoient les positions de Galard et de Manganagua, au nombre de deux mille hommes.

En conséquence, les dispositions furent faites pour assurer le succès d'une attaque, dont les résultats devoient être si importans pour la place.

Une colonne de cinq cents hommes, avec deux pièces de huit, devoit se porter sur le grand chemin qui conduit à Saint-Jérôme, et attaquer de front les retranchemens ennemis, à l'instant où la seconde colonne de quatre cents hommes, tournant la ligne par une marche précipitée, arriveroit sur les derrières de ces retranchemens, après avoir forcé les positions intermédiaires.

Les deux colonnes réunies devoient de suite se porter sur le fort Saint-Jérôme, dont la colonne gauche devoit former le blocus, pendant que celle de droite prendroit position entre le fort et le quartier-général, afin de tenir en échec et de diviser les forces ennemies.

A six heures, la colonne de droite, aux ordres du chef-de-bataillon Vassimon, força les

retranchemens de l'habitation Alvarez, et le camp Cabral, et au même instant, celle de gauche, aux ordres du chef-de-bataillon Fortier, attaqua le front de la ligne, et obligea l'ennemi à l'abandonner.

Les deux colonnes opérèrent leur jonction dans les ouvrages avancés du fort de Saint-Jérôme, autour duquel s'engagea une si vive fusillade, que l'ennemi, qui s'y trouvoit renfermé, ne pouvoit se présenter aux embrasures pour en défendre les approches.

Le colonel Aussenac, ne voulant pas perdre le fruit de ses premiers avantages, laisse dans les retranchemens une réserve de cent grenadiers; deux cents hommes sous les ordres du chef-de-bataillon Cottenet, ont ordre de continuer le blocus du fort; et le reste de l'armée se porte en avant sur l'habitation du général Ferrand, où l'ennemi, surpris par la rapidité de notre mouvement, n'oppose qu'une foible résistance, et se détermine à la retraite. Sanchez lui-même, voyant arriver les fuyards en désordre, demande où est son drapeau, et se hâte de gagner le fort de Jayne, accompagné du colonel don André Ximenès, et de quelques hommes à cheval.

Cependant le belveder, situé sur une hauteur

avantageuse, à un quart de lieue du quartier-général, étoit encore occupé par deux cents hommes des meilleures troupes de Sanchez ; les chasseurs coloniaux, dont l'intrépidité est hors de toute expression, s'élancent avec impétuosité, et soutenus par la compagnie administrative, qui ne leur cède rien en bravoure, le belveder est enlevé, et le colonel Aussenac est couronné de lauriers par ses soldats, dont il a excité l'enthousiasme et l'admiration.

Les troupes réunies rentrent sur l'habitation du général Ferrand pour y prendre quelques repos, et à neuf heures, le colonel reçut la nouvelle de la reddition du fort Saint-Jérôme, où il ne restoit que le commandant don Francisque Dias et une quarantaine d'hommes, le reste ayant été tué.

Pendant que nous étions dans une parfaite sécurité, et occupés à l'évacuation des magasins, des troupes fraîches commandées par Augustin Gomez, viennent occuper de nouveau le belveder, que nous avions abandonné, ne présumant pas qu'un ennemi battu et mis en déroute sur tous les points auroit eu l'audace de se présenter de nouveau au combat : le feu fut vif, mais rien ne résiste à l'impétuosité de nos chasseurs et de nos troupes de ligne, le belveder est

enlevé de nouveau, et l'ennemi repoussé se retire sur Galard, occupé par le colonel Polanco, commandant la division du nord de l'armée insurgente.

Pendant que nos troupes étoient aux prises avec l'ennemi, un gros de cavalerie espagnole commandé par le colonel Marc Torrès, officier d'une bravoure distinguée, se présente devant le fort Saint-Jérôme, qu'il ne supposoit pas encore occupé par les Français, sans doute avec l'intention de le débloquer. Il s'avance avec audace à demi-portée de fusil de la forteresse, mais il est forcé à la retraite, après avoir perdu quelques-uns de ses cavaliers, et avoir reçu lui-même deux coups de feu, dont il est mort quelques heures après. Une partie de sa troupe traversa le chemin de Jayne, après avoir sabré quelques soldats qui s'étoient écartés de leur poste. Le général Barquier, qui s'étoit transporté sur le champ de bataille, suivi de son état-major, et qui retournoit à Santo-Domingo, courut lui-même le danger d'être enveloppé par cette cavalerie : mais heureusement prévenu par quelques fuyards, il se détermina à rejoindre la colonne qui se trouvoit sur l'habitation Ferrand.

L'ennemi perdit dans cette journée environ cent cinquante hommes, tués sur le champ de

bataille, et quatre-vingts prisonniers, parmi lesquels on distingue le commandant don Francisque Dias, dont la contenance a été digne d'un homme d'honneur et de courage. Nous prîmes à l'ennemi deux pièces de canon, toutes les munitions, les trains d'artillerie, les chariots, les archives, et beaucoup de vivres. De notre côté, la perte est évaluée à une quarantaine d'hommes tués, et trente blessés. Le capitaine Kauffman, les lieutenans Revelli, Cotte et Marchal, sont du nombre des morts; ce dernier, par un de ces mouvemens d'audace qui étonnent, étoit parvenu à pénétrer dans le fort par un escalier extrêmement étroit, dont les trois dernières marches avoient été rompues par l'ennemi, et dont la porte étoit défendue par les Portoricains; il fut mis en pièces après une résistance qui honore son courage et son dévouement à son souverain.

L'armée vint camper la nuit même à Saint-Jérôme, où elle resta jusqu'au 27.

Les chefs-de-bataillon Vassimon et Fortier ont particulièrement contribué aux succès glorieux de cette journée, par la rapidité et la précision de leurs mouvemens, et par un courage au-dessus de tout éloge.

Le colonel Aussenac se loue également des

chefs-de-bataillon Repussard et Desfontaines, commandans de la légion coloniale; des capitaines Bulté, du quatre-vingt-neuvième régiment de ligne, et Daram, du cinquième d'infanterie légère; du capitaine Goguet, commandant la compagnie administrative; des officiers de l'état-major-général, MM. Evrard, Daux, Marquis, Boisenlis et Maugin, officiers du génie, lesquels se sont tous particulièrement distingués dans cette brillante journée; et généralement enfin de tous les militaires et bourgeois qui faisoient partie de l'armée.

Nous trouvâmes parmi la quantité immense de papiers, que la fuite précipitée du quartier général, fit tomber en notre pouvoir, une diatribe insultante à la mémoire du bienfaiteur des Espagnols, de l'infortuné général Ferrand. Ces lâches révoltés, dont l'ingratitude a excité l'indignation des Anglais mêmes, lui reprochoient jusqu'aux témoignages de sa bonté et de sa clémence, en rappelant ironiquement dans cet infâme écrit, les paragraphes des proclamations que lui avoit dictées sa plus tendre sollicitude, pour le salut du pays. Dans le délire d'un ridicule enthousiasme, ils alloient jusqu'à comparer le misérable succès de Palo-Hincado, au grand résultat des batailles

de Lodi et de Marengo, et associer leur gloire militaire à celle des héros qui firent triompher les armées françoises, dans ces mémorables journées. Ils considéroient comme une marque de la protection divine, ce qui n'étoit seulement que le fouet de sa colère et de son indignatiou, puisque la destruction de leur pays, fut une conséquence funeste de leur aveuglement et de leur révolte, ils mettoient, enfin, le comble à leur ingratitude, en dévouant à la colère des dieux infernaux, les mânes d'un militaire honnête homme, dont tout le crime étoit, la confiance la plus aveugle dans les témoignages fallacieux, qu'ils lui donnèrent de leur fidélité, et sa constante sollicitude à combler de bienfaits un peuple qui devoit un jour outrager sa mémoire : on répondit à ce libelle calomnieux, moins pour justifier une conduite qui avoit été irréprochable, que pour opposer aux allégations mensongères des Espagnols les assertions irréfragables de la vérité, et pour réduire à leur juste valeur, les illusions de leur jactance orgueilleuse et le ridicule de leurs prétentions militaires.

A Don Juan Sanchez, en réponse à une diatribe contre les mânes du général Ferrand.

« *Les jours de la clémence sont passés.* Si les jours de la clémence sont passés, tu ne peux plus éviter la sentence foudroyante que t'a portée ce Dieu, irrité des désordres, des infamies et des cruautés inouïes, commis, par tes compatriotes et par toi-même, sur les malheureux Français, que leur mauvaise fortune avoit livrés à ta discrétion, après l'affaire de Palo Hincado. Le temps des bravades, des menaces et de tes insolentes sommations est passé, et ce pompeux appareil de ton orgueil et de ta coupable ambition, en s'éclipsant comme une fumée légère, n'est plus aujourd'hui qu'un monument de ta foiblesse, de la lâcheté de tes soldats et de la justice de notre cause.

« Déjà, nos bras vengeurs ont frappé les assassins de nos infortunés camarades, et les champs de Galard, de Saint-Jérôme et de Saint-Carle, arrosés par le sang de tes hordes féroces, seront pour les générations futures, les témoins de notre gloire et la honte de tes lâches compatriotes.

« Oui, cette misérable armée (ainsi que'lle est qualifiée par tes vils adulateurs) a su triompher, en trente minutes, de tes canons, de tes forteresses et de ces cohortes séditieuses, que tu avois réunies autour de nous. Est-ce ainsi que tu comptois disputer la gloire militaire aux vainqueurs de Lodi et de Marengo? Est-ce en t'échappant comme un lièvre timide poursuivi par des chasseurs, ou en nous abandonnant tes munitions, tes magasins, ton artillerie et tes archives, que tu prétendois accréditer cette valeur espagnole, *que le brillant étalage de nos plumets n'avoit point effrayé*, mais qui n'a pu résister; le 24 et le 27 janvier, à l'intrépidité de huit cents Français?

« Misérables que vous êtes! vous avez la folle présomption d'associer les lauriers français à la timide sensitive espagnole! Ne craignez-vous pas d'irriter, par ce monstreux rapprochement, les cendres des Cortez, des Olid, des Alvarado, dont vous avez si honteusement dégénéré. Ignorez-vous que le vaillant Achille fut blessé par le plus lâche des Troyens? Ignorez-vous que Rome aussi fut la patrie des héros, et qu'elle n'est aujourd'hui que le séjour de la foiblesse? Sachez, enfin, que si le Dieu des armées a permis que des Français fussent un instant

frappés de terreur, ce fut pour vous inspirer cette orgueilleuse confiance qui devoit vous conduire rapidement dans l'abîme que ses décrets éternels avoient préparé pour vous. Mais s'il vous restoit encore quelques doutes sur des succès qui ne furent jamais votre ouvrage, écoutez la voix de la vérité, celle de Don *Francisque Dias*, seul Espagnol qui, dans le cours de cette guerre, se montra digne de l'estime et de la valeur des Français; interrogé sur les circonstances de l'affaire de Palo-Hincado, il a répondu, avec la loyauté qui caractérise le vrai courage, qu'elles étoient une monstruosité de la fortune.

« Insensés habitans! vous venez d'acquérir la funeste expérience de votre foiblesse et de votre aveuglement.

« Ces retranchemens élevés par la peur, ces forteresses, ces canons, ces bandes nombreuses rassemblées contre une poignée de Français, n'ont opposé qu'une foible résistance à la valeur de nos soldats; elles ont été chassées devant nous, comme les sables de Lybie devant le furieux Aquilon.

« Dans le délire d'une folle ambition, les prêtres fanatiques, sous le joug desquels vous êtes honteusement asservis, ont associé la divinité à vos coupables projets, sans se douter qu'ils étoient

eux-mêmes les instrumens d'un Dieu révolté de votre ingratitude et de vos crimes.

« Ils ont même souffert, ces ministres du Dieu des chrétiens, que vous empruntassiez le langage du mensonge et de la fable, pour évoquer et insulter les mânes de votre bienfaiteur.

« S'il étoit possible de connoître la destinée des hommes après leur mort, ce ne seroit, n'en doutez pas, ni sur les bords du Styx, ni dans le sombre royaume de Pluton, que l'on verroit errer l'ombre du général Ferrand; mais dans les Champs-Elysées, séjour réservé aux Grands-Hommes, et dont sont irrévocablement exclus les ingrats, les traîtres et les assassins.

« Mais, toi, astucieux Sanchez, pourrois-tu désormais échapper aux remords qui te poursuivent, à ce mépris que doit inspirer l'ambitieux sans talens, sans bravoure et sans vertus. Tu fuyois, le 24 janvier, avec ton argent, sans songer à ranimer le courage des tiens, prouvant par ce fait que, si tu n'es pas le plus brave, tu es au moins le plus intéressé parmi la canaille insurgée que tu commandes.

« Tout cela n'est point l'effet des vicissitudes du temps, Sanchez, mais le résultat nécessaire de ton incapacité, et de cette vanité qui accompagne toujours l'insuffisance.

« Renonce avec humilité à ces vains titres que tu as extorqués à l'imbécille junte de Bondille ; dépose les armes avec lesquelles tu crois défendre les intérêts d'un roi qui a renoncé à sa couronne, et qui, même quand il l'auroit conservée, ne voudroit ni de toi, ni de tes services ; rentre enfin dans ton état primitif, c'est le sort réservé aux hommes nuls, sur le compte desquels la fortune s'est trompée ».

Le lendemain de l'affaire de Saint-Jérôme, le général en chef voulant épuiser tous les moyens de douceur et de conciliation, avant d'en venir aux extrémités fâcheuses d'une destruction générale, envoya le capitaine de l'état-major général, Gilbert Guillermin, à Galard, où s'étoient réunies toutes les divisions de l'armée ennemie, pour tenter un dernier effort. Sa mission étoit de faire sentir aux chefs des insurgés les conséquences funestes d'une plus longue résistance, de leur tracer le tableau affreux des désastres auxquels la continuation de la guerre alloit exposer les malheureux habitans de la partie de l'Est, qui deviendroient infailliblement victimes de la fureur d'un soldat victorieux, qu'il ne seroit plus possible de contenir. Le général promettoit l'oubli du passé et un pardon général, dans le cas où, déposant les armes, ils enverroient

quelques notables de chaque commune, pour implorer la clémence d'un gouvernement contre lequel ils s'étoient si injustement soulevés.

Le capitaine Gilbert Guillermin étoit accompagné de don Ramond Cabral et de don Joseph Labastida, tous les deux dévoués à la cause du gouvernement français. Arrivés aux avant-postes de Galard, ils furent conduits, les yeux bandés, au quartier-général.

Le silence avec lequel ils avoient été escortés, fut interrompu brusquement par le bruit d'une cavalerie, dont le chef se détacha, et s'annonça comme venant recevoir le parlementaire. Le capitaine Gilbert Guillermin, qui avoit toujours le bandeau sur les yeux, lui fit alors les questions suivantes :

Conversation entre le parlementaire et un chef ennemi.

D. A qui ai-je l'honneur de parler ?

R. A la seconde personne de l'armée.

D. Ne puis-je savoir le nom de la personne à laquelle j'adresse la parole ?

R. Le colonel Polanco, commandant la division du nord.

Le cap. Guil. Je suis peiné de vous dire que je n'ai rien à vous communiquer, les paquets

dont je suis porteur devant être remis à don Juan-Sanchez lui-même.

Le col. Pol. Il m'a donné toute espèce de latitude pour conférer avec vous.

Le cap. Guil. J'agirois contre les ordres que j'ai reçus, si je cédois à l'invitation que vous me faites.

Le col. Pol. Don Juan est très-loin d'ici; il faut au moins cinq heures pour avoir une réponse.

Le cap. Guil. J'attendrai son arrivée, et je coucherai même ici, si cela est nécessaire; mais je vous observerai que, depuis deux heures, nous voyageons les yeux bandés, et que la chaleur est excessive; veuillez nous faire conduire à votre quartier-général pour y prendre quelque repos.

L'officier parlementaire entendit alors une voix menaçante assez près de lui; mais il dissimula l'inquiétude qu'un pareille procédé lui donnoit.

Au lieu de conduire les parlementaires au quartier-général, on les fit revenir au premier poste où ils avoient été arrêtés. Le colonel Diegue Polanco, qui les avoit accompagnés, prit congé d'eux, et les laissa à la garde d'un officier chargé de leur tenir compagnie.

A cinq heures du soir don Isidore de los Santos, à la tête de vingt-cinq dragons, vint leur annoncer que don Juan Sachez étoit malade, et qu'il lui étoit impossible de se mettre en route pour venir aujoud'hui, mais que le 26 ou 27 il se trouveroit à Galard.

Le capitaine Guillermin observa à Isidore de los Santos, que ne connoissant pas les intentions du général Barquier, ils ne pouvoit prendre aucun engagement fixe, mais qu'une conversation d'une demi-heure avec don Juan Sanchez eût peut-être empêché de grands malheurs. Il se plaignit de la manière peu honnête avec laquelle il avoit été reçu et traité, et demanda à partir sur le champ. La tristesse et la consternation qui régnoient sur la figure des Espagnols indiquoient la terreur qu'avoit imprimée le combat de Saint-Jérôme aux débris de l'armée de Sanchez.

Les parlementaires furent accompagnés par les vingt-cinq dragons jusqu'à une demi-lieue de la ville où ils rentrèrent à six heures du soir.

En rendant compte au général des résultats de sa mission, le capitaine Guillermin assura qu'une seconde leçon lui paroissoit nécessaire, pour aplanir les difficultés d'une pacification définitive.

Combat de Galard ; déroute des troupes Espagnoles.

Le 27, à deux heures du matin, le colonel Aussenac leva le camp de Saint-Jérôme et dirigea sa marche par le petit chemin de Saint-Yague, sur Galard, où s'étoient concentrées toutes les divisions ennemies. A six heures les postes avancés des rebelles, où commandoit le nègre français Bambi, fit une fusillade assez vive sur notre colonne qui les força à se replier. A sept heures, nous abandonnâmes le petit chemin de Saint-Yague, pour prendre un petit sentier, qui nous conduisoit à travers les bois, sur les derrières de l'ennemi. Le plus grand silence régnoit dans notre armée, et les insurgés, qui sans doute avoient pris le feu de Bambi pour celui de leurs postes avancés sur le grand-chemin de Saint-Yague, par lequel ils s'attendoient à nous voir arriver, étoient dans la plus grande sécurité sur les dangers de notre marche, au moment même où nous n'étions qu'à vingt-cinq pas d'eux. Nous entendions distinctement la voix des chefs excitant leurs troupes au combat.

Le sieur Déniau, qui nous servoit de guide, étant allé examiner la position de l'ennemi, le

bruit de sa marche donna l'alarme à tout le camp, et nous essuyames de suite un feu-de-file dans toute la longueur de la ligne.

Nous nous portâmes aussitôt avec impétuosité sur leurs retranchemens, qui furent enlevés en moins de dix minutes, et à la vue d'une nombreuse cavalerie, dont la disposition n'ayant pas été calculée sur notre manière d'attaquer, se trouva dans l'impossibilité d'agir et fut obliger de fuir dans le plus grand désordre, et de regagner l'habitation connue sous le nom de Bondille.

L'ennemi, en se retirant, fit occuper une position avantageuse par une partie de ses troupes, et paroissoit avoir la ferme résolution de la conserver. Le colonel Aussenac ordonna au chef de bataillon Vassimon de l'en chasser, et de s'y établir. Cet officier, à la tête des grenadiers du cinquième régiment, et d'un fort détachement de la garde-nationale, exécute, avec autant de bravoure que de rapidité, l'ordre qui lui est donné et l'ennemi repoussé sur tout les points, ne trouve son salut que dans la fuite.

Le colonel Aussenac, après avoir fait occuper les retranchemens par une réserve de grenadiers aux ordres du chef de bataillon Mansuis, ordonna au reste de la colonne de suivre l'en-

nemi, qui étoit alors en pleine déroute. Les troupes se formèrent par pelotons et en colonnes serrées, pour résister à la cavalerie qu'on supposoit devoir être dans les environs.

Mais après une marche d'une heure, pendant laquelle il fut impossible d'atteindre les fuyards, le colonel jugeant convenable de faire reposer les troupes, qui depuis deux heures du matin étoient sur pied, se retira sur Galard, où elles ne restèrent, que le temps nécessaire pour enterrer les morts et penser les blessés.

Cette journée eût coûté cher aux Français, si le feu de l'ennemi eût été dirigé plus horizontalement. Mais l'inégalité du terrain qu'occupoient les Espagnols, et leur inexpérience dans le maniement des armes, ont heureusement concouru à neutraliser l'effet de leur mousqueterie. Nous n'eûmes que huit hommes tués et douze blessés, dans une action aussi décisive. L'ennemi laissa, sur le champ-de-bataille et dans les bois d'Arroyohonde, un grand nombre de de morts, qui furent trouvés le lendemain par des détachemens qui parcoururent la campagne.

Des transfuges rapportèrent, que les divisions de l'armée de Sanchez avoient fui vers les plaines de l'habitation dite Portoric, mettant tout leur espoir dans leur nombreuse cavalerie.

Mais le souvenir des désastres de Palo-Hincado avoient laissé des traces trop profondes dans l'esprit de nos soldats : instruits par l'exemple de leurs malheureux camarades, ils avoient acquis la funeste expérience, que le défaut de précision, d'ordre, et d'ensemble, dans les mouvemens, avoient causé la dispersion et la destruction presque totale de l'armée du général Ferrand, et que la valeur, sans le concours de ces trois grands moyens, conduit rarement à la victoire.

Le colonel Aussenac eut particulièrement à se louer de l'intelligence et de la bravoure des chefs de bataillon Vassimon et Fortier ; il a été également bien secondé par le chef de bataillon Rocheron et par le brave Repussard, qui fut blessé en poursuivant l'ennemi ; à la tête de ses intrépides chasseurs coloniaux.

Messieurs les officiers des troupes de ligne, de la garde-nationale, d'état-major et des guides, rivalisèrent de bravoure dans cette journée brillante.

Le lendemain, 28 janvier, à six heures du matin, une flotille composée d'une corvette anglaise, d'une canonnière espagnole, et de cinq autres petits bâtimens de guerre, couroient la bordée du sud, en ordre de bataille ; arrivée à

la hauteur du fort Saint-Jérôme, où nous avions laissé une garnison de 50 hommes, la canonnière se détacha; et vint saluer le fort d'une cinquantaine de coups de canon.

Le général-en-chef, jugeant que cette manœuvre pouvoit être concertée avec les insurgés, pour favoriser une attaque par terre, fit sortir un corps de 150 grenadiers commandés par le colonel Aussenac, pour observer les mouvemens de l'ennemi. Mais la flotille ayant continué sa route en cinglant vers la Baie de Jayne, les grenadiers rentrèrent à Santo-Domingo.

Le même jour, à neuf heures du soir, la corvette anglaise, rasant de trop près la côte de Santo-Domingo, essuya le feu de nos batteries, et reçut un boulet de 24 à bord.

Le 29, le capitaine et ses officiers vinrent à terre, où ils furent reçus avec toute la politesse et l'urbanité françaises. Ils manifestèrent, dans plusieurs occasions, les sentimens d'estime et d'intérêt que leur inspiroit la brave garnison de Santo-Domingo.

Le lendemain, des transfuges ayant assuré que l'ennemi avoit abandonné le fort de Jayne et ces magasins, la colonne se mit en marche, pour s'assurer de la vérité de ce rapport. A son

approche, les insurgés, qui occupoient encore cette position, se retirèrent et passèrent la rivière, derrière laquelle ils avoient établi des retranchemens. Le colonel ne jugeant pas convenable d'anticiper sur les opérations militaires projetées, s'occupa de l'évacuation des magasins de vivres, et rentra le même jour à Santo-Domingo.

Depuis la journée du 20 septembre, la campagne étant libre, à la distance de quatre lieues, les maraudeurs, protégés par des détachemens nombreux, firent rentrer chaque jour des vivres en très-grande quantité. On estime que, depuis le 26 janvier jusqu'au premier février; les habitans s'approvisionnèrent pour un mois. Mais la garnison ne pouvoit pas se maintenir avec les mêmes ressources.

Les bâtimens expédiés pour le continent ne revenoient point; depuis 3 mois, nous vivions de privations, dans l'espérance d'être secourus par la France, et cet espoir avoit été trompé. Les horreurs de la famine se faisoient déjà ressentir, lorsque nous prîmes la courageuse détermination de culbuter l'ennemi, et le succès avoit justifié notre entreprise sans améliorer notre situation. Il nous restoit encore les moyens

de douceur et de conciliation ; ils avoient été infructueux dans la première tentative faite par le Père Correa.

Le général Barquier, croyant le moment favorable, pour parvenir à une pacification, accéda à la demande des sieurs don Ramon Cabral, don Joseph del Orve, don Juan Santin, tous les trois recommandables par leur dévouement au gouvernement français, d'aller à la rencontre de Sanchez, et de lui représenter les conséquences funestes de son obstination, les malheurs inévitables auxquels alloit être livrée leur patrie, par la continuation d'une guerre, aussi injuste dans les motifs qui l'avoient fait entreprendre, que fatale dans ses résultats : ils devoient, enfin, promettre l'oubli du passé, un pardon général, et même plus, dans le cas où des considérations d'humanité et d'intérêt public auroient décidé Sanchez à déposer les armes.

Les députés, animés du désir de remplir des devoirs aussi sacrés, s'acheminèrent le 6 février, pour l'habitation de Portoric, où l'on supposoit que s'étoient réunies les différentes divisions de l'armée insurgente. A 3 lieues de Santo-Domingo, ils rencontrèrent des détachemens considérables d'infanterie et de cavalerie ennemie qui, au lieu de continuer leur route, s'empressèrent de les

escorter jusqu'au lieu de leur destination, mais après avoir rempli au préalable la formalité rigoureuse de leur bander les yeux, précaution qui annonce plutôt la foiblesse que la force.

En effet, rien ne fut oublié, dans le cours de ce voyage, pour donner une haute idée des forces, sur l'existence desquelles nous avions les notions les plus précises. Les marches, les contremarches, le bruit d'une cavalerie sans cesse en mouvement autour des trois envoyés, toutes les ruses enfin suggérées par la crainte furent employées pour suppléer à la réalité des moyens, et inspirer de fausses préventions à des hommes qui, par le fait même de ces démonstrations occultes, étoient disposés à douter de tout ce qu'on avoit l'intention de leur faire croire.

Arrivés au quartier-général, ils furent introduits dans l'appartement de don Pedre Vazquez, commandant-général des troupes, en l'absence de Sanchez, qui avoit passé de l'autre côté de l'Ozama le lendemain du combat de Galard. Le ton de jactance de ce chef, d'autant plus déplacé, qu'il parloit à des vainqueurs, ne convenant point à des hommes de paix, ils demandèrent à suivre leur route, et à se rendre près de don Juan Sanchez.

Les députés partirent à sept heures du soir,

et n'arrivèrent de l'autre côté de l'Ozama qu'à une heure après minuit. Ils furent conduits chez Augustin de Castro, en attendant les ordres du quartier-général. Ce commandant, toujours dans les mêmes principes, exagéra les succès des armées espagnoles en Europe, la situation affreuse dans laquelle se trouvoit la France, et ne laissa point ignorer aux députés l'arrivée d'un renfort de 600 hommes du Cibao, commandés par Francisque Estèves, le plus brave et le plus intelligent des chefs de ce département; mais comme toutes ces assertions étoient démenties par les apparences, elles ne produisirent d'autre effet sur l'esprit des envoyés que celui de les confirmer dans l'idée que la crainte seule pouvoit inspirer une semblable politique.

Après avoir pris quelques heures de repos, ils se proposoient de continuer leur route, lorsqu'un courrier vint leur annoncer que don Juan Sanchez les attendoit sur l'habitation Fereyra; ils s'y rendirent, et le trouvèrent accompagné de Carabajal et de plusieurs autres chefs de son armée; sa contenance étoit sérieuse, et en apparence assurée, et le ton de sa conversation amical, vû qu'il étoit l'ancien ami des trois personnes qui étoient venues le trouver. Il répondit aux insinuations de paix, qui lui furent

faites, qu'il n'avoit eu en vue, en entreprenant cette guerre, que l'intérêt de son pays, et son attachement à S. M. C. et à sa religion, que l'ambition n'étant point le mobile de ses actions, il étoit disposé à faire tous les sacrifices qui lui étoient personnels, à la tranquillité et au bonheur de ses compatriotes; mais qu'indépendamment des gouvernemens de Portoric et de Cube, dont il venoit de recevoir des secours récemment, il avoit encore à consulter tous les commandans d'arrondissement, avant de prendre une détermination; qu'il demandoit enfin quatre jours pour les réunir, et donner une réponse catégorique; qu'au reste, les Français ne devoient pas tant se prévaloir des succès de Saint-Jérôme et de Galard, dont les résultats n'étoient ni plus honorables ni plus importants que la victoire de Palo-Hincado, et que, dans tous les cas, ses troupes demandoient à se mesurer une troisième fois avec les Français. Il ajouta qu'il n'avoit point été secondé par quelques officiers de Portoric, lors de l'attaque de Saint-Jérome, qu'il seroit probablement parvenu à le débloquer, si don Francisque Diaz, qui y commandoit, y eût fait une plus longue résistance. Il se plaignit également du colonel don André Ximenès, sur la fermeté duquel il jeta même quelques doutes.

Le fait est que don André Ximenès, ennuyé d'obéir à des hommes qu'ils avoit le droit de commander, et de partager la honte de leurs opérations, lorsque dans les délibérations son intervention n'étoit que passive et secondaire, s'étoit embarqué, le 4 février, à bord de la flotille de Portoric, avec quelques hommes du régiment fixe de la même île.

Sanchez, pour se rendre sans doute les négociations plus favorables, ne manqua pas de réitérer à ses trois compatriotes les nouvelles d'Espagne et de France, et de leur parler de ses grandes ressources pour continuer la guerre.

Enfin, après des témoignages réciproques d'amitié, les envoyés prirent congé de lui, et rentrèrent le 8 février à Santo-Domingo.

Le 12, le sieur don Joseph del Orve, et le capitaine de l'état-major Evrard, retournèrent au quartier-général de Sanchez, pour remettre des dépêches relatives à l'échange des prisonniers, et réclamer contre la continuation des travaux, dont la suspension avoit été explicitement convenue.

Le même jour, don Joseph Abreu, officier d'artillerie, et Joaquin de Mena, aide-de-camp de don Juan Sanchez, apportèrent une réponse définitive aux ouvertures faites par les trois en-

voyés espagnols. Cette réponse laconique portoit en substance qu'il étoit décidé à tenter de nouveau le sort des armes, et disposé seulement à l'échange des prisonniers respectifs.

Il étoit évident d'après cela que don Juan Sanchez et son conseil n'étoient mûs que par des motifs d'ambition et d'orgueil, et que la honte de faire un pas rétrograde, après avoir fait retentir toutes les colonies voisines du bruit de ses prétendues victoires, lui avoit dicté une résolution aussi contraire à l'intérêt de son pays.

Sanchez en effet, en cédant à la proposition qui lui avoit été faite par les envoyés, d'attendre la décision des cours respectives, et de conclure à cet effet une trève de six mois, conservoit au moins pendant ce laps de temps un pouvoir qu'un seul échec pouvoit lui faire perdre; et si, comme il se l'imaginoit follement, Ferdinand VII régnoit en Espagne, et que la rétrocession eût lieu, n'étoit-il pas plus honorable et plus satisfaisant pour lui de dire à son souverain, « Je pouvois contiuuer la guerre contre les Français, mais c'eût été aux dépens du bonheur et de la tranquillité de mes compatriotes; j'ai préféré conserver à V. M., une portion considérable de ses fidèles sujets, plutôt que de tenter de nouveau les chances incertaines d'une guerre qui

n'auroit laissé dans la partie espagnole qu'un monceau de cendres et de cadavres. »

Tels sont les motifs qui devoient prévaloir dans le cœur de Sanchez et de ses lieutenans; mais l'état précaire d'un grand nombre d'entre eux, dont la fortune étoit essentiellement liée au succès d'une révolution qu'ils avoient excitée, et la crainte de ne pas conserver les places et la considération qu'ils ne devoient qu'à l'état de crise dans lequel ils tenoient leur patrie, leur fit prendre une détermination diamétralement opposée à l'intérêt général.

Les parlementaires de Sanchez se retirèrent, et furent accompagnés par le capitaine Gilbert Guillermin, qui avoit ordre d'aller jusqu'à leur quartier-général, pour déclarer à don Juan Sanchez que le général Barquier, après avoir satisfait aux considérations d'humanité et de paix que lui prescrivoient son cœur et ses devoirs, alloit reprendre les hostilités, à l'expiration précise de la suspension d'armes, et ne consentoit à l'échange des prisonniers respectifs que dans le cas où cet échange s'effectueroit dans les délais de la trève, et avec les restrictions proposées par lui.

Sanchez ayant observé au capitaine Guillermin, que le terme pour l'échange étoit trop

limité, en raison de la grande distance où se trouvoient les prisonniers français, cet officier répondit que les opérations militaires, en reprenant leur cours n'empêcheroient pas que, lors de l'arrivée des prisonniers sur la limite, on ne traitât de leur échange par le moyen d'un parlementaire.

Sanchez, qui avoit des motifs secrets pour retarder une pacification générale, désiroit au fond du cœur une seconde occasion de renouveler les négociations; il s'étoit ouvert avec confiance à don Joseph del Orve, son ancien ami, sur les propositions déjà entamées et sur les modifications qu'il jugeoit convenables dans le cas où, pour éviter l'effusion de sang, on conviendroit de s'en rapporter à la décision des gouvernemens respectifs : il alla même jusqu'au point de lui confier les clauses substantielles de la suspension d'armes, et de le prier de lui indiquer le mode de rédaction usité dans de pareilles circonstances, il engagea même le sieur del Orve à y ajouter quelques observations impartiales, afin d'éviter les longueurs de la discussion, et de parvenir plus promptement au but désiré. Il avoit exigé en même temps du sieur Joseph del Orve la discrétion la plus rigoureuse sur ses ouvertures confidentielles, jusqu'au mo-

ment où l'arrivée des prisonniers lui fourniroit l'occasion d'envoyer un parlementaire à Santo-Domingo. Le but de Sanchez, en ajournant une négociation aussi importante, étoit de disposer les esprits exaltés des premiers chefs à des vues de conciliation qui pussent satisfaire les prétentions réciproques.

Les articles principaux qui devoient, selon Sanchez, servir de base à une paix stable et définitive, étoient : 1. « Que la guerre actuelle ayant été entreprise à la sollicitation particulière des Domingois réfugiés à Portoric, il étoit indispensable, dans le cas où la France conserveroit la souveraineté sur la partie de l'Est de Saint-Domingue, que le gouvernement garantit à chaque individu espagnol, qui voudroit aller vivre dans les domaines de S. M. C., la jouissance de ses propriétés injustement séquestrées par le général Ferrand.

« 2. Que dans le cas où le gouvernement français conserveroit la souveraineté sur la partie de l'Est de Saint-Domingue, aucun individu ne seroit recherché pour sa conduite politique pendant la guerre, et que ceux qui occupoient des emplois civils et militaires antérieurement aux événemens, continueroient à les exercer sous le gouvernement français.

« 3. Que dans le cas où le gouvernement français, conservant la souveraineté sur la partie de l'Est de Saint-Domingue, voudroit employer les Espagnols au rétablissement de la tranquillité dans la partie française, ils seroient payés et entretenus à l'instar des soldats français, et aux dépens du gouvernement.

« 4. Que la religion et les cérémonies religieuses n'éprouveroient aucun changement, et seroient pratiquées comme elles l'étoient sous le gouvernement espagnol.

« 5. Que, conformément au décret des consuls, sur la conservation provisoire des lois et usages espagnols, le Code Napoléon n'auroit son exécution qu'à l'époque de l'organisation définitive de la colonie.

« 6. Que, pendant la durée de la trève, la surveillance des marchés, établis pour le commerce des deux nations, seroit confiée à des commissaires de police choisis de part et d'autre.

« 7. Que des commissaires français et espagnols seroient envoyés en Europe, aux frais du gouvernement français, à l'effet d'obtenir des gouvernemens respectifs une décision définitive sur le sort de la partie espagnole.

« 8. Que toutes réclamations de dommages et intérêts, pour les pertes occasionnées par les

événemens de la guerre, ne seroient point admises de part et d'autre.

« 9. Qu'il ne seroit loisible au gouvernement de Santo-Domingo, ainsi qu'à lui, et ce, pendant la durée de la suspension d'armes seulement, de grever d'aucun impôt quelconque les Espagnols restés dans l'enceinte de Santo-Domingo, et les Français que les circonstances avoient placés sous son autorité ».

Sanchez fit une dernière observation au capitaine Guillermin, relativement aux soldats italiens pris dans le fort Saint-Jérôme et à ses papiers trouvés le 24 dans son quartier-général; il réclamoit les uns et les autres en cas d'échange. Le capitaine Guillermin lui répondit que les Italiens, étant considérés comme déserteurs, ne pouvoient être traités comme prisonniers, et par conséquent compris dans l'échange; que quant aux papiers, ils avoient été disséminés par les soldats, et qu'il seroit impossible de les réunir.

Les hostilités recommencèrent le 14, par le feu de notre artillerie sur toute la ligne ennemie. Nous détruisîmes, dans la même soirée, trois rangs de gabions que les insurgés avoient élevés dans la nuit, pour inquiéter nos bâtimens dans la rade.

Dans la soirée du 12, un bâtiment de Cube, chargé de 40 milliers de sucre, étoit venu ajouter à nos moyens d'existence; et le 16, l'ennemi, instruit que le capitaine et l'armateur de ce bâtiment étoient Espagnols, fit tout son possible pour couler ce bâtiment dans la rade. En conséquence, une pièce de canon de quatre fut placée derrière une des écores les plus élevées, à l'embouchure de la rivière et à l'abri de nos batteries de côtes. Nous parvînmes néanmoins, par le moyen des bombes et des obuses, à neutraliser l'effet de cette pièce de canon, qui cessa son feu dans la journée suivante.

Le 17, la tour signala quatre bâtimens à l'est; les habitans se portèrent en foule sur les terrasses des maisons, dans la confiance de voir réaliser l'espérance qu'avoit fait naître depuis quelque temps la nouvelle de l'arrivée prochaine d'une division française. Mais leur joie fut de courte durée : à dix heures du matin, une frégate, une corvette, et un brick anglais arborèrent leur pavillon, en reconnoissant les attérages de notre ville. Dans le même moment, un petit bâtiment français venant de Curaçao, rangeoit la terre pour gagner le port; le brick détacha ses barges pour lui couper la terre, mais le brave capitaine Botin, dont la felouque étoit

à l'ancre, met sur-le-champ à la voile, force les barges à s'éloigner, et fait entrer, dans le port, la goëlette sous sa protection.

Ce marin, aussi désintéressé qu'intrépide, avoit déjà mérité, dans plusieurs circonstances difficiles, par les preuves réitérées qu'il donna de son humanité et de son dévouement, l'estime et la reconnoissance de tous les Français. La gazette du 15 février s'exprimoit à son égard en ces termes :

« Si les sacrifices faits à la société donnent des droits incontestables à la reconnoissance des contemporains, et au souvenir de la postérité, les habitans et la garnison de Santo-Domingo doivent aux vertus civiques et au patriotisme du capitaine Jean Bottin, les hommages les mieux mérités, et c'est dans cette feuille que l'expression doit en être plus spécialement contenue, et le motif consacré.

« Armateur et capitaine du corsaire français le Joseph, cet industrieux et loyal marin a donné, dans des circonstances difficiles, des preuves d'un désintéressement trop généreux, pour ne pas être nommé avec éloges, dans un temps surtout où l'égoïsme le plus vil, et l'insousciance la plus honteuse ont été et sont assez généralement les sentimens directeurs des actions de

quelques autres Français, qui auroient pu, comme M. Botin, s'environner de l'estime publique, et qui ont préféré l'or à l'honneur.

« Dans un moment où la famine avoit réduit la classe indigente des habitans de Santo-Domingo aux plus cruelles privations, une prise chargée de riz lui arrive. Des spéculateurs lui offrent 50 et 60 gourdes du quintal, mais l'estimable Botin rejette leurs propositions : « Je n'abuserai point, dit-il, de l'état où nous sommes, je n'ai point spéculé sur la misère publique. » Il s'adresse aux administrateurs et aux personnes qui, par état, doivent s'intéresser au sort de tous les citoyens, et leur cède sa cargaison à 25 gourdes le quintal, sous condition expresse que le riz sera distribué à ce prix à tous les habitans, dans la proportion des besoins réels de chacun. Peu de temps après il s'embarque sur son corsaire, fait une prise, et malgré les dangers qu'elle couroit d'être enlevée par les croiseurs anglais, son zèle pour la chose publique et la position de la place de Santo-Domingo, le décident à l'expédier pour ce port, sans consulter son intérêt personnel. Sur une autre prise, il trouve une riche cargaison de marchandises sèches; le capitaine capturé lui offre de les racheter à un très-bon prix; mais M. Botin re-

fuse, et préfère les échanger avec désavantage pour des comestibles qu'il veut envoyer à ses concitoyens de Santo-Domingo.

« C'est ainsi, qu'honorant sa profession, il en a utilisé les profits hasardeux, doublement heureux, et bien digne de l'être, puisque la fortune et l'opinion publique, si souvent en opposition, lui ont souri en même temps.

« La conduite du capitaine Botin, qui a si bien mérité de ses compatriotes sera sans doute imitée; l'exemple qu'il a donné ne sera point perdu, et il ne nous reste qu'à désirer que son patriotisme soit connu d'un gouvernement juste et rémunérateur ».

Le 18 et le 19, la station anglaise continua le blocus du port, et communiqua fréquemment avec les insurgés; on supposa, et cette opinion n'étoit pas dénuée de vraisemblance, qu'elle étoit occupée, dans la rade de la Calette, à débarquer des pièces d'artillerie et des troupes. Il devenoit important pour nous de faire échouer des préparatifs aussi dangereux pour la ville, en nous rendant maîtres de la rive gauche de l'Ozama.

Sanchez, après l'affaire de Galard, qui avoit détruit toutes ses espérances dans la partie de l'Ouest, avoit précipitamment repassé ce fleuve

qu'il considéroit comme la seule barrière insurmontable entre lui et les Français. Dans l'idée que nous n'oserions jamais franchir cet obstacle, il s'abandonnoit au souvenir flatteur du succès de Palo-Hincado; et à l'espoir de voir sourire de nouveau la fortune dans ces mêmes contrées où elle lui avoit été si favorable, dans le cas où nous ferions des tentatives de ce côté-là. En concentrant d'ailleurs la majeure partie de ses forces sur la rive gauche du fleuve, il étoit maître du port, dont l'entrée n'étoit plus accessible à nos bâtimens, et se consoloit des désastres qu'il avoit éprouvés à Saint-Jérôme et à Galard, par l'idée chimérique de n'avoir point abandonné le blocus de Santo-Domingo.

Francisque Estèves, à la tête de 500 hommes, avoit, par des marches forcées, opéré sa jonction avec la division de l'Est, forte d'environ 1000 hommes d'infanterie et 400 hommes de cavalerie : tout concouroit enfin à inspirer à Sanchez cette confiance aveugle, inséparable de l'impéritie et de l'orgueil qui lui avoit fasciné les yeux dans les conférences du 7, du 11 et du 12 février.

Le 19, le colonel Aussenac reçut l'ordre de passer en revue la brave armée expéditionnaire destinée à traverser le lendemain la rivière de

l'Ozama. L'ennemi occupoit sur la rive opposée des positions extrêmement avantageuses, fortifiées par l'art et par la nature. La gauche et la droite du chemin, pour y arriver, étoit flanquée par des redoutes en gabions, dont l'élévation et l'aspérité rendoient les approches difficiles ; à la distance d'environ trois-quarts de lieue, une seconde ligne de retranchemens couvroit ses redoutes et devoit servir de point de ralliement, dans le cas où les premiers ouvrages seroient forcés : il falloit enfin, pour pénétrer jusqu'à l'habitation dite Ferreyra, dernier boulevard de Sanchez, emporter deux retranchemens défendus par 1500 fantassins de ses meilleures troupes, et 400 hommes de cavalerie.

Passage de l'Ozama et prise des retranchemens de Manganagua.

Les mesures furent prises dans la nuit du 19 au 20 février, par le lieutenant de vaisseau Guignot, officier plein d'intelligence et de zèle, pour effectuer le passage de la rivière, en face de l'ennemi, et à l'endroit où elle peut avoir environ 150 pas géométriques de largeur.

Le 20, à sept heures du matin, l'armée, aux

ordres du colonel Aussenac, et divisée en deux colonnes, fut dirigée sur tous les points où elle devoit traverser le fleuve. Le sieur Pierre Mouilla, lieutenant de port, traverse le fleuve avec intrépidité et va placer sous le feu de l'ennemi l'ancre qui devoit servir à touer les canots de transport. La colonne de droite étoit commandée par le chef de bataillon Vassimon, et celle de gauche, étoit sous les ordres du chef de bataillon Fortier.

Les premiers pelotons, en paroissant sur le rivage, essuyèrent d'abord le feu de l'ennemi, qui sembloit douter encore de l'audace de notre projet; mais à l'instant même, vingt pièces de canon, portant dans leurs flancs la destruction et la mort, foudroyèrent les retranchemens des Espagnols, firent succéder au bruit de leur mousqueterie le silence de la terreur qu'elles avoient imprimée.

Le fleuve devenu libre, offrit à la fois le spectacle le plus terrible et le plus imposant. Seize petits canots, voguant sur la surface couronnée d'une fumée guerrière, déposèrent bientôt sur la rive gauche, l'intrépide légion coloniale, enorgueillie de ses anciens trophése et impatiente d'en acquérir de nouveaux.

Les 140 braves qui la composoient avoient à

leur tête le chef de bataillon Savary, le capitaine Théard, et le lieutenant Gaujean, accoutumés depuis cinq mois à voir fuir devant eux les phalanges espagnoles.

Notre redoutable artillerie, à l'instant où ces troupes abordèrent à la rive gauche, fit éclater de nouveau la foudre de toutes parts : sa fureur n'étoit comparable qu'à l'attitude menaçante de nos soldats, et à la célérité de nos marins, chargés de transporter le reste de nos troupes.

En moins d'une heure, les 800 hommes qui composoient l'armée expéditionnaire ont franchi l'intervalle qui les séparoit de l'ennemi, et leur ardeur augmente à la vue des femmes placées sur les terrasses des maisons, faisant des vœux pour le succès de nos armes.

A huit heures, les troupes se mettent en marche; la crête des écores de la rivière avoit été évacuée par l'ennemi, qui s'étoit replié, après une foible résistance, sur ses retranchemens de Manganagua.

La colonne de droite eut ordre de parcourir toutes les positions précédemment occupées par les insurgés, pendant que celle de gauche continueroit sa marche dans le chemin royal, où elles devoient se réunir toutes les deux.

Enfin, après trois quarts d'heure d'une

marche pendant laquelle nous eûmes à essuyer successivement le feu de tous les avant-postes, l'avant-garde de la colonne de gauche, composée des chasseurs coloniaux et de la 37e. demi-brigade, aperçut et attaqua, avec des cris redoublés de vive l'Empereur, les retranchemens où s'étoient ralliées toutes les forces ennemies.

Cette ligne de retranchemens, défendue par 1900 hommes occupoit une espace de 140 pas géométriques; sa gauche et sa droite étoient appuyées sur un bois, et son front protégé par deux caronnades de 12, dont le feu étoit croisé.

L'impudente, mais courageuse impétuosité des chasseurs coloniaux, imitée par la 37e. demi-brigade, qui se sépara brusquement de la colonne, pour partager la gloire des premiers, faillit devenir fatale aux uns et aux autres.

Un feu terrible de mousqueterie, et deux décharges d'artillerie nous mirent 30 hommes hors de combat, et forcèrent notre avant-garde à se replier sur le reste de la colonne, qui regagna bientôt le terrein qu'on venoit de perdre.

Pendant que la colonne de gauche étoit ainsi aux prises avec l'ennemi, le chef de bataillon Vassimon, à la tête de celle de droite, tournoit à travers les bois la gauche des retranchemens, la rapidité de son mouvement et l'attaque vigou-

reuse des deux colonnes réunies déterminèrent la fuite des insurgés et la prise de leurs lignes, où le sieur Daram, capitaine des grenadiers de la 5e. demi-brigade, et Théard, capitaine des coloniaux, pénétrèrent les premiers.

L'ennemi, en pleine déroute, poursuivi à plus d'une lieue du champ de bataille, abandonna tout son butin aux vainqueurs, avec quatre pièces d'artillerie, dont deux n'avoient point encore été placées.

D'après l'aveu des ennemis mêmes, leur perte a été de 150 hommes tués et 55 blessés. La nôtre a été de cent hommes, tant tués que blessés.

Le colonel Aussenac vint de suite occuper les positions, sur la rive gauche du fleuve, que nous avions l'intention de conserver.

Dans son rapport au général en chef, le colonel Aussenac se loue particulièrement de l'intelligence et du courage de ses deux chefs de colonnes, les lieutenans-colonels Vassimon et Fortier, ainsi que de la conduite des officiers des troupes de ligne et d'état-major, la compagnie administrative soutint dans cette occasion la réputation de valeur qu'elle s'étoit acquise. Le sieur Rouillé se fit remarquer par beaucoup d'intrépidité et fut blessé.

Le seul reproche que le colonel Aussenac se soit cru fondé à faire dans cette journée glorieuse, où toutes les troupes en général ont rivalisé de bravoure et d'émulation, fut aux chasseurs coloniaux, et à la trente-septième demi-brigade, dont l'imprudent et impétueux courage avoit un instant contrarié les dispositions d'ensemble qui devoient assurer la victoire. Le colonel saisit en même temps cette occasion pour rappeler aux troupes que la subordination fait toute la force des armées.

Après l'affaire du 20 février, les ordres avoient été donnés au directeur du corps du génie de s'occuper sur-le-champ à fortifier les hauteurs de la rive gauche que nous voulions conserver, pour défendre la liberté du port.

Le lendemain, à six heures du matin, une reconnoissance de nos troupes ayant rencontré les avant-postes ennemis, à la distance d'environ un quart de lieue de notre camp, engagea avec eux une assez vive fusillade. La colonne de droite, aux ordres du colonel Vassimon, que sa conduite distinguée dans les combats de Saint-Jérôme de Galard, et de Manganagua avoit fait élever à ce grade, ainsi que le lieutenant colonel Fortier, occupant les positions les plus immédiates, se porta de suite en avant, pour

soutenir le feu de nos troupes. L'ennemi, en se repliant, se fortifioit progressivement par les corps distribués sur la route, et destinés à défendre les approches du quartier-général de Sanchez, qui se trouvoit sur l'habitation Ferreyra, à une lieue de Santo-Domingo.

L'affaire devint générale aux anciens retranchemens de Manganagua, où l'ennemi avoit une seconde fois réuni toutes ses forces : il en fut chassé de nouveau ; mais il opposa une vigoureuse résistance, et opéra sa retraite avec moins de précipitation que dans les affaires précédentes, jusqu'au moment où Caravahal à la tête de 800 hommes de troupes fraîches rallia les fuyards et rétablit le combat.

Le colonel Aussenac, jugeant par la vivacité du feu, et l'opiniâtreté des insurgés, qu'il avoit affaire aux 1900 hommes réunis, et n'ayant que 350 hommes à leur opposer, après les avoir poursuivi à un quart de lieue des lignes, ordonna à sa colonne de se serrer en masse et se retirer en bon ordre, par échelons, jusqu'aux retranchemens, où le feu ayant cessé de part et d'autre, nos troupes vinrent reprendre les positions de la rive gauche, où étoient restés 400 hommes en observation, sous les ordres du colonel Fortier.

Cette action, dans laquelle nous avons eu la gloire d'enlever une seconde fois les ouvrages avancés de l'ennemi avec des forces aussi inégales, a été très-meurtrière, et l'eût été d'avantage si les sinuosités du chemin et l'épaisseur des bois qui le bordent n'eussent neutralisé le feu des combattans. Nous eûmes, dans cette rencontre, quarante-cinq hommes blessés, et quinze tués sur le champ de bataille; et la perte de l'ennemi fut plus considérable que dans le combat du 20 février.

La mort du sieur Poiré, lieutenant des grenadiers de la cinquième demi-brigade, a excité les plus vifs regrets. Ce brave officier, après avoir délivré un sergent-major français des mains de quatre Espagnols, fut tué d'un coup de mousquet, au moment où il poursuivoit un de leurs chefs qui avoit été blessé, et qu'il étoit sur le point d'atteindre.

Dans la même journée, les mouvemens de la division anglaise, et l'apparition d'une colonne ennemie devant le fort Saint-Jérôme, donnèrent lieu à penser que l'ennemi avoit cherché à faire une diversion dans cette partie, pour faire avec plus de succès une attaque combinée sur les positions de la rive gauche de l'Ozama; mais ce projet fut déconcerté par la surveillance de nos

patrouilles, qui nous firent connoître le dessein de l'ennemi. Néanmoins, pour prouver à Sanchez que nous ne comptions pas sur le nombre, pour résister à ses attaques; 150 grenadiers reçurent l'ordre de repasser la rivière, afin d'observer les mouvemens de l'ennemi, et de dégager le fort Saint-Jérôme, dans la cas où il seroit investi. Le colonel Aussenac reconnut en effet la position de l'ennemi qui occupoit l'habitation du général Ferrand et le belvedère, mais les insurgés se retirèrent à son approche, jugeant sans doute de l'inutilité de leur tentative par la contenance de nos grenadiers et leur bonne disposition à les recevoir.

Cependant le colonel Vassimon, dont la colonne étoit affoiblie d'environ 200 hommes, sentit la nécessité de concentrer ses forces dans la position la plus élevée de la rive gauche: il fit élever à la hâte un rang de gabions autour de son camp, et placer deux petites pièces de campagne pour soutenir son infanterie. Cent ouvriers s'occupèrent de suite à découvrir à la distance de deux portée de fusil les approches de cette nouvelle place d'armes environnée de bois épais, afin de la mettre à l'abri d'une surprise et d'un coup-de-main.

L'ennemi chercha inutilement à faire cesser

nos travaux, en inquiétant les travailleurs ; les ouvrages furent achevés dans vingt-quatre heures, et ce foible boulevard élevé à la hâte contre un ennemi peu fait à la guerre, nous assura le fruit des victoires des 20 et 22 février.

Le colonel Vassimon, les lieutenans-colonels Daram et Cottenet, le brave capitaine Theard qui reçut un coup de feu, et une infinité d'officiers de tout arme, ont soutenu, dans cette action, la plus longue et la plus chaude de toutes, la réputation de la valeur qu'ils ont méritée depuis le commencement de cette guerre.

Le 23 février, le général en chef fit placer deux pièces de 16 au fort Saint-Jérôme, pour écarter l'ennemi qui, tous les jours, se présentoit à portée de canon et gênoit les communications.

Cette continuité de désastres auroit dû dessiller les yeux aux habitans de la partie de l'Est de Saint-Domingue ; mais entraînés par l'esprit de révolte, ils préféroient l'oisiveté des camps, aux douces habitudes du travail, pour venir affronter des dangers dont les éloignoient leurs mœurs et leur caractère naturellement pacifiques. Le général Barquier pensoit que la circonstance étoit favorable pour rapprocher les esprits ; il avoit fait les premières démarches, mais elles avoient été accueillies avec le ton de

méfiance ordinaire dans les hommes dont le cœur est plus inclin à la perfidie qu'à la générosité. Sanchez ne pouvoit croire que le gouvernement fît ainsi le sacrifice de son ressentiment, au bien général, sans doute parce qu'il raisonnoit d'après des principes contraires.

Néanmoins, le 14, le sieur don Joseph del Orve, qu'on a vu figurer dans les conférences des 7, 11 et 12 février, sollicita la permission de se rendre, comme simple particulier, au camp de don Juan Sanchez, qu'il avoit laissé le 12 dans des dispositions pacifiques. Il fondoit le succès de la nouvelle démarche qu'il alloit faire sur les victoires des 20 et 22, dont les résultats glorieux en affoiblissant les prétentions des insurgés, devoient nécessairement lui donner un grand ascendant sur l'esprit de Sanchez, d'après les notions certaines qu'il disoit avoir sur les intentions et la modération de ce chef des révoltés.

Le sieur don Joseph del Orve, dont le caractère conciliant et la bonne judiciaire étoient connus des chefs du gouvernement, partit donc animé du désir sincère de faire cesser le fléau de la guerre, et d'employer pour y parvenir toute l'influence que lui donnoient ses anciennes liaisons avec le chef des révoltés. Cette mesure

dictée par l'humanité, et adoptée par la clémence des vainqueurs, leur étoit en même temps commandée par la nécessité la plus impérieuse; nous étions parvenus à la vérité, par notre courage et par notre constance à lutter depuis cinq mois contre toutes les privations et tous les dangers, au point de ne pouvoir *que mourir ou vivre glorieusement :* mais la famine étoit à son plus haut degré, et la modique ration de maïs, qui prolongeoit depuis un mois la malheureuse existence de nos soldats, alloit finir dans huit jours. Abandonnés de l'univers entier, à deux mille lieues de leur patrie, l'honneur seul ranimoit leurs forces épuisées par les horreurs de la famine et les efforts de cette foule d'ennemis dont ils étoient environnés.

Dans cette situation affreuse, l'espérance de sauver le pays nous aidoit à supporter nos maux, et leur prolongation n'avoit rien d'effrayant pour des hommes qui, la vue fixée sur la France victorieuse de toutes les nations, n'aspiroient qu'à la gloire de partager ses triomphes et ne comptoient les jours que par les combats qu'ils avoient à livrer. Don Joseph del Orve, d'un extérieur simple et modeste, parvient au quartier-général de Don Juan Sanchez; il le trouve environné d'un cortège brillant et

nombreux d'officiers espagnols et anglais, dont l'attitude arrogante n'étoit guère compatible avec les événemens qui venoient d'avoir lieu. Cependant, après les complimens d'usage, Sanchez fit entrer le sieur del Orve dans un appartement séparé, afin de s'entretenir seul avec lui.

Don Joseph del Orve avoit à peine commencé à rappeler à Sanchez les ouvertures amicales et confidentielles du 12 février, que ce dernier, pour éluder toute explication ultérieure, répondit que ce qui étoit admissible il y avoit huit jours ne l'étoit plus aujourd'hui. Il n'étoit pas difficile de reconnoître dans cette réponse laconique, l'influence de la perfidie anglaise, mettant tout en œuvre pour entretenir la guerre désastreuse qu'elle avoit suscitée, et répandant, avec autant d'impudence que d'exagération, les prétendus succès des Espagnols en Europe, pour soutenir les espérances de ces derniers. Ce fut en vain que Don Joseph del Orve opposa, aux considérations d'ambition et d'orgueil qui dominoient alors dans le cœur de Sanchez, les principes de l'humanité et de l'intérêt public; il lui traça inutilement le tableau affligeant des malheurs que son obstination alloit attirer sur son pays et principale-

ment sur les infortunés habitans de Santo-Domingo. Il lui fit envisager les résultats aussi fâcheux qu'inévitables d'une résolution dont tout l'odieux retomberoit un jour sur lui seul, en raison de sa responsabilité, et pour n'omettre enfin aucun moyen de persuasion, il lui fit envisager les choses sous le rapport de son intérêt particulier : « Vous allez, lui dit-il, traiter d'égal à égal avec un officier général français, et vous conserverez pendant le cours de la Trève, la même autorité que si vous étiez paisible possesseur de l'intérieur du pays. Ne comptez-vous pour rien, au reste, la douce satisfaction d'arrêter l'effusion du sang de vos compatriotes, et de leur donner un jour l'exemple de la soumission, lorsque l'autorité souveraine aura parlé. »

Sanchez vivement ému par les discours de son ancien ami, ne put rien objecter à des argumens aussi déterminans. Il hésita un instant sur le parti qu'il devoit prendre. Mais l'attrait séduisant d'un pouvoir qu'il craignoit de perdre dans la paix, l'emportant sur les considérations généreuses du bien public, il engagea Don Joseph del Orve à se retirer et à mettre sa confiance dans la providence. Ce dernier, en le quittant, lui remit entre les mains le papier qui

contenoit les articles de la suspension d'armes, en l'engageant à les lire avec attention, dans un de ces momens où son cœur seroit accessible aux sentimens de l'humanité et de l'intérêt général : « Nos malheureux compatriotes, ajouta Don Joseph del Orve, que des motifs de méfiance bien excusables dans les Français, ont fait incarcérer, attendent avec l'impatience du désespoir les résultats de la démarche que je viens de faire. Vous pouvez aujourd'hui briser leurs chaînes ou les prolonger ». Le sieur don Joseph del Orve ne dissimula pas à Sanchez les doutes que jetteroit sur la loyauté de sa conduite l'inutilité de son intervention, et les dangers qui en seroient la conséquence. Sanchez l'engagea alors à rester, lui promettant de le dédommager généreusement du sacrifice qu'il sollicitoit de lui. Mais don Joseph del Orve préféroit l'honneur à la vie, et revint à Santo-Domingo, où il étoit bien sûr de conserver l'estime des Français honnêtes et raisonnables.

Nous sentîmes dès-lors la nécessité de réparer les pertes que nous avions faites dans les différens combats, pour être en mesure de continuer la guerre. La ville de Santo - Domingo renfermoit dans son sein une quantité considérable de nègres domestiques, sur la fidélité

et la bravoure desquels nous pouvions compter.

Création d'une compagnie de nègres affranchis.

Le colonel Aussenac, autorisé par le général Barquier, organisa le 25, une compagnie de cent hommes, auxquels le gouvernement donna la liberté, en leur imposant la condition de servir pendant huit ans sous les drapeaux de l'empire, ils répondirent parfaitement à l'idée qu'on s'en étoit formée, et nous eûmes dans la suite des occasions fréquentes d'admirer leur courage et leur dévouement au pays qui les avoit adoptés.

Les 26 et 27 furent employés aux ouvrages de la redoute de l'Ozama, établie sur la rive gauche de cette rivière.

Dans la journée du 29, deux parlementaires, l'un espagnol et l'autre anglais, arrivèrent à Santo-Domingo, les motifs apparens de leur mission étoit de peu d'importance, et ont fait présumer que leur but réel étoit de connoître la situation de la ville et la contenance de la garnison.

Le parlementaire espagnol apportoit au général un nouvelle sommation et la liste des

prisonniers de Seibo, et l'officier anglais réclamoit l'habit d'un capitaine d'artillerie et la médaille qui lui avoit été donnée par Selim III, empereur des Turcs. Ces effets avoient été trouvés, lors de la prise des retranchemens de Saint-Jérôme, au quartier-général de Sanchez. L'officier anglais offroit une rançon pour ces deux objets; le colonel Aussenac, auquel ils avoient été remis, les renvoya au capitaine Cornali avec la lettre suivante :

Lettre du colonel Aussenac au capitaine anglais Cornali.

Monsieur,

« Je saisis avec empressement la seule occasion qui se soit présentée depuis le 24 janvier, époque à laquelle le hasard fit tomber entre mes mains l'habit et la médaille qui vous appartiennent, pour vous renvoyer ces objets. Quant à la rançon que vous avez fait offrir, je vous prie de croire que le seul prix digne d'un officier français qui sait honorer la valeur, est la satisfaction qu'il éprouve en rendant à un brave officier les décorations honorables qui attestent son courage et son mérite.

« Agréez, monsieur, l'assurance des senti-

mens distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

« Santo-Domingo, le 28 février 1809 ».

Le premier mars, les bâtimens anglais, sans doute pour témoigner leur reconnoissance à leurs fidèles alliés, dont ils emportoient toutes les pièces d'acajou, firent un apparat ridicule d'attaque sur le fort Saint-Jérôme. Le vaisseau, les deux chaloupes canonnières espagnoles, suivies d'une goëlette, d'un bateau, d'un brick, et de plusieurs petites barques armées d'obusiers, s'approchèrent du fort Saint-Jérôme qu'ils canonnèrent pendant environ une heure et demie sans autre résultat que celui de la mort d'un cheval qui se trouvoit dans les bois, à un quart de lieue du fort, dont l'artillerie désempara entièrement une chaloupe canonnière espagnole.

Les chasseurs coloniaux et la compagnie des nègres affranchis s'étoient portés pendant cette canonnade insignifiante sur l'habitation du général Ferrand pour observer les mouvemens de l'ennemi. Les Espagnols s'étant montrés sur la hauteur, nos troupes les délogèrent et les mirent en fuite, après leur avoir tué deux hommes et pris trois chevaux.

Le 2 mars, le général envoya un parlementaire à bord des bâtimens anglais, y porter la réponse à une lettre de l'amiral Rowley, commandant de la station de la Jamaïque, au sujet de l'échange de quelques prisonniers.

Les sieurs Evrard et Gilbert Guillermin, capitaines d'état-major, et Guignot officier de la marine, furent très-bien accueillis par le capitaine Birth, commandant le brick le Sparrow, ils apprirent par lui la marche triomphante des Français jusqu'à Madrid; mais il ajoutoit qu'une armée de soixante mille Anglais, sous les ordres du général Moore, avoit arrêté leur impétuosité, quoiqu'il ignorât les résultats de la bataille à laquelle la rencontre des deux armées avoit donné lieu.

Le capitaine Birth qui, dans la canonnade du jour précédent, avoit montré le plus d'audace et d'intrépidité, manifesta aux officiers français son étonnement de la rapidité avec laquelle nos troupes s'étoient portées vers le fort Saint-Jérôme; il se plaignit de la conduite des Espagnols, avec lesquels il étoit impossible, disoit-il, de concerter aucune opération.

Il avoit été convenu en effet, ainsi que nous l'avions jugé dans le temps, et que cela fut confirmé depuis par le capitaine Birth, que le bâ-

timens anglais viendroient le 22 nous occuper par une forte canonnade au fort Saint-Jérôme, pendant que les insurgés se porteroient en force tant sur les retranchemens de la rive gauche du fleuve que sur ce fort, où les Anglais, dans le cas d'une réussite, devoient placer une garnison de leurs troupes de vaisseaux avec des canonniers.

Ce plan combiné sans doute dans un de ces momens où le vin de Madère avoit électrisé les têtes des Espagnols et des Anglais, n'avoit pas paru, le lendemain matin, d'une exécution aussi facile, au moins pour les premiers; car les Anglais opérèrent le mouvement convenu, sans le concours de leurs fidèles alliés, qui à peine se firent apercevoir dans la matinée. Le capitaine Birth avoit eu deux hommes blessés à son bord par la mitraille du fort; nous ignorâmes ce qui s'étoit passé à bord des autres bâtimens : mais nous eûmes la conviction depuis, que la constance des Anglais à croiser devant notre port n'étoit point tout-à-fait désintéressée, car le brick le Sparrow avoit son entrepont rempli de superbes pièces d'acajou.

Le 4, le colonel Aussenac jugeant qu'il falloit encourager les troupes à la persévérance, et les prémunir contre les instigations de quelques personnes mal intentionnées, qui cherchoient à les faire dévier du sentier de l'honneur et de la gloire, leur adressa, dans l'ordre du jour, le discours suivant :

Discours du colonel Aussenac aux soldats français.

« Soldats,

« Vous avez forcé l'admiration non-seulement de votre gouvernement, mais de vos ennemis mêmes, par votre courage dans les dangers, et par votre constance à supporter les longues privations de cette guerre.

« Par quelle fatalité, au moment où vous allez recueillir le fruit de tant de travaux, vous abandonnez-vous aux conseils perfides des ennemis de votre gloire ?

« Par quelle fatalité, perdant jusqu'au sentiment de votre propre conservation, et de l'honneur qui doit vous être encore plus cher que la la vie, vous laissez-vous abattre par des souffrances, qui ne sont que momentanées et qu'un

brave soldat français doit se faire gloire d'endurer ?

« Soldats, s'il existoit parmi vous des hommes assez méprisables, pour préférer les misères d'un vil esclavage à la résolution courageuse de tout souffrir plutôt que de foiblir, et d'abandonner le poste honorable qui leur est confié, qu'ils sortent du rang des braves et qu'ils aillent se joindre aux brigands ennemis de leur patrie ! les portes leur seront ouvertes.

« Mais qu'attendent-ils ces hommes timides de leur conduite honteuse et criminelle ! méprisés par les Anglais qui n'estiment que le soldat brave et discipliné, ils languiront dans les affreuses prisons réservées aux lâches que la patrie a rejetés hors de son sein, ou seront égorgés par ces mêmes Espagnols, dont ils auront recherché l'amitié.

« Tel est cependant le sort qui vous attend, si, méprisant les conseils de vos chefs, vous persistez dans votre insubordination.

« Montrez-vous supérieurs à votre malheureuse position ; n'oubliez jamais qu'un héros a les regards fixés sur vous, et qu'il vous tiendra compte un jour des sacrifices généreux que vous lui aurez faits. Les mauvais soldats se flattent en vain de provoquer par leurs murmures

la détermination humiliante d'une honteuse capitulation. Que ces ames de boue apprennent que nous ne devons attendre aucune capitulation de la part des Anglais, et que la mort nous est préférable à l'idée de rendre nos armes couvertes de lauriers à des hordes de vils révoltés.

« Continuons, soldats, à chercher au dehors les moyens d'existence que la fortune nous refuse, et bientôt lasse de nous persécuter, elle deviendra aussi prodigue à notre égard qu'elle a été injuste et barbare.

« En Europe, nous avons triomphé de la nation espagnole, et Joseph Napoléon est assis sur le trône d'Espagne, où son droit et la valeur de nos compatriotes l'ont placé; imitons ici leurs courageux efforts! et que notre patience à supporter les horreurs de la faim surpasse, s'il est possible, votre intrépidité dans les combats.

« Et vous, grenadiers, dont le nom seul est un talisman d'honneur et d'émulation, jurez de maintenir cette subordination, sans laquelle il n'existe point d'armée! ne souffrez pas que quelques lâches, préférant la honte de se rendre à la gloire de bien se battre, ternissent en un instant les lauriers d'une campagne entière. »

Cet ordre du jour produisit sur l'esprit des

troupes toute l'impression qu'on devoit en attendre.

Le lendemain, une députation des sous-officiers et soldats de la quatre-vingt-neuvième demi-brigade se rendit chez le colonel Aussenac; leur silence en abordant ce chef, qu'ils estiment et qu'ils aiment, fut le premier témoignage du respect qu'ils lui portent.

Réponse des soldats.

« Colonel, dit enfin un vieux soldat : la conduite inconsidérée de quelques jeunes militaires a sans doute provoqué les reproches amers que vous nous avez faits dans votre ordre du jour; mais nous venons solliciter votre indulgence pour eux, et la conservation de votre estime pour nous. Nous ne souffrirons jamais qu'on porte de nouvelles atteintes à la subordination; et disposés au contraire à tout souffrir pour nous rendre dignes du nom de soldats français, nous supporterons la faim et la fatigue avec la même résignation et la même constance que par le passé, sans nous permettre la moindre réclamation. »

Le colonel congédia ses braves compagnons,

en leur donnant l'assurance qu'il n'avoit jamais douté de leurs généreuses dispositions, et qu'il les engageoit à contenir les têtes effervescentes des jeunes gens, peu accoutumés aux dures privations de la guerre.

Le 6, la joie fut universelle à Santo-Domingo; elle étoit occasionnée par l'arrivée inattendue d'un pilote-bot portant 150 barils de farine, expédié par le capitaine Begon, commandant l'aviso de l'état la Sentinelle. Ce brave officier, plein d'honneur et de zèle, par une opération sagement combinée, s'étoit procuré cette cargaison à Saint-Barthélemi; le désir ardent qu'il avoit de secourir ses malheureux compatriotes, son infatigable activité, et cette Providence enfin qui seconde toujours les bonnes intentions, tout concourut à faire arriver à bon port le sieur Aury capitaine du pilote-bot le Beau Narcille, malgré la croisière rigoureuse des Anglais à l'entrée du port. Que l'on se représente 4000 personnes, dévorant depuis un mois les chevaux, les mulets, les ânes, les chiens et les chats, les vieux cuirs, les herbes des rues, et quelque peu de manioc qu'il falloit chaque jour aller arracher à l'ennemi avec la baïonnette, et l'on jugera de l'effet que produisit l'arrivée de ces secours.

On peut dire avec raison que messieurs Begon et Botin contribuèrent à l'envie l'un de l'autre, dans ces conjonctures malheureuses, à sauver la ville de Santo-Domingo. Le gouvernement reconnoîtra sans doute un jour les services signalés de ces deux braves marins; mais ils jouissent déjà de la reconnoissance et de l'estime de leurs infortunés compatriotes, dont ils ont adouci les maux; et cette douce satisfaction est la plus digne récompense de leurs cœurs généreux.

Les Anglais mêmes se sont plu en différentes occasions à rendre hommage aux sentimens élevés, manifestés par le capitaine Begon, dans des lettres écrites par lui au général Barquier, et interceptées par eux.

Cet heureux événement en ranimant nos espérances, produisoit nécessairement l'effet contraire sur l'esprit de nos ennemis. Sanchez chercha dès-lors à accréditer dans son camp l'opinion que nous n'avions reçu que 200 barrils vides : mais la distribution de pain faite aux soldats, et le rapport des Espagnols, que nous faisions sortir chaque jour de Santo-Domingo, lui firent bientôt connoître que nos nouveaux moyens d'existence n'étoient que

trop réels, puisqu'ils éloignoient le moment tant desiré par lui de nous forcer à lui abandonner la place.

Les maraudeurs continuèrent néanmoins leurs courses dans les environs, et le 7 mars, la récapitulation des vivres existant en magasin, nous offroit la consolante perspective de pouvoir lutter, encore pendant quarante jours, contre la faim et les efforts de l'ennemi qui nous assiégeoit.

Le 8 au soir, une femme faite prisonnière dans la maraude du 6, revint à Santo-Domingo; elle apportoit une lettre de Sanchez au général Barquier, relative au bon traitement qu'il faisoit, disoit-il, éprouver à ses prisonniers français. Cette lettre étoit accompagnée d'une nouvelle sommation et d'une réponse tardive du colonel Kindelan, gouverneur de Saint-Yague de Cube, à différentes lettres du général Ferrand relatives à l'avénement de Joseph Napoléon au trône d'Espagne.

Le ton de jactance et d'exaltation de la correspondance du gouverneur espagnol sembloit démentir la réputation de sagesse et de prudence, qu'il s'étoit acquise par sa bonne conduite envers les malheureux Français réfugiés dans son gouvernement. Entraîné sans doute

par le torrent de l'opinion exagérée de ses compatriotes, il se répandoit en invectives contre le gouvernement français, sans calculer que la réaction prochaine de cette même opinion devoit être bientôt le résultat infaillible de nos succès en Espagne, et de l'affermissement de Joseph Napoléon sur le trône de Castille. (70)

Dans la nuit du 8 au 9, l'ennemi, paralysé dans ses moyens d'attaque, par le système défensif que nous avions adopté, avoit imaginé un nouveau moyen de nous inquiéter. Des chaloupes canonnières, portant des obusiers de 32, vinrent se placer derrière la pointe qui ferme, à l'Est, le port de Santo-Domingo, et de cette position, où l'artillerie de la place ne pouvoit les atteindre, elles commencèrent, sur le minuit, à lancer des obuses, dont la majeure partie éclatant en l'air, ne produisit que très-peu d'effet.

Le 9, à la pointe du jour, nouveau motif d'espérance et d'allégresse pour les habitans de Santo-Domingo. Une grande goëlette à hunier reconnue pour la Supérieure, couroit toutes voiles dehors sur la terre, sans être intimidée par la présence des canonnières et des péniches, manœuvrant pour le combat. L'attention et

l'intérêt des spectateurs étoient partagés entre le desir de voir triompher le pavillon français; et la crainte d'être privés d'une ressource aussi précieuse. Tous étoient persuadés qu'un bâtiment, sorti le 18 novembre de Santo-Domingo, pour aller chercher des farines à la Guadeloupe ou Etats-Unis, ne pouvoit revenir, après une absence de quatre mois, sans apporter des provisions considérables pour ravitailler la place.

Le capitaine Brouard, après avoir écarté par une décharge d'artillerie et de mousqueterie, les canonnières et les péniches, qui gagnèrent le large, mouilla, à huit heures du matin, en tête de rade, et se hala de suite dans le port. Mais à l'espérance flatteuse à laquelle s'étoient livrés les assiégés, succéda bientôt le mécontentement général, lorsqu'ils apprirent le mauvais succès d'un voyage sur lequel on avoit fondé le salut de la colonie.

Le sieur Brouard étoit sorti de Santo-Domingo le 18 novembre, avec un bâtiment réputé le meilleur marcheur des Antilles; à son départ, la place de Santo-Domingo, étroitement bloquée par les insurgés, n'avoit que pour quarante-cinq jours de vivres. Toute la confiance des habitans étoit dans la légèreté de

la Supérieure et dans le zèle du sieur Brouard qui la commandoit. Cet officier avoit ordre d'aller à la Guadeloupe, pour y faire connoître notre position, et solliciter les secours les plus prompts en farine; et dans le cas où cette colonie se fût trouvée dans l'impossibilité de nous secourir, le capitaine Brouard, auquel avoit été adjoint le capitaine d'état-major Remoussin, devoit passer de suite aux Etats-Unis, pour se concerter avec les consuls français, et s'expédier dans le plus bref délai, avec 400 barrils de farine. Le capitaine Brouard rentra au bout de quatre mois sans provisions, sans argent et sans le capitaine de l'état-major qui lui avoit été adjoint. Les raisons qu'il donna de la non-réussite de sa mission n'étoient appuyées d'aucunes pièces justificatives, et la clameur publique fut d'autant moins indulgente, que le souvenir des maux occasionnés par une disette de trois mois n'avoit pas été entièrement effacé par l'arrivée des secours qu'avoit apportés la goëlette la Fortunée.

Cependant le capitaine Brouard alléguoit qu'il avoit fait inutilement toutes les démarches que son zèle pour la chose publique lui avoit suggérées, mais que l'état de crise dans lequel se trouvoit le pays à l'époque de son arrivée,

avoient contrarié ses désirs et neutralisé ses efforts; que la loi de l'embargo y étoit plus que jamais rigoureusement observée, et qu'il auroit infailliblement été victime de ses tentatives, s'il eût essayé de l'enfreindre. Il ajoutoit à ces moyens de justification, que les consuls français, chargés plus spécialement que lui d'assurer le succès de l'expédition, avoient eux-mêmes éprouvé les dangereux effets de la fermentation populaire, et reconnu l'impossibilité de contrevenir à la loi (71).

Nous connoissions en effet les difficultés de faire sortir des farines des Etats-Unis, mais nous connoissions en même temps des exemples nombreux de capitaines qui étoient parvenus à tromper la surveillance des douanes, ou à éluder les dispositions prises par le gouvernement pour maintenir l'exécution de cette mesure politique. C'est d'après ces considérations que les habitans ne voyoient dans la conduite du sieur Brouard que les résultats, motifs insuffisans pour exciter contre lui une prévention défavorable et pour le juger irrévocablement.

On lui reprochoit avec plus de fondement; 1° de s'en être rapporté légèrement à l'avis d'un simple particulier, pour se dispenser d'aller à la Guadeloupe, sa première destination, sous

le prétexte qu'elle étoit bloquée par les Anglais ; 2° de n'avoir point profité de l'occasion favorable qui s'étoit présentée de couler les chaloupes canonnières espagnoles et les péniches de la station anglaise (72), dont la destruction eût été d'autant plus importante, qu'elle eût prévenu le malheur auquel notre sécurité devoit nous exposer dans la nuit.

En effet, le même jour, à quatre heures du soir, on signale dans le sud la felouque du sieur Botin, à la vigilance et l'activité duquel la place avoit dû les premiers secours. A sept heures elle mouilla en rade sous la protection des batteries de l'arsenal. Les péniches anglaises, dont l'audace s'étoit accrue par l'impunité, tentèrent avec succès d'enlever dans la nuit ce bâtiment qui, depuis quatre mois, avoit constamment échappé, par son incroyable vîtesse, à toutes les poursuites des croiseurs anglais.

Une imprudente sécurité avoit fait résister le sieur Botin aux conseils des marins qui l'engageoient à faire entrer son bâtiment dans le port ; il se reposoit sur sa bonne fortune, qui ne l'avoit jamais abandonné, lorsqu'à dix heures du soir, huit péniches anglaises abordent la felouque de tous les côtés ; l'équipage, surpris et harassé de fatigue, se précipite au fond de

cale, et les batteries de l'arsenal, prises au dépourvu, ne donnent qu'une protection tardive au malheureux Botin, dont le bâtiment est enlevé à la vue d'une ville qui avoit été depuis quatre mois l'objet de sa plus grande sollicitude.

Cette entreprise hardie coûte cher aux Anglais; la rapidité de l'exécution pouvoit seule la faire réussir, mais ils avoient également à craindre les méprises et la confusion de la nuit. En effet, les deux premières péniches, arrivant par deux bords opposés et se prenant pour ennemies s'attaquent et se chargent avec tant d'opiniâtreté et de fureur, que vingt-huit Anglais furent en un instant tués ou mis hors de combat. La perte de ce bâtiment fut d'autant plus sensible pour les habitans, qu'elle a été supportée par un homme qui s'étoit acquis les droits les plus sacrés à leur reconnoissance, et qu'un bâtiment d'une marche aussi supérieure alloit nécessairement devenir, entre les mains des Anglais, un instrument fatal à notre commerce et aux ressources que nous attendions incessamment des Etats-Unis.

Le jour suivant, don Joseph Abreu, officier d'artillerie, fut envoyé par Sanchez, avec plein

pouvoir de traiter définitivement de l'échange des prisonniers respectifs.

Les réponses évasives de Sanchez, toutes les fois qu'il avoit été question d'échanger les prisonniers, avoient inspiré au général Barquier les plus vives inquiétudes sur le sort de nos malheureux compatriotes. Il avoit à cœur de faire cesser cette cruelle incertitude et de briser les chaînes du petit nombre de Français échappés au massacre de Seybo, de los Lanos et de Montegrande; en conséquence, il écrivit au capitaine Gilbert Guillermin en ces termes:

« Je vous préviens, mon cher Guillermin, que je vous ai désigné pour procéder à l'échange des prisonniers, d'après les instructions que vous allez immédiatement recevoir, vous investissant de tous les pouvoirs nécessaires à cet effet.

« Tout à vous,

« (Signé), J. BARQUIER ».

Le même jour le capitaine Guillermin s'aboucha avec le sieur don Joseph Abreu, et le résultat de leur conférence fut une convention d'échange ainsi conçue:

Traité d'échange des prisonniers respectifs, fait entre les sieurs Gilbert Guillermin, d'une part, et don Joseph Abreu, de l'autre.

« Il est définitivement arrêté et convenu entre les parties soussignées, qu'il y aura échange des prisonniers respectifs de la manière ci-après déterminée » :

Article premier. « Les prisonniers français faisant partie de la troupe de ligne, ainsi que la milice, les officiers français et les habitans qui voudront revenir librement dans l'enceinte de Santo-Domingo, seront transportés sur la rive droite de l'Isabelle, au passage dit de Santa Cruz, sous escorte de cinquante hommes, à l'effet de maintenir le bon ordre et la bonne harmonie au moment de l'échange entre les parties contractantes.

« II. Tous les prisonniers espagnols, les Pères Ruiz et Moralès, et le capitaine don Francisque Diaz, compris, seront transportés sur la rive gauche de l'Isabelle, avec la même escorte et pour le même objet que les prisonniers français.

« III. Deux canots sortiront en même temps des deux rives opposées, avec une quantité

égale de prisonniers, dont l'échange aura été définitivement convenue, et, successivement, jusqu'à l'échange en entier des prisonniers respectifs.

« IV. Dans le cas où le nombre des prisonniers au pouvoir des Espagnols excéderoit de douze celui au pouvoir des Français, le général Barquier consent à donner, pour l'excédant, la famille de don Atonion Aybar, Domingue de Soza, Joseph Joaquin Marcano et Manuel Pereyra.

« V. Enfin pour éviter toutes contestations, retards et difficultés qui pourroient survenir entre les parties, il est explicitement décidé :

« 1. Que les sieurs Lavalette, Poupon, Morin, officiers français, seront échangés contre le sieur don Francisque Diaz, le Père Ruiz, curé de Sainte-Barbe, et le Père Moralès; et vu l'importance de ces trois personnages espagnols, qui sont tous les trois d'une grande considération, don Juan Sanchez s'oblige à faire remettre à Santo-Domingo, dans le plus bref délai, sinon le jour même de l'échange, six habitans d'une classe également considérée, et que nous laissons à la disposition et au choix de don Juan Sanchez, dans la loyauté duquel on doit avoir confiance.

« 2. Tous les autres prisonniers seront échangés, homme par homme, jusqu'à la concurrence du nombre de cinquante-six; bien entendu cependant que les douze prisonniers espagnols qui manquent, pour compléter le nombre des cinquante-six français au pouvoir de don Juan Sanchez, seront représentés par les familles de don Thomas Ramirez, de don Antonio Aybar, Domingue de Soza, Joseph Joaquin Marcans, Manuel Pereyra.

« Fait, approuvé et signé par nous, à Santo-Domingo, ce 11 mars 1809, pour avoir son exécution au passage de Santa-Cruz, demain 12 du courant, à 10 heures du matin.

« (Signé), GUILLERMIN, capit.
« adjoint, et
« JOSEPH ABREU ».

On apercevra facilement dans le prétexte apparent de cette négociation, le but réel de Sanchez, si on veut se reporter aux époques de ses premières entrevues avec le sieur del Orve. Abattu par les désastres de Saint-Jérôme et de Galard, il fit entrevoir, le 12 février, à cet envoyé, la possibilité d'un rapprochement dont il devoit faire naître l'occasion lors de l'échange des prisonniers respectifs.

Mais Sanchez s'abandonnant depuis avec complaisance aux insinuations des Anglais, qui lui faisoient envisager comme très-prochaine la reddition de la place, dont ils alloient resserrer le blocus, n'étoit plus dans ces sages dispositions le 24, lors du second voyage de don Joseph del Orve, malgré les succès importans des 20 et 22 février, que ses perfides alliés lui faisoient considérer comme les derniers efforts d'une garnison exténuée par la fatigue et par la faim.

Le 27 février, Sanchez, toujours dirigé par une politique adaptée aux circonstances, envoie le sieur don Joseph Abreu, pour remettre au général Barquier, l'état nominatif des prisonniers français, et renvoyer l'échange à un temps plus opportun; et quoiqu'il ne jugeât pas alors que le moment fût favorable pour entrer en pourparlers, on voyoit néanmoins qu'il ne vouloit pas renoncer définitivement à l'occasion de renouer un jour des négociations pacifiques; et s'il ajourne indéfiniment l'échange proposé, c'est qu'il conserve encore un espoir que les événemens avoient si souvent trompé.

En résumant donc la série d'incertitudes d'une politique aussi tortueuse qu'erronnée et versatile, on voit premièrement, que le 12 février il manifeste le désir de rendre la paix à

son pays ; qu'il doit, pour parvenir à ce but, saisir l'échange des prisonniers ; que le 24, l'influence des Anglais et l'esprit de domination retardent les heureux effets de sa première disposition ; 2° que le 27, l'échange est renvoyé à un temps plus opportun, et que le 10 mars, soit que le sentiment de l'intérêt public prévalût dans son cœur, ou que des motifs d'intérêt personnel lui eussent suggéré une nouvelle démarche, il envoie le sieur Abreu traiter définitivement de l'échange, dans l'idée sans doute que cette négociation éventuelle pourroit donner lieu à des ouvertures dans lesquelles il ne vouloit cependant pas avoir l'initiative.

Echange de prisonniers au passage de Santa-Cruz.

L'échange s'effectua donc le 12 mars sur les rives de l'Isabelle, avec tranquillité et bonne foi ; mais le silence et la réserve la plus scrupuleuse sur les affaires du temps sont commandées, d'un côté par la dignité du gouvernement, et de l'autre, par la vanité excessive et déplacée de don Juan Sanchez : la chose publique est ainsi sacrifiée à des considérations que le devoir justifie dans le général Barquier, mais que la

raison condamne dans le chef orgueilleux des insurgés. Tant il est vrai que les faux calculs de la politique étouffent, souvent dans son principe, l'impulsion généreuse du bien public, et surprennent même quelquefois à l'homme né vertueux les moyens funestes d'accélérer la ruine de sa patrie.

Mais après ces exemples d'une coupable politique sacrifiant impitoyablement le bien de l'humanité aux considérations froides de l'orgueil et de l'amour-propre, il est néanmoins consolant d'avoir à citer des traits particuliers qui, en faisant admirer la vertu, contrastent agréablement avec le sentiment pénible que laissent dans l'ame les funestes égaremens de l'ambition et de la vanité.

Le Père Ruiz, dont le caractère impétueux et l'influence avoient donné quelques inquiétudes dans le moment de la grande fermentation, avoit été incarcéré par mesure de sûreté, avec les autres personnes dont le gouvernement français avoit suspecté la fidélité.

Le capitaine Gilbert Guillermin, chargé de le prévenir qu'il étoit désigné par don Juan Sanchez pour être échangé avec les prisonniers français, trouva, dans cet estimable ecclésiastique, des sentimens bien dignes d'un ministre de la

religion chrétienne. « Je vais être délivré des chaînes dont m'a chargé la calomnie, s'écria-t-il, mais je n'aurois aucun mérite devant Dieu de toutes les tribulations que j'ai endurées, si je ne consacrois tous les momens de ma liberté à rappeler mes compatriotes égarés à l'obéissance qu'ils doivent à leur gouvernement légitime ».

Le capitaine Gilbert Guillermin lui répondit que le pardon des injures étoit en effet le triomphe du vrai chrétien, et que si les persécutions qu'il avoit éprouvées étoient injustes, il touchoit au moment de forcer les Français à s'en repentir.

Le Père Ruiz traversa la rivière dans ces bonnes dispositions, mais ses démarches furent infructueuses.

Continuation de l'échange des prisonniers.

L'échange des prisonniers n'ayant pu s'effectue entièrement le 12, fut continué et achevé le 13. Nous sûmes, par nos prisonniers, la pénurie des vivres qui se faisoit sentir dans les pays occupés par l'ennemi, le mécontentement qu'y occasionnoit la longueur de cette guerre, et les mauvais traitemens qu'ils avoient éprou-

vés aux différentes époques où les insurgés avoient essuyé des échecs; le gouvernement acquit enfin, par leur rapport unanime, la douce conviction de la fidélité inaltérable des colonels don Manuel de Peralta et don Augustin Franco, qui ont préféré les chaînes affreuses dont ils étoient chargés, aux propositions avantageuses, mais humiliantes, de trahir leur devoir et leurs sermens.

« Je suis officier français depuis le moment où j'ai renoncé au grade que je tenais de S. M. C., répondit le colonel Peralta aux émissaires de Sanchez; j'ai prêté le serment de fidélité à l'empereur Napoléon, devenu mon souverain légitime par le traité de Bâle, et rien au monde n'est capable de me faire trahir l'honneur et mes sermens ».

La conduite de don Augustin Franco n'est pas moins digne d'admiration. Arrêté et gardé à vue au moment de l'insurrection, sa première idée est de détacher l'étendard impérial déposé chez lui, de s'en faire une ceinture, et de déclarer aux satellites de Sanchez que la mort seule sera capable de le séparer de ce signe sacré de l'honneur militaire.

Des témoignages aussi glorieux d'attachement, de fidélité à leur souverain, et de recon-

noissance pour le général Ferrand, sont d'autant plus admirables, que ces deux officiers sont étrangers, et que la liberté et tous les avantages de la fortune devoient être le prix de leur foiblesse (73).

Quel contraste dégoûtant avoit offert à la même époque la noire ingratitude des lâches habitans de la partie de l'Est; oubliant en un instant tous les bienfaits dont le général les avoit comblés, pendant cinq années d'un gouvernement paternel; ils traînèrent sa tête dans les rues de Seybo et de Higoué, et la présentèrent peudant trois jours consécutifs, aux regards indignés des malheureux prisonniers français.

Le capitaine Guillermin ne voyant pas paroître dans le nombre des prisonniers le capitaine d'état-major Lavalette, en manifesta son étonnement à don Joseph Abreu, qui lui assura que sous peu de jours cet officier se rendroit par mer à Santo-Domingo.

Ce manque d'exactitude, dans l'exécution d'une convention religieusement observée par le gouvernement français, nécessita le retour du sieur don Francisque Diaz à Santo-Domingo, en garantie du capitaine Lavalette, dont l'échange avoit été arrêté.

L'échange effectué, on se sépara avec les

démonstrations d'honnêteté et de confiance que comportoient les circonstances. On reconnoissoit aisément sur la figure des Espagnols le désir de voir cesser des hostilités aussi contraires au bonheur des deux nations.

Le capitaine Guillermin ne leur laissa point ignorer les grands changemens survenus en Espagne, à la suite des succès étonnans des armées françaises; mais une prévention funeste, entretenue par les fausses nouvelles de Portoric et des Anglais, leur faisoient suspecter la vérité de ces événemens importans; ils étoient dans la ferme persuasion que Ferdinand VII régnoit en Espagne, et que la France étoit envahie par les armées espagnoles réunies aux Anglais.

Départ de la goëlette la Fortunée.

Cependant le gouvernement ne négligeoit aucun moyen de prolonger et d'adoucir notre existence; on continua avec vigueur l'extraction de la racine de gualliga, pour en faire l'amalgame avec le peu de farine qui nous restoit en magasin. Le général fit partir le 15 mars ce même pilote-bot, qui le 6 avoit jeté dans la place 150 barils de farine: sa destination étoit pour Saint Barthélemi, d'où il devoit revenir

dans 20 jours avec une seconde cargaison de comestible.

En attendant ces secours, que les dangers de la mer rendoient bien incertains, quoique nous eussions la plus grande confiance dans l'habileté du sieur Fleuri, armateur de cette goëlette, et dans les sentimens d'honneur et d'humanité dont nous le savions animé, nous continuâmes à sortir tous les jours pour aller ravager les champs de l'ennemi; mais ces foibles ressources étoient cruellement payées par les pertes que nous éprouvions en hommes et par la perspective effrayante d'épuiser en peu de temps ce seul moyen de nous alimenter.

C'est dans ces conjonctures que le pilote-bot le Brave-Créole, venant des Etats-Unis, où il avoit été envoyé dans le courant de novembre par le général Barquier, entra dans le port de Santo-Domingo. Il avoit éprouvé, de la part des Américains, les mêmes contrariétés, relativement à sa mission, que le capitaine Brouard, et après un séjour infructueux de trois mois dans le port de Charleston, où il lui fut impossible de charger un baril de farine, il revint à Santo Domingo avec une somme d'environ soixante mille gourdes en billets de la banque de Philadelphie.

Le mauvais succès de ce voyage, et la tristesse qu'il occasionna parmi les assiégés, furent un peu tempérés par les nouvelles consolantes qu'il apportoit. Nous eûmes par lui la confirmation de nos victoires en Espagne, et de la levée de l'embargo, qui avoit été fixée par le congrès au 4 de ce mois.

Le gouvernement, trompé une seconde fois dans ses espérances, ne perdit pas un instant pour résister aux revers d'une fortune aussi constamment contraire; et sans préjuger sur la conduite du capitaine Brouard, il donna le commandement de la Supérieure au capitaine Forest qui, avec autant d'habileté et de valeur, avoit infiniment plus de bonheur.

Le capitaine Forest, dont la grandeur d'ame et l'attachement à son pays ne sont comparables qu'au courage et à l'audace qui lui ont acquis l'estime des Anglais mêmes, fit, avant de partir, l'offre généreuse au gouvernement d'acheter et d'armer à ses frais le pilote-bot le Brave-Créole, et de le consacrer à l'approvisionnement de la place. Mais le général, en applaudissant à cet acte de dévouement, ordonne que le bâtiment sera réarmé aux frais de l'état, et sa destination fut de nouveau fixée pour le voyage des États Unis.

Preuves de dévouement des habitans et de la garnison.

On ne peut s'empêcher d'admirer ces élans simultanés d'émulation et de courage dans les défenseurs de Santo-Domingo : déjà les habitans et la garnison, animés du noble enthousiasme de la gloire, avoient dévoré jusqu'aux animaux les plus dégoûtans, et les racines les plus pernicieuses à la santé, plutôt que de ternir, par une honteuse capitulation, les trophées d'une campagne aussi longue qu'honorable.

Le 21 mars, le chef de bataillon Bulté va chercher l'ennemi, à la tête de 300 hommes ; il le rencontre dans les hauteurs de la rivière de Jayne, le chasse devant lui pendant une lieue, et rentre le même jour dans la place.

Ces succès n'apportoient malheureusement aucun changement à notre position. Les insurgés, semblables aux Parthes et aux Scythes, se battoient en fuyant, et épuisoient par ce moyen nos forces en conservant les leurs. Notre armée s'affoiblissoit tous les jours par la désertion des étrangers et par la mort de nos plus braves soldats.

Le capitaine Begon arrive le 23 mars ; le récit

qu'il fait des événemens d'Europe et des troubles de Portoric ravive l'esprit public, et donne un nouvel essor au courage de la garnison.

Ce fut à l'intrépidité de ce brave officier que nous dûmes l'entrée dans le port, d'un petit bâtiment chargé de vivres, venant de Saint-Thomas : la felouque prise et armée par les Anglais étoit sur le point de l'amariner, lorsque la goëlette la Sentinelle parut et la força de virer de bord après une heure de combat.

Deuxième combat de Galard.

Tant d'efforts généreux étoient dignes d'un meilleur sort : la fortune nous fut de nouveau favorable à Galard, où le colonel Lafilton, à la tête de 450 hommes, rencontra l'ennemi, au nombre 1500, le mit en déroute, et le poursuivit à plus d'une lieue du champ de bataille. Les insurgés eurent dans ce combat 60 hommes tant tués que blessés, le colonel perdit 4 hommes et eut 18 blessés

Le lendemain, le général, instruit que l'ennemi étoit revenu occuper cette même position fit marcher le colonel Vassimon avec la même colonne pour l'en débusquer et lui ôter l'envie de s'y établir. Les circonstances de ce troisième

combat, dans un lieu devenu célèbre par l'obstination de l'ennemi à le conserver, et par la persévérance de nos troupes à les vaincre, sont décrits avec trop d'intérêt dans le rapport du colonel Vassimon pour ne pas le transcrire en entier ici (74).

Rapport du colonel Vassimon; troisième combat de Galard.

« L'affaire du 24, faisant supposer que l'ennemi avoit le dessein de s'établir en force dans les environs de Galard, afin d'intercepter les foibles détachemens qui, jusqu'à ce moment-ci, avoient protégé les maraudeurs, j'ai reçu et exécuté l'ordre de réattaquer le lendemain, avec 450 hommes, les insurgés dont le plan étoit évidemment de resserrer étroitement le blocus de la place. Les premières embuscades placées aux caïmittes ne tinrent pas long-temps devant nos éclaireurs, mais la résistance devint plus opiniâtre dans la position de Galard, où l'ennemi avoit concentré toutes ses forces. Ce poste avantageux fut enlevé avec la même intrépidité par l'avant-garde de ma colonne composée de la compagnie administrative, des chasseurs coloniaux, des nègres affranchis, et de la com-

pagnie des guides. L'ennemi, en se retirant, continua un feu assez vif, jusqu'à l'habitation de Bondille, où la rapidité de notre marche détermina son entière déroute. Ce ne fut néanmoins qu'à une demi-lieue de cette position que j'ordonnai à la colonne de s'arrêter, ne reconnoissant plus les traces de l'ennemi, disséminé dans les bois. J'ordonnai à 100 hommes de la légion coloniale de rester en observation, pour suivre les mouvemens de l'ennemi, dans le cas où après s'être rallié, il eût cherché à inquiéter notre retraite. Le reste de la colonne s'arrêta à l'embranchement des chemins de Bondille et d'Ingombe, pendant que 150 hommes alloient s'occuper d'incendier les maisons de la première de ces habitations qui, depuis le commencement de la guerre, avoit servi de repaire aux révoltés et avoit donné son nom à la junte séditieuse de la partie de l'Est de Saint-Domingue. Cette opération faite, la colonne réunie reprit la route de Galard.

« A un quart de lieue de cette dernière position, une colonne de 200 hommes ennemis, dont le but étoit probablement d'attaquer les derrières de la mienne, se présente à la distance d'environ 150 pas de nous. Sa contenance assu-

rée occasionna d'abord une méprise qui suspendit pour le moment l'impatience de nos troupes ; nous crûmes tous y reconnoître le colonel Aussenac amenant un renfort, et les Espagnols, étonnés de notre inaction, s'imaginèrent également avoir affaire à une colonne des leurs, avec d'autant plus de raison, qu'ils ne pouvoient apercevoir que les compagnies des nègres et des hommes de couleur composant l'avant-garde. Cette incertitude ne cessa qu'au moment où un homme se détacha de la colonne ennemie, ayant à la main un pavillon parlementaire blanc. Les réponses de cet homme aux questions que je lui fis ne donnant aucun éclaircissement sur l'objet de sa démarche, et sa méprise étant évidente par le trouble qui régnoit dans ses idées et dans sa contenance, je me décidai à me porter à cinquante pas en avant de cette colonne, et m'adressant au chef qui la commandoit, je l'assurai qu'il pouvoit compter sur la loyauté française et s'avancer seul avec confiance, pour me faire connoître les motifs de cette conduite aussi extraordinaire qu'énigmatique. Qui êtes vous? me répondit-il, en faisant un pas rétrograde vers sa troupe. Cette réponse ne me laissant aucun doute sur notre méprise réciproque, je regagnai promptement

la tête de ma colonne, et j'ordonnai de faire feu sur l'ennemi qui, après nous avoir répondu foiblement, se dispersa dans les bois (75).

« Le prétendu parlementaire, dans la confusion de la marche et du feu, échappa à la surveillance de ceux qui le gardoient, et se jeta dans le bois qui bordoit les deux côtés du chemin.

« Tels sont les événemens de cette journée, qui n'a coûté à l'armée que 8 hommes tués et 25 blessés. La perte de l'ennemi est de 46 hommes tués et 60 blessés. Je dois dire à l'éloge de nos soldats qu'il est peu d'occasions où ils aient montré plus d'ordre, plus d'ensemble et plus de courage.

« Je me plais à vous recommander particulièrement, mon général, Repussard chef de la troupe coloniale qui étoit sous mes ordres; le capitaine Marcellin, commandant la compagnie franche des grenadiers noirs, blessé légèrement dans cette affaire; M. Goguet, commandant la compagnie administrative; M. le capitaine des grenadiers du 89e, et M. le capitaine, adjudant-major du 5e, Drouet, également blessé.

« Je finis mon rapport, mon général, en vous recommandant encore plus particulièrement M. Marquis, de votre état-major; il

n'est pas possible de montrer plus de courage et même d'intrépidité que ce brave officier.

« (Signé) VASSIMON. »

Pour arrêter le cours de ses revers, Sanchez se détermina à garder la défensive, et à rappeler Cyriaque Ramirez, qu'il mit à la tête de la division du sud. (76) Nous dûmes à l'inertie de ses troupes, l'avantage d'aller faire paisiblement des vivres dans les champs d'Ingombe depuis le 26 jusqu'au 31 mars. Mais ces ressources n'étoient que précaires, et les Anglais, trompés par Sanchez, qui leur faisoit, à son tour, espérer la prompte reddition de la place, et l'accomplissement des promesses qu'il leur avoit faites, continuoient à bloquer le port avec la dernière rigueur. Nous commencions à éprouver de nouveau les effets de la disette et l'inquiétude la plus vive sur le sort des bâtimens dans lesquels nous avions mis toutes nos espérances.

Echange du capitaine Lavalette, nouvelles qu'il donne.

Le 28, un brick anglais parut à la vue du port avec un pavillon parlementaire; le capi-

taine Birth qui le commandoit vint lui-même à terre, et annonça qu'il avoit à son bord le capitaine Lavalette, compris dans le traité d'échange du 11 de ce mois. Cette officier fut effectivement échangé le lendemain pour don Francisque Diaz. Il nous apprit que Sanchez avoit transporté son quartier-général dans le parage d'Aquador, à six lieues de Santo-Domingo. Cette précaution n'annonçoit pas une bien grande confiance dans le courage des vainqueurs de Palo-Hincado ; il paroissoit qu'il comptoit en effet moins sur leur valeur pour nous vaincre, que sur l'impatience de notre caractère national à supporter les dures privations de la guerre.

Il est vrai que nous éprouvions depuis quelque temps les horreurs de la famine, et que la fortune sembloit se complaire à déconcerter les mesures que nous prenions pour résister aux coups qu'elle nous portoit.

La racine de gualliga, plante vénéneuse, dont la préparation exige les plus grands soins, et dont l'usage est dangereux, devint une seconde fois la ressource des habitans. Un grand nombre d'entr'eux éprouva les funestes effet de cette nourriture malsaine, mais ces maux ne diminuoient ni leur constance à les suppor-

ter, ni leur courage à repousser les attaques de l'ennemi : il ne manquoit enfin à la gloire des défenseurs de Santo-Domingo qu'un théâtre plus digne de leur valeureuse résistance.

Nous étions dans cette situation critique, et la désertion des Piémontais, augmentant de plus en plus, ajoutoit encore à la perplexité de notre position : ces vils mercenaires, préférant une abondance achetée au prix de l'honneur, à des privations glorieuses, passoient tous les jours dans les camps des révoltés (77).

Cette lâche défection étoit encouragée par le sieur Grassoty, officier Piémontais au service de France, devenu, après l'affaire de Palo-Hincado, l'homme de don Juan Sanchez, dont il étoit alors le capitaine des gardes.

Ce chef de rebelles, ayant à cœur de contenter le sieur Grassoty, dont la femme étoit encore retenue à Santo-Domingo par le gouvernement français, envoya, le 2 avril, le capitaine d'artillerie Campion, fait prisonnier dans une des sorties du mois de mars, en exigeant la parole d'honneur de cet officier français de revenir se constituer prisonnier, dans le cas où son échange pour cette dame ne seroit point accepté par le général Barquier.

Le capitaine Campion rapportoit que le mé-

contentement étoit général, et que la licence des soldats bravoit impunément l'autorité des chefs. Il ajoutoit que le père Ruiz avoit fait en vain les démarches les plus pressantes pour déterminer Sanchez à mettre un terme aux maux de sa patrie : son cœur, endurci par l'ambition, avoit été sourd à tous les conseils de la sagesse, et le père Ruiz s'étoit alors retiré sur osn habitation.

Les Anglais redoublèrent, à cette époque, de surveillance autour de notre port, dans l'idée, sans doute, que le retour de nos bâtimens n'étoit pas éloigné (78). Le général Barquier, de son côté, sans commettre la foiblesse de ses moyens contre les forces supérieures de l'ennemi, faisoit continuer par terre, avec prudence, les maraudes dans les champs des insurgés, pour assurer la subsistance journalière de la garnison, en attendant des secours plus efficaces que nos bâtimens devoient nous apporter.

Réponse du géneral à la proposition d'échange du capitaine Campion.

Le 5 avril, le général, réclamant l'exécution du traité d'échange, du 11 mars, précité, par

lequel Sanchez s'étoit engagé à remettre six habitans français en sus des militaires portés dans l'état des prisonniers, déclara au chef des rebelles que le capitaine Campion resteroit en garantie de l'exécution de cet article, sauf à l'échanger ensuite, ou à le renvoyer dans le cas où son échange ne pourroit avoir lieu. Le général faisoit en même-temps à Sanchez quelques propositions sur l'échange des colonels don Manuel Peralta et don Augustin Franco, devenus, par leur conduite, l'objet de la sollicitude du gouvernement.

Le 9, le colonel Vassimon, dont l'activité, l'intelligence et le courage ont été si souvent utiles à l'armée dans ces circonstances critiques, parcouroit avec audace et succès les campagnes situées à l'ouest de la place. Il rencontra et battit l'ennemi à Arroyohonde, et rentra à Santo-Domingo, escortant une colonne de 1200 maraudeurs, qui jetèrent dans la place quatre jours de vivres pour les habitans.

Le même jour l'ennemi, qui avoit été prévenu par des transfugés de la sortie de cette forte colonne, jugea l'occasion favorable pour attaquer nos positions de la rive gauche de l'Ozama : son premier mouvement annonça d'abord assez de témérité; mais la redoute, dont il s'approcha

assez près, le reçut avec tant de résolution, qu'il fut forcé de se retirer avec une perte d'environ 15 hommes.

Dans la soirée du 10, la station anglaise, composée de quatre bâtimens, cingla vers le Sud, et nous fit espérer un instant qu'elle abandonnoit le blocus de notre port : mais le lendemain le brick le Sparrow fut de nouveau signalé à à l'Est, et annonça même l'intention de nous resserrer davantage.

Néanmoins sa surveillance se trouva le même jour en défaut : un pilote-bot, venant du Sud, parvint, par la supériorité de sa marche, à entrer dans le port à sa vue, malgré les efforts qu'il avoit faits pour lui couper la terre.

Généreux dévouement des habitans et de la garnison.

La fortune parut à cette époque se lasser de nous persécuter, et ses faveurs nous étoient d'autant plus nécessaires, que la place n'avoit alors que pour huit jours de vivres, en y comprenant les ressources journalières que fournissoit la gualliga, et les herbages des environs de la ville, qui servoient de nourriture aux habitans. La consternation étoit peinte sur tous les visages;

mais la ferme résolution de ne jamais capituler avec Sanchez, étoit dans tous les cœurs. Nous étions déterminés à tenir la campagne avec les femmes et les enfans, plutôt que de ternir la gloire d'une aussi longue résistance à l'adversité.

L'arrivée du pilote-bot, chargé de comestibles, que nous devions encore à l'activité et au zèle du sieur Botin, ne changea rien aux mesures prises depuis long-temps pour aller, dans les champs de l'ennemi, chercher des moyens de subsistance.

Nouvel avantage du colonel Fortier sur les insurgés.

Le colonel Fortier sortit le 12, parcourut avec 400 hommes et 1200 femmes environ six lieues de pays, battit l'ennemi en deux rencontres différentes, et rentra dans le plus grand ordre à Santo-Domingo, avec des vivres pour deux jours. C'est à cette époque malheureuse que la ville de Santo Domingo offre un exemple de courage d'autant plus admirable, qu'on ne trouve dans aucune guerre rien qui puisse lui être comparé. Santo-Domingo bloquée par 8000 hommes, réduite par l'émigration des habitans espagnols, les événemens de la guerre et

la famine, à une population de 3000 ames, dont 1100 soldats, se trouve dans la cruelle nécessité de chercher son existence au-dehors, et de suppléer au défaut de farine, par le suc d'une plante vénéneuse, et modifiée par une préparation pénible, qui énerve le corps avant de le nourrir. Ce fut cependant dans cet état d'anéantissement presque total, que 500 hommes et 1200 femmes sortoient avec audace de la place, parcouroient huit lieues de pays dans un seul jour, et rentroient dans la ville, après avoir battu l'ennemi et ravagé les campagnes. Les femmes, rivalisant de valeur avec les hommes, affrontoient non-seulement les dangers de la guerre, la chaleur brûlante du climat, mais luttant avec courage contre les fatigues excessives que le défaut de nourriture et la foiblesse de leur sexe devoient nécessairement leur rendre insupportables, elles rapportoient à leurs malheureux compatriotes des moyens d'existence, d'autant plus précieux, qu'ils étoient le fruit de leur courage et de leur vertu. Le généreux dévouement de cette foule d'héroïnes fut heureusement secondé par le hasard; quelques-unes seulement perdirent la vie ou la liberté, encore ne peuvent-elles en accuser que leur imprudence et leur obstination à s'éloigner des colonnes destinées

à les protéger. Rarement l'ennemi parvint dans ces excursions périlleuses et difficiles à mettre le désordre dans nos colonnes ; l'activité et la vigilance du soldat, et la bonne disposition de la marche, prévenant toujours les malheurs que pouvoient occasionner les attaques continuelles de l'ennemi, et l'embarras de ces caravanes tumultueuses. Les femmes concouroient donc efficacement à retarder la reddition de la place de Santo-Domingo : elles ont des droits imprescriptibles à l'admiration et à la reconnoissance de leur souverain. Mais ces élans généreux, enfans du courage et du besoin, ne procuroient que des ressources instantanées et une nourriture peu substantielle : par-tout on apercevoit les ravages de la faim, à côté d'une patience et d'une résignation héroïque. Les plaintes et les gémissemens étoient l'effet de la douleur et non du mécontentement. Les animaux les plus immondes étoient devenus, dans ces temps désastreux, la pâture des cadavres ambulans, renfermés dans l'enceinte de nos murs. Nous étions enfin réduits, avant l'arrivée des sieurs Bégon et Fleury, à une petite mesure de maïs en grains pour réparer nos forces que des combats continuels et l'insomnie avoient entièrement épuisées. Tirons enfin le voile sur ces scènes af-

freuses qui contristent l'ame, et révolteroient la nature, si elles n'étoient pas toujours justifiées par la loi impérative de l'honneur et des devoirs.

Les journées des 13 et 14 avril offrirent encore un spectacle bien intéressant pour les habitans de Santo-Domingo, et bien consolant pour les amis de l'humanité.

Second voyage de la goëlette la Fortunée à Santo-Domingo.

La goëlette la Fortunée, expédiée par l'estimable M. Fleuri, fut signalée à l'Est de la rade, vers les trois heures après midi; pleine de confiance dans la supériorité de sa marche, elle s'avança, toutes voiles dehors, à une très-petite distance du brick anglais, pour le reconnoître; et après s'être assurée de son pavillon, elle courut dans le Sud, afin de reprendre dans la nuit la route de notre port.

Une foule immense garnissoit les terrasses des maisons, et manifestoit l'inquiétude et l'espérance qu'elle éprouvoit alternativement sur le sort de ce bâtiment, depuis long-temps l'objet de ses vœux.

La méfiance est le premier sentiment de l'in-

térêt. Les manœuvres du brick firent conjecturer, qu'ayant reconnu l'inutilité d'une chasse, en raison de la supériorité de la marche de la goëlette, il devoit serrer la terre dans la nuit avec ses péniches, pendant que lui-même courroit des bordées de l'Est à l'Ouest.

Cette manœuvre devinée, il s'agissoit d'en prévenir les funestes effets. Dix péniches furent armées dans le port avec célérité, et en sortirent à l'entrée de la nuit. L'évènement justifia le calcul des marins; à onze heures du soir une vive fusillade s'engagea entre nos péniches et celles de l'ennemi qui, étant inférieures en nombre, se hâtèrent de gagner la baie d'André.

Mais pour se former une idée exacte du spectacle ravissant de la matinée du 14 avril, il suffit de se représenter un ciel pur et serein, 3000 personnes de tout âge et de tout sexe, placées par échelons sur les terrasses et dans les différens forts qui défendent la côte, portant leurs regards inquiets sur une mer dont les chances leur étoient depuis si long-temps contraires; les vents venant du nord; les péniches anglaises, soutenues par deux canonnières espagnoles, revenant de l'Est à l'Ouest sur la goëlette qui, ayant attaqué la terre dans la nuit, remontoit de l'Ouest à l'Est sous la protection

de nos forts ; nos péniches cherchant, à force de rames, à gagner le bord de la Fortunée ; le brick, à deux lieues dans le Sud, spectateur impuissant de toutes ces manœuvres ; et pour surcroît de bonheur, la Supérieure doublant inopinément la pointe de Jayne, située à deux lieues dans l'Ouest de la ville, et se hâtant grand largue de venir assister à la fête.

L'apparition subite du brave capitaine Forest, et le renfort que donnèrent nos péniches à la Fortunée, forcèrent les canonnières espagnoles et les embarcations anglaises à repiquer au vent ; et la place fut ravitaillée pour deux mois par l'activité et le dévouement de M. Fleury, et la conduite prudente du sieur Auri, son capitaine.

Le 16, un bateau chargé de comestibles, appartenant au même armateur, vint ajouter aux ressources que nous avions reçues le 14.

Le 21, les Anglais, ayant toujours une seconde intention dans toutes leurs démarches, envoyèrent un parlementaire à Santo-Domingo, sous le prétexte apparent de venir saluer le général Barquier, dont ils avoient reçu des honnêtetés en différentes occasions ; mais leur but réel étoit de répandre la nouvelle d'un combat entre les Français et les Anglais, qu'ils disoient

avoir eu lieu à la hauteur de la Mosne, et dont les résultats avoient été la prise du vaisseau français le d'Hautpoul.

Cette nouvelle débitée par la politique anglaise, pour jeter le découragement parmi nous, ne produisit pas néanmoins une grande impression : elle fut révoquée en doute avec d'autant plus de fondement que les matelots anglais, qui n'étoient probablement pas dans le secret, assurèrent qu'ils n'avoient aucune connoissance de cet évènement. Cependant des renseignemens parvenus depuis par une voie moins suspecte, en accréditant le bruit d'un engagement entre des vaisseaux anglais et une petite division française, dans le canal des Saintes, réveillèrent notre première inquiétude sans affoiblir notre courage.

Le même jour, le général en chef fit publier la proclamation suivante :

Proclamation.

« Habitans de la partie de l'Est de Saint-Domingue :

« Depuis six mois vous avez levé contre le gouvernement français l'étendard de la révolte; depuis six mois vous déchirez le sein de

votre patrie. Qu'espérez-vous donc de votre coupable entreprise? et qu'avez-vous gagné à cette guerre impie et insensée ? . . . . Vos champs sont ravagés, vos hattes dépeuplées, et vous avez forcé ceux qui furent vos amis à porter parmi vous la mort et la désolation. . . . Ingrats! que vous manquoit-il donc? sous quelle autorité plus paternelle et plus bienfaisante desiriez-vous donc vivre? Je sais que vous avez été séduits, que vous avez été cruellement trompés; mais comment vos yeux ne sont-ils pas encore dessillés? Sacrifierez-vous à la criminelle ambition de vos chefs, et aux perfides conseils de vos éternels ennemis, votre tranquillité, vos propriétés, l'existence de vos femmes et de vos enfans, et enfin tout ce qui compose le bonheur de l'homme de bien sur la terre et ses espérances après sa mort? Quand vos chefs ont lancé la destinée de ce pays sur la mer orageuse des révolutions, ils n'ignoroient pas à quel effrayant avenir ils vous livroient : mais dans leur délire ils ont marché en aveugles vers un but que, certes, ils n'atteindront jamais, car je me suis placé, moi et mes braves soldats, entre eux et ce but.

« Insensés! vous avez tous désespéré de la clémence du gouvernement; vous n'avez pu

croire à mes paroles de paix, parce qu'après avoir trahi vos bienfaiteurs, et parjuré vos sermens, vous êtes devenus méfians : mais, détrompez-vous, il en est encore temps; et je vous le dis parce que je suis trop fort pour vous craindre : retournez sur vos habitations, soyez paisibles, reprenez vos travaux habituels, et réparez par une prompte soumission le mal que vous avez fait. Dieu ne veut pas la mort du pécheur, et recommande l'oubli des offenses; et sa divine loi étant le guide de mes actions, comme chrétien et comme représentant de l'empereur des Français, je vous accorde une amnistie générale et entière; vos propriétés seront respectées; vous serez protégés et traités comme les anciens Français... Mais, hâtez-vous de profiter de mes offres généreuses : car sous peu de jours il ne sera peut-être plus en mon pouvoir de rien faire pour vous. Rentrez dans le devoir : vous bénirez un jour ma clémence, et mon nom sera cité dans les actions de graces que vous adresserez à l'Eternel, qui veut sans doute que ce pays soit sauvé, qu'il redevienne encore heureux, et que je sois l'instrument de sa bonté. »

Le 24 avril, à quatre heures du soir, une frégate venant du sud, ayant l'air de chercher le port,

vira de bord à un quart de lieue au vent de la pointe est de la rade, arbora le pavillon français, qu'elle assura par plusieurs coups de canon, et se mit en travers. Cette manœuvre attira bientôt l'attention des habitans, qui se félicitoient déjà de toucher au terme de leurs maux : la joie étoit universelle, et se manifestoit dans tous les cœurs par les démonstrations les plus expansives et les plus touchantes.

Deux canots, expédiés par le gouvernement avec des pilotes, se dirigèrent vers la frégate, et ne purent l'atteindre qu'à neuf heures du soir.

Nous attendions avec impatience le moment où la frégate mouilleroit sous la protection des forts; mais la nuit s'étant passée dans une vaine attente, notre espoir se changea bientôt en soupçon sur la perfidie, ou au moins sur la ruse déplacée des Anglais, pour s'amuser aux dépens de notre confiance et de notre bonne foi. Nous apprîmes en effet le lendemain, par le retour des officiers que nous avions envoyés, qu'en arrivant à bord de la frégate l'Aurora, le capitaine vint les recevoir, et leur annoncer qu'ils étoient sur une frégate de S. M. Britannique, qu'ils n'étoient cependant pas prisonniers, et que son seul motif avoit été de sa-

voir des nouvelles de Santo-Domingo. Malgré les manières honnêtes du capitaine anglais, et la réception agréable qu'il fit à ces messieurs, on est fondé à lui reprocher d'avoir aussi légèrement excité l'espérance et l'inquiétude d'une ville dont les malheureux habitans donnoient, depuis plus de six mois, l'exemple d'un courage et d'une résignation qui devoient commander l'estime et l'admiration de leurs ennemis mêmes.

Le jour de Saint-Georges, à la même heure, la frégate et deux bricks, dont un avoit le pavillon français renversé, passèrent à la vue du port : cette bravade, aussi inconvenante que la plaisanterie du 24, fut attribuée à la chaleur du vin de Madère, dans les libations faites en honneur d'un saint qui préside annuellement à l'intempérance d'un grand nombre de marins anglais.

Nous avons su depuis que le brick, supposé français, avoit été expédié de Londres pour tous les ports des côtes méridionales de Saint-Domingue, sans distinction de gouvernement, et qu'il se proposoit d'entrer à Santo-Domingo, lorsqu'il fut arrêté par les bâtimens anglais, qui néanmoins le relaxèrent.

Trait d'audace d'un marin de Curaçao.

Le 29 avril, la scène change, et la gaieté des Anglais est un peu troublée par l'intrépidité du capitaine d'une petite goëlette venant de Curaçao. Ce petit bâtiment, sans être effrayé des dangers dont il étoit menacé, passe à demi-portée de canon des batteries de la frégate, essuie tout le feu de son artillerie, et entre dans la rade, sous la protection des forts qui avoient secondé sa manœuvre. L'humiliation qu'a dû éprouver le capitaine anglais, lui aura sans doute appris que la honte suit de près la jactance, toujours incompatible avec la générosité militaire.

Evénement singulier dans les environs de la ville.

Le 2 de mai, quelques soldats s'étant écartés à la maraude, rencontrèrent, sur une habitation voisine de Santo-Domingo, des familles espagnoles se reposant avec la plus grande sécurité au milieu de leurs animaux, dont les charges étoient à terre. La surprise fut égale de part et d'autre, et les Français se disposoient à s'en emparer, lorsque les Espagnols, s'étayant de la proclamation du 21 avril, déclarèrent que

leur confiance dans la parole donnée par monsieur le général français les avoit déterminés à revenir sur leurs propriétés.

Ces motifs, allégués avec l'apparence de la sincérité, satisfirent les soldats français, qui se retirèrent et rendirent compte de ce qui s'étoit passé.

Quoique leur rapport n'inspirât pas une très-grande confiance, néanmoins le général Barquier ne voulant pas avoir à se reprocher d'avoir négligé les moyens de conciliation et de paix, dont l'usage avoit été jusqu'alors si infructueux, fit partir le lendemain les sieurs don Ramon Cabral, don Joseph del Orve, et don Juan Santin, pour s'informer de la vérité des faits, profiter des bonnes dispositions de leurs malheureux compatriotes, et leur inspirer la plus entière confiance dans la bonté et dans la loyauté du gouvernement français. Ces trois habitans estimables, dont le zèle ne s'étoit jamais démenti, se transportèrent sur les lieux qu'ils trouvèrent abandonnés. Il est présumable que les Espagnols qu'on y avoit vus la veille, n'avoient invoqué la proclamation du général, que pour échapper aux dangers présens dont ils étoient menacés, et que le même jour ils avoient continué leur voyage.

Troisième voyage de la Fortunée, devenue le Beau-Narcisse.

Le 5, la Fortunée, qui avoit été armée en course sous le nom de Beau-Narcisse, rentra avec une cargaison de 250 barils de farine, et quelques salaisons; elle nous apprit qu'elle avoit laissé dans une anse de l'île de la Béate un brick avec 600 barils de farine, qu'elle se proposoit d'aller reprendre après avoir mis son chargement à terre.

Le même jour, dans la matinée, nos avant-postes de la rive gauche de l'Ozama s'engagèrent avec ceux de l'ennemi; l'avantage fut de notre côté, mais nous perdîmes 5 hommes, et nous eûmes 10 blessés. La perte de l'ennemi fut plus considérable.

Le 6, la Supérieure, chargée de comestibles, entra dans le port à 10 heures du soir. Ce beau bâtiment, le premier marcheur des Antilles, bravoit impunément la vigilance des croiseurs anglais, dont toute la sollicitude étoit dirigée contre lui.

D'après le rapport du brave Forès, qui le commandoit, les colonies voisines étoient en proie à une fermentation et à une agitation convulsive, conséquence inévitable de cette po-

litique dangereuse, qui voulant émouvoir et électriser l'esprit de la multitude, donne naissance à des idées toujours incohérentes avec sa tranquillité et son bonheur.

Emeute populaire à la Havane.

Le marquis de Someruelos, par une proclamation aussi indécente qu'impolitique, avoit donné l'éveil à l'inquiétude populaire; il ne fut plus le maître dans la suite d'en modérer les effets : elle se manifesta d'abord contre quelques Français, mais elle fut bientôt après dirigée contre les riches propriétaires espagnols de la Havane, dont les hôtels furent livrés au pillage (79).

La funeste expérience de ces désordres a dû apprendre à ces gouvernans imprudens, que, s'il est facile de donner aux peuples une impulsion désorganisatrice, il est encore plus difficile de la retenir, lorsqu'elle leur est communiquée par des hommes intéressés à la subversion de l'ordre social.

Troubles à la Jamaïque.

La Jamaïque, elle-même, ne fut point exempte de troubles intérieurs produits par les mêmes

élémens. Un mouvement insurrectionnel se manifesta à la même époque dans la ville de Kingston, et ne fut étouffé, dans son principe, que par les mesures vigoureuses que prît le gouvernement, et les exécutions sanglantes qu'il se vit forcé de faire.

En général on ne peut pas se dissimuler que les principes novateurs qui ont changé dans le dix-huitième siècle la face de l'Europe, n'exercent encore une action directe, une influence marquée, dans les régions les plus éloignées de leur berceau.

Ce mouvement irrésistible des nations vers une réorganisation générale, tient à des causes qui seroient susceptibles de modifications salutaires et conservatrices, si l'intérêt particulier, et toutes les passions inhérentes à la nature humaine, n'étoient très-souvent en opposition avec le bonheur des peuples, dans le cœur des dépositaires de l'autorité.

Cependant les troubles de nos voisins ne changeoient rien à leurs dispositions hostiles à notre égard. Porto-rico, Cuba et la Terre-ferme étoient entrés plus que jamais dans la coalition. Le colonel Cockburn, gouverneur de Curaçao, avoit fait le voyage de Maracaybo pour nous susciter des ennemis. Nous ne tardâmes pas en

effet à nous apercevoir de tous ces mouvemens, et de l'impression qu'avoit faite notre longue et courageuse résistance sur des hommes d'autant plus ardens, que leur espérance avoit été jusqu'alors cruellement trompée, par la continuité de nos succès et la vigilante activité de nos marins.

Le 7 mai, le sieur don Joseph Cabrero, officier du régiment de Portoric, vint, au nom de don Joseph Arata, nouveau chef militaire des insurgés, sommer la garnison de se rendre.

Nous transcrirons ici cette sommation qui parut aussi extraordinaire qu'intempestive en raison de la position militaire dans laquelle nous nous trouvions.

Don Joseph Arata, colonel d'infanterie, chef du régiment de Portoric, employé aux opérations militaires de cette île,

A Son Excellence Monsieur le général Barquier, gouverneur de la place de Santo-Domingo.

« Très-excellent Monsieur,

« La fortune inconstante de la guerre amène journellement des circonstances qui obligent les militaires les plus prudens à céder à la force su-

périeure des armes, ou à une situation éventuelle et malheureuse. Il n'est pas douteux que lorsque, dans de pareilles circonstances, un général déploie une valeur héroïque, et une constante fermeté qui le font triompher de son ennemi, et qui préservent avec honneur la vie des soldats qu'il commande, il ne mérite alors des éloges universels et une récompense proportionnée à ses travaux. Mais il est nécessaire de savoir connoître et distinguer, parmi les circonstances difficiles où l'on peut se rencontrer, quelles sont celles où il est permis d'employer la résistance et la fermeté, sans outrepasser les bornes de la raison; car la conduite d'un chef qui franchit ces bornes, n'est plus qu'obstination et opiniâtreté, et devient coupable, en ce qu'elle tend à la destruction d'une partie des membres de l'état.

« Votre Excellence se trouve précisément dans ce dernier et malheureux cas, et il faut que chez elle les yeux de la raison soient fermés par un zèle excessivement délicat, pour qu'elle puisse prétendre résister aux forces d'une île entière, qui a pour auxiliaire tout le Nouveau-Monde, et pour protectrice une nation alliée, maîtresse et souveraine des mers; contre une île qui a tout à sa disposition pour faire réussir

ses entreprises militaires; contre une île enfin qui, indépendamment de tous ses habitans activement employés au siège de la place, lui oppose encore un nombre de soldats de ligne suffisant pour anéantir une pauvre et foible garnison.

« Quel contraste frappant, très-excellent Monsieur, n'existe-t-il pas entre la position heureuse où se trouvent les Espagnols dans l'intérieur de cette île, et le triste sort qu'éprouvent les Français dans la place! dans une place, dis-je, où Votre Excellence se voit, avec une garnison de 800 hommes, tant bourgeois que militaires, emprisonnée dans des murs, manquant de toutes subsistances, obligée de recourir aux animaux immondes pour apaiser sa faim, privée de tout secours par mer et par terre, et sans autre espérance que la mort! Quel contraste, dis-je encore, entre cette position et la nôtre! Que peut donc prétendre V. E.?

« Je ne puis me dispenser d'exposer à Votre Excellence, les maux qu'elle va attirer sur la garnison et sur les habitans de la ville; et comme il lui est facile de faire cesser les calamités de la guerre sans perdre de la gloire qu'elle s'est acquise jusqu'à présent, il est de mon devoir de lui observer qu'elle ternira cette gloire, en se refusant à mes propositions.

« D'après cela, je rends V. E. responsable des suites qu'entraînera votre résistance opiniâtre à défendre un poste sans avoir les moyens nécessaires pour le maintenir. Je dois aussi pour la première et dernière fois, vous sommer de rendre, dans les 24 heures, la place où vous commandez, et qui se trouve assiégée par les forces espagnoles; vous prévenant qu'en cas de refus, vous serez traité par elles avec toute la rigueur qu'admettent les loix de la guerre, et que dans le cas contraire où mes propositions seroient acceptées, l'armée se fera un honneur d'user envers vous de tous les bons traitemens que lui permettront les circonstances.

« Je prie Dieu d'accorder à V. E. longues années.

« Au quartier-militaire de Baïonne, le 6 mai 1809.

« Très-excellent monsieur,

« (Signé) JPH. ARATA. »

Un tableau aussi imposant des nouvelles forces insurgentes, et des menaces aussi déplacées contre une garnison qui parcouroit victorieusement la campagne depuis six mois, établissoient évidemment la gloire des Français

et l'infériorité de leurs ennemis. Ces derniers pouvoient-ils espérer de nous trouver foibles dans une circonstance où le souvenir encore récent de nos victoires et les secours de vivres que nous venions de recevoir, nous faisoient un devoir sacré de leur résister, malgré l'étalage des moyens qu'ils disoient avoir pour nous forcer à capituler.

Réponse à la sommation.

Le général Barquier répondit à don Joseph Arata, qu'il étoit flatté des témoignages honorables d'estime qu'il vouloit bien lui accorder ainsi qu'à la garnison de Santo-Domingo; qu'elle désiroit plus que jamais de nouvelles occasions de s'en rendre digne; qu'au reste si les notions que don Joseph Arata croyoit avoir sur la situation de la place, notions qui étoient absolument fausses, lui avoient fait espérer la possibilité de la reddition de la ville, que lui, général Barquier, ayant des données plus certaines sur ses ressources et les bonnes dispositions de ses troupes, se faisoit un devoir de continuer à la défendre et à la conserver.

Il étoit naturel de penser qu'une sommation si impérative étoit soutenue de moyens coërcitifs et redoutables. Nous nous attendions en

conséquence tous les jours à voir fondre sur la ville toutes les forces réunies du Nouveau-Monde, secondées par les efforts, jusqu'alors impuissans, des dominateurs des mers : mais quel fut notre étonnement de voir ce colosse formidable de puissance se borner à quelques attaques insignifiantes où nos troupes eurent de nouveau l'avantage.

Le 11 mai, les Anglais déployèrent devant la rade une ligne de bataille de onze bâtimens de guerre. Cette combinaison de moyens donna lieu à des conjectures bien justifiées par les menaces de leurs alliés. Le projet des confédérés paroissoit être évidemment de nous réduire par famine, en nous opposant des forces considérables de terre et de mer.

Malgré la rigueur de ces mesures, un petit bâtiment échappa dans la nuit du 13, à la vigilance des ennemis, et entra dans notre port.

Le capitaine assura que les Anglais attachoient l'importance la plus grande à la réduction de Santo-Domingo, et que l'amiral Cochrane avoit annoncé l'expulsion totale et prochaine des Français des Antilles.

En effet, les Anglais devoient avoir un intérêt majeur à la possession d'une ville, dont

l'attitude imposante menaçoit les îles anglaises, en attirant dans ces mers les flottes françaises, qui, tôt ou tard, pourroient se rappeler de leur ancienne gloire, et porter un coup funeste aux etablissemens de la Jamaïque et aux colonies espagnoles : la prise de Santo-Domingo devoit détourner l'attention de la France, activer les fermens d'indépendance dans toute l'Amérique, et laisser à la politique anglaise un champ vaste et des moyens puissans pour établir dans ces riches contrées son système exclusif de commerce, contrarié par l'audace de nos corsaires.

Le vice-amiral Rowley et don Toribio Montès, qui avoient reconnu enfin l'insuffisance des forces employées jusqu'à présent par eux pour réduire la place, et l'incapacité militaire de Sanchez, avoient pris, dès le commencement d'avril, des moyens plus décisifs pour terminer une lutte qui blessoit leur amour-propre et contrarioit leurs vues politiques ; mais il avoit fallu évincer avec adresse don Juan Sanchez du commandement en chef qui lui avoit été conféré par une junte générale de la nation, contre les prétentions de don Toribio Montès; on pouvoit, en violant les prétendus droits des habitans de la partie de l'Est, exciter leur mé-

contentement et occasionner une guerre civile dont les résultats auroient été la perte du pays. Pour éviter des conséquences aussi funestes, il falloit introduire le changement dans le gouvernement avec les ménagemens qu'exigeoit la délicatesse de l'entreprise, et faire soutenir ces nouvelles mesures par une force imposante qui pût agir au besoin : c'est pour l'exécution de ce projet que le régiment fixe de Portoric avoit été embarqué sur les vaisseaux anglais et déposé à la baie d'André dans le courant d'avril; don Joseph Arata, colonel de ce corps, avoit été reconnu comme chef militaire, chargé des opérations de la guerre, ne laissant à Sanchez que le vain titre de gouverneur civil de la partie de l'Est.

Ces innovations n'avoient donc produit aucune commotion, mais elles avoient laissé dans le cœur de Sanchez et de quelques-uns de ses lieutenans les germes d'un ressentiment dont ils avoient fait momentanément le sacrifice à l'intérêt général et au danger commun.

Depuis la sommation de don Joseph Arata, nous étions dans l'attente d'une attaque générale et décisive, avec d'autant plus de raison que le blocus pouvoit encore traîner en longueur, et perpétuer les craintes qu'avoient les

assiégeans sur l'arrivée prochaine d'une escadre française. Des espions rapportèrent que l'ennemi avoit fait un mouvement en avant, sans doute pour prendre une position avantageuse sur les hauteurs qui dominent la place, et préluder par un bombardement.

Le 14 mai, le chef de bataillon Bulté, à la tête de 100 hommes d'infanterie, pousse une découverte jusqu'à l'habitation dite Del-Orve, située à une demi-lieue de la ville, rencontre une avant-garde de 600 révoltés, rangés en bataille, et rentre après avoir été blessé d'un coup de mousquet.

Le 15, à deux heures du matin, le colonel Vassimon se met en marche, avec 400 hommes, dans l'intention de surprendre l'ennemi dans la nuit, et de le chasser de cette position; mais il trouve le camp évacué par les révoltés qui, prévoyant sans doute ce projet, n'avoient pas jugé convenable de le contrarier.

Le 16 mai, le capitaine de vaisseau Guillaume Pryce-Cumby, commandant l'escadre anglaise stationnée devant notre rade, fit au général Barquier la sommation suivante :

Sommation par le commodore anglais.

« Monsieur,

« L'escadre anglaise, qui est sous mes ordres, étant arrivée ici avec des renforts considérables destinés pour l'armée qui vous assiége, des motifs d'humanité, ainsi que de respect pour le courage déployé par la garnison que vous commandez, pendant un siége de longue durée, me portent (avant de faire l'emploi de ces renforts) à vous sommer, monsieur, de rendre la ville et les fortifications aujourd'hui occupées par les troupes sous vos ordres, en capitulant aux conditions sur lesquelles pourront s'accorder des officiers nommés à cet effet, sauf la ratification des commandans respectifs.

« J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre etc.

« (Signé) GME. PRYCE-CUMBY, capitaine du vaisseau de S. M. B. le Polyphemus, et le plus ancien officier parmi les commandans des vaisseaux et bâtimens de S. M. stationnés devant Santo-Domingo.

« A Son Excellence le général Barquier, commandant en chef des troupes françaises à Santo-Domingo. »

Réponse du général Barquier.

Le général répond qu'il est déterminé, ainsi que ses troupes, à défendre la place jusqu'à la dernière extrémité; que cette résolution lui est commandée par l'honneur et le devoir, qu'aucunes considérations ne peuvent altérer dans le cœur des Français.

L'ordre du jour, en donnant communication à la garnison et aux habitans de cette réponse, leur rappeloit les titres qu'ils avoient déjà acquis à la bienveillance de S. M. I. et l'admiration de leurs ennemis, en ces termes :

Ordre du jour à cette occasion.

« Soldats et habitans, je viens de recevoir du commandant de l'escadre anglaise qui croise devant ce port, une sommation de rendre cette place aux forces de S. M. Britannique.

« Assuré de votre courageuse résolution et organe de vos sentimens généreux, je n'ai point hésité à répondre que nous resterons à notre poste, et que nous le défendrons jusqu'à la dernière extrémité.

« Soldats et habitans, j'ai compté sur vous, vous ne démentirez pas les paroles de votre

général, j'en ai pour garans la bravoure et le dévouement dont depuis six mois vous n'avez cessé de me donner des preuves. Non, les lauriers dont vos fronts sont couronnés, ne seront pas flétris par une honteuse capitulation; vous ne perdrez pas le fruit de vos longues privations et de vos glorieux travaux, et vous vous montrerez toujours dignes du héros sous les auspices duquel vous combattez.

« Lorsque je vous adressai ma première proclamation, au commencement de cette guerre, je ne vous dissimulai point les dangers de votre position; ils étoient grands; ils n'ont point ébranlé votre courage; aujourd'hui je puis vous dire que vous êtes forts, mais que cette assurance, dont de braves gens comme vous n'ont pas besoin pour faire leur devoir, ne ralentisse ni votre zèle ni votre courage.

« Soldats et habitans, UNION et VIGILANCE, et si l'ennemi veut encore tenter un effort, que ce soit le dernier!

« (Signé) BARQUIER ».

Le 18, un petit bateau, chargé de comestibles, venant du Port-au-Prince, mouilla dans notre port; le capitaine nous apprit que nos corsaires, chargés de farine, n'attendoient que

l'occasion favorable pour entrer : il assura qu'il étoit présent, lorsque don Joseph Benavides, envoyé par les insurgés, vint solliciter auprès de Pétion, des secours qui lui furent refusés. Il ajouta que Pétion avoit dit après le départ du député, à quelques personnes qui l'entouroient : « Ces hommes lâches se font battre par les Français, et viennent sans honte me demander des secours; qu'ils se débrouillent entr'eux : quant à moi, j'ai bien assez de mes propres affaires; et s'ils s'adressent à Christophe, qu'ils se rappellent du massacre de leurs compatriotes, lors de notre invasion dans la partie Espagnole. »

Pétion étoit d'autant moins en état de leur donner des troupes, qu'il devoit sous peu se mettre en marche, avec toutes ses forces, pour débloquer Saint-Marc, assiégé par Christophe, en personne. Cette action devoit décider du sort des deux concurrens.

Nous eûmes aussi, par la même voie, la confirmation des troubles de l'île de Cuba. Les détails qui nous sont parvenus donnent la mesure de l'énergie et du courage des malheureux Français, qu'une destinée cruelle poursuit, depuis tant d'années, dans cette partie de l'Amérique.

Malheureuse position des Français à Cuba.

Depuis l'époque de leur arrivée à Saint-Yague de Cuba, après l'évacuation de la colonie de Saint-Domingue, les Français y existoient dans un état de crainte continuelle; leur activité et leur industrie y excitoient la jalousie d'un peuple ami de l'oisiveté et de la médiocrité. On se borna, dans les premières années à des vexations particulières, que toute la sagesse et la prudence de monsieur le gouverneur Kindelan ne purent empêcher : mais à la nouvelle des troubles d'Espagne, la haine nationale éclata d'une manière plus générale et plus effrayante. Les Français furent menacés d'une destruction totale. Le gouvernement pour éviter le choc auquel pouvoient donner lieu d'un côté les provocations insolentes qu'il ne pouvoit plus empêcher, et de l'autre, la contenance fière des Français bien décidés à ne souffrir aucune humiliation, ordonna à tous les étrangers de sortir de l'île dans le délai d'un mois, à peine d'être poursuivis comme perturbateurs de la tranquillité publique. Cette mesure satisfit la haine et la cupidité des Espagnols, et les malheureux habitans de Saint-Domingue éprouvèrent une

seconde fois la rigueur d'une destinée si constamment malheureuse.

Le 22, les ennemis s'étant présentés sur les hauteurs de Saint Carle, dans une attitude menaçante, furent attaqués et battus par le colonel Aussenac, sorti de la place avec 350 hommes. La perte de l'ennemi est évaluée à 25 hommes tant tués que blessés, et la nôtre à 3 hommes tués et 6 blessés.

Enfin le 28, à 5 heures du matin, la bombe éclate; le blocus est converti en siège réglé et l'ennemi qui, depuis l'époque de sa sommation, avoit travaillé pour se mettre à même d'effectuer ses menaces, démasque, à 450 toises de la redoute de l'Ozama, une batterie de cinq pièces d'artillerie, dont trois obusiers; nous vîmes flotter pour la première sur les batteries, le pavillon anglais au-dessus de l'espagnol. La première décharge surprend la garnison de la redoute au dépourvû, et blesse 6 hommes, qui n'eurent pas le temps de se placer derrière les retranchemens.

Le reste de la journée se passa sans aucun événement malheureux, malgré le feu terrible dirigé tant sur la route que sur la ville.

Les Anglais firent usage dans cette occasion des boulets à la Shrapnell, nouvelle invention

dont l'effet est extrêmement meurtrier, en raison de leur explosion, et de la grande quantité de balles qu'ils renferment.

Le 29, des coups de fusil tirés sur tous les points, à un quart de lieue de la ville, avoient fait présumer un projet d'attaque générale de la part de l'ennemi; et cette opinion étoit d'autant plus fondée que les Anglais, depuis quatre heures du matin, n'avoient cessé de canonner la ville, avec les grandes chaloupes de leurs vaisseaux, sans doute pour faire une diversion et favoriser le projet de leurs alliés : mais tout cet appareil menaçant se réduisit à des démonstrations insignifiantes, et les assaillans ne se montrèrent qu'à une distance considérable de nos murs.

Le 30, jour de Saint-Ferdinand, nous nous attendions à une salve générale de toutes les batteries ennemies; mais leur silence fit conjecturer qu'on étoit occupé à réparer les dommages causés par les bombes lancées de notre batterie de Sainte-Barbe.

Le général profita de cet instant de calme, pour s'assurer si l'ennemi n'avoit fait aucuns travaux dans les hauteurs du nord de la place : en conséquence le lieutenant-colonel Cottenet parcourut les environs de la ville avec 150

hommes, et ne reconnut nulle part la trace des ouvrages qu'on assuroit avoir été commencés.

Le premier juin, les péniches Anglaises recommencèrent leur feu à 2 heures du matin, à la faveur de la clarté de la lune : mais les batteries de l'arsenal et de Saint-Ferdinand, les forcèrent à s'éloigner.

Dans la même journée, le colonel Aussenac, à la tête de la réserve, pousse une reconnoissance jusqu'à l'habitation dite Galinde, et rentre sans avoir rencontré l'ennemi.

Audace et témérité d'un officier de marine anglaise.

La nuit du 2 au 3 juin, offre un nouvel exemple de l'audace qui caractérise les marins anglais : le lieutenant du vaisseau le Polyphemus, avec quatre grandes chaloupes, armées d'obusiers de 36 et de canons de 12, ose pénétrer dans la rivière, à portée de pistolet de nos forts ; il est assailli par une grêle de mitraille et de boulets, et par une vive fusillade, qui le forcent à rétrograder ; il répond néanmoins en se retirant au feu de nos batteries, mais il succombe dans cette lutte inégale, après avoir perdu la majeure partie de ses gens par l'effet de

la mitraille. La grande chaloupe, dans laquelle il se trouvoit, avec 40 hommes, reçoit un boulet de 16 dans son plat-bord, et coule bas sur une côte de fer qui n'offre aucune asyle à l'équipage, dont un seul est parvenu à se sauver.

A la pointe du jour, nous aperçûmes une seconde chaloupe, coulée entre deux eaux, et remorquée par les deux autres. On présume qu'une grande partie de son équipage fut également victime de la téméraire entreprise de l'officier anglais. Des cris douloureux s'étoient fait entendre pendant toute la nuit, sur la côte où les chaloupes s'étoient retirées. Un sentiment d'humanité avoit porté le général à envoyer des canots au secours de ces malheureux, mais l'expérience des ruses employées contre nous, en différentes circonstances, par nos ennemis, et l'obscurité de la nuit, suspendirent l'effet de cette première impulsion, et nous déterminèrent à attendre le jour, pour connoître les résultats de ce combat.

Nos canots ne rencontrèrent sur la côte qu'un seul homme, qui déclara qu'il étoit le seul échappé au naufrage ou au feu de nos batteries. Ils parvinrent à relever la grande chaloupe du vaisseau, et à l'amener dans le port, avec son obusier de 36 en bronze (80).

Cet événement malheureux rendit les Anglais plus prudens; leurs chaloupes et leurs péniches ne s'approchèrent plus aussi fréquemment de nos côtes ; mais leurs bâtimens de guerre, dans les journées qui suivirent ce désastre, se formèrent régulièrement tous les soirs en ligne de l'Est à l'Ouest de notre rade, afin d'intercepter nos corsaires, dont le retour devoit être prochain.

Une circonstance singulière aux mêmes époques, fut le silence des batteries ennemies, qu cessèrent absolument leur feu. Parmi toutes les conjectures auxquelles cette inaction donna lieu, la plus vraisemblable est celle fondée sur les motifs d'humanité et d'intérêt particulier, qu'on doit supposer exister dans le cœur des insurgés, relativement à leurs malheureux compatriotes et à la conservation d'une ville où ils avoient leurs propriétés, et dont ils croyoient la reddition inévitable et prochaine.

L'idée d'ailleurs qu'ils s'étoient formée de l'appareil de ces nouveaux moyens d'attaque leur faisoit espérer, d'après les rapports journaliers des déserteurs piémontais, que la place ne tarderoit pas à se rendre. Ils attendoient donc avec patience les résultats du blocus.

Mais le 7 juin, à six heures du matin, le bombardement recommence avec plus de vigueur que jamais; l'escadre anglaise, augmentée de quatre bâtimens, annonçoit par ses manœuvres l'intention de ne laisser à nos corsaires aucun espoir de pouvoir pénétrer.

La cause de ces mesures rigoureuses nous fut expliquée par un petit bâtiment venant de Curaçao, qui étoit parvenu, au milieu de la nuit la plus obscure, à passer à travers la flotte ennemie. Le capitaine donna pour certain l'arrivée d'une petite escadre espagnole à à Puerto-Cabello, et le remplacement de toutes les anciennes autorités dans la Terre-Ferme espagnole, au nom de la junte centrale de Madrid.

Le 10, au matin, les insurgés démasquèrent, dans l'Ouest de la ville, une nouvelle batterie de deux mortiers de 9 et de 12 pouces. Mais ce nouveau moyen de destruction ne produisit d'autre effet sur l'ame exaltée des assiégés, que celui d'affermir leur résolution courageuse de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Un grand nombre de Français périssoient victimes de l'honneur, et tous en mourant, ne sembloient regretter que la gloire de ne pouvoir lutter plus

long-temps contre les dangers de la guerre et les privations d'une famine qui étendoit de plus en plus ses ravages.

Le 11 juin le sieur Gélin, capitaine d'une petite goëlette, espérant, à la faveur d'un pavillon parlementaire, pouvoir continuer sa route sans être inquiété par la station anglaise, mit à la voile avec environ soixante femmes et enfans à son bord. Son bâtiment fut arrêté et renvoyé à Santo-Domingo. Néanmoins les Anglais, émus de compassion à la vue de tant d'infortunés, les mirent à bord de leurs bâtimens, jusqu'au moment où ils pourroient les envoyer à leur destination. Dans cette journée, les batteries ennemies, les canonnières espagnoles et les péniches anglaises, sembloient conjurer la destruction totale de Santo-Domingo, par le feu terrible qu'elles faisoient. Nos batteries répondirent vigoureusement à toutes ces attaques, qui ne se ralentirent qu'à l'entrée de la nuit. A cinq heures du soir une obuse, lancée par l'ennemi dans la redoute de l'Ozama, mit le feu à plusieurs caissons de munitions, et le feu auroit gagné la poudrière sans l'activité et la présence d'esprit du chef de bataillon Bardin qui y commandoit, et le courage des troupes qui bravèrent les dangers d'une explosion qui paroissoit inévitable. « Compa-

gnons, s'écria un soldat, dans le moment où le feu des batteries ajoutoit le carnage à l'horreur de l'incendie, sauvons le reste de nos cartouches pour les vendre cher à l'ennemi, et lui prouver que nous sommes fermes au milieu de tous les dangers. » Les Espagnols firent quelques mouvemens pour tirer parti de cette malheureuse circonstance; mais la résolution de nos soldats à les recevoir, leur fit bientôt connoître qu'aucune chance, quelque contraire qu'elle fût, n'étoit capable d'amollir leur courage éprouvé depuis huit mois, par des malheurs dont peu de sièges offrent l'exemple. On s'occupa sur-le-champ des réparations nécessaires; et le lendemain nos munitions furent placées à l'abri du feu de l'ennemi. Nous eûmes quelques hommes tués et blessés par les éclats de bois d'une caserne, où avoient été imprudemment déposés les caissons.

Départ du capitaine Jacques avec quatre-vingts femmes ou enfans.

Les jours qui suivirent cet évènement, et particulièrement la nuit du 12, furent remarquables par la continuité et l'activité du feu des ennemis. Une partie des habitans fut obligée d'a-

bandonner entièrement l'Ouest et le Nord de la ville, pour se retirer dans l'Est, où les bombes n'arrivoient pas. Cependant le gouvernement, dont les ressources s'épuisoient journellement d'une manière alarmante, malgré l'économie rigoureuse observée dans les magasins, et la réduction de la ration à huit onces, ne négligeoit aucune occasion de se débarrasser des bouches inutiles. Le capitaine Jacques, qui venoit de faire successivement plusieurs voyages heureux avec son petit bâtiment, repartit de Santo-Domingo le 12 avec un grand nombre de femmes et d'enfans, et à la faveur d'une brume épaisse, il parvint à tromper la vigilance des bâtimens anglais, et à se rendre à Curaçao. Les insurgés, dont l'armée s'étoit fortifiée par l'arrivée d'un régiment de Portoric, resserroient de plus en plus le blocus de la place, et les progrès effrayans et rapides que faisoit la maladie parmi nos troupes, épuisées par la fatigue et la faim, nous ôtoit tout espoir de pouvoir faire une sortie, sans compromettre la sûreté d'une ville dont la population exigeoit une surveillance continuelle. Une situation aussi affreuse sembloit accroître l'ardeur et le courage du soldat. On le voyoit braver avec gaîté la faim, l'insomnie, et les dangers de la guerre, et ne manifester d'autre

impatience, que celle de la vengeance, contre les auteurs de tant de maux. L'espérance des secours que nous attendions, et la confiance que nous inspiroit le brave Forès, à la sollicitude duquel l'approvisionnement de la place avoit été confié, nous aidoient à supporter les privations et les malheurs de notre position.

D'ailleurs l'expérience de la perfidie des Espagnols dans ces mêmes contrées, quoiqu'à des époques différentes, rendoit impossible toute espèce de rapprochement, quand même la loi impérieuse de l'honneur ne nous eût pas fait un devoir de la résistance la plus opiniâtre. Les victimes sanglantes et malheureuses du Fort-Dauphin, qu'un gouvernement barbare immola à son affreuse politique, se présentoient sans cesse à nos esprits, et repoussoient toute idée de confiance, dans un peuple toujours prêt à se jouer des conventions les plus sacrées, et à tout sacrifier à son intérêt particulier. Dans ces entrefaites, le bruit courut dans la ville qu'un transfuge étoit venu s'assurer, au nom d'un parti nombreux d'habitans de l'intérieur de l'île, des dispositions du général à proroger l'amnistie du 9 mai, dans le cas où on parviendroit à rétablir la tranquillité dans le pays. Mais ce bruit n'ayant été suivi d'aucuns résultats favorables,

on eut tout lieu de présumer qu'il avoit été répandu par un motif purement politique. La guerre continua donc avec acharnement de part et d'autre : on se canonnoit nuit et jour avec une égale fureur. Les Anglais formoient tous les soirs avec leurs bâtimens une double ligne autour de la rade, et cette mesure rigoureuse étoit dirigée particulièrement contre le capitaine Forès dont ils appréhendoient l'audace et l'activité. En effet, c'étoit à peu près l'époque de son retour, et celle de nos plus pressans besoins. Notre sort dépendoit du succès de sa croisière, et des circonstances heureuses qui n'avoient jamais cessé d'accompagner toutes ses expéditions. Les capitaines Bégon, Auri et chevalier, étoient également sortis avec des instructions relatives à l'approvisionnement de la place. Mais leurs bâtimens d'une marche moins supérieure devoient échapper difficilement à la surveillance de cette multitude d'ennemis, irrités de notre obstination et de l'inutilité d'une croisière aussi longue que pénible et peu lucrative. Nous ne comptions pas sur le succès de leurs opérations : mais supérieurs à notre mauvaise fortune, notre fermeté augmentoit avec nos malheurs ; et les inquiétudes du moment laissoient encore dans les cœurs une place au doux

sentiment de l'intérêt public. Le sieur Bloquerst, imprimeur du gouvernement, instruit de la pénurie de la caisse, fit l'offre généreuse au général Barquier d'une somme de 3000 francs qu'il versa au trésor public dans la même journée. Ces actes de grandeur d'ame, qui honorent sans doute les hommes en particulier, n'apportoient qu'un bien foible adoucissement aux maux dont étoit accablée la masse des infortunés défenseurs de Santo-Domingo.

La maladie avoit aussi gagné le camp des ennemis. Mais la perte de leurs hommes étoit promptement réparée au moyen des mesures violentes employées par Sanchez et par Arata. Ce dernier, colonel au service de S. M. C., supportoit avec peine la dépendance humiliante dans laquelle le tenoit un simple pasteur que les circonstances avoient élevé au faîte de l'autorité, et que la junte venoit de maintenir et confirmer capitaine-général de la partie de l'Est de Saint-Domingue. Arata descendoit avec peine à une condition privée, après avoir joui pendant quelque temps du commandement en chef. Il en conçut tant de chagrin qu'il tomba malade et mourut le 4 du mois de juin. Dans le même temps, don Joseph de Melindes venoit de remplacer don Toribio Montès, destiné à la vice-

royauté du Pérou. Ces différens événemens ne changèrent rien à la face des choses. Nous fûmes néanmoins instruits qu'un dégoût général régnoit parmi les insurgés, qu'ils n'étoient retenus que par le despotisme de quelques chefs, et la terreur qu'ils leur inspiroient. L'arrivée de 200 barils de farine, auroit à cette époque sauvé la ville de Santo-Domingo et déterminé la retraite des hordes vagabondes qui nous assiégeoient; mais le sort en avoit ordonné autrement, et la cause la plus juste devoit irrévocablement céder aux coupables efforts des assassins de leurs bienfaiteurs.

Le 15 juin la garnison du fort Saint-Jérôme fut relevée et le capitaine d'état-major Guillermin en eut le commandement. Les journées qui suivirent, jusqu'au 20, se passèrent en canonnades dont les résultats ordinaires furent la perte de quelques hommes de part et d'autre. La direction des bombes avoit néanmoins changé, et Sanchez, qui, dès le principe, avoit inutilement dirigé tous ses coups sur l'arsenal, faisoit ajuster aux remparts, où il supposoit avec raison que nos troupes étoient placées.

Nouvelle sommation de Sanchez.

Le 20 juin, Sanchez instruit sans doute par

les intelligences qu'il avoit dans la place de la situation dans laquelle elle se trouvoit, se hâta de faire des ouvertures, afin de prévenir les démarches des Anglais ses alliés, dont il se méfioit autant que de ses ennemis. L'officier qu'il envoya s'étendit beaucoup sur les avantages que la garnison auroit à capituler avec les Espagnols, qui étoient pénétrés d'admiration pour la défense glorieuse qu'elle avoit faite. Il s'avança jusqu'à dire que nous serions les maîtres de dicter les conditions ; *sed timeo Danaos et dona ferentes*. Ces propositions furent rejetées avec fierté par le général Barquier qui déclara à l'envoyé de Sanchez que des considérations d'intérêt général avoient bien pu jusqu'à ce moment-ci légitimer les relations qui avoient existé entre le gouvernement et ses sujets révoltés, mais qu'à l'avenir toute espèce de rapport entre eux devoit cesser, et que les parlementaires ne seroient plus reçus.

Sanchez qui avoit fait faire des menaces par son officier, en cas de refus, voulut au moins avoir l'air de les effectuer. En conséquence il fit avancer le lendemain un corps de troupes à Saint-Charles, d'où il commença, à cinq heures du matin, une fusillade assez vive sur la ville. Mais l'artillerie lui imposa bientôt silence et fit

cesser cette ridicule attaque qui se renouvela le lendemain à quatre heures du matin et à dix heures du soir, sans autre résultat que celui de tenir nos troupes en haleine et bien disposées à recevoir les assaillans.

Le 22 juin, le brave Forès, rôdant comme une lionne autour de ses petits, étoit venu reconnoître l'escadre anglaise et calculer les moyens de pénétrer dans le port. Mais ayant été aperçu par une frégate, il fut obligé de prendre chasse et de repiquer au vent. Des contrariétés aussi constantes auroient rebuté tout autre homme que Forès; mais cet estimable marin, connoissant notre position, devoit tout tenter pour l'adoucir. Il justifia bien par la suite l'idée qu'on s'étoit formée de lui.

Ce contre-temps, loin de diminuer notre énergie, sembloit ranimer dans tous les cœurs le sentiment de l'intérêt public. Un de ces traits d'audace qui ne réussissent que parce qu'ils étonnent, caractérisa bien dans la même journée la valeur téméraire et même imprudente de nos jeunes officiers. Messieurs Treilhard, Louis Marques, Dastugues, Cankri, officiers d'état-major, et Dekre, officier d'artillerie, forment le projet hardi d'aller seuls reconnoître les retranchemens que les Espagnols avoient élevés

à l'habitation du général Ferrand et de brûler douze amorces à la barbe de l'ennemi. Ils partent à cheval et se rendent au fort Saint-Jérôme, où le commandant fit en vain tous ses efforts pour empêcher l'exécution d'un projet dont les résultats étoient absolument inutiles à la chose publique et dangereux pour eux. Mais ils partent au galop, arrivent aux retranchemens, surprennent et étonnent les Espagnols, sur lesquels ils tirent leurs douze coups de pistolets. L'un d'eux commence avec les officiers et soldats le dialogue suivant :

« Que faites-vous ici ? Pourquoi servez-vous d'instrument à l'ambition de quelques chefs dans une guerre injuste contre les Français vos amis ? Quel avantage retirez-vous de cet état de choses ? La mort, la perte de vos biens, la désolation de vos familles sont les conséquences funestes de votre aveugle confiance. Croyez-moi, retirez-vous et vivons en paix, c'est le seul état qui convienne au bonheur de tous ».

« Nous ignorons, répondirent les Espagnols, les motifs de nos chefs, nous sommes subalternes, et obligés d'obéir aux ordres qu'on nous donne ; mais nous aimerions mieux la paix que la guerre ».

Pendant ce petit discours, Molina, chef des

Espagnols, s'étoit avancé avec un officier de sa troupe, à cinquante pas de la redoute, et s'entretenoit avec deux officiers français, qui les retinrent jusqu'au moment où leurs quatre camarades se seroient retirés des retranchemens. On se quitta en se donnant la main, et les officiers revinrent à Santo Domingo, bien étonnés eux-mêmes de ce qui venoit d'arriver. Les Espagnols dont la stupeur étoit passée, honteux de n'avoir point tué ou fait prisonniers les six officiers, crurent réparer leur sottise, en venant le lendemain à cinq heures du matin faire une décharge de trois cents coups de fusil sur le fort Saint-Jérôme, qui leur répondit par trois coups de canon à mitraille.

Tous ces faits particuliers excitoient l'enthousiasme des jeunes militaires, et donnoient à connoître à l'ennemi ce dont étoient capables des adversaires qui ne redoutoient que les horreurs d'une famine contre laquelle le courage ne peut rien. Molina fut relevé le lendemain par ordre de Sanchez, et destitué de son commandement. A cette même époque, quatre-vingts femmes et enfans embarqués à bord des goëlettes de Vernet et de Gentil, et plus effrayés des malheurs présens que de ceux à venir, évacuèrent sur Jacmel, sur cette terre encore

fumante du sang de ses malheureux habitans, où la destinée des Français sembloient les entraîner irrésistiblement à leur perte. Mais la haine des nègres contre les Espagnols étoit telle, qu'elle absorboit tout ressentiment du passé, et laissoit encore une place au sentiment de compassion qu'inspire toujours l'infortune.

Parlementaire envoyé par les Anglais; leur but; nouvelles qu'ils répandent.

Le 23 juin les Anglais, dans l'intention de nous ôter tout espoir d'être ravitaillés, et afin d'accélérer sans doute la reddition de la place, envoyèrent un parlementaire qui nous apprit la prise des capitaines Bégon, Auri, Deris et Brion, sur lesquels nous avions fondé quelques espérances. Nous sûmès également par lui le changement des autorités à la Côte-ferme, la guerre avec l'Autriche, et l'arrivée prochaine du général anglais Carmichaël avec 1400 hommes de troupes. Il ne négligea rien enfin pour faire sentir l'inutilité d'une plus longue résistance. Mais Forès couroit encore les mers; nous connoissions la marche de la Supérieure, le zèle et le courage de son capitaine; toutes ces nouvelles firent peu d'impression. Nous continuâmes nos

reconnoissances dans les environs de la ville, et sur les positions où il eût été dangereux de laisser établir l'ennemi. Le chef d'escadron Evrard parcourut, avec une quarantaine d'hommes, les habitations Vive et d'Aubremont, et ne reconnut aucune trace des travaux de l'ennemi. Nous profitâmes de cet instant de tranquillité pour activer la fouille de la gualliga, dont la récolte devenoit de plus en plus indispensable. Le grand usage qu'on en faisoit, occasionnoit un gonflement dans tout le corps, et une si grande foiblesse dans les jambes, que des malheureux tomboient en marchant dans les rues et mouroient en peu de jours, faute de nourriture plus substantielle (81). Le besoin de manger étoit enfin si pressant, que des chasseurs affamés alloient jusques sur les retranchemens de l'ennemi lui disputer la mort de quelques ramiers.

Le 24 juin l'ennemi attaqua le détachement envoyé pour protéger la fouille de la gualliga, mais il fut repoussé avec une perte de quelques hommes. Dans cette journée, le feu des batteries espagnoles fut extrêmement vif, et fit beaucoup plus de mal que dans les jours précédens. Parmi les victimes du fléau destructeur de la guerre, le sieur Huet, commissaire aux classes, excita l'intérêt général par son sang froid et son

courage à supporter l'amputation d'un bras qui avoit été cassé par une bombe de l'ennemi. Il mourut des suites de cet accident, emportant les regrets de tous ceux dont il étoit connu. Le bombardement continua avec la même fureur jusqu'au 26, époque à laquelle il se ralentit un peu.

Dans la nuit du 27 juin, nuit de deuil pour tous les bons Français, puisqu'elle détruisoit entièrement toutes nos espérances, et ne nous laissoit d'autre alternative que celle d'une destruction totale, ou d'une capitulation que nous avions si constamment retardée par les efforts les plus généreux, et les souffrances les plus honorables, nous entendîmes en mer une vive canonade à très-petite distance de la rade. L'intrépide Forès, bravant tous les dangers pour sauver ses compatriotes, et défendre les intérêts de son souverain, avoit échappé à la faveur d'une nuit très-obscure, à la plus grande partie de la flotte anglaise; il n'avoit qu'une demi-lieue à faire pour entrer dans la rade, et nous apporter des secours que nous attendions avec l'impatience du besoin, lorsqu'il fut aperçu par une corvette, un brick et une goëlette ennemies, contre lesquels il se défend avec un courage digne du but glorieux auquel il se propose d'at-

teindre. Mais après un combat de trois heures, il est forcé de regagner le large pour ne pas s'exposer au danger de devenir le prisonnier des Anglais, qui ont admiré l'habileté et la bravoure de Forès dans cette circonstance aussi difficile que périlleuse. Ce courageux marin, fait pour figurer sur un plus grand théâtre, fera sans doute de nouveaux efforts; mais la surveillance et le nombre de ses ennemis sont trop grands. Ils seront probablement vains ou trop tardifs dans le cas du succès.

Affreuse situation dans laquelle est réduite la ville de Santo-Domingo.

Tant que nous eûmes quelques rayons d'espérance, nous fîmes tout ce qu'on pouvoit attendre du courage intrépide qu'avoit déployé la garnison pendant le cours d'un siége de huit mois. Mais la dernière tentative du capitaine Forès en le couvrant de gloire, nous réduisoit par le non succès à la situation la plus perplexe. Quand on considère l'état d'une garnison dont le tiers éprouvoit dans les hôpitaux les funestes effets d'une campagne aussi longue que pénible, on ne pourra se refuser au sentiment d'admiration que doivent inspirer des hommes

résolus à tout sacrifier, hors l'honneur et les fruits de leur glorieuse défense. Les uns parloient de se retirer dans les montagnes du Maniel, pour s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité (82); les autres plus exaspérés proposoient de faire sauter la ville et de tenir campagne; d'autres enfin, mais peu nombreux, parloient à voix basse de capitulation. Mais la véritable prudence, dit Polybe, consiste à savoir résister et céder à propos. Le sieur Fabvre, chef d'administration, écrivit le 27 juin au général Barquier.

Lettre du commissaire Favbre au général Barquier.

A Santo-Domingo, le 27 juin 1809.

« Monsieur le général,

« J'ai eu l'honneur de vous remettre hier matin l'état de situation des vivres au 25 juin. L'extrême pénurie dans laquelle se trouve le magasin des subsistances, est telle que je me crois obligé, pour ma responsabilité, de vous répéter par écrit les observations que je vous ai faites de vive voix sur la situation de la place : l'existant en magasin est connu de presque tout le

monde : vouloir le cacher seroit aussi ridicule qu'inutile.

« Il reste en magasin à dater du 27, pour vingt jours de vivres, en continuant à donner le pain au soldat à raison de douze onces, c'est-à-dire, à demi-ration. Je vous observe que les approvisionnemens devant toujours être calculés d'après les règlemens, la place n'est effectivement pourvue que pour dix jours.

« La croisière sévère de la division anglaise, sous le commandement de M. Pryce-Cumby, laisse peu d'espoir d'être ravitaillée; cette assertion est prouvée par la capture de l'aviso la Sentinelle, le brave Créole, le corsaire le beau Narcisse. Il vous reste seulement en mer deux bâtimens dans lesquels vous pouvez espérer, la Supérieure et la Franchise; le dernier, d'une marche très-ordinaire, entrera difficilement, puisque le premier d'une marche dont la supériorité est reconnue, a déjà essayé plusieurs fois infructueusement de gagner le port. Vous êtes aussi instruit que les bâtimens expédiés de Saint-Barthélemy, et devant transporter en ce port, trois mois d'approvisionnemens, objet d'un marché passé avec le sieur Fleury, ont été de même capturés par la division anglaise à la vue de ce port.

« Une expédition sortant des ports de France peut seule, en levant le blocus, ravitailler la place; mais peut-on compter sur des secours de la métropole, dans la position difficile où se trouve la brave garnison de Santo-Domingo, lorsque vous n'avez pas la certitude que sa valeureuse résistance soit connue de S. M. l'Empereur?

« La situation de vos finances est encore pire que celle de vos magasins. La caisse de la colonie ne peut désormais acquitter le prêt de votre garnison, qui jusqu'à ce jour a été payé avec la plus scrupuleuse exactitude. Les dépenses les plus indispensables, telles que celles de l'hôpital, de l'artillerie et du génie, devront cesser de l'être par la même cause. Le crédit de l'exercice actuel, n'étant point annoncé, vous n'avez à votre disposition qu'une somme très-modique, fruit des économies sur les exercices passés; mais cette somme est insuffisante pour subvenir aux dépenses énormes à faire pour la subsistance et l'habillement de la garnison.

« Telle est, monsieur le général, la position de la place que vous commandez. Le tableau en est effrayant, mais j'ai dû vous le tracer tel qu'il est. Ce n'est pas le cas de se flatter par des conjectures, et de se faire illusion. Le mal est posi-

tif, il faut conséquemment y remédier très-promptement, par les moyens les plus convenables. La garnison de Santo-Domingo s'est illustrée par un siège de huit mois, pendant lequel elle a presque constamment lutté contre la faim; ses privations sont attestées par l'état d'affoiblissement où se trouve le soldat. Les habitans de Santo-Domingo, qui ont rivalisé dans toutes les occasions avec le militaire, ont encore plus souffert de la disette; les uns et les autres ont acquis des droits incontestables à votre sollicitude. Il seroit affreux, après s'être défendu avec autant de courage, de terminer par être à la discrétion d'un ennemi.

« Je crois très-urgent, monsieur le général, pour votre responsabilité d'assembler le conseil de guerre, dont la formation est prescrite par la loi du 13 brumaire an 5, et de lui donner connoissance de la situation réelle de la place.

« Daignez agréer, monsieur le général, les respectueux hommages de celui qui a l'honneur d'être,

« Votre très-humble,
« et très-obéissant serviteur.

« (Signé) FABVRE. »

Le sieur Fabvre, chef d'administration, possédant très-bien la langue Anglaise, et capable, sous tous les rapports, de bien remplir une mission délicate, fut envoyé, le 28 matin à bord du vaisseau le Polyphemus, commandé par le commodore sir William Pryce-Cumby, pour sonder les projets des Anglais, sous le prétexte de quelques communications insignifiantes. Il y resta jusqu'à deux heures après midi, pendant lequel temps les Espagnols continuèrent avec activité le bombardement, sans égard pour le pavillon parlementaire qui flottoit sur la tour des signaux.

Dans cette journée quatre officiers, au nombre desquels étoit le payeur-général Armand, croyant pouvoir profiter de la circonstance pour aller au fort Saint-Jérôme, rendre visite au commandant, tombèrent dans une embuscade, dans laquelle le sieur Cankri, l'un d'eux, fut tué. Les trois autres regagnèrent heureusement le fort Saint-Jérôme, où ils restèrent jusqu'au 29.

Le sieur Fabvre apprit du commodore, que le 27 matin, le général Carmichaël, à la tête de 1400 Anglais, avoit débarqué au Palinque, et que ce général devoit intervenir dans toute espèce de négociation relative au siège de la place (83). Mais la considération du nombre de

nos ennemis n'avoit influé en rien sur une détermination uniquement commandée par l'urgence de notre malheureuse position. Ce surcroit d'assiégeans ne pouvoit donc diminuer, dans aucun cas, les prétentions que nous donnoient la gloire de notre résistance, et le sentiment de notre propre honneur.

Le 30 juin, le général Barquier, fit convoquer le conseil de guerre qui prit la délibération suivante :

Délibération d'un conseil de guerre.

Aujourd'hui, 30 juin 1809, à huit heures du soir,

Sur l'invitation de monsieur le général de brigade Barquier, commandant en chef l'armée, le conseil de guerre composé de Messieurs :

L'adjudant commandant, Aussenac;

Camberlin, colonel commandant d'armes;

Vassimon, colonel commandant le 5e. régiment d'infanterie de ligne;

Fortier, colonel-commandant le 5e. régiment de ligne;

Fromont, colonel-commandant l'artillerie;

Bron, colonel-commandant l'arme du génie;

Panisse, colonel attaché à l'état major-général;

Evrard, chef d'escadron, faisant fonctions de chef d'état-major-général;

Mansuis, chef de bataillon, commandant la ligne du cap;

Cottenet, chef de bataillon, commandant le 37e. régiment d'infanterie de ligne;

Teillac, chef de bataillon, commandant le personnel de l'artillerie;

Brouard, capitaine de frégate, commandant la marine;

Goguet, commissaire de marine, chargé de l'inspection aux revues;

Fabvre, commissaire de marine, chef des bureaux de l'administration;

Répussard, colonel commandant la légion coloniale;

Bernard, colonel commandant la garde nationale;

Lamartellière, sous-commissaire de marine, secrétaire-général du gouvernement, faisant fonctions de secrétaire du conseil de guerre:

S'est réuni au quartier-général, où étant,

Monsieur le général en chef a exposé au conseil qu'il l'avoit réuni pour s'environner de ses lumières, lui faire connoître la position de la place, et avoir son avis sur les mesures à prendre dans les circonstances actuelles.

Il a aussitôt présenté l'état de situation de la garnison, et a communiqué au conseil les divers rapports qui lui étoient parvenus de l'extérieur, ainsi que les propositions qui lui ont été successivement faites par les assiégeans.

Sur son invitation, le commissaire Fabvre a mis sous les yeux du conseil l'état des magasins et la situation de la caisse de l'armée.

Le conseil ayant délibéré,

Considérant que depuis huit mois la place de Santo-Domingo est investie par terre, et bloquée par mer, qu'elle n'a reçu ni secours ni dépêches de la métropole;

Que la garnison, affoiblie par les désertions, les maladies et les pertes qu'elle a essuyées dans les différens combats qu'elle a livrés, éprouvant toutes les fatigues et toutes les privations de la guerre, a été constamment réduite au tiers, et à la demi-ration;

Que les malades et les blessés, auxquels il est impossible de procurer les secours que réclame leur position, doivent être l'objet de la sollicitude du gouvernement;

Que la nombreuse population de la ville qui a supporté, avec un dévouement et un courage dignes des plus grands éloges, tous les maux de la guerre, éprouve déjà les horreurs de la famine;

Que les forces que les Anglais viennent de débarquer donnent aux ennemis des moyens auxquels l'affoiblissement de la garnison ne permet pas de se flatter que l'on puisse résister ;

Considérant enfin qu'il n'existe plus dans les magasins, pour les rationnaires, que huit jours de vivres ;

Arrête, que monsieur le général en chef est prié d'entrer en négociation avec les commandans des forces de terre et de mer de S. M. Britannique, afin d'obtenir à la garnison des conditions qui puissent lui permettre d'évacuer honorablement le poste où depuis huit mois elle n'a cessé de donner des preuves de son zèle et de son dévouement au service de S. M. I. et R.

Fait et arrêté en conseil, à Santo-Domingo, le jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures.

En conséquence de cette détermination, impérieusement commandée par les circonstances, des officiers furent envoyés au camp de l'armée anglaise, pour entrer en pourparlers avec le général Carmichael. On convint d'une suspension d'armes; et le bourg Saint-Carles fut désigné pour les conférences relatives à la capitulation. Pendant qu'on convenoit de ces dispo-

sitions amicales, les Anglais, contre les lois de la guerre, qui suspendent en pareil cas tout mouvement militaire ou changement de position, font porter un corps de troupes considérable entre la ville et le fort Saint-Jérôme, dont la communication fut dès-lors interceptée. En vain le général Barquier se plaignit-il de cette infraction aux usages religieusement observés par les troupes françaises, on répondit que ce mouvement avoit été ordonné depuis la veille, avant les ouvertures faites par le général en chef Barquier.

Le premier juillet le général réunit de nouveau le conseil de guerre pour lui donner communication des résultats de ses démarches. Il avoit été effectivement convenu entre les généraux des deux armées d'une suspension d'armes, à l'effet de traiter de la capitulation à des conditions qui ne seroient point incompatibles avec l'honneur de la garnison. Mais cette trève ne devoit durer que jusqu'au lendemain à midi, époque à laquelle elle devoit cesser, si les conférences n'avoient point de résultat favorable. Le conseil, sur l'invitation de M. le général, désigna les colonels Panisse, Vassimon, le commissaire de marine Fabvre, M. Gazan, maire de la ville, et M. Lamartellière, secrétaire-gé-

néral, comme commissaires chargés de négocier et de régler les articles de la capitulation.

Ces commissaires apportèrent avec eux un projet de conventions aux modifications duquel ils furent autorisés à consentir provisoirement en conciliant l'honneur et la dignité du nom français, et sauf la ratification ultérieure et définitive du général en chef.

Pendant que ces communications réciproques occupoient les deux armées, les chasseurs de la ville, profitant de la suspension d'armes, parcouroient les environs de la ville, et s'approchoient même de très-près des positions ennemies où les attiroit le passage d'une quantité prodigieuse de ramiers. Le général Carmichael se plaignit de ces excursions imprudentes, et sollicita le général Barquier à les réprimer. Mais ce dernier, ne voulant pas se priver d'une ressource devenue précieuse dans la position affreuse où nous étions réduits, se borna à prescrire des limites qu'il ne fut pas permis d'outrepasser.

D'ailleurs, les Anglais nous donnoient eux-mêmes l'exemple de l'inexactitude à observer la trève, puisque le 2 leurs troupes se firent apercevoir dans les hauteurs de Saint-Charles, à deux portées de fusils de la ville.

Le 2, la première conférence eut lieu ; le commodore et autres officiers anglais, qui s'y étoient rendus, retournèrent à bord des vaisseaux dans la même matinée.

Les débats continuèrent avec beaucoup de chaleur de part et d'autre, depuis le 2 jusqu'au 6, époque à laquelle les négociations furent sur le point d'être rompues. Les commissaires français quittèrent brusquement la conférence, au moment où les Anglais manifestèrent l'intention d'occuper l'arsenal, aussitôt après la signature des articles de la capitulation : et la discussion de cet article fut renvoyée au lendemain.

Cependant le général Carmichael, qui appréhendoit les conséquences d'une rupture que pouvoit occasionner la prétention exagérée élevée dans la séance du 6 matin, se mit en mesure d'en prévenir les effets, ou du moins de les faire tourner à son avantage, dans le cas où elle auroit lieu.

Situation affreuse du fort Saint-Jérôme.

Ce général connoissoit par des transfuges piémontais la situation du fort Saint-Jérôme, privé depuis neuf jours de communication avec la ville, n'ayant que pour deux jours de vivres, et la moitié de la garnison malade (84). Il or-

donna au major Walker de se tenir prêt au premier coup de canon, qui seroit tiré de Santo-Domingo, pour donner l'assaut au fort Saint-Jérôme, dont il étoit urgent de s'emparer.

Singulière méprise du major anglais Walker.

Cet officier, par une fausse interprétation des ordres de son chef, ainsi que l'a déclaré le général Carmichael lui-même, au lieu de faire une simple disposition d'attaque, se mit en bataille à demi-portée de canon du fort, et fit sommer par un officier, le commandant d'avoir à se rendre à discrétion aux troupes de S. M. Britannique, sous peine d'être passé au fil de l'épée dans le cas où il souffriroit un assaut.

Réponse du capitaine Gilbert Guillermin à la sommation du major.

« Dites à votre général, répondit le commandant du fort à l'officier anglais, que cinquante braves soldats français et les officiers qui les commandent, sauront mourir, mais ne veulent pas se déshonorer. Dites-lui qu'ils sont tous disposés à le recevoir au bruit de la mousqueterie et des canons. Quant à vous, monsieur, ajouta le commandant, vous vous exposez

beaucoup en vous acquittant d'un pareil devoir, au moment où le pavillon parlementaire flotte de toute part : retirez-vous, et dites à votre général que je ne lui donnerai pas le premier l'exemple d'une violation des lois de la guerre. »

L'officier anglais se retira, et le commandant fit sur-le-champ les dispositions de défense que la circonstance exigeoit, sans permettre à ses soldats de tirer un coup de fusil pour ne pas compromettre la négociation de la place, à moins que les mouvemens de l'ennemi ne fissent craindre une attaque sérieuse. La réponse du commandant à la sommation trompa les calculs des Anglais. Ils avoient sans doute espéré qu'en intimidant le commandant du fort Saint-Jérôme, ils parviendroient à s'en emparer, et deviendroient, par la possession de cette forteresse, les maîtres de dicter à la place les conditions qu'ils leur plairoient de lui imposer.

Ils ne jugèrent cependant pas à propos d'effectuer les menaces qu'ils avoient faites, et la garnison du fort en fut quitte pour se tenir sur le *qui-vive*, pendant toute la nuit, pour être prête à tout événement.

Le lendemain la plus parfaite tranquillité et le plus grand silence régnoient dans tous les camps, où flottoit de toute part le pavillon par-

lementaire : le fort Saint-Jérôme seul conservoit une attitude de guerre inconciliable avec les événemens qui paroissoient occuper les deux armées.

A huit heures du matin le commandant, voulant sortir de cette incertitude, et être fixé sur la conduite qu'il avoit à tenir dans des circonstances aussi extraordinaires que délicates, écrivit au général Carmichael en ces termes :

Lettre du commandant du fort Saint-Jérôme au général anglais.

« Monsieur le général,

« Le pavillon de paix qui flotte de toute part, semble annoncer dans les deux armées une suspension d'armes. Quelle que soit la nature des négociations qui les occupent dans ce moment-ci, j'ai pensé qu'elles prescrivoient de part et d'autre la cessation de toute espèce d'hostilité. Je ne puis donc concevoir les motifs que peut avoir votre Excellence pour excepter le fort Saint-Jérôme des dispositions générales qui paroissent avoir été adoptées. Dans tous les cas, je puis assurer à votre Excellence que les résultats d'une attaque, (eussent-ils été tels qu'elle pouvoit les désirer) auroient été achetés trop

cher, pour ajouter à la gloire de votre Excellence, et la dédommager des sacrifices qu'auroit infailliblement entraîné une agression aussi insolite que contraire aux lois de la guerre.

« J'ai l'honneur d'être, avec les sentimens les plus distingués, de votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur,

« (Signé) GILBERT GUILLERMIN. »

Réponse du général.

« Monsieur,

« J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre ce matin, et je m'empresse de vous dire, que la sommation faite au fort que vous commandez, provient d'une erreur dans l'exécution des ordres qui avoient été donnés au commandant major Walker, qui commande les troupes britanniques destinées effectivement à l'assaut de votre fort, au premier coup de canon qui se tirera de la ville de Santo-Domingo.

« J'ai la satisfaction de vous dire que les articles de la capitulation sont convenus, et que son excellence le général Barquier, doit vous en donner connoissance dans le courant de la journée.

« Vous pouvez être persuadé, monsieur, que les troupes anglaises ne pouvoient enfreindre les lois de la guerre, à l'égard d'un ennemi brave qui se trouve en son pouvoir.

« Je vous prie d'agréer, monsieur, quelques bouteilles de vin de Madère comme une preuve de mon estime, et je suis, monsieur,

« Votre très-humble
« et obéissant serviteur,

« (Signé) HUGH LYLE CARMICHAEL,
« Major-général des forces Britanniques employées au siège de Santo-Domingo. »

Dans la matinée du sept, les conférences recommencèrent, et les commissaires anglais s'étant désisté de leur première prétention, les articles de la capitulation furent arrêtés, et présentés à la ratification des généraux respectifs.

Cette ratification de la part des Français fut précédée d'une délibération du conseil de guerre qui portoit en substance,

« Sur la communication qui a été donnée au conseil par le général en chef Barquier des articles de la convention arrêtés entre les commissaires

français et anglais, le conseil ayant délibéré a déclaré à l'unanimité,

« Que les conditions accordées par l'ennemi n'étoient point incompatibles avec l'honneur de la garnison, et que sa position ne lui permettant pas d'en espérer de plus avantageuses, les commissaires avoient bien rempli leurs devoirs et les intentions du conseil,

« Et que monsieur le général en chef étoit invité, au nom de l'armée et des habitans de la ville, à ratifier la convention précitée, dont une copie demeure annexée au présent procès-verbal.

« Fait en conseil, le 7 juillet 1809,

« (Signé) L'adjudant commandant Aussenac,
Les colonels Vassimon, de la cinquième et demi-brigade,
Fortier, du quatre-vingt-neuvième régiment,
Fromont de l'artillerie,
Brom, du génie,
Panisse, de l'état-major-général,
Les chefs de bataillon, Evrard,
Mansuis, de la légion,
Cottenet, de la trente septième et demi,

Teillac, de l'artillerie,
Brouard, capitaine de frégate,
Goguet, commissaire chargé de l'inspection aux revues,
Fabvre, commissaire, chef des bureaux de l'administration,
Bernard, colonel de la garde nationale,
Repussard, colonel de la légion coloniale,
Camberlin, colonel-commandant d'armes,
Gazan, maire de la ville,
Lamartellière, secrétaire-général du gouvernement, faisant fonctions de secrétaire du conseil de guerre. »

La convention fut en effet ratifiée le 7 juillet, par le général en chef. L'importance de cette pièce ne permettant pas une simple analyse, nous la transcrirons ici en entier.

CONVENTION

Conclue par les commissaires soussignés, nommés à cet effet, entre le major-général Hugh Lyle Carmichaël, commandant en chef des troupes britanniques à Saint-Domingue, le commodore William Pryce-Cumby, commandant les forces navales, et le général don Juan Sanchez Ramirez, commandant en chef les troupes espagnols, d'une part,

Et le général de brigade Joseph Barquier, commandant en chef les troupes françaises, de l'autre part,

Pour l'évacuation de la place de Santo-Domingo, et des forts en dépendant, par les troupes françaises.

Art. I. A compter de ce jour, il y aura suspension d'armes entre les troupes de S. M. B. et la garnison française, afin d'effectuer l'évacuation de la place de Santo-Domingo, dans le délai et aux conditions ci-après mentionnées; bien entendu que jusqu'à l'entière évacuation de la place aucun poste ne pourra être occupé que par des troupes de S. M. B., et que nul individu de l'extérieur ne s'introduira en ville sans une

permission spéciale du commandant en chef des troupes de S. M. I et R.

Réponse. — La suspension d'armes entre les troupes de S. M. B. et ses alliés, d'une part, et les troupes françaises, de l'autre, aura lieu pour parvenir au but proposé ; mais les postes qui doivent être remis seront occupés par les troupes anglaises, et le régiment espagnol de Portorico. Le commandant en chef des troupes de S. M. B. se rend responsable du bon ordre des garnisons sous ses ordres.

II. Les forces françaises de toutes armes, les troupes coloniales qui en font partie, et tous les individus attachés à l'armée ou à l'administration, évacueront la ville de Santo-Domingo et les forts qui en dépendent, et seront transportés en France aux frais du gouvernement britannique, et dans douze jours au plus tard, à compter de celui de la ratification des présentes. La garnison ne sera point prisonnière de guerre.

Réponse. — En considération de la brave défense faite par la garnison, malgré les privations inouïes qu'elle a éprouvées, elle sortira de la ville de Santo-Domingo, et des forts qui en dépendent, jusques sur les glacis, avec tous les honneurs de la guerre, et ce dans le délai de quatre jours, à compter de la ratification de la

présente. Les officiers conserveront leurs épées, et seront envoyés en France, avec promesse de ne pas porter les armes contre la Grande-Bretagne et ses alliés, pendant trois ans, à moins qu'ils ne soient régulièrement échangés.

Les sous-officiers et soldats arrivés sur les glacis, mettront bas les armes, et se rendront comme prisonniers de guerre, pour être transportés en France et y être échangés.

La totalité sera d'abord conduite à la Jamaïque où des transports seront fournis pour les rendre à leur destination.

III. — Tous les individus de tel sexe, condition ou couleur qu'ils soient, Français ou Espagnols, qui ne voudront point rester à Santo-Domingo, seront, dans le délai de dix jours, transportés, aux frais du gouvernement anglais, aux Etats-Unis d'Amérique, ou aux îles du vent ou sous le vent.

Réponse. — Les habitans français et les Espagnols qui auroient pris parti pour la cause française, auront la permission de sortir de Santo-Domingo; une amnistie complète sera accordée aux derniers pendant six mois, à dater de la ratification de la présente, ensorte qu'ils ne pourront être recherchés pour leur conduite antérieure à la capitulation. Dans ce

délai, les uns et les autres devront évacuer la place.

IV. — Les militaires et autres individus mentionnés dans les articles précédens, emporteront leurs bagages, papiers, équipemens et propriétés mobiliaires de tel genre ou nature qu'elles soient. Il leur sera loisible de vendre ce qu'ils ne jugeront pas convenable d'emporter.

Réponse. — Toutes les propriétés individuelles des personnes de toutes descriptions, seront respectées, et s'il s'élevoit quelques difficultés pour l'exécution du présent article, elles seront terminées par des commissaires nommés par les parties contractantes, et lesquels auront pouvoir de prononcer.

V. — Tous les sujets français désignés en l'article III, ou actuellement dans la partie de l'est de Saint-Domingue, qui y demeureront après l'évacuation, seront protégés, leurs propriétés, de quelque nature qu'elles soient, mobiliaires, seront respectées, et ils auront un an pour en disposer à leur gré, par eux-mêmes ou par leurs représentans.

Réponse. — Accordé, en se conformant aux lois du pays.

VI. — Il sera accordé un délai de douze jours à l'administration pour régler les comptabilités,

et il sera accordé au commissaire chargé de l'administration, au payeur et à l'inspecteur, les moyens d'emporter tous les papiers qui sont relatifs à leurs services. *Accordé.*

VII. — A l'égard des papiers dépendans des greffes, de l'état civil ou des domaines, deux commissaires, pris dans l'ordre judiciaire, seront nommés pour statuer sur ceux qui devront être emportés ou laissés; et, dans le cas que l'on décideroit qu'ils devront rester à Santo-Domingo, il sera alors nommé un fonctionnaire public, pour recevoir le dépôt de ces minutes, dont il répondra particulièrement. Il sera mis sous la protection immédiate du gouvernement. *Accordé.*

VIII. — Tous les malades et blessés, militaires ou habitans, qui ne pourront pas s'embarquer, seront confiés à la générosité anglaise, et aux soins d'un ou de deux officiers de santé français. Ils demeureront à la charge du gouvernement britannique, ou de leurs alliés, sous la condition de leur tenir compte de cette dépense, lors de l'évacuation totale pour un des ports de France. *Accordé.*

IX. — Les prisonniers de tout grade ou condition (et notamment M. Daumas), seront rendus dans huit jours au plus tard, de part et

d'autre, après la signature des présentes.

Réponse. — *Accordé.* Sous la condition que les prisonniers français que l'on remettra partageront le sort de la garnison, ainsi qu'il est dit dans l'article II; et que les Français, de leur côté, rendront les prisonniers espagnols, qu'ils pourroient avoir en leur pouvoir.

X. — Les troupes et autres personnes qui seront embarquées, en exécution de la présente convention, seront nourries, durant leurs traversées, aux frais du gouvernement anglais, ou de leurs alliés.

Réponse. — *Accordé.* La ration sera fournie conformément aux règlemens anglais.

XI. Toutes difficultés ou disputes qui pourroient s'élever à l'égard de la présente convention, seront terminées à l'amiable par des commissaires nommés de chaque côté. *Accordé.*

XII. — Du moment de la signature des présentes, et de la suspension d'armes qui en résultera, des ôtages seront donnés de part et d'autre.

Réponse. — Les ôtages ne paroissent pas nécessaires : l'honneur des parties contractantes doit être une suffisante garantie.

XIII. — Tout bâtiment de guerre ou de commerce appartenant à la France, ou à une puissance neutre ou alliée, qui arrivera dans le port

de Santo-Domingo, dans les vingt jours qui suivront immédiatement l'évacuation de cette place, ne sera pas considéré de bonne prise; mais il sera libre de s'en retourner avec son équipage et sa cargaison, muni d'un passeport ou lettre de passe du commandant anglais. *Refusé.*

XIV. — Il sera accordé par le gouvernement anglais un bâtiment léger parlementaire, pour porter en France la présente convention, et les dépêches du général en chef.

Réponse. — Cet article doit être référé au vice-amiral Rowley, commandant en chef les bâtimens de S. M. B., composant la station de la Jamaïque.

XV. — Aussitôt après la ratification des présentes, le fort Aussenac (autrefois appelé le fort Saint-Jérôme), et la redoute de l'Ozama, seront remis en la possession des troupes de S. M. B. et de ses alliés, et les garnisons françaises en sortiront avec les honneurs de la guerre, pour retourner en ville se joindre au reste de la garnison.

Réponse. — La ratification doit avoir lieu aussitôt que possible, et au plus tard demain à midi, et de plus la porte du Conde, sera occupée par un détachement moitié anglais et moi-

tié du régiment de Porto-Rico, et par un détachement français de même force. Le reste du présent article est accordé.

XVI. — Des commissaires seront immédiatement nommés pour accélérer l'exécution de la présente convention, et recevoir l'artillerie de la place et des forts, les magasins, munition, plans, et autres articles que le gouvernement français laisse au gouvernement britannique et à ses alliés.

Réponse. — Il sera préparé un rapport sur l'état des forts et de la ville, des munitions, des marchandises et du trésor, appartenant au gouvernement français, ou à toute compagnie sous sa protection, lesquels seront vérifiés et signés par les commissaires qui seront chargés de l'exécution de la présente capitulation.

Fait double à Santo-Domingo, le six juillet mil huit cent neuf,

(Signé) M. Duer, capitaine de la marine royale; Christophe Myers, lieutenant-colonel du soixante-dixième régiment, Dep. quartier-maître-général; Man. Caballero; Jose. Joanqn. Del Monte; Vassimon, colonel au cinquième régiment d'infanterie légère; Fabvre, commis-

saire de marine, chef des bureaux de l'administration.

Ratifié ce jour 7 juillet,

(Signé) J. BARQUIER,

commandant en chef les troupes françaises.

Ratifié ce jour 7 juillet,

(Signé) HU. LYLE CARMICHAEL,

major-général, commandant les forces de S. M. B. devant la ville de Santo-Domingo.

Ratifié ce jour 7 juillet,

(Signé) WM. PRYCE CUMBY,

capitaine du vaisseau de S. M. B. le Polyphemus, et le plus ancien officier de l'escadre devant le port de Santo-Domingo.

Ratifié par moi, gouverneur, intendant et commandant-général des forces espagnoles, le 7 juillet 1809,

(Signé) JUAN SANCHEZ RAMIREZ.

Pour copie conforme.

Le commissaire de marine, secrétaire-général du gouvernement,

(Signé) LA MARTELLIERE.

A trois heures après midi, un des guides du

général en chef apporta au commandant du fort Saint-Jérôme l'ordre de remettre au général Carmichael, qui devoit se présenter en personne, le fort Saint-Jérôme, conformément à l'article XV de la capitulation.

A quatre heures du soir, le général Carmichael, suivi de son état-major et d'un lieutenant-colonel, à la tête de cent hommes de troupes de ligne, se présente en vue du fort: après les formalités d'usage, ce général est introduit dans le fort, où la garnison française étoit sous les armes; il fait placer ses troupes en face des Français, et après leur avoir fait présenter les armes, il leur adresse le discours suivant:

Discours du général Carmichael à ses soldats.

« Soldats,

« Vous n'avez pas eu la gloire de vaincre la brave garnison que vous remplacez; mais vous allez reposer vos têtes sur les mêmes pierres, où d'intrépides soldats venoient se délasser de leurs glorieux travaux, après avoir bravé les dangers de la guerre, les horreurs de la faim, et les privations de toute espèce. Que ces grands souvenirs impriment dans vos cœurs des senti-

mens de respect et d'admiration pour eux; et si, comme je l'espère, vous imitez un jour ce bel exemple, vous aurez assez fait pour votre gloire. »

Réponse du commandant du fort.

« Général, répondit le commandant du fort, si quelque chose pouvoit consoler de braves soldats français du sentiment pénible qu'une fortune contraire leur fait éprouver dans ce moment, ce sont les témoignages d'estime que vous leur donnez. Recevez les clefs de cette forteresse, et permettez-moi de vous manifester le desir qu'elles ne restent pas long-temps entre vos mains. »

« Je desire également, reprit le général anglais, d'avoir de nouvelles occasions de vous les disputer. »

Honneurs rendus à la garnison du fort par les troupes anglaises.

La garnison sortit du fort dans la même soirée, et reçut des troupes anglaises, rangées en bataille, les honneurs qu'on doit à de braves soldats.

Le plus grand silence régnoit des deux côtés, et rendoit le spectacle de cette cérémonie mili-

taire triste et imposant; mais ce qui devoit surtout exciter l'attention et l'étonnement des spectateurs, étoit le contraste frappant qui existoit entre les soldats des deux nations.

Les Français, accablés par les fatigues de la guerre et les souffrances de la faim, portoient sur leurs visages les traces de leurs travaux guerriers, et de toutes les privations qu'ils venoient d'éprouver. Ils avoient le teint pâle, la démarche lente, le corps abattu, mais l'attitude militaire, la tête haute, et le coup-d'œil fier et assuré; leurs armes en bon état, n'avoient rien de brillant, mais portoient l'empreinte du noble usage qu'ils en avoient fait.

Les Anglais nouvellement arrivés de la Jamaïque, n'avoient encore rien perdu de ce teint de lys et de roses qui les distingue; un uniforme élégant, une précision extraordinaire dans le maniement des armes, une discipline admirable, l'éclat de leurs mousquets, la vivacité et la justesse de leurs manœuvres, la vigueur de la santé, tout annonçoit des soldats dignes de se mesurer avec des Français, dont ils admiroient le courage et l'infatigable activité.

Le même jour la redoute l'Ozama reçut une garnison anglaise, et la porte Del-Conde fut gardée par les Français et les Anglais en nombre égal.

La journée du 8 juillet se passa en témoignages d'estime entre les Anglais et les Français; et le 9, les généraux Carmichaël et French, avec leur état-major, et les colonels des régimens se rendirent à l'invitation du général Barquier, et vinrent dîner au gouvernement.

Le même jour, la légion du cap s'embarqua à bord des vaisseaux Anglais. Le chef de bataillon Mansuis éprouva en remettant son drapeau, une émotion qui fut vivement partagée par les officiers Anglais chargés de le recevoir.

« Vous avez fait, monsieur, lui dit l'officier anglais, tout ce que l'honneur exigeoit de vous, votre conduite étoit digne d'une meilleure fortune; consolez-vous puisque vous avez fait votre devoir. »

Grandeur d'ame du colonel anglais Grave.

Le 10 juillet, deux bâtimens Anglais, venant de la Jamaïque, apportèrent la fausse nouvelle des revers de nos armées en Espagne. Le jeune colonel anglais Grave présent au récit qu'en faisoit publiquement le capitaine, lui observa qu'il falloit savoir ménager la sensibilité d'un ennemi qu'on estimoit, et concilier autant que possible les égards qu'on doit à de braves gens avec la

satisfaction qu'on éprouve lorsqu'on publie des évènemens favorables à son pays.

Entrée de l'armée anglaise dans la baie, et discours du général Carmichaël à ses soldats.

Le 11 juillet avoit été fixé pour l'entrée des troupes Anglaises dans la place, pendant que les dernières brigades françaises s'embarqueroient pour se rendre à bord des vaisseaux. Le général Carmichaël en recevant sur la place d'armes les clefs de la ville, prononça un discours dont nous rapporterons seulement la substance.

« Soldats,

« Le Dieu qui dispose à son gré du sort des empires et des armées, a remis entre vos mains la destinée de ce pays : vous ne devez point à votre courage la possession de cette place, puisque vous n'avez eu ni le temps ni l'occasion de le déployer contre un ennemi qui ne succombe que sous le poids des calamités qu'entraîne la guerre, et contre lesquelles la valeur ne peut rien, mais honorez les vertus militaires de ces braves troupes; imitez-les et vous deviendrez comme elles, dignes de l'admiration des hommes ».

Entrevue des généraux Français et Anglais.

Le général Carmichaël se rendit ensuite au

gouvernement, où il fut reçu par le général Barquier, qui lui parla ainsi :

« Si la fortune eut un peu secondé nos efforts, nous aurions l'honneur de vous disputer encore la possession de cette place, mais son obstination à contrarier nos désirs et nos intentions, me rend aujourd'hui votre prisonnier ».

« Je voudrois être le vôtre, reprit vivement le général Carmichaël, et avoir comme vous l'honneur de commander une garnison si digne de l'admiration de ses ennemis ».

Pendant que ces combats de générosité et de grandeur d'ame occupoient les chefs de deux nations faites pour s'estimer ; don Juan Sanchez, suivi de ses complices, s'acheminoit vers le palais du gouvernement, dans un costume bien convenable au rôle qu'il jouoit dans cette circonstance ; un chapeau formant l'arc-en-ciel, garni de plumes blanches, et bordé en or, un habit bleu, couvert des portraits de Ferdinand VII, des bottes à la Suvarow, un sabre traînant à terre, et l'empêchant de marcher droit, un nombreux cortége de personnes aussi bigarées que leurs habits, la prestance enfin d'un héros de théâtre, tel fut le spectacle qu'offrit l'entrée triomphante de don Juan Sanchez aux regards étonnés des Français et des An-

glais, dont la contenance exprimoit énergiquement le ridicule de cette mascarade, que les Espagnols du pays considéroient comme le *nec plus ultrà* de la majesté nationale.

L'abord des chefs réunis fut honnête mais froid, ils assistèrent à un déjeûner frugal que leur offrit le général Barquier.

Pendant le repas, les officiers de garde à la porte du Conde, viennent prévenir les généraux respectifs que les milices nationales espagnoles et les nègres français de Bambi, au service de don Juan Sanchez, vouloient forcer la garde et pénétrer dans la place, sans égard pour les conventions qui leur en interdisoient l'entrée.

Sédition de quelques troupes espagnoles; mesures que se propose de prendre le général Carmichaël pour l'appaiser; ce qu'il dit à ce sujet.

Le général Carmichaël, irrité de ces désordres, et craignant les conséquences funestes qui pouvoient en résulter, éleva la voix et s'exprima ainsi, en adressant la parole à don Juan Sanchez :

« J'ai garanti la paix et la tranquillité dans cette ville, jusqu'à l'entière évacuation des Français : si les hordes qui cherchent à troubler le

bon ordre persistent à vouloir entrer, je vous déclare, monsieur, que je vais tourner contre elles les forces de S. M. Britannique et les canons de la place; mais pour m'épargner ces mesures rigoureuses commandées par la loyauté et la bonnefoi, je pense qu'il est nécessaire que vous vous transportiez vous-même sur les lieux pour faire rentrer dans l'ordre ces bandes indisciplinées ».

Don Juan Sanchez, applaudissant à la prudence du général, et protestant que c'étoit aussi ses principes, se rendit sur-le-champ à la porte de Conde, où sa présence en imposa aux séditieux, qui se retirèrent.

Don Juan Sanchez supportoit avec peine le ton de hauteur des Anglais à son égard. Il ne pouvoit se faire à l'idée que des troupes auxiliaires vinssent recueillir le fruit des travaux de son armée, pendant une guerre de huit mois, sans en avoir partagé les dangers. Mais le mal étoit sans ressource, et les circonstances étoient tellement impérieuses, que l'abnégation la plus absolue de ses prétentions pouvoit seule prévenir une scission qui n'eût pas été à son avantage. Il dissimula donc son ressentiment, et affecta, dans toutes les occasions, une déférence marquée aux volontés de ses puissans alliés. Peu

d'hommes possédoient à un degré plus éminent que le chef des Espagnols la dissimulation, et le talent de savoir se posséder.

Ce chef de parti est d'un caractère doux, il a l'air simple et modeste; mais cette modestie et cette simplicité apparentes cachent un orgueil démesuré et la finesse d'un homme d'une condition plus relevée que la sienne; son abord facile, son ton miéleux et persuasif préviennent en sa faveur: moins superstitieux que ne l'est ordinairement un Espagnol, il se sert des prêtres pour les faire concourir à l'exécution de ses desseins sans se livrer aveuglément à leurs conseils, et leur donner trop d'influence. Extrêmement secret et réservé, il admet peu de personnes à son entière confiance, et ne laisse pénétrer que ce qu'il est de son intérêt de faire connoître. Il affecte les principes d'humanité, de modération et de désintéressement, seulement pour légitimer le motif de ses entreprises et accréditer une opinion favorable sur sa moralité : il sait flatter et contenir au besoin les passions des autres. Sanchez n'a jamais fait preuve de valeur, mais il a une fermeté d'ame qui lui tient lieu de courage, et lui sert à relever celui de ses soldats.

Sanchez doit plus à la nature qu'à l'éducation; aussi a-t-il plus d'esprit que de connoissances,

plus de moyens de conduite que de talens acquis; ambitieux, il a l'air de dédaigner les grandeurs, mais il est capable de tout pour les obtenir. Intrigant, audacieux, il a osé s'asseoir à la table du général Ferrand dans le temps même où il venoit de consommer son crime, et de répandre les fermens de révolte dans toute la partie de l'Est : fin et délié, il a su se servir du gouverneur don Toribio Montès pour le succès de ses projets, et s'est joué scandaleusement de la promesse qu'il lui avoit faite de le reconnoître pour chef immédiat de cette colonie.

Sanchez enfin, âgé de 43 à 45 ans, est d'une taille moyenne, d'une figure assez commune, actif et tempérant : il a le travail facile, de la pénétration dans l'esprit, de l'assiduité au travail et dort fort peu.

Cependant l'évacuation continuoit tous les jours sous les auspices des Anglais, qui s'acquittèrent de leurs engagemens avec une scrupuleuse exactitude, et les attentions les plus délicates envers les Français.

Procédés généreux des Anglais à l'égard des Français.

« Je ne considère plus les Français comme mes ennemis, disoit le général Carmichael,

mais comme des amis, puisqu'ils ont été braves dans les champs de l'honneur. » Ses officiers, jaloux de suivre son exemple, alloient au-devant de tout ce qui pouvoit leur être agréable. Ces témoignages d'estime et d'amitié les accompagnèrent jusque sur les vaisseaux où ils furent traités avec tous les égards que l'on doit au malheur et au courage.

Réclamation qu'ils font aux Espagnols.

Après notre départ, l'article des indemnités fut mis sur le tapis. Les Anglais réclamoient des Espagnols le remboursement d'une somme considérable qui avoit été dépensée pendant un blocus de treize mois, et par le déplacement des troupes anglaises. La ville de Santo-Domingo restoit au pouvoir des Anglais en garantie du paiement de cette dette; et les cloches de la ville, déposées chez le colonel d'artillerie Smith, devoient répondre d'une somme de dix mille gourdes, représentant leur valeur métallique, qui, d'après les usages dans les places assiégées et prises par les Anglais, appartient aux officiers de cette arme. Ces réclamations onéreuses n'étoient pas les seuls motifs de mécontentement qui affoiblissoient les rapports d'amitié entre les deux nations alliées.

Adresse des Anglais pour obtenir le remboursement des sommes dues.

Les Anglais, dans l'intention d'accélérer la rentrée des fonds réclamés, donnèrent l'éveil à l'inquiétude des Espagnols, par des préparatifs d'établissement, et des travaux dont le but paroissoit plutôt dirigé contre les habitans du pays que contre des ennemis extérieurs. Ils formèrent même un cordon qu'il fut défendu aux Espagnols de passer, sous le prétexte spécieux que la communication des gens du pays avec les ouvriers pouvoit donner lieu à quelques rixes particulières, et troubler la tranquillité et la bonne harmonie des deux nations. On en vint cependant à des arrangemens dans le courant du mois d'août. Don Juan Sanchez se reconnut débiteur des sommes exigées, et s'obligea de les payer à des termes dont il fut convenu entre les parties contractantes. Les Anglais, qui avoient vu périr la majeure partie de leurs soldats par les maladies, se hâtèrent alors d'abandonner une terre où ils perdirent plus d'hommes dans un mois et sans faire la guerre, que les Français pendant tout le cours d'une campagne de huit mois, et par les effets de la famine.

Sanchez, tranquille possesseur du pays après

le départ des Anglais, ne songea plus qu'aux moyens d'affermir son autorité; elle étoit partagée, ou par des chefs audacieux, fiers de leurs services, enhardis par la licence des camps, ou par une populace effrénée, qui ne connoît d'autres lois que sa volonté, d'autres règles que ses caprices. Les rênes de l'administration abandonnées à des mains inertes ou infidèles, laissoient apercevoir l'abîme de désordres où ce malheureux pays alloit être bientôt plongé. Nous terminerons ce Précis historique par une balance politique des avantages et des pertes des trois nations qui ont pris une part active dans la révolution de la partie de l'Est de Saint-Domingue.

Résumé politique.

Santo-Domingo étoit pour les Anglais une sentinelle vigilante, une barrière redoutable contre la propagation des principes destructeurs des colonies, et les tentatives de ces voisins turbulens dont les succès exerçoient à cette époque une influence si dangereuse à la Jamaïque même, qu'elle éprouva dans le courant de mars une commotion qui n'eut heureusement d'autres résultats que le supplice de ceux qui l'avoient excitée. Mais peut-on se promettre dans cette colonie une tranquillité solide et durable, lors-

que les élémens d'une révolution n'attendent que des moteurs plus audacieux ou plus capables de les développer.

La Jamaïque ne doit-elle pas prévoir avec effroi l'époque où les nègres de Saint-Domingue, débarrassés du seul ennemi qu'ils avoient à craindre, cimenteront les liens d'une amitié, d'autant plus probable, qu'un danger commun et le grand motif d'affermir les bases de leur indépendance leur commandent impérativement l'abnégation de toute ambition particulière qui pourroit perpétuer leurs dissensions intestines. C'est alors que les principes désorganisateurs franchiront les limites trop circonscrites d'Haïti et se répandront, comme un torrent impétueux, dans toutes les colonies européennes dévorées par leurs propres enfans : en laissant donc subsister ce boulevard commun à toutes les nations commerçantes, contre les progrès effrayans d'un système qui tend à replonger le nouveau monde dans l'état de barbarie d'où l'avoit arraché l'industrieuse activité des Européens, les Anglais auroient conservé au centre même d'une puissance anti-coloniale une digue contre une aussi grande et funeste extension.

Il est évident que, sous ce premier rapport,

le gouvernement de la Jamaïque s'est conduit dans le sens le plus impolitique et le plus opposé à ses véritables intérêts. Mais examinons à présent les dépenses énormes de cette expédition, et voyons si les résultats présentent à la colonie anglaise des compensations équivalentes aux sacrifices qu'elle a faits.

On peut, sans crainte d'être taxé d'exagération, évaluer à quatre cent mille gourdes les frais d'un blocus qui a duré depuis le mois de juin 1808 jusqu'à la fin de juillet 1809, et ceux qu'a nécessairement occasionné le déplacement des troupes de la colonie; le commerce de la métropole a été privé pendant ce laps de temps de la protection de ses bâtimens de guerre, contre les nombreux corsaires de Cube et des Iles-du-Vent, les pertes résultantes de cette inaction peuvent être considérées comme incalculables sous ce second rapport. L'intérieur de l'île à peine rassuré contre les terreurs de l'insurrection du mois de mars, s'est vu en proie à de nouvelles inquiétudes, a couru de nouveaux dangers par le départ des troupes blanches destinées à la défense du pays, et la mort de douze cents soldats ou matelots, victimes de la guerre ou du climat, la perte de la frégate l'Aurore, et de quatre autres grands bâtimens de com-

merce et de transport, sur les côtes de fer qui défendent les atterrages de Santo-Domingo, ont mis le comble aux malheurs d'une éxpédition que les faux calculs de l'ambition avoient provoquée.

Quels sont donc les avantages réels que retire le gouvernement anglais de l'évacuation de Santo-Domingo? Se trouve-t-il indemnisé suffisamment par l'engagement qu'a pris Sanchez de lui rembourser les frais de la guerre, ou considère-t-il l'expulsion totale des Français de Saint-Domingue comme un événement fatal à l'intérêt de la France? Si ce sont les compensations que le gouvernement anglais avoit en vue, en favorisant la révolte de quelques peuplades errantes, il faut convenir qu'il a complètement manqué son but : en effet la possession de Santo-Domingo, étoit plus onéreuse qu'utile à la France puisqu'elle payoit annuellement deux millions tournois le droit de régner sur quatre-vingt-mille ames, énervées par trois siècles de fainéantise et de superstition; puisque, pour soutenir ce point inutile, elle compromettoit le sort de ses escadres dans des mers où les escadres anglaises sont toujours en forces supérieures. La France a donc gagné, au lieu de perdre, par les résultats de cette expédition,

et les Anglais ont perdu, de fait, les avantages qu'ils devoient attendre de leur supériorité maritime contre les foibles escadres françaises, que la conservation de Santo-Domingo attiroit de temps à autre dans ces mers éloignées.

Il est, je crois, suffisamment démontré que la balance des avantages et des pertes n'est point en faveur des Anglais. Examinons à présent si les Espagnols leurs alliés, ont retiré de leur insurrection les grands avantages sur lesquels ils avoient compté.

Sous l'administration paternelle du général Ferrand, les Espagnols de la partie de l'Est ne payoient aucun impôt, vendoient les productions de leurs terres à un prix excessif, se gouvernoient pour ainsi dire entre eux, et jouissoient au milieu de leurs familles d'une tranquillité qui n'étoit altérée, ni par les inquiétudes de la guerre, ni par les tracasseries domestiques de la paix. La fortune publique s'alimentoit périodiquement de la circulation de deux millions tournois que dépensoit dans le pays le gouvernement français : aujourd'hui qu'ils ont acheté au prix de leur sang et de leur fortune une indépendance illusoire, ils ont à gémir sur la perte d'un tiers de leur population, sur la dévastation de leur propriété,

sur l'anéantissement de la culture, et des hattes qui formoient la principale richesse de leur pays, sur les charges qu'ils ont à supporter, sur les vexations de leurs chefs, dont l'autorité est d'autant plus pesante que le sentiment d'une égalité de naissance et de fortune rapproche les conditions et laisse subsister les prétentions antérieures à la guerre. Ajoutons à cela la perspective affreuse de l'avenir, et les dangers d'une invasion africaine sur leur territoire, et je demanderai ce que les Espagnols ont gagné à secouer le joug bienfaisant de leur gouvernement légitime. Quelle sera donc la destinée de ce peuple malheureux, si les intrigans qui le gouvernent, conservent assez long-temps leur influence et leur autorité, pour suspendre l'effet d'une réaction qui est dans tous les cœurs. Son sort sera le même que celui des nègres de la partie française, avec lesquels il vient de contracter une alliance offensive et défensive; à moins que, déposant les armes qu'un funeste aveuglement lui a mis à la main, il n'implore la clémence de son souverain, et lui fasse parvenir les témoignages de son repentir et de sa soumission (85).

NOTES.

Note 1, page 4, ligne 9.

Les habitans de la ci-devant partie espagnole, par la nature de leur gouvernement, ont constamment existé dans un état de médiocrité, que la modération dans les besoins, leur sobriété et la fertilité du sol avoient entretenue jusqu'à l'époque de leur changement de domination. Leur existence précaire s'alimentoit annuellement par la circulation d'une somme de 500 mille gourdes, que le souverain dépensoit périodiquement dans le pays, et qui devenoit, pour chaque individu, une ressource relative à la quotité de ses besoins ou à la mesure de son industrie. La culture n'étoit pour eux qu'un objet secondaire, et le commerce une ressource fondée sur la nécessité de se vêtir et de se procurer des objets indispensables et étrangers au pays.

La seule activité permise et encouragée étoit celle relative aux cérémonies religieuses, qui occupoient la majeure partie de leurs momens; la voix des prêtres étoit pour eux un oracle sévère qui ne permettoit aucune réflexion.

La superstition répandoit ainsi, depuis un temps immémorial, ses élémens destructeurs sur la destinée d'un peuple crédule, dominé par les préjugés religieux; la population alloit en progression décroissante; les travaux utiles étoient méprisés, et les foibles ressources,

qu'une nature libérale leur offroit, alloient enrichir des célibataires oisifs et dangereux, qui leur faisoient considérer l'obéissance aux lois et les devoirs de la société comme des accessoires subordonnés à l'intérêt et à la volonté d'une classe d'hommes qui ne souffroit aucun partage, aucune égalité.

Telle a été, pendant un laps de temps considérable, la manière de vivre d'un peuple pasteur; peu de besoins et d'ambition, peu d'impôts directs à supporter, des ressources locales et faciles pour une vie extrêmement sobre et réglée, le doute enfin d'un état meilleur que le leur; tout contribuoit à étouffer dans leur cœur l'émulation du travail et le désir d'une opulence dont ils n'avoient aucune idée.

Il étoit présumable que le changement de gouvernement feroit disparoître des élémens, aussi contraires au bonheur des peuples qu'à l'intérêt de l'état : mais il devoit, pour parvenir à ce but, froisser des opinions vénérées par des ames foibles et consacrées par l'habitude de plusieurs siècles; substituer au goût des cérémonies inutiles l'amour du travail, et l'activité du commerce à la sainte indolence entretenue par les moines.

Néanmoins les Espagnols peu jaloux d'un bonheur auquel on ne pouvoit arriver que par la constance au travail et les sacrifices pénibles qu'il exige, étoient plus effrayés qu'encouragés par le génie actif et entreprenant des Français. Le sentiment d'une inquiétude mal fondée avoit pris la place de l'émulation, et le caractère national l'avoit emporté sur les exemples multipliés de l'industrie française. Quelques Espagnols cependant, plus éclairés par leur intérêt, ou moins influencés par

les considérations absurdes qui maîtrisoient leurs compatriotes, concoururent à l'établissement d'un système réformateur ; et déjà les coupes d'acajou, les nombreux troupeaux de la ci-devant partie espagnole, et les excellentes terres de Samana, devenues l'apanage d'un grand nombre de propriétaires laborieux, alloient fournir des ressources immenses au commerce de la nouvelle métropole, sans la révolution du 10 août 1808.

L'indolence, la paresse, une condescendance servile à la volonté des moines, formoient donc, avant cette révolution, les principales nuances du caractère de ces peuples. Mais à travers ces vices, qui provenoient moins de l'escence de leurs mœurs que de la nature de leur gouvernement, on distinguoit encore quelques vertus échappées à l'influence des préjugés et aux calculs d'une politique ennemie de toute espèce de bien. Le voyageur malheureux trouvoit parmi eux les soins et les égards de l'hospitalité, et avoit rarement à se plaindre de l'infidélité de ses hôtes. On cite peu d'exemples d'atteintes portées à la sûreté des personnes, obligées par état ou par besoin de traverser cet immense pays. On voyoit des Espagnols sur les rives du fleuve rapide de l'Yonne, pousser en nageant avec autant de courage que de loyauté, un cuir léger, auquel est attaché quelquefois la vie et la fortune d'un voyageur confiant, et se contenter d'une modique rétribution pour le prix de leurs peines. On se demandera sans doute quelles peuvent être les raisons de cette différence dans le caractère des habitans de la partie de l'Est, avec celui des autres peuples dans toutes les autres possessions espagnoles, où le meurtre et le vol sont des vices inhérens aux mœurs nationales ; la voici.

Saint-Domingue fut presque aussitôt abandonné que découvert. L'esprit de conquête et la cupidité firent refluer dans les vastes contrées du continent, nouvellement découvert, la majeure partie des premiers habitans de cette île, qui abandonnèrent les mines épuisées de Cibao, pour les richesses plus abondantes du Mexique et du Pérou.

La dépopulation des Indiens et l'émigration des fondateurs européens empêchèrent donc la ville de Santo-Domingo d'atteindre à ce degré d'opulence auquel sont parvenus les autres capitales du Nouveau-Monde. Il est présumable que la métropole des Indes occidentales ne conserva dans son sein, à l'époque de ces transmigrations multipliées, que la portion la plus saine de ses habitans, qui préféra, aux chances de la guerre et de la fortune, une vie paisible et les richesses plus réelles que leur offroit la culture des terres.

Ainsi donc, aux mêmes époques où Saint-Domingue épuroit sa population, sans la renouveler, les nouvelles découvertes devenoient l'asile des aventuriers, des malfaiteurs, ou de ces hommes sanguinaires et guerriers que la soif de l'or portoit aux derniers excès. Les vices originaires se propagèrent dans ces derniers pays avec l'augmentation de la population, et les vertus primitives des fondateurs de Santo-Domingo se conservèrent dans ce petit nombre d'habitans, qui peupla successivement les différentes parties de cette île immense, et dégénéra forcément par les alliances avec les Indiens, et les métis provenant de la cohabitation des blancs avec ce grand nombre d'Africaines que la douceur du code noir et le régime intérieur de cette

partie de Saint-Domingue rendoient périodiquement à la liberté.

On trouve la cause de ces mésalliances bigarrées dans les progrès de l'agriculture et l'augmentation des richesses. L'égalité des fortunes fit disparoître l'inégalité du rang; et la soif de l'or, universellement répandue dans des pays où la considération n'étoit relative qu'à l'état d'opulence dans lequel on existoit, ne reconnut plus ni les préjugés de la naissance, ni la différence des couleurs, ni les convenances de l'éducation; aussi auroit-on de la peine à trouver dans toute la partie de l'Est, deux familles où le mélange du sang n'ait laissé des traces ineffaçables.

Note 2, page 4, ligne dernière.

Ce nègre, dont la coupable ambition a perdu la colonie de Saint-Domingue, fut le premier instrument du système désastreux des négrophiles. Il étoit doué d'un talent de conduite extraordinaire. Il le devoit à l'habitude de commander à cette sollicitude active qu'inspire une grande ambition, et la continuité des soins et du travail qu'exige nécessairement une administration très-étendue. Il avoit la conception des grandes idées, sans avoir cette facilité d'expresssions et cet esprit d'analyse qu'on acquiert par l'éducation et l'étude. Il saisissoit l'ensemble d'un plan, et avoit le discernement assez fin pour en surveiller la stricte exécution. On peut dire que ceux dont il se servoit n'étoient que des agens passifs de ses volontés, et les rédacteurs serviles de ses idées. Méfiant et dissimulé comme un Africain, il étoit extrêmement secret et

réservé, à l'égard de ceux même qui paroissoient avoir sa confiance ; malheur à celui qui en eût abusé. Il s'étudioit à donner le change sur ses véritables desseins; mais ils étoient aussitôt exécutés que conçus. Quelques traits de cruauté de cet homme singulier, caractérisent bien son ame soupçonneuse et féroce ; instruit par ses espions qu'il devoit courir des dangers en traversant un pays, il fait atteler ses chevaux et dispose tout pour son départ. Le carosse bien fermé part, escorté par ses guides, pour sa destination ; il est attaqué à l'endroit désigné ; mais à la grande surprise des assaillans et même des gens de l'escorte, la voiture criblée de balles étoit vide. Toussaint convaincu des mauvaises intentions de ses ennemis, fait exécuter tous les chefs du pays et ses propres gardes pour n'avoir point opposé une assez vigoureuse résistance.

Toussaint surprend la correspondance d'un de ses aides-de-camp avec Rigaud, son rival et son ennemi ; il fait venir cet officier. Un tel, lui dit-il, vous êtes coupable d'une grande trahison ; et pour que vous n'ajoutiez pas le mensonge à l'ingratitude, voyez votre lettre. Je ne veux point donner à la colonie le scandale de l'exécution d'un de mes amis, mais que demain matin après mon départ vous n'existiez plus. L'officier obéit, mais ne réussit pas à se tuer. Cet évènement dont on ignore les motifs excite l'intérêt public ; le commissaire du gouvernement s'empresse d'aller rendre compte de cet accident à Toussaint ; « s'il n'est pas mort, répondit froidement Toussaint, qu'on le fasse porter au cachot. » L'officier mourut chargé de fers, et confessa lui-même sa faute.

Toussaint prévoyant et craignant l'arrivée des troupes

françaises, fait enterrer ses trésors à quelque distance du cap; et fit périr, pour s'assurer de son secret, tout ceux qui en avoient connaissance.

Extrêmement absolu et vain, il exigeoit la plus grande déférence à ses volontés, et le plus grand respect pour sa personne. Doué d'un tact fin et d'une présence d'esprit rare, il étoit rigoureux sur les convenances, et ne permettoit à qui que ce fût de les enfreindre.

Lors de la prise de Santo-Domingo, les officiers du cabilde ou du corps municipal, vinrent lui donner leurs démissions. « Messieurs, leur dit Toussaint, le gouvernement n'est point encore organisé; vos concitoyens ont encore besoin de vos lumières et de vos soins; faites ce léger sacrifice à leur bonheur, dans peu de jours vous serez délivrés de toute responsabilité. » Mais ces messieurs insistant, Toussaint leur dit de se retirer, et leur déclare qu'à l'instant même leurs fonctions ont cessé. A peine étoient-ils au bas de l'escalier, que se rappelant qu'ils avoient une demande à faire au nom de la ville, ils remontent chez Toussaint. « Vous ignorez, sans doute, messieurs, leur répondit-il, que les représentations du peuple ne doivent me parvenir que par l'organe de ses magistrats : vous avez bientôt oublié que vous venez de renoncer à l'instant à ce beau titre; retirez-vous. »

Toussaint affectoit la plus austère religion, et la faisoit concourir habilement à ses desseins. Madame de....., dont il avoit été l'esclave, lui avoit fait éprouver un traitement rigoureux. Elle se présente à lui à l'époque de sa puissance. Toussaint lui montrant l'Oraison Dominicale et le paragraphe du pardon des injures,

lui demande si elle est pénétrée de cette belle morale ; eh bien ! madame, lui ajouta-t-il, c'est à elle que vous devez le bon accueil que je vous fais.

Mais Toussaint n'étoit pas toujours fidèle à ses principes religieux, et Machiavel dominoit dans son ame avec plus d'empire que l'évangile. Moïse, son neveu, fut presque en même temps l'instrument et la victime de sa coupable politique. Il périt pour avoir trop bien exécuté ses ordres sanguinaires.

Toussaint, âgé de cinquante-cinq ans, étoit d'une activité extraordinaire ; il se transportoit avec une rapidité presque incroyable d'une extrémité de l'île à l'autre. Il dormoit peu et mangeoit encore moins. Peu de personnes peuvent dire avoir vu manger cet homme méfiant et soupçonneux. Il étoit aussi caché dans ses intrigues amoureuses. On a souvent conjecturé qu'il avoit des relations avec telle ou telle femme, mais on n'en a jamais eu la certitude.

Toussaint montoit très-bien à cheval ; il avoit de la dignité dans la démarche, de la fermeté dans l'ame, une figure désagréable, mais expressive, le coup d'œil vif, une cruauté froide, une ambition démesurée, un orgueil insupportable, une activité et une sobriété étonnantes ; il étoit fourbe, dissimulé, soupçonneux au suprême degré. Son avarice le rendoit insensible au doux sentiment de la bienfaisance ; mais il étoit scrupuleux observateur de sa parole, qu'il engageoit difficilement. Rusé à l'excès, il cherchoit à lire dans les yeux ce qui se passoit dans l'ame, et réussissoit souvent à le connoître. Il avoit une mémoire prodigieuse et une manière de s'exprimer orientale. Un jour, voulant exprimer les effets de sa colère à ceux qui l'en-

touroient ; vous voyez, leur dit-il, en montrant le ciel, ce gros nuage noir, il y a là dedans du charbon, du souffre et du feu ; et lorsqu'il va crever, il en sortira un tonnerre qui pulvérisera tout.

Toussaint, en travaillant à établir son autorité, donnoit à toutes ses actions l'apparence trompeuse de son dévouement à la France. Ses discours ne respiroient que fidélité au gouvernement de la métropole ; et tout dans sa conduite privée annonçait le désir ardent de l'indépendance. Il eût bien voulu concilier, si cela eût été possible, son inclination pour la France, et son goût pour une autorité absolue ; mais la dernière idée, plus flatteuse, prenoit le dessus et l'entraînoit à grands pas vers sa perte. Je me rappelle d'une circonstance qui prouve que cet homme ambitieux n'étoit point sans inquiétude sur le résultat de ses projets. J'étois présent à la conversation que je vais rapporter. Toussaint demandoit à Mr. M....., maire de la ville, des renseignemens sur un vieil édifice situé sur les bords du fleuve l'Ozama. Un Espagnol, créé par lui administrateur des domaines, prenant aussitôt la parole, dit que ce vieux monument étoit l'ancien palais de Christophe Colomb, qui ayant été soupçonné de viser à l'indépendance, fut arrêté et envoyé en Espagne les fers aux pieds et aux mains.

« En répondant à la question que j'avais faite à Mr. le maire, reprit Toussaint, vous avez rapporté un fait absolument étranger à cette question, et vous avez peut-être dit ce que Mr. le maire n'avoit pas l'intention de dire. Je savois comme vous que Colomb avoit éprouvé l'ingratitude de l'Espagne, et que telle est la destinée des hommes qui servent bien leur pays ; ils ont de

ennemis puissans qui parviennent tôt ou tard à inspirer des préventions injustes contre eux : quant à moi, c'est le sort qui m'est réservé, et je m'attends à périr victime de la calomnie. »

La comparaison n'étoit point exacte, car l'un fut injustement soupçonné, et l'autre évidemment convaincu du crime de rebellion contre son gouvernement légitime.

Toussaint étoit généralement redouté. Pendant son séjour à Santo-Domingo, à l'époque de l'arrivée des Français, il exécuta le projet le plus cruel avec toute l'audace et la fermeté qui pouvoient seuls le faire réussir. Il osa arracher à leurs habitudes, à leurs enfans, à leurs femmes et à leur patrie, cinq cents hommes armés du régiment espagnol *fixe*, qu'il fit conduire dans la partie française, escortés par deux cents grenadiers de sa garde, et les fit égorger à la Croix-des-Bouquets, sans éprouver la moindre résistance, tant étoit grande la terreur qu'il inspiroit.

Enfin, nous terminerons cette note sur Toussaint en rapportant une conversation qu'il eut avec don Joachim Garcia, gouverneur de la partie espagnole, lors de la prise de possession.

Toussaint. Monsieur le Président, vous avez sans doute connu particulièrement monsieur le comte d'Hermona ?

Le Président. Oui, c'étoit un excellent officier.

Toussaint. Qui mieux que moi doit rendre justice au comte d'Hermona ? J'ai servi sous ses ordres ; il défendoit avec autant de courage que d'habileté les intérêts de son souverain ; et il seroit à désirer que le roi d'Espagne eût beaucoup de serviteurs comme lui.

Le Président. Je partage bien avec vous l'opinion que vous avez conçue de ce brave militaire.

Toussaint. Vous vous rappelez sans doute d'un plan qu'il avoit donné pour la conquête de la partie française ; j'avois moi-même donné quelques idées sur l'exécution de ce plan.

Le Président. Oui, je me le rappelle parfaitement.

Toussaint. Eh bien ! monsieur le Président, si vous aviez mieux apprécié les talens et les bonnes intentions du comte d'Hermona, si vous aviez suivi son plan, je serois encore au service de S. M. C., l'Espagne posséderoit toute l'île de Saint-Domingue, et vous ne seriez pas dans la dure nécessité de me remettre les clefs de Santo-Domingo.

Note 3, page 15, ligne 11.

Depuis vingt ans on parle de Saint-Domingue, on indique les causes des malheurs que cette colonie a éprouvés, on propose des plans de restauration, et depuis vingt ans l'intérêt particulier, l'esprit de parti et l'exagération des opinions font taire la vérité ou entretiennent des erreurs dangereuses au salut de cet infortuné pays. Cette grande question a été successivement agitée par les sectateurs d'une philanthropie outrée, par les partisans de l'ancien système colonial, et par les intermédiaires dangereux qui veulent concilier toutes les opinions.

Essayons de faire entendre la voix de l'impartialité, et que l'expérience du passé signale au gouvernement les dangers d'une influence qui a son principe dans les prétentions exagérées des riches propriétaires, dans

l'abus des opinions libérales, et dans le caractère irrésolu de ceux qui veulent allier des élémens absolument incompatibles.

C'est un axiome en politique qu'une réaction doit être entière, absolue, sans restrictions; tout palliatif, toute modification dans le principe remplaçant, est un élément destructeur qui doit nécessairement contrarier les progrès du système nouveau, et finir par le renverser totalement.

Saint-Domingue a été constamment gouverné dans le sens inverse de ce principe. Le torrent fougueux de la révolution française avoit franchi les mers et s'étoit répandu d'une manière effrayante sur le vaste territoire de cette île immense. Des philanthropes fanatiques, emportés par la chaleur des nouvelles opinions, ne consultant qu'un zèle aveugle pour consolider leurs dogmes, proclamèrent spontanément la destruction de l'ancien système colonial, sans prévoir les funestes inconvéniens d'un nouvel ordre de choses, qui alloit donner l'essor à tous les désordres et à tous les forfaits.

Saint-Domingue, transformé en peuplades d'antropophages, n'offre, pendant le cours de quinze ans, que le spectacle d'une dégoûtante et prétendue liberté; les nègres devenus libres et misérables, maudissent leurs prétendus libérateurs; et les blancs, victimes du fanatisme révolutionnaire, cimentent par leur désunion, leur incertitude et leur peu d'énergie, la ruine de la plus belle colonie du monde. La transition de l'esclavage à la liberté est complète, tout a fléchi sous l'influence des théories séduisantes d'une fausse philosophie. Voyons à présent quels moyens de réaction ont été employés à diverses époques pour calmer les élans

convulsifs et désastreux du système anti-colonial. Dans le principe, l'opposition des grands propriétaires à l'extension d'une dangereuse liberté eût peut-être obtenu des résultats décisifs, si des vues d'indépendance, l'esprit de faction, les faux calculs de l'orgueil et l'esprit de vengeance, n'avoient frappé d'inertie tous les efforts de cette classe intéressante, mais abusée par l'idée de son opulence et de sa longue prospérité. Les discussions tumultueuses de ces assemblées coloniales, les déclamations impuissantes de ses orateurs, ne firent qu'exciter le zèle des agitateurs et accélérer les progrès de l'épidémie révolutionnaire; en vain elle arme ses propres esclaves pour résister au torrent dévastateur; ces mêmes moyens tournent contre elle, puisqu'ils donnent aux nègres le sentiment de leur force et l'idée de s'en servir. L'appui des Anglais ne change rien à la destinée de ces contrées opulentes; il donne à la colonie une attitude militaire et menaçante, peu compatible avec le rétablissement de l'ordre et de la culture. Les négres, dans cette lutte interminable, pendant laquelle les colons furent constamment le jouet de la politique anglaise, s'accoutumèrent à l'usage du pouvoir, et acquirent, par une longue expérience, et le sentiment de leur propre intérêt, cette redoutable consistance contre laquelle la puissance la plus formidable devoit un jour échouer. L'exagération des opinions libérales, la guerre des Anglais, la résistance mal combinée des colons et la prétention à une autorité exclusive dans la classe des nègres, doivent donc être considérés comme les causes immédiates de la perte de la colonie. Le cabinet de Saint-James, dont le but réel étoit d'anéantir la plus riche possession d'une puis-

sance rivale, sacrifia pour l'exécution de ce projet des sommes immenses et des milliers d'hommes : il abandonne enfin le champ de bataille à Toussaint, dont l'ambition ne connut alors plus de bornes. L'ivresse du pouvoir fait naître bientôt dans son cœur le désir effréné de l'indépendance, et le coryphée de la philanthropie devint le plus despote des hommes. Les nègres, courbés sous le joug d'un de leurs semblables, regrettent leur condition passée, et les mandataires de la métropole, devenus à leur tour le jouet de l'artificieux Toussaint, reconnoissent trop tard les dangers de leurs coupables innovations. Cependant la France, que l'expérience de ses malheurs avoit éclairée sur ses véritables intérêts, songea sérieusement à ressaisir les droits que des maximes erronnées lui avoient fait perdre. Le directoire eut recours aux seuls moyens que les circonstances lui permettoient d'employer, ceux de la douceur et de la modération. Le général Hédouville, doué d'un caractère persuasif et conciliant, a l'honorable et importante mission de cicatriser les plaies profondes d'une colonie où le fanatisme politique avoit si longtemps exercé ses fureurs. Il n'étoit pas difficile de prévoir les funestes résultats d'une circonspection commandée par l'impossibilité absolue où étoit le directoire de parler et d'agir en maître. Quels succès pouvoit-on attendre de ses timides mesures ? Toussaint vit avec une jalouse inquiétude des tentatives dont le but étoit évidemment de mettre des bornes à son ambition : son orgueil repoussoit toute idée d'obéissance et de soumission au délégué de la France, qu'il ne vouloit cependant pas heurter de front.

L'impolitique des colons, que le sentiment de leurs

maux rendoit bien excusable, avoit surtout contribué à exciter les soupçons de Toussaint et des chefs noirs, sur la mission et les vues du général Hédouville. La renommée l'avoit précédé et annoncé à Saint-Domingue, comme le Dieu tutélaire des habitans et le sauveur de la colonie. La méfiance naturelle aux Africains, la crainte de voir passer entre les mains des blancs un pouvoir qui flattoit leur orgueil et les rassuroit contre les ennemis de leur liberté, l'impuissance du général Hédouville d'appuyer ses prétentions par la force, tout fit naître dans le cœur des nègres ces funestes idées d'indépendance dont il éprouva les premiers effets.

Toussaint, sous de vains prétextes, rassembla les élémens de la discorde, et sans éclater ouvertement, il parvient, par la seule appréhension de sa perfidie, à éloigner le représentant du gouvernement français. Mais toujours fidèle à sa politique insidieuse, il paroît s'étonner du départ d'Hédouville, déclare explicitement n'avoir donné aucuns motifs à ce général pour quitter la colonie, et par un rafinement de fausseté et d'hypocrisie, il remet les pouvoirs entre les mains du commissaire *Roum*, dont le caractère foible ne lui inspiroit aucun ombrage. Des résultats aussi contraires au but qu'on s'étoit proposé, prouvoient victorieusement l'inutilité des dernières mesures et des tempéramens pour opérer une réaction salutaire dans les choses et dans les idées.

Comment persuader en effet à des esclaves armés et guerriers, que la liberté n'est point la licence, et que la loi qui a brisé leurs chaines ne les a point affranchis du tribut qu'ils doivent à la société? Comment

inculquer dans l'âme d'une classe d'hommes ignorante et barbare, ces idées d'ordre et de justice si souvent méconnues par les nations les plus civilisées : comment compter enfin sur des transactions aussi contradictoires avec le sentiment de la liberté ? il faut trancher le mot ; une colonie ne veut que des maîtres et des esclaves, des maîtres humains et des esclaves soumis. Sans ce principe fondamental, l'Europe doit renoncer aux riches productions de la Zone Torride, ou borner son ambition à trafiquer dans ces riches contrées. Je vois déjà s'élever contre ce système en apparence rigoureux, non-seulement les défenseurs déclarés de la liberté des nègres, et les partisans de ces illusions politiques dont l'effet infaillible, selon eux, est de concilier tous les intérêts et tous les principes. Mais s'il est vrai que la morale repousse toute idée de la servitude individuelle, la politique et l'intérêt des états exigent aussi quelquefois le sacrifice de ce principe du droit naturel. Telle est l'hypothèse dans laquelle se trouve aujourd'hui la France, devenue monarchie, à l'égard de ses colonies : la marine militaire et le commerce de ce vaste empire, un nombre prodigieux de colons industrieux, l'activité de ses manufactures, les besoins devenus indispensables à son immense population, le noble désir de partager avec sa rivale les richesses du Nouveau-Monde, le motif même d'adoucir le sort des nègres qui gémissent depuis vingt ans sous le joug affreux de quelques-uns de leurs semblables, telles sont les considérations puissantes qui sollicitent un prompt changement dans le régime des colonies et dans le moyen de l'opérer, lorsque les circonstances le permettront. Mais reprenons le fil des événemens, et prouvons d'une

manière péremptoire la nécessité des moyens coercitifs, dont l'emploi n'a été jugé dangereux que par ceux qui n'avoient pas calculé la profondeur du mal et l'urgence d'une *réaction entière, absolue et sans modification*. Hédouville, en partant, avoit suscité un compétiteur dangereux à Toussaint, dans la personne de Rigaud. Une guerre sanglante s'allume entre ces deux rivaux, et se termine à l'avantage du chef des Africains. Devenu maître absolu de la colonie, ce nègre ambitieux et rusé, conserve encore au délégué de la France les marques extérieures de l'autorité, par le seul motif que cette fausse déférence est nécessaire à l'exécution de ses projets, et à l'affermissement de son usurpation. Après avoir donné tous ses soins au rétablissement de la culture et à l'organisation des différentes administrations, il songe sérieusement à suivre son plan d'agrandissement par la possession de la partie de l'Est, et c'est encore au nom de la France, par l'organe de son délégué, qu'il en réclame la réunion. Le masque tombe enfin ; Toussaint, impatient de recueillir les fruits de sa politique artificieuse, se fait reconnoître souverain de Saint-Domingue, sans cesser de protester de sa fidélité au gouvernement métropolitain, et la liberté générale raffermie par les mêmes moyens qu'on avoit employés pour la restreindre, met en 1801 le sceau à la ruine de la colonie.

C'est dans ces conjonctures que la France, gouvernée par un grand homme, donne la paix à l'Europe étonnée. Le vaste génie de Napoléon, embrassant à la fois tous les moyens de grandeur et de puissance qui doivent concourir à la prospérité de l'empire, s'occupe dans le sein de la paix à raviver les véhicules de son

commerce et de sa marine, que les efforts d'une puissance rivale et les faux systèmes d'une politique désastreuse avoient anéantis.

Tout est habilement disposé pour assurer le succès d'une entreprise qui doit rendre à la France la plus florissante de ses colonies.

Des légions victorieuses de l'Europe traversent l'Océan Atlantique, et déposent bientôt sur les rivages enflammés d'Haïti, ces étendards que la victoire n'avoit jamais abandonnés.

Les hordes de Toussaint fuient vers les hautes montagnes du nord de Saint-Domingue, et après quatre mois d'efforts impuissans, l'orgueilleux chef des Africains voit s'échapper de ses mains le joug de fer qui depuis quinze ans pesoit sur cette malheureuse contrée.

Mais le caractère observateur et altier de cet homme ambitieux ne cédoit qu'à la force des circonstances.

On ne devoit pas compter sur des sermens qui n'avoient d'autre garantie que la bonnefoi du plus fourbe des hommes.

Toussaint et ses collègues n'attendoient qu'une occasion favorable pour éclater : jusqu'à ce moment que l'influence destructive du climat devoit faire naître, ils ne pouvoient se soutenir et se conserver que par l'abnégation apparente de leurs prétentions et par une obéissance passive aux volontés du nouveau chef de la colonie.

Ce plan de conduite fut exactement suivi, rien ne fut épargné pour inspirer la confiance et la sécurité à des vainqueurs généreux. Ces hommes féroces firent couler jusqu'au sang de leurs semblables, pour donner à leur dévouement le caractère de la sincérité.

Le général le Clerc, que sa conduite ferme et courageuse avoit rendu maître de la colonie, avoit trop de loyauté pour soupçonner une aussi noire perfidie : Son ame se refusoit à ne voir que des traîtres parmi des hommes comblés de ses bienfaits, et ce ne fut qu'après avoir obtenu la conviction intime des coupables projets de Toussaint, qu'il se décida à le faire arrêter.

Cependant *Dessaline*, *Christophe* et *Clairveau*, et les autres chefs noirs, suivoient avec une mystérieuse activité leur plan d'insurrection. On assure même que des blancs, hâtèrent par des conseils criminels, le moment de l'explosion; une lâche défection se manifeste enfin au même instant ou la maladie étendoit ses ravages dans les villes et dans les camps.

La guerre et le climat moissonnèrent avec une rapidité effrayante nos soldats épuisés par les fatigues des campagnes précédentes, et la mort du général le Clerc, atteint par la contagion, vint mettre le comble aux calamités de la colonie. On reconnut, mais trop tard, les inconvéniens d'une dangereuse temporisation, et l'impossibilité d'allier des principes absolument incompatibles; *la liberté des Nègres et l'existence d'une colonie.* On sentit la nécessité d'une réaction entière, absolue, et sans modification, mais on n'étoit plus en mesure de l'opérer.

Le petit nombre de soldats qui avoient échappé aux fureurs de la guerre et du climat, ne combattoitent plus que pour leur gloire et leur propre salut.

La reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre, en multipliant les difficultés d'une longue résistance, fait germer de toutes part les élémens de l'insurrection. Les Nègres se lèvent en masse contre une

poignée de Français, et Saint Domingue réduite aux dernières extrêmités, sous le commandement du général Rochambeau, devient une seconde fois l'apanage de ses esclaves révoltés.

Ainsi donc cette grande et riche colonie, agitée depuis vingt ans par la force attractive d'une liberté qui naît et se consolide malgré les principes destructeurs qu'elle renferme dans son sein, voit tourner contre elle, les mêmes moyens qui devoient servir à sa restauration.

Les premières impressions de la liberté dans le cœur des esclaves sont indélébiles, la force seule peut en comprimer le sentiment, mais ne peut jamais l'affoiblir. D'après ces notions certaines, le gouvernement qui veut avoir des colonies ne peut transiger sans un danger éminent avec les principes conservateurs de son intérêt. Plus l'action de la liberté a été extensive, plus la réaction de l'autorité doit être répulsive et intolérante.

La prétention d'allier les principes du droit naturel avec le système agricole des colonies est donc l'erreur la plus funeste aux intérêts des maîtres et des esclaves, puisqu'elle devient pour les premiers un sujet continuel de méfiance et d'inquiétude, et qu'elle alimente dans le cœur des autres des idées dangereuses à la tranquillité générale. Le nègre qui partage l'autorité et la considération avec le blanc, ne verra jamais avec indifférence son semblable exclusivement attaché à la glèbe. Il faut qu'un gouvernement soit assez ferme et assez fort pour fixer irrévocablement la ligne de démarcation qui doit exister entre les couleurs; et assez juste et assez humain, pour adoucir par des lois sages, le sort du cultivateur, et le préserver des injustes caprices d'un maître trop exigeant.

L'expérience nous a constamment démontré la néces-

sité d'adopter ce régime équitable, autant pour l'intérêt de la Métropole et des habitans, que pour celui de la classe nombreuse des cultivateurs.

Peut-on comparer en effet le sort de ces derniers, depuis la promulgation de leur prétendue liberté avec la douceur de leur ancien esclavage? Je veux bien croire à quelques-uns de ces actes de cruautés, contre lesquels la sensibilité de quelques écrivains philantropes, s'élève avec raison; mais que sont quelques faits isolés comparés avec la férocité et la barbarie soutenues des *Toussaint* et des *Dessaline* qui ont immolé des milliers de victimes à leur ambition ou à leur insatiable cupidité? La terre de Saint Domingue ne fume-t-elle pas encore du sang des malheureux Nègres égorgés par Dessalines sur le moindre prétexte de paresse où d'insubordination? Toussaint faisant assassiner tous les gardes qui avoient transporté et caché ses trésors dans les montagnes du grand Cahos, s'est-il montré plus ami de sa couleur que cette multitude d'habitans estimables qui ambitionnoient plutôt le titre de père que celui de maître? Voyoit-on enfin sous l'ancien régime des colonies, des cadavres ambulans traîner leur effroyable existence le long des chemins, et ne recevoir que des refus outrageans pour l'humanité? Tel est cependant le sort des Nègres que la vieillesse, ou les malheurs de la guerre, ont réduits à la cruelle dépendance de leurs semblables. Autrefois des hôpitaux servoient d'azile aux vieillards infirmes ou impotens, aujourd'hui ils doivent cesser de vivre en cessant de travailler pour leurs nouveaux et impitoyables maîtres.

Ne pourroit-on pas comparer la destinée actuelle de ces êtres infortunés à celle d'un troupeau qui, las de

vivre sous la conduite d'un berger vigilant viendroit se mettre sous la sauve garde du loup son plus cruel ennemi ?

La liberté sous le tropique n'est qu'une chimère (1) ;

---

(1) Ceux qui prétendent que les colonies peuvent exister comme républiques, considéreront mon opinion comme schismatique et paradoxale ; mais elle est au moins fondée sur l'expérience de tous les siècles. On ne peut nier qu'il existe des caractères de nations incompatibles avec les principes d'un gouvernement libre, et qu'indépendamment de ces causes morales que la sagesse des législateurs doit consulter, il existe encore une cause physique dont l'influence sur la législation des peuples ne peut être révoquée en doute. Je veux parler de la nature du climat.

La température des climats chauds est peu favorable en effet à la végétation de l'arbre de la liberté. L'ame ardente des habitans de la Zone Torride est moins séduite par la modeste simplicité et l'austérité des principes d'un gouvernement libre, que par l'éclat des trônes et par le merveilleux de la théocratie.

Naturellement enclins à la molesse, à la superstition, à l'enthousiasme et à l'exaltation, ils aiment mieux obéir que raisonner : ils sont beaucoup moins émus par les choses qui occupent l'esprit, que par celles qui flattent les sens.

L'Asie, depuis un temps immémorial, n'obéit qu'à des rois fastueux ou à des califes puissans. En Afrique, l'existence de Carthage est un phénomène politique, puisque les sept huitièmes de cette immense partie du globe a été constamment soumise aux monarques les plus absolus du monde. En Amérique, à l'époque des conquêtes *de Cortez et de Pizarre*, il n'est question que de la magnificence et de la puissance des empires du Mexique et du Pérou, dont la fondation remonte, d'après la tradition, à l'antiquité la plus

si les nègres ne doivent point être esclaves des blancs, ils le seront infailliblement de quelques-uns de leurs

---

reculée. Des Caciques souverains occupoient aux mêmes époques tout le reste de ce vaste continent. Par-tout enfin sous les rayons brûlans du soleil, on aperçoit les traces de son influence sur le génie et la législation des peuples.

Mais on a raison de dire que les deux extrêmes se touchent : des causes absolument contraires ont produit dans les pays septentrionaux les mêmes effets. Les peuples du Nord, avec des mœurs simples et guerrières, un tempérament froid, entraînés par le goût des émigrations que la stérilité de leur pays et leur immense population rendoient indispensables, étoient plus occupés à se procurer les besoins physiques d'une existence vagabonde, qu'à perfectionner les institutions morales qui auroient pu accélérer l'époque de leur civilisation. Toujours prêts à se déborder sur le territoire des nations dont ils convoitoient les terres, ils ne pouvoient, dans cet état précaire et incertain, employer un temps précieux à méditer sur les différentes formes du gouvernement.

L'autorité absolue d'un chef étoit donc la seule convenable à des hommes vigoureux et braves qui ne pensoient qu'à se battre et à se procurer les besoins indispensables de la vie.

Les Scythes d'Europe, les Sarmates, les Germains, les peuples du Danemarck, de la Norvège, de la Suède, de l'Angleterre, de la Gaule même, n'obéirent pendant une suite non interrompue de siècles, qu'à des monarques ou à des gouvernemens théocratiques.

Ce ne fut donc que dans les climats tempérés que l'on s'occupa sérieusement des idées abstraites de la législation et de la morale. Les républiques de la Grèce, et après elles, la république romaine, brillèrent par la sagesse de leur gouvernement, l'étendue de leur puissance, et le génie de leurs législateurs.

semblables, et cette condition est, sans contredit, la plus affreuse de toutes. Quelle sera donc la considération qui doit faire rejeter les moyens de force et de coercition pour opérer une réaction entière absolue et sans modification dans le système colonial. Ce ne sera sans doute pas celle qui tendroit à ménager les prétentions des chefs indigènes toujours jaloux de conserver une autorité dont ils ont si long-temps abusé. L'exemple du général Hédouville, du commissaire Roum et sur tout les résultats de la dernière expédition de Saint Domingue, prouvent victorieusement qu'on ne doit plus compter sur les témoignages fallacieux de fidélité et de soumission donnés par des hommes qui ne fléchissent, qu'avec la réserve tacite de violer leur sermens.

Mais comme il est effectivement vrai que le meilleur des gouvernemens est celui qui est le mieux administré, elles tombèrent dans la décadence, aussitôt que la corruption des mœurs, l'ambition des grands et les prétentions absurdes des peuples eurent donné lieu aux commotions politiques dont les résultats firent passer l'autorité souveraine entre les mains de *Philippe* et de *César*.

Il est évident, d'après ces vérités de fait, que le gouvernement monarchique a été dans tous les temps et dans toutes les parties du globe le plus universellement répandu. Il est considéré avec raison par *Platon* comme le meilleur et le plus paternel de tous les gouvernemens. Son action douce, relativement à la masse des citoyens, n'est redoutable qu'aux ennemis du prince et de l'état. Exempt des troubles qui agitent les républiques, son énergie prévient et réprime les factions, et devient le garant de la sûreté et de la tranquillité publique.

Cette considération à empêché, j'ose le dire, la restauration de la colonie en 1802. Si Dessalines, Clairvaux et Christophe, forcés de rendre les armes à la valeur des troupes françaises, eussent fait le sacrifice de leurs ridicules prétentions, et abandonné le théâtre de leur coupable ambition, ce beau pays n'auroit point à gémir aujourd'hui des calamités qu'il vient d'éprouver; et le sort des nègres ne seroit point aussi déplorable qu'il l'est à présent sous le gouvernement des chefs qui se disputent les lambeaux de cette colonie.

A Dieu ne plaise qu'en indiquant la cause des malheurs de Saint Domingue, et les moyens de force comme les seuls capables de rétablir la culture dans nos possessions occidentales, on ne me suppose des idées d'une rigueur outrée. Il faut de l'inflexibilité dans les principes et de la modération à l'égard des hommes.

Mais je le repète, il faut être assez fort pour contraindre les individus de tous les partis et de toutes les couleurs, à recevoir avec soumission les nouvelles lois organiques de la métropole; il faut qu'à la voix imposante de l'autorité, chacun vienne occuper la place qui lui sera marquée par la constitution de la colonie.

Si, pour éviter l'effusion du sang qu'entraîneroit nécessairement la résistance obstinée des nègres, on devoit acheter la soumission des chefs qui les gouvernent par des récompenses; que la loyauté préside à l'accomplissement de ces promesses, et que la reconnoissance du gouvernement calcule avec sagesse la nature des faveurs qu'elle doit accorder.

La prospérité, la tranquillité de la colonie, le bonheur des cultivateurs, l'intérêt même de leurs chefs ambitieux, exigent impérieusement qu'ils renoncent aux grandes

places militaires d'un pays où leur présence ne peut être que dangereuse.

Est-il raisonnable en effet de penser que des hommes enivrés par l'usage immodéré du pouvoir souverain, accoutumés à ne suivre d'autres lois que celle de leurs caprices et de leurs volontés, se soumettront de bonne foi aux modestes convenances d'une condition privée, et à l'observation des devoirs qui blessent à chaque instant leur amour-propre humilié?

Ce fut cependant cette fatale erreur qui replongea Saint-Domingue dans l'abyme de malheur, d'où la valeur française et la prudente conduite du général le Clerc l'avoient retiré.

Dessalines, Christophe, Clairvaux et les autres chefs noirs, en conservant des grades militaires et une autorité après la réduction de l'île, conservèrent en même temps l'espoir de ressaisir le sceptre qui venait de leur échapper : profonds dans l'art de la dissimulation, ils attendirent avec patience l'occasion favorable à l'exécution de leur dessein. Ce fut sous leur égide que vinrent se rallier les hordes que la terreur de nos armes avoit comprimées, mais qui se relevèrent avec le fléau destructeur de la maladie.

En vain eut-on recours à des mesures extraordinaires pour arrêter l'effet de ces mouvemens insurrectionnels et simultanés, la perte de Saint-Domingue, fut toujours le résultat de l'infraction aux principes d'une réaction entière et absolue, et sans modification.

Si la France tient fortement à l'idée de rétablir ses colonies, il est évidemment démontré par la funeste expérience du passé, que ce n'est point sous l'équateur qu'elle doit récompenser les chefs noirs qui auront con-

tribué au rétablissement de l'ordre, mais dans des pays où leur influence ne peut être dangereuse à l'état; la colonie doit perdre jusqu'au souvenir de leur barbare domination.

Cette dernière considération est sans doute d'une grande importance pour la restauration de Saint-Domingue; mais il faut à présent examiner cette grande question sous des rapports plus généraux et plus relatifs à la masse de la population qu'il s'agit de régénérer.

L'incertitude des principes, et l'irrésolution des mesures sont les ennemis les plus dangereux et les plus opposés au rétablissement de la culture dans ces riches possessions. Tant que les puissances maritimes et commerçantes n'adopteront pas un système fixe sur le régime de leurs colonies, elles doivent s'attendre à voir se renouveler fréquemment les accès d'un mal politique qu'elles leur ont imprudemment inoculé. Il faut donc détruire le mal dans son principe, et ce principe *c'est la liberté des nègres*. Il faut braver pour parvenir à ce but, et les efforts d'une fausse philantropie, et l'opinion tranchante de ceux qui affirment l'impossibilité d'y arriver. Il faut enfin vouloir une *réaction entière, absolue et sans modification.*

On peut néanmoins opérer cette réaction salutaire par différens moyens sans modifier le principe fondamental dont nous venons de parler. Dans le premier cas, la métropole doit manifester sa puissance par une grande supériorité de forces, et sa clémence par des propositions pacifiques.

Dans le second cas, elle doit se mettre en mesure de vaincre une téméraire obstination par les voies de ri-

gueur, et dicter impérieusement les lois qu'elle vouloit d'abord établir par la douceur et la persuasion.

Mais que les nègres de Saint-Domingue convaincus de l'impossibilité d'une longue résistance, s'abandonnent volontairement à la discrétion du gouvernement, ou qu'ils y soient réduits par la force des armes, il faut bien se pénétrer de cette vérité, qu'une colonie ne peut exister tant qu'elle conservera dans son sein, un nombre considérable d'hommes guerriers dans le cœur desquels on ne parviendra jamais à éteindre la haine des blancs, et l'amour d'une liberté incompatible avec le système colonial.

Dans les établissemens hollandois de *Surinam* et de *Demérari*, lors de la grande révolte des esclaves, la réaction s'y opéra d'une manière violente, peut-être même nécessaire pour en assurer le succès, mais révoltante pour l'humanité. Des milliers de victimes cimentèrent par leur destruction le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité.

La France au contraire peut arriver au même but, sans outrager la nature, et sans s'écarter de la marche que lui prescrivent le salut de ses colonies et la dignité de sa puissance. La difficulté est donc dans l'exécution de la mesure qui doit fixer la destinée de ces contrées.

Je suppose que la France soit parvenue par l'effet de sa politique, ou les résultats de la guerre, à ce degré de force nécessaire à l'exécution de ses projets ; ne pourroit-elle pas à l'instant même, renonçant à ce système timide des demi-mesures qui ne convient qu'à la foiblesse, manifester hautement ses intentions aux noirs, et les proclamer de la manière suivante ?

« Depuis l'époque désastreuse où vous reçûtes d'une

main ennemie de votre bonheur, le funeste présent de la liberté, vous êtes en proie à tous les maux qui peuvent affliger l'espèce humaine. Enivrés tour à tour du sang des blancs et de celui de vos semblables, votre rage n'a respecté ni les hommes ni les choses, et les vingt années qui viennent de s'écouler, n'offrent que le tableau hideux de la dévastation et de la mort.

« Dans les convulsions inséparables de votre nouvelle existence politique, vous avez été constamment l'instrument et la victime des partis qui vouloient asseoir leur domination sur les bases chimériques de votre prétendue liberté. Des torrens de sang ont été versés pour l'obtenir, et lorsque vous espériez toucher au terme de vos maux, et qu'après avoir vaincu la résistance de ceux qu'une fatale erreur vous faisoit considérer comme vos ennemis, vous comptiez jouir du fruit de vos pénibles travaux; c'est alors que vous avez éprouvé le vide d'un bonheur pour lequel vous aviez tout sacrifié, et que votre malheureuse destinée vous a forcés de regretter les temps heureux de votre ancien esclavage.

« Le fléau des guerres civiles, la misère la plus affreuse, ont été pendant trop long-temps pour la classe intéressante des cultivateurs, les résultats d'une funeste indépendance. Ils doivent aujourdhui préférer la réalité d'une domination douce et paternelle à des illusions inconciliables avec leur vrai bonheur et leur tranquillité.

« Quant à vous, soldats indigènes, accoutumés à la licence des camps, et faits aux habitudes d'une vie militaire, vous allez désormais tourner contre les ennemis de la France, ces armes dont vous n'avez fait usage que contre elle, et pour vous détruire. Le glorieux ti-

tre de soldats français donnera à votre valeur une direction plus conforme aux intérêts de l'Etat et à votre bonheur particulier, Mais le puissant Monarque qui vous admet à l'honneur de combattre sous des drapeaux invincibles, exige de vous une soumission aveugle à sa volonté. Votre courage, inutile aujourd'hui dans un pays où des institutions sages, des lois pacifiques, vont succéder aux convulsions d'un régime violent, doit chercher désormais un théâtre plus digne de lui; vous devez enfin abandonner cette terre où vous n'auriez à l'avenir que des occasions nouvelles de séduction ou des souvenirs qu'il est essentiel pour votre bonheur d'effacer (1).

---

(1) Les probabilités d'une guerre continentale en Amérique, à l'époque où la France pourra s'occuper de la restauration de Saint-Domingue, la mettront à même d'employer utilement les quinze mille soldats nègres qui devront de toute nécessité être éloignés de la colonie. Ces troupes étant bien habillées, bien payées et commandées par des officiers blancs, sont les meilleures dont on puisse se servir dans les pays chauds. Les nègres sont extrêmement fidèles, braves et disciplinés, et les Anglais, dans leur guerre contre Toussaint, avoient six régimens dont ils ont retiré les plus grands services. On pourroit aussi les employer utilement comme garnison sur nos vaisseaux, où il seroit facile de les surveiller, et où ils conviendroient parfaitement, autant par leur disposition à devenir bons matelots, que par leur courage et leur agilité dans les occasions où il faut aborder un vaisseau ennemi. Dans tous les cas, comme une colonie qui versoit autrefois cinq cent millions dans la balance du commerce, mérite bien qu'on fasse quelques sacrifices pour la rétablir, on pourroit céder aux chefs noirs l'île de Gorée, et transporter les troupes

« Vous avez prouvé sous les drapeaux anglais contre vos propres frères, combien vous étiez fidèles à vos sermens, que ne ferez-vous pas pour la France, dont les mœurs et la langue vous sont plus familières, et qui à l'avenir doit vous traiter comme ses propres enfans. » ?

Tel est le langage que pourroit tenir un gouvernement puissant : c'est en manifestant franchement ses intentions qu'il leur imprime ce caractère respectable qui ne laisse aucune prise à la méfiance, aucun prétexte à la révolte. Mais après avoir indiqué la base fondamentale de la restauration de Saint-Domingue, examinons à présent les moyens de détails qui doivent accélérer et consolider cette restauration.

Une considération non moins importante pour le rétablissement de Saint-Domingue est celle de ne pas trop multiplier les grands ressorts de l'autorité militaire. Non-seulement le grand nombre de généraux est onéreux à la colonie ; mais il est souvent nuisible à l'ensemble et aux succès des opérations.

En centralisant le pouvoir, on lui communique les moyens de force et d'énergie indispensables à des distances aussi éloignées de la métropole, et la conduite des chefs particuliers échappe bien plus difficilement à la surveillance d'une autorité supérieure, dont l'attention peut être constamment fixée sur les actes de leur administration.

C'est du conflit des prétentions que naissent souvent

---

indigènes pour y former un peuple indépendant, mais allié de la France ; je ne connois pas d'autres moyens de concilier la restauration de la colonie, l'humanité et l'intérêt de l'état.

les grands désordres ; et comment ne pas en supposer dans un grand nombre d'officiers généraux, entre lesquels l'égalité du mérite et du grade établit presque toujours une dangereuse rivalité ?

En diminuant donc les élémens de la discorde, on donne nécessairement une nouvelle force, une plus grande consistance à l'autorité du chef de la colonie dont la responsabilité doit être d'autant plus rigoureuse que dans ces contrées lointaines, il est presque toujours disposé à en user immodérement. Cest ce vice radical, inhérent aux localités, qu'il faut s'attacher à détruire par des lois équitables et répressives. Dans les colonies espagnoles, l'autorité des gouverneurs n'y dure que trois ans, et y est fortement contenue par l'inexorable *loi de la résidence*. A l'expiration du terme fixé, des commissaires du roi, recommandables par leur sagesse, leurs talens et leur dignité, se rendent sur les lieux pour y examiner la conduite du dépositaire de l'autorité, et y recevoir les plaintes de ses administrés.

Mais si l'autorité paternelle du roi ouvre avec bonté un libre accès aux plaintes de l'opprimé, elle sévit avec une rigueur porportionnée, contre l'intrigue et la calomnie. Tout est scrupuleusement pesé dans la balance de l'impartialité, et l'intégrité de ces juges sévères n'est presque jamais en défaut. Au reste, dans l'exercice de ces fonctions importantes, ces inquisiteurs d'état ménagent avec une délicatesse infinie le caractère et la dignité du chef, et les égards qu'ils doivent à ses administrés. Cette loi de la résidence s'exécute sans débats scandaleux, et toutes les parties paroissent moins animées par des motifs de haine ou de vengeance que par le désir de remplir des devoirs que la justice du souve-

rain leur a prescrits. Ce n'est même qu'en Europe et de la bouche du roi que son délégué éprouve le témoignage de sa satisfaction, ou la honte du blâme que sa conduite lui a mérité. Cette loi de la résidence dont l'action n'est dirigée que contre l'abus du pouvoir, n'a donc rien d'effrayant pour l'administrateur probe dont elle fait ressortir les talens et les vertus : mais si elle est le triomphe de l'homme de bien, elle suspend sur la tête du prévaricateur le glaive inflexible de la justice souveraine.

Quels effets ne doit-on pas attendre de cette justice distributive dont le but est de maintenir un juste équilibre entre le pouvoir des mandataires du souverain, et les droits imprescriptibles de ses sujets : c'est par l'adoption de ces mesures équitables qu'on préviendra à Saint-Domingue les abus du pouvoir et les commotions populaires qui en sont le résultat. Il est dans la nature de l'homme de supporter patiemment l'oppression lorsqu'il peut en calculer le terme et en espérer la répression ; l'idée contraire produit le désespoir et fait naître dans le cœur de l'opprimé le désir ardent de secouer un joug d'autant plus dur, qu'il ne peut en prévoir la durée. Les avantages qui résultent de cette prudente disposition, sont si palpables, qu'on ne peut leur opposer avec raison les inconvéniens de l'instabilité dans des places d'une importance aussi majeure. Cette vérité a tellement été sentie et reconnue par toutes les puissances qui ont des colonies, que la résidence des gouverneurs y est rarement prorogée au-delà du terme fixé ; en effet, si le changement trop fréquent du pouvoir dans les colonies les expose à une versatilité pernicieuse dans le système administratif, la permanence illimitée d'un gouverneur dans les pays, où il n'auroit pu se concilier l'estime

et la confiance des habitans, leur donne l'idée d'une résistance coupable, fait germer les élémens de la discorde, et amène nécessairement des crises qu'il est de la sagesse du souverain de prévenir et d'empêcher. Mais il ne suffit pas de mettre un frein à cette tendance irrésistible de l'autorité supérieure vers le despotisme et l'arbitraire, il faut aussi réprimer le penchant des grands propriétaires vers une indépendance à laquelle ils sont naturellement enclins, une constitution coloniale, sagement combinée avec les convenances locales, et les principes d'un régime agricole et commerçant, déterminera d'une manière claire et précise les obligations du chef envers les administrés et les devoirs des administrés envers le délégué de la métropole. Il est donc bien essentiel pour le bonheur de la colonie, que ces rapports réciproques soient irrévocablement fixés par des règlemens sages, dont l'observance rigoureuse en garantisse les salutaires effets. Après les vues générales de restauration relatives au régime des colonies occidentales, et à la nature de leur administration, il en est encore d'autres qui ont des rapports plus directs et une connexion plus immédiate avec le prompt rétablissement des grandes cultures dans ces riches possessions. La traite des nègres et l'avance des fonds que nécessitent ces opérations importantes deviendront nécessairement un jour l'objet de la sollicitude du puissant monarque qui gouverne la France. L'extraction des nègres de leur pays natal, quoique frappée du sceau de la réprobation par les partisans d'une philosophie larmoyante, n'en sera pas moins une des bases fondamentales de la régénération de nos colonies; et le sort de ces êtres infortunés, éternellement en proie à des guerres cruelles en Afrique, s'adoucira sur une

terre étrangère par les sages règlemens d'un code noir qui répondra victorieusement aux déclamations de ces Don-Quichottes de l'espèce humaine.

On peut évaluer à cent millions les avances à faire aux grands planteurs de l'archipel mexicain, et ce capital portant hypothéque, et un intérêt de cinq pour cent en faveur du gouvernement sur les propriétés des colons, à dater de la seconde année des revenus ne pourra être remboursé qu'en totalité ou par moitié : des conservateurs d'hypothéques veilleront à la sûreté du gage, qui ne pourra subir aucune altération sans leur intervention, et la sanction de l'administrateur de la colonie. La valeur du gage devra toujours être d'un tiers en sus de la quotité du capital avancé.

Pour bien stipuler les intérêts du souverain et ceux de son tributaire, il sera fait dans la première année une estimation des établissemens existans, et dans la seconde un aperçu des revenus à faire dans les nouvelles plantations.

Mais après avoir exposé loyalement mes principes sur le régime des colonies, et indiqué quelques vues générales sur le système administratif qui doit les régir, il est également de mon devoir d'appeler l'attention du gouvernement sur cette multitude de plans de restauration de Saint-Domingue, que le génie systématique a mis ou doit mettre au jour. Presque toutes les personnes qui ont écrit sur cette matière, sont parties de ce principe faux : *que la conquête de Saint-Domingue est impossible*. Il faut être, ou ami de l'Angleterre, ou ennemi des colonies, ou n'avoir que des notions absolument fausses, on pourroit même dire absurdes sur les localités et sur les nègres, pour soutenir une pareille

assertion. La réduction des nègres n'exige qu'une campagne de quatre mois, lorsqu'elle sera dirigée par des hommes qui auront réellement à cœur le rétablissement de la colonie. J'ai habité quinze années Saint-Domingue, et la connoissance que j'ai acquise du caractère des nègres, m'a mis à même de juger qu'ils sont aussi incapables d'une résistance opiniâtre, qu'indifférens sur leur existence politique. Ils se battent pour la liberté, sans savoir ce que c'est que la liberté, et sans aimer la liberté, mais seulement parce que cet état de choses les exempte du travail, et leur procure les moyens de vivre dans la licence et la débauche. Or, un peuple qui n'a pas le sentiment de son être, qui n'est susceptible d'aucune impression généreuse, dont toutes les idées se rapportent aux sensations matérielles de la vie, dont le tempérament autrefois endurci aux fatigues, accoutumé aux privations, est aujourd'hui esclave de l'oisiveté et des nouveaux besoins qu'il s'est créés, un peuple enfin dont le prétendu courage est essentiellement machinal, peut-il raisonnablement prétendre à conserver son indépendance contre les efforts de la puissance la plus formidable du monde ? Quinze mille soldats composent toute la force militaire du pays ; il est probable qu'à l'époque où la France pourra s'occuper du rétablissement de Saint-Domingue, ce nombre se trouvera réduit à moitié par les guerres civiles : ainsi donc, quelques soldats épuisés par les fatigues de la guerre et la débauche des camps, suffiroient pour résister aux vingt-cinq mille braves que la métropole emploiera à la soumission du pays ? Pour soutenir cette étrange opinion, on met en avant l'influence du climat : certes, on ne peut révoquer en doute, les effets désastreux du

soleil sur les tempéramens européens ; mais on peut modifier cette dangereuse influence en choisissant pour envoyer une expédition à Saint-Domingue, la saison la plus fraîche de l'année, en donnant une nourriture saine aux soldats, en leur retranchant l'usage des liqueurs spiritueuses, en les tenant dans une continuelle activité, en les éloignant le plus possible des villes, et en réunissant pour la composition des corps, le grand nombre de soldats qui ont déjà fait la guerre dans les colonies : toutes ces précautions dont l'expérience a démontré la nécessité, diminueront infailliblement les dangers de la contagion, et assureront le succès des opérations militaires qui devront en peu de temps mettre un terme aux calamités qui assiégent cet intéressant pays.

Le motif de l'influence du climat allégué par les gens qui ont la manie des systèmes nouveaux, ne seroit pas suffisamment détruit par l'existence reconnue des moyens anti-contagieux, si l'exemple ne venoit à l'appui de cette vérité incontestable. Toussaint à la tête de l'armée la plus nombreuse, la mieux disciplinée, la plus aguerrie, la mieux commandée qui ait encore existé à Saint-Domingue, n'a pu résister que quatre mois au courage, et à l'infatigable activité des troupes françaises. Dans ce court espace de temps, les nègres furent réduits à s'abandonner à la discrétion du général Leclerc, et la colonie eût été sauvée, si, comme nous l'avons déjà dit, on eût adopté de suite le principe d'une réaction *entière*, *absolue* et *sans modification*. Mais si l'activité de nos troupes, la fraîcheur des montagnes qu'elles parcouroient, le régime sobre auquel elles furent forcément assujéties, les avoient préservées jusqu'alors des ravages de l'épidémie, elles en ressentirent bientôt

les dangereux effets, lorsqu'en descendant dans les plaines elles purent s'y abandonner à un funeste repos, et y goûter les douceurs d'une vie qui leur parut d'autant plus attrayante, qu'elles venoient d'éprouver pendant quatre mois des fatigues inouïes et les plus dures privations. On connoît donc les causes réelles du non-succès de l'expédition de 1802; il sera par conséquent facile d'en prévenir désormais les effets, soit en adoptant les mesures générales dont nous avons démontré la nécessité, soit en prenant les sages précautions qu'exige, sous la ligne, la conservation de nos soldats.

Mais parmi les rêveries creuses de nos visionnaires politiques, la plus extraordinaire de toutes et la plus opposée aux intérêts de la France, après celle de la liberté générale des nègres, est, sans contredit, l'opinion de ceux qui prétendent que la France doit abandonnner ses colonies, et borner son ambition au commerce exclusif de ce pays. Cette opinion est tellement en opposition avec toutes les idées reçues, avec le caractère connu des nègres et avec l'expérience, qu'elle ne mérite pas une réfutation sérieuse : l'exposition des faits et quelques réflexions suffiront pour en faire sentir le néant.

Depuis 1790, époque fatale à la colonie, on pourroit même dire au bonheur des nègres, puisque la liberté et l'indépendance ont déversé sur ces êtres infortunés pendant vingt ans, le complément de toutes les calamités, la culture de cette grande possession a toujours été dans une progression décroissante. Elle perdit par les guerres étrangères, et par les crises intérieures qu'elle a successivement éprouvées jusqu'en 1798, un tiers de

ses cultivateurs, dont le nombre s'élevoit alors à six cent mille ames. Toussaint, devenu alors maître absolu de la colonie, sentit la nécessité de se créer des ressources pour l'exécution de ses projets ambitieux, et on a raison de dire que depuis 1798, époque de son grand-pouvoir, jusqu'en 1802, époque de sa chute, les progrès de la culture furent extraordinaires. Mais les travaux forcés auxquels les nègres furent condamnés, les mauvais traitemens qu'ils éprouvèrent de la part des inspecteurs barbares que Toussaint avoit établis sur eux, la misère et les maladies diminuèrent au moins d'un cinquième la population restante. Toussaint d'ailleurs ne parvint à cet état de prospérité momentanée qu'avec le concours des blancs, qui, séduits par ses promesses fallacieuses, le secondèrent par tous les moyens que donnent les connoissances locales et le désir de conserver sa propriété. Les années 1802 et 1803 firent éclore de nouveaux élémens de destruction, le fer et la flamme étendirent leurs ravages sur les habitations et les cultivateurs. Les pertes pendant ces deux années sont incalculables, on peut donc supposer avec raison qu'une population de six cent mille ames en 1789, se trouva réduite en 1803 par les guerres étrangères, les crises intérieures, les cruautés de Dessalines et de Toussaint, la première irruption de ce dernier dans la partie espagnole, la débauche, la misère et les campagnes de 1802 et de 1803, à deux cent mille individus de tout âge et de tout sexe. De 1803 à 1811, les incursions mal dirigées, dans la partie espagnole par Dessalines, les guerres sanglantes de Christophe et de Pétion, et toutes les autres causes de destruction, dont nous avons déjà parlé, ont dévoré

au moins un tiers de cette population, et porté le dernier coup aux établissemens que ces fléaux destructeurs avoient épargnés ; il reste donc aujourd'hui environ cent trente-trois mille individus nègres, tant femmes qu'enfants, vieillards, et hommes portant armes. On peut supposer encore avec raison que les guerres civiles, en continuant quelques années, réduiront cette misérable population à cent mille ames. Voilà donc cette puissante nation dont l'indépendance est si essentielle à l'intérêt de la France, et avec laquelle il faut de toute nécessité établir des relations commerciales de la plus haute importance ; pour laquelle il faut sacrifier un commerce de cinq cents millions, et des moyens de prospérité incalculable pour la France ! De pareilles idées n'excitent-elles pas la pitié de tout homme qui connoît les localités, et qui a un peu médité sur le caractère des peuples ? Mais suivons ces plans dans tous leurs rapports, et voyons s'il existe un côté favorable où on puisse les envisager. Supposons, pour la troisième fois, que la population et la culture au lieu de déchoir par les guerres civiles actuelles, prennent une augmentation continuelle, et qu'à l'époque où il s'agira de prononcer l'indépendance des colonies, on puisse y trouver dans les relations commerciales avec les nègres, une compensation équivalente au sacrifice qu'on aura fait. Quelle sera la garantie d'un pacte social avec un peuple dont l'insociabilité morale est authentiquement reconnue ? Comment compter sur des transactions commerciales avec un peuple qui, au premier signal de son intérêt, ou de son caprice, égorgera les facteurs de la compagnie, et pillera ses comptoirs ? Tels sont cependant les résultats infaillibles des combinaisons de nos *Las Ca-*

sus modernes, auxquels on peut bien appliquer cette sage maxime d'un de nos grands poëtes :

Rien n'est si dangereux qu'un imprudent ami :
Mieux vaudroit un sage ennemi.

D'autres prétendent qu'on peut à l'exemple des Etats-Unis, engager les nègres pour un certain temps. Cette grande conception politique qui a peuplé l'Amérique aux dépens de l'Europe, qui a fait refluer de l'ancien continent dans le nouveau, les hommes laborieux et industrieux que le fléau des guerres forçoit d'abandonner leurs foyers, ne peut, sous aucun rapport, être applicable aux colonies. Aux Etats-Unis la masse de la population est blanche, le peuple y est civilisé, et contenu par des lois qu'il respecte, parce qu'il en connoît la force et la bonté; les liens qui réunissent tous les citoyens y sont religieusement conservés, et le droit de chaque individu y est solennellement garanti par le grand pacte social; mais dans un pays où la masse de la population est noire, et par conséquent ennemie déclarée de la couleur blanche, où les lois n'ont qu'une action temporaire, éventuelle et dépendante de l'énergie du gouvernement, ou de l'audace de ces hordes capricieuses et turbulentes, on ne doit se fier sous aucun rapport, aux conventions qui ne reposent que sur la bonne foi des parties contractantes.

En Amérique, les hommes qui s'engagent sont la plupart des Allemands laborieux, francs, constans dans leurs habitudes, et respectant les lois d'un pays, où l'industrie est la première des vertus sociales, où on ne peut sans travailler, exister, s'habiller et se chauffer,

où tous les individus sont intéressés à dénoncer l'homme infidèle à ses sermens, et à charge à la société.

Dans les colonies, au contraire, les nègres y sont naturellement enclins à la paresse, à la tromperie, au vagabondage; l'oisiveté y est considérée comme la première des jouissances; et à l'instant où les nègres voudront manquer à leurs engagemens, ils ne seront retenus ni par la religion des sermens, ni par la crainte des lois dont ils peuvent impunément braver la puissance, dans un pays où ils trouvent facilement les moyens de pourvoir à leur existence et d'échapper aux poursuites de la vindicte publique, en se retirant dans des lieux inaccessibles, d'où ils ne sortent que d'après les avis officieux de leurs semblables, et pour venir commettre des brigandages sur les habitations voisines. J'imagine que, d'après ces notions précises et certaines sur la moralité des Africains, on doit considérer le projet des engagemens comme impraticable, chimérique et illusoire; on est forcéde convenir, après avoir examiné et médité tous les projets de restauration avec une scrupuleuse attention, que le seul convenable à l'intérêt de toutes les couleurs, est le rétablissement de l'ancien régime colonial, modifié par les sages règlemens d'un code noir, qui établira d'une manière précise, équitable et invariable les droits des Colons et de leurs cultivateurs.

Je regrette que les bornes d'une note ne me permettent pas d'entrer dans une infinité de détails relatifs à l'administration de nos colonies; mais indépendamment de ce motif, j'ai pensé que cette tâche difficile exigeoit une plume plus exercée que la mienne, et le secours des personnes qu'une longue expérience et des talens généralement reconnus rendoient les dépositaires de ces

révélations importantes. Je me suis donc borné, dans cette circonstance, à présenter un tableau rapide des révolutions de Saint-Domingue, à indiquer les erreurs qui ont amené sa destruction, à signaler les dangers d'un système philosophique dans cette colonie, et à présenter quelques vues relatives à sa restauration.

Note 4, page 15, ligne 19.

Dessaline, le plus cruel des nègres de Saint-Domingue, devint par l'évacuation du général Rochambeau le principal acteur d'un théâtre où il avoit figuré pendant quinze années comme bourreau de toutes les couleurs indistinctement. Ce monstre se proposoit de renouveler encore sur les mulâtres les scènes d'horreur qui avoient ensanglanté si long-temps la colonie; il fut prévenu par Pétion, et assassiné au milieu de sa garde par une embuscade placée sur le chemin par où il devoit se rendre au Port-au-Prince. Quand Dessaline vouloit ordonner un massacre, il se servoit du prétexte d'une revue, et le mouvement de prendre une prise de tabac étoit le signal de l'assassinat et du carnage.

Note 5, page 22, ligne 24.

On comptoit dans la partie de l'Est, environ 200,000 bêtes à cornes, dont la valeur à raison de 105 francs la macorne ou la paire faisoit un fonds de 21,000,000 tournois, dont l'intérêt à 7 pour cent faisoit circuler tous les ans dans le commerce une somme de 1,470,000.

L'exportation des pièces de bois d'acajou s'élevoit, année commune, à quarante mille. Le prix ordinaire de la pièce d'acajou vendue au millier ressortoit à 84 francs

l'une dans l'autre; la quotité du numéraire en circulation s'augmentoit par conséquent chaque année d'une somme de 3,360,000 fr.

Le produit des cuirs achetés et exportés par les Américains étoit, année commune, de 200,000.

Les tabacs ajoutoient au numéraire de la colonie chaque année une somme d'environ 250,000.

Le produit annuel des sucres et des cafés dans la partie de l'*Est* où ces cultures étoient très-négligées s'élevoit à 1,800,000.

L'exportation des bois de gayac, de campêche et autres bois de teinture, produisoient, à peu de différence près, une somme de 550,000.

Le commerce interlope des bêtes cavalines et des mulets avec la partie française, rendoit annuellement à la partie de l'Est un capital de 270,000.

Les gommes de gayac et autres résines 175,000.

Le cacao, le raucou, et une infinité d'autres petits objets de commerce qu'il seroit trop minutieux de citer en raison de leur peu d'importance, 430,000.

Total du produit approximatif et commercial de la partie de l'Est de Saint-Domingue en l'an 1808, 8,505,000.

Note 6, page 26, ligne 23.

La presqu'île de Samana jouiroit de la température la plus douce et de l'air le plus salubre, si, en découvrant les antiques forêts qui couronnent ses mornes élevées, et condensent les vapeurs méphitiques sur leurs sommets, on commençoit par celles qui interceptent la brise d'Est, et l'empêchent de circuler dans les habitations nouvellement établies dans l'Est et dans le Sud.

L'air se trouveroit raréfié progressivement en adoptant cette méthode salutaire, et les eaux dont la crudité est infiniment pernicieuse à la santé des habitans, étant purifiées par l'action du soleil, ne rouleroient point avec elles le germe des maladies aiguës dont ce pays est depuis si long-temps affligé. Le bourg de Samana est situé dans la partie la plus malsaine de la péninsule; l'air n'y étant jamais renouvelé par la brise d'Est, y est nécessairement lourd et pestilentiel; mais en transportant la ville au fond du port, sur un terrain plat, où la brise d'Est arrive régulièrement et sans obstacles, on s'apercevroit en peu de temps de l'augmentation de la population et du changement de l'atmosphère. Ce terrain est à la vérité marécageux; mais il seroit très-facile à dessécher, en raison de la grande quantité de ruisseaux qu'on y trouve, et auxquels on pourroit donner un écoulement. Malgré les vices inhérens à la localité de la presqu'île, on voyoit croître sensiblement les plantations où des Français laborieux venoient braver les intempéries de l'air et les vapeurs malignes d'une terre qui sembloit repousser leur infatigable activité.

Les avantages de la position de Samana, la fertilité de son sol, la beauté de ses sites, et surtout la bonté de son port, faisoient disparoître à leurs yeux les dangers de son climat.

Ainsi, la destinée de cette péninsule, substituant à une population paresseuse une classe d'hommes actifs et entreprenans, jetoit les bases de sa grandeur future.

Les îlots qui ferment le port au Sud offrent un carénage extrêmement commode pour la construction et le radoub des vaisseaux ; et les rives de l'Youne, couvertes de cèdres, de pins, de chênes, etc., fourniroient abondamment tous les bois nécessaires aux chantiers de la marine.

Ce beau fleuve, navigable à plus de vingt lieues dans les terres, et qui porte ses eaux dans la baie de Samana, semble formé par la nature pour charier dans les arsenaux de la péninsule les cuivres de la mine de Maymon, les fers dont cette partie de Saint-Domingue abonde, et une infinité d'autres objets aussi utiles que nécessaires à la construction, telle que le gaïac, les résines et le charbon de terre.

La nature enfin, dans aucune contrée du globe, n'offrit à l'industrie humaine des moyens plus puissans pour s'étendre et se développer, et des jouissances plus réelles, sous le rapport de la beauté des sites.

La vue se promène agréablement sur une baie de 5 lieues de large et de 15 lieues de profondeur, et va se reposer sur les rivages de la côte sud-ouest, où l'art doit un jour rivaliser avec la nature, pour en faire le plus beau coup-d'œil de l'univers.

Les Anglais, qui ne voyoient pas sans une jalouse

inquiétude tant d'avantages entre les mains d'une nation rivale, essayèrent plusieurs fois, en 1807, de détruire cette colonie dans son berceau ; mais leurs tentatives n'eurent alors aucun succès ; ils saisirent enfin l'occasion des guerres civiles, en 1808, pour exécuter leur projet ; ils s'en emparèrent le 9 du mois de novembre, et la remirent entre les mains de ce même peuple ennemi de tout travail et de toute industrie.

Mais pour faire connoître les avantages inappréciables de l'acquisition de Samana pour la France, à une époque où cet empire, par son identité politique avec l'Espagne, devra exercer une surveillance active, immédiate, sur toutes les parties du vaste continent espagnol, il est indispensable de la considérer sous le double rapport, militaire et commercial.

Supposons donc un instant un état de guerre, que les circonstances et la disposition des esprits rendent présumable, dans les possessions atlantiques après la paix générale : si l'Amérique espagnole résistoit à la perspective d'une régénération nécessaire à son bonheur, ne seroit-il pas intéressant pour les deux souverains de trouver, dans le port et la superbe baie de Samana, un abri sûr et des ressources de toute espèce pour leurs flottes, toujours prêtes à distribuer au besoin dans les colonies septentrionales et méridionales, les forces que la réduction du pays exigeroit. Samana seroit pour ainsi dire la sentinelle avancée de l'ancien monde sur le nouveau. Il deviendroit le point intermédiaire des communications et des relations les plus intimes et les plus essentielles entre les sujets et leurs souverains, l'entrepôt naturel de leurs richesses et de leurs besoins. Au lieu de ces paquebots qui par

un édit de la cour d'Espagne, en l'an 1764, sortoient tous les mois de la Corogne pour Buenos-Aires et la Havanne, et de là se répartir dans toutes les provinces septentrionales dont ils rapportoient les riches productions, des flottes nombreuses éviteroient les dangers de la navigation du vieux canal de Bahama, où les courans, sortant avec impétuosité du golfe du Mexique, exposent les vaisseaux à des périls presque certains, et arriveroient paisiblement à Samana d'où ils suivroient leur destination ultérieure avec des vents réglés et des courans favorables.

Un jour viendra sans doute où des vues plus conformes à l'intérêt des souverains et de leurs sujets, feront sentir l'incohérence des mesures oppressives et fiscales de l'ancien gouvernement métropolitain avec la prospérité des peuples dans le Nouveau-Monde. L'industrie dégagée des entraves du système absorbant et arbitraire des traitans, prendra toute l'extension dont elle sera susceptible. Les bénéfices illicites des spéculations interlopes disparoîtront devant les avantages d'un commerce autorisé et encouragé par le souverain ; et Sanama, que les événemens malheureux de la guerre de la succession, les priviléges abusifs accordés par la cour de Madrid à une compagnie anglaise en 1737, l'édit de 1778, et le voisinage de la Jamaïque, avoient réduit à un état de nullité, redeviendra une seconde fois l'entrepôt des richesses du Pérou et du Chili, qu'elle transportoit autrefois à Porto-Bello, où se tenoient annuellement les foires du Nouveau-Monde. Cette dernière ville, mieux située que Buenos-Aires pour le débouché des productions de ce riche pays, concourra de nouveau puis-

samment à seconder les vues profondes d'un gouvernement éclairé, et pénétré de cette grande maxime, que l'intérêt de l'état existe plus essentiellement dans la richesse des sujets que dans les revenus du prince.

C'est par l'application rigoureuse de ces principes, qu'on parviendra à donner l'essor à la nouvelle ambition spéculative des navigateurs. On les verra bientôt renonçant aux longs voyages de l'Océan Pacifique, suivre la route qui leur sera tracée par une sage administration et leur propre intérêt. Quelle nécessité, en effet, d'aller affronter, pendant un an, les dangers d'une mer orageuse, en traversant les détroits de Magellan ou de Le Maire, ou en doublant le cap de Horn, lorsqu'on peut réaliser dans quatre mois, à Porto-Bello, les mêmes opérations de commerce abandonnées depuis quatre-vingts ans à l'avidité des contrebandiers ?

Mais, pour assurer à ce vaste plan de commerce dans les Indes Occidentales tous les avantages qu'il présente aux deux grandes monarchies dont elles dépendent, il est indispensable d'en combiner les opérations de manière que les hommes et les élémens concourent simultanément à leur brillant succès. En conséquence, les vaisseaux partant de France ou d'Espagne au mois de mai, arriveroient directement à Porto-Bello à la fin de juin avec des vents qui sont en général favorables et réglés dans cette saison, partiroient de Porto-Bello dans le courant de juillet, époque à laquelle les vents du Sud et de l'Ouest soufflent assez ordinairement dans ces parages, et viendroient débouquer entre Porto-rico et le cap Samana, si toutefois il ne leur convenoit pas de faire échelle à Samana, dont la po-

sition offriroit une relâche assurée et p ut- être lucrative.

Tant d'avantages réunis auroient dû nécessairement contribuer au bonheur de cette nation si elle eût été industrieuse et civilisée, mais ils ont été perdus pour des peuples ignorans et paresseux sur lesquels la superstition faisoit peser depuis trois siècles sa hideuse domination. L'influence monacale dont le funeste effet est d'arrêter les progrès de toute espèce de civilisation, après avoir fait germer dans le cœur des Espagnols d'Amérique, des idées absolument incohérentes avec la prospérité de ces belles contrées, ne pouvoit cacher la honte de sa chute que sous les ruines de ces mêmes peuples qu'elle ne pouvoit plus asservir. Ainsi donc, au même instant où le génie d'un puissant monarque signaloit aux Espagnols l'époque d'une grande régénération, les villes de Quito, de Buenos-Aires, de Caracas et de Mexico, stimulées par la politique désastreuse de l'Angleterre et l'ambition effrénée d'un clergé fanatique, faisoient couler le sang de leurs habitans, pour consolider leur ancien esclavage ou pour leur forger des chaînes plus pesantes et plus insupportables que celles qui venoient d'être brisées par les convulsions métropolitaines.

Quel contraste cependant présentoient aux Espagnols les trois cents années écoulées dans la misère et dans l'abjection, avec l'avenir heureux que le dix-neuvième siècle leur préparoit ! les vastes pays que l'Espagne possède en Amérique sont encore depuis les conquêtes de *Cortez* et de *Pizarre*, et malgré la richesse de leur sol et leur immense population, dans un état de langueur et d'inertie que la fausse politique des anciens

souverains a entretenu pendant plus de trois siècles. Sous les lois despotiques, prohibitives et fiscales des anciens rois d'Espagne, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les arts et les sciences, ont été soumis à une dépendance humiliante pour le souverain et désastreuse pour les sujets. L'intolérance religieuse devenue un des ressorts de l'autorité, perpétuoit dans l'ame des peuples ces préjugés puérils qui dégradent l'espèce humaine : courbés sous le poids énorme des impôts et des concussions d'une administration dévorante, le plus beau et le plus riche pays de l'univers offroit le contraste affligeant d'une opulence révoltante dans la classe peu nombreuse des grands, et d'une misère dégoûtante dans le peuple. L'habitude de ces calamités avoit détruit toute espèce d'énergie et d'élévation dans l'ame des Espagnols. Si les plaintes du malheureux cherchoient à pénétrer jusqu'au trône, elles étoient bientôt étouffées par l'influence de l'injustice ou du crédit de l'oppresseur. Des commotions ont quelquefois signalé la cruauté des tyrans et la douleur des victimes, mais le gouvernement trompé sur les causes réelles de ces maux politiques, étoit plus disposé à soutenir les abus de l'autorité qu'à les réprimer.

Une métropole exigeante, exclusive et bornée dans ses vues, opposoit des obstacles invincibles à la prospérité de ses colonies, en se réservant tous les avantages d'un commerce qu'elle ne pouvoit ni soutenir ni empêcher. De là ces transgressions onéreuses aux sujets qui s'y exposent et à l'état qui les réprime : le goût du commerce interlope nécessite d'un côté des sacrifices ruineux en raison des dangers de ses opérations, et de l'autre des frais énormes pour en arrêter le cours. Cette

lutte scandaleuse de l'industrie avec le fisc, auroit néanmoins des résultats favorables au commerce du pays, si l'audace des traitans, et les avantages des spéculations interlopes, n'apprenoient aux sujets à mépriser l'autorité du prince : de cette conséquence seule dérivent tous les maux qui affligent un état ; elle ouvre un libre accès à toutes les passions dangereuses.

Une suprématie tyrannique dans les grands, le désir de la vengeance dans la classe du peuple les mettent les uns à l'égard des autres dans une situation inquiétante et dangereuse ; et le choc de ces élémens destructeurs donne lieu à ces commotions politiques qui changent la destinée des nations. L'apathie, la foiblesse et les faux principes de l'ancien gouvernement étoient donc contraires à la prospérité des Indes occidentales ; mais lorsqu'un nouvel ordre de choses et les décrets de la providence qui conduit tout, auront placé sur le trône de Castille une dynastie de rois, dont la première sollicitude sera de briser les chaînes de la nationet de la replacer au rang qu'elle a occupé avec tant de gloire dans les quinzième et seizième siècles; l'Amérique espagnole éprouvera nécessairement les heureux effets d'une révolution qui doit rendre à huit millions d'habitans les véhicules puissans d'une prospérité dont les germes n'attendent pour se développer que la chaleur des institutions libérales et l'autorité paternelle d'un bon gouvernement. Des communications nouvelles et libres s'établiront alors entre l'Amérique et les autres nations; et la nouvelle dynastie préférant la gloire de régner sur des peuples heureux, au droit odieux de commander despotiquement à des peuplades misérables, brisera les entraves de l'industrie

et les barrières placées entre le bonheur des peuples et les intérêts du souverain.

La puissance même de la maison Napoléon est un sûr garant de ces dispositions généreuses. Un monarque qui ne craint rien n'enchaîne point l'amour de ses peuples, c'est par des actes de bienfaisance qu'il prétend dominer sur les cœurs : mais la méfiance et l'inquiétude sont l'apanage de la tyrannie et de la foiblesse. A ce système théocratique d'autant plus absolu qu'il parle et agit au nom de la divinité, succédera la douce influence d'un gouvernement puissant, qui en faisant respecter la religion et ses ministres, mettra des bornes à l'ambition de ces derniers et n'aura d'autre empire sur les consciences que celui d'un père sur ses enfans.

Telle est cependant la perspective heureuse qui s'ouvre devant l'Amérique espagnole, si les suggestions perfides de l'ambition et de l'intrigue ne parviennent point à détruire de si belles espérances. Si ce vaste pays étoit assez malheureux pour sacrifier à l'espoir chimérique de rester indépendant, sous la protection d'un gouvernement qui ne songe qu'à l'asservir, les avantages réels que lui assure le changement de dynastie ; on peut assurer alors que ce funeste aveuglement est déjà un effet de cette réaction qui doit venger l'Amérique des cruautés inouïes exercées par les premiers conquérans espagnols.

Nous terminerons enfin ces développemens de la situation politique, militaire, et commerciale de Samana, relativement aux possessions méridionales et septentrionales de l'Espagne, dans les Indes occidentales, par un extrait tiré de Valverde, auteur espagnol qui a le mieux jugé l'importance de cette position.

EXTRAIT DE L'OUVRAGE DE VALVERDE.

Toutes les convenances que la situation et les ports de Saint-Domingue présentent au commerce d'Espagne, la fécondité de cette île en productions végétales de grand prix ; les nombreux pacages et terreins propices à la multiplication et à l'entretien des animaux ; le sol uni de ses côtes, tant méridionales que septentrionales, et l'épanchement des eaux de ses grandes rivières, qui favorisent la culture des plantes les plus précieuses ; la multitude et la richesse de ses mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, d'étain, etc. ; tous ces avantages, toute cette magnificence, sur lesquels nous nous sommes étendus précédemment, de manière à faire concevoir l'importance de cette île, peuvent êtres considérés comme couronnés et rehaussés par l'excellente baie de Samana, située dans la partie orientale. C'est pourquoi nous nous sommes réservé, au chapitre 33. page 21, de parler de cette baie à la fin de l'ouvrage, avec l'extension que mérite un tel sujet, et nous démontretrons la vérité de ce que nous allons avancer par la haute idée qu'en ont conçue les étrangers.

En effet la baie de Samana, située et ouverte à l'Est de Saint-Domingue, est non-seulement susceptible de fournir un abri aux escadres les plus nombreuses, en leur offrant un mouillage sûr ; mais, par sa position avantageuse, elle les met encore à portée de défendre l'île contre une invasion ennemie, vers quelque point qu'on la dirige, ou de se porter au secours de tout le golfe du Mexique, à la faveur des vents qui règnent dans la zône torride, et qui donnent l'avantage aux

établissemens situés à l'est, parce que l'on peut de ceux-ci se porter aux autres avec une plus grande célérité. Telle est la raison qui a fait distinguer les Antilles en îles du vent et en îles sous le vent : ainsi, l'île Saint-Domingue est sous le vent à l'égard de la Barbade, de Sainte-Croix, de Saint-Christophe, de Sainte-Lucie, de la Dominique, de la Martinique, et d'autres îles ; mais elle est au vent de celles de Cube, de la Jamaïque, et de tout le golfe du Mexique. Or, la baie de Samana se trouvant placée à l'est, à la tête, ou au vent de l'île, est dans la situation la plus avantageuse pour que nos forces maritimes puissent, de cette station, porter des secours à la Havane, et dans tout le golfe du Mexique, objet le plus important des sollicitudes de notre gouvernement.

« Cette île, nous dit Weuves *, et celle du Cube sont les clefs du golfe du Mexique : de leur force dépend la sûreté de ce golfe, et par conséquent celle de tous les établissemens que l'Espagne possède dans ces parages ; le plus grand intérêt de cette puissance est donc de les rendre inexpugnables. Elle ne pourra jamais se flatter de mettre ses établissemens entièrement à l'abri des tentatives de ses ennemis, si ce n'est en fortifiant ces deux îles. »

Il ajoute que le meilleur moyen de remplir ce but est, « de fortifier la partie septentrionale de Saint-Domingue, ainsi que la baie de Samana, jusqu'à présent négligée par l'Espagne : mais qu'il n'y a pas apparence que, même reconnoissant la nécessité de cette mesure, elle s'occupe jamais de la défense de ce canton, ayant tant d'autres points à garder. »

* Part. II, Chap. V.

Et il en conclut : « que ce que l'Espagne auroit de mieux à faire seroit de confier ce soin à la France, qui, réunissant ses moyens aux nôtres, par un système commun à l'île de Cube, rendroit celle de Saint-Domingue, le plus fort retranchement du golfe du Mexique. »

J'ai cité le témoignage de cet écrivain, afin de mieux faire connoître la haute importance de la baie de Samana ; mais il n'est pas moins vrai que ses assertions sont, plus qu'on ne le croiroit, susceptibles d'analyse et de réfutation. Je ne sais qui a pu confier à Weuves le secret de la politique de notre gouvernement, sur laquelle il fonde ses projets : j'ignore également d'où il a pu inférer que l'Espagne ne feroit pas un jour ce qu'elle n'a pas encore fait. Elle a, il est vrai, en Amérique, de vastes pays à garder ; mais si la partie orientale de Saint-Domingue, comme il le dit, est la clef principale de tous ces pays, c'est positivement ce qu'elle est obligée de garder avec un plus grand soin. Car enfin toutes ses richesses reposent sans doute sous cette clef ; seroit-il prudent dans ce cas de la mettre en main d'autrui ? Y a-t-il entre les nations quelque pacte, quelques liens, entièrement indissolubles par leur essence ? Ce qui n'est pas douteux, c'est que la nation Espagnole n'a point aujourd'hui d'obligations plus importantes, ni d'intérêts plus pressans, que de conserver dans son domaine, de peupler, et de cultiver toute la côte septentrionale de Saint-Domingue ; que de fomenter l'établissement de Samana, de mettre à profit les avantages qu'offre cette presqu'île, et d'en fortifier la baie ; et ceci même est moins difficile que Weuves ne se l'imagine comme on va le voir.

Cette baie présente à l'est une entrée qui, dans sa

partie méridionale, est reserrée par les récifs entre lesquels est le cap Rézon; au nord, la nature a placé la Caïe des insurgés (Callo de Levantados). L'entrée est tellement retrécie par cette Caïe, qu'il n'y a entre elle et la côte qui, du cap Rézon, s'étend dans l'intérieur de la baie, guère plus de trois-huitièmes de lieue. Une batterie sur la presqu'île et une autre, de forme quelconque sur la Caïe, une fois établies, aucun bâtiment ne pourroit pénétrer dans la baie, sans s'exposer à leurs feux croisés; et s'il vouloit tenter le passage entre la Caïe et les récifs, il y trouveroit un canal plus étroit et plus dangereux, car, les récifs, susceptibles aussi d'être fortifiés, sont moins distans que le cap Rézon de la Caïe des insurgés. Telles sont les facilités pour sa défense que la baie de Samana offre, à son entrée même, indépendamment du grand nombre d'autres qu'elle possède dans l'intérieur.

Un autre genre d'utilité de Samana, qui a également fixé notre attention, consiste dans les admirables commodités qui nous invitent à y former des chantiers, où la nation pourroit faire construire tout autant de vaisseaux qu'elle en auroit besoin, et à y établir une fonderie de pièces d'artillerie à moindres frais qu'ailleurs. C'est à la grande rivière de l'Youne (Yuna), si souvent citée dans cet ouvrage, et dont les eaux débouchent dans la baie, que ces avantages seroient dus; ils sont fondés sur les circonstances suivantes : 1°. Cette rivière a été rendue navigable pour de grands accons ou bateaux plats l'espace de douze lieues et plus; et quelques autres grandes rivières qui s'y rendent, telles que le Camou, sont susceptibles de recevoir une pareille destination. 2°. Les bords de toutes ces rivières sont

garnis de forêts vastes et touffues d'acajous, de cyprès, de cèdres, de chênes, de hacanas, d'acomas, de pins et d'une multitude d'autres arbres de la plus grande utilité, qu'il seroit trop long de rapporter *, de manière qu'on trouveroit très-à portée, et à très-peu de frais, tous les matériaux de construction que l'on voudroit, sans craindre d'en manquer, pendant plusieurs centaines d'années, pour peu qu'on prît les mesures, que l'intérêt même des propriétaires leur suggéreroit. 3°. Les mines d'étain, de cuivre, et de fer de la meilleure qualité et de la plus grande abondance, sont toutes situées dans les environs de la même rivière de l'Youne, par laquelle, de même que les bois de construction, seroient transportés les métaux destinés à la fonte des canons, et même les pièces toutes coulées, si l'on établissoit la fonderie dans le voisinage des mines.

En réalisant l'un de ces deux projets, et plus encore l'un et l'autre, les avantages que retireroient notre nation et l'île entière seroient incalculables. Celle-ci seroit fortifiée et peuplée dans la partie qui l'est le moins, et qui en a le plus besoin. Il y a long-temps que cette nécessité est connue, quoique Weuves ait cru en avoir fait la découverte. Il y a plus de trente années que don

* Je ne puis m'empêcher d'ajouter qu'avec tous ces bois de construction, on y trouve, à 23 lieues en remontant l'Youne, les brais en abondance, et que, parmi les arbres dont je n'ai pas fait mention, doivent être comptés, le chicarron et le sabicua, dont le bois fournit des quilles de navire; les yabas qui donnent les courbes, et les tocumas, appelés ici (en Espagne) neffliers, propres à la membrure.

Francisque Rubio et Pegnaranda, qui gouvernoit alors, commença à exécuter les ordres de notre cour, relatifs à la population de la baie, à laquelle furent destinées des familles canariennes, auxquelles Samana et Savane-la-mar doivent leur origine : il est vrai que ces deux peuplades n'ont jamais formé que de misérables hameaux; mais ce peu de succès doit être attribué, en partie, à l'humidité de ces terres boisées, qui n'ont pû être assainies par des abattis, impraticables pour un petit nombre de colons sans esclaves, et en partie aussi à la privation d'un commerce, qui auroit pu remédier à ces inconvéniens. La nation espagnole, elle même, se rendroit plus respectable dans toute l'étendue du golfe du Mexique, objet qui, à beaucoup d'égards, devient de jour en jour plus important.

Si l'ambition des Français venoit à être satisfaite en obtenant la cession des côtes qui s'étendent depuis la Grange jusqu'à Samana, avec un territoire de 12 lieues de profondeur, ces richesses, ces avantages inestimables seroient perdus pour nous, et les nouveaux possesseurs sauroient en tirer bon parti. Nous serions privés de la jouissance du cours entier de l'Yonne, des ports de mer de la côte septentrionale, de Laxavon, de Saint-Yague et de leurs plaines. Nous perdrions les montagnes et les mines célèbres de Cibao, la Vega-Real, et son immense surface, avec les mines si abondantes d'or et d'argent qu'elle renferme; et enfin le terrain le plus convenable à la culture du tabac. En un mot, on nous laisseroit seulement, pour leur élever des troupeaux, la moindre partie de l'île, dont ils nous chasseroient encore quand ils le trouveroient bon, si nous-mêmes nous n'étions pas réduits à la nécessité de l'abandonner.

Ils se maintiendroient dans leurs limites, et se contenteroient de la concession de 12 lieues, jusqu'à ce qu'ils eussent des forces suffisantes pour empiéter sur nous. Il arriveroit enfin ce que nous avons vu dans la partie occidentale, où le père Charlevoix calculoit (en l'année 1730, époque où il écrivoit) qu'il leur restoit un terrain à cultiver pendant un siècle, et dans cinquante ans seulement ce terrain n'a pu les contenir : ils ont entrepris tous les jours davantage sur nos possessions, et même après la dernière fixation de limites on les a vus déborder de diverses parties, toujours fidèles, comme nous l'avons déjà fait remarquer, au système par eux adopté, de s'emparer de cette île petit-à-petit, quand ils eurent reconnu qu'ils ne pouvoient s'en rendre maîtres par force.

Quoi qu'il en soit, je pense que nous devons adresser à M. Weuves, et aux autres écrivains de la même nation, des remerciemens de vouloir bien nous ouvrir les yeux sur nos propres intérêts, tout en indiquant ce qui conviendroit aux leurs. Il fonde ses prétentions sur notre indolence et sur le défaut de moyens de notre part. Nous avons déjà prouvé la fausseté de la première assertion, en démontrant que nous sommes plus robustes, plus laborieux et plus sobres que les Français, et qu'autrefois nous en avons fait autant et plus qu'eux. Pour ce qui est des moyens, je lui répondrai seulement, qu'il ignore comme moi, quels sont ceux de notre monarchie; que son gouvernement n'a fait aucunes mises-dehors en espèces, pour favoriser l'accroissement auquel sont parvenus ses colonies en quarante ou cinquante ans ; que les nôtres enfin, pour prendre de l'essor et s'élever, n'ont pas besoin que le Souverain

leur accorde de grands secours pécuniaires. Dans ce cas, il est vrai que leurs progrès seroient plus lents que dans le cas contraire ; mais aussi, avec quelle rapidité ne prospéreroient-elles pas, si une fois débarrassé des charges de la guerre actuelle, le monarque faisoit à la colonie l'avance de quelques sommes, qui bientôt remboursées, y laisseroient une source inépuisable de richesses !

Il suffiroit, pour commencer l'œuvre de la restauration, de quelques franchises dans l'introduction des nègres et des instrumens aratoires dans la colonie, et dans l'exportation des produits ; ce qui encourageroit beaucoup d'Espagnols qui ne savent aujourd'hui comment placer sûrement et avantageusement leurs fonds en Espagne, à venir les verser sur un sol où ils trouveroient un bénéfice de douze ou quinze pour cent, et même davantage. Un grand nombre de Français même chercheroient avec empressement à participer à ces profits. Il seroit en outre absolument nécessaire de faire à ce sujet de bons règlemens, et d'en confier l'exécution à des administrateurs qui, par amour pour leur souverain, par zèle pour le bien public, et par honneur, contribueroient avec ardeur à la prospérité nationale et à l'encouragement du commerce. Les Français avouent que celui qu'ils font à Saint-Domingue donne à leur monarchie, en Amérique, une prépondérance décidée, qui le deviendroit bien davantage s'ils pouvoient obtenir l'objet de leur ambition, l'extension de leurs limites jusqu'à Samana : et pourquoi leur céderions-nous une si importante prérogative ?

Note 7, page 27, ligne 13.

Cette disposition généreuse concilioit l'intérêt général avec l'intérêt particulier, puisqu'en augmentant la valeur des propriétés énervées par une suite continuelle de désastres, et revivifiées par les immunités d'un gouvernement protecteur et bienfaisant, elle consolidoit celle des hypothèques qui formoient une des principales ressources de la fortune publique; mais pour se former une idée de l'extension rapide des principes parasites des moines, il suffit de donner un aperçu approximatif de la quotité des redevances foncières, appartenantes aux ordres religieux. Les domaines de la partie de l'Est de Saint-Domingue se composoient de trois branches; des tributs ou cens, des biens en propre, et des créances royales.

Les tributs ou cens provenoient des legs pieux, prélevés sur le quint des biens, qui, d'après les lois espagnoles, étoient disponibles, et laissés par les testateurs à des couvens, des hôpitaux, ou à des prêtres séculiers. Les uns et les autres étoient fondés à perpétuité, et hypothéqués sur des propriétés immeubles et inaliénables, sans l'intervention et le consentement de l'hypothécaire. La rente de ces capitaux se payoit à raison de cinq pour cent, et la seule charge imposée par les fondateurs aux légataires, ou usufruitiers des cens, étoit un certain nombre de messes désignées et déterminées par l'acte de la fondation.

Les tributs constitués en faveur des prêtres séculiers, sous le nom de chapellanies de sang, étoient ordinairement transmissibles aux descendans successifs d'une

même famille, qui contractoient, pour en jouir, l'obligation de se faire prêtres.

L'hypothèque spéciale de ces divers capitaux pouvoit être transportée d'une propriété sur une autre; mais avec le concours des personnes intéressées à la transmutation, et toujours dans le but de garantir l'intégrité, et d'assurer la conservation de l'hypothèque, dont le nouveau gage devoit avoir une valeur d'un tiers plus fort que le capital hypothéqué.

L'avidité des moines espagnols, et les terreurs superstitieuses des fondateurs, sur-tout à l'article de la mort, avoient porté la quotité des tributs à une valeur représentant à peu près le tiers des biens immeubles de la partie ci-devant espagnole; ensorte qu'il étoit rare de trouver un de ces biens qui ne fût grevé d'une redevance quelconque de cette nature.

Les biens en propre des domaines étoient les immeubles qui appartenoient à des couvens ou à des hôpitaux, et qui provenoient de ces mêmes legs, laissés par des dévots, ou d'acquisitions faites par le clergé, ou par les administrateurs des hôpitaux.

Les créances royales se formoient de reliquats dus par des officiers, par des fermiers royaux, pour différentes branches des revenus du fisc, comme bulles, papiers timbrés, cartes à jouer, privilèges des combats de coqs, dixmes, déficit des trésoriers, et autres officiers publics.

Ces trois principales branches des domaines impériaux s'élevoient ensemble à un capital d'onze millions, dont la rente annuelle étoit d'environ six cent mille francs, et pouvoit s'augmenter considérablement, au moyen des améliorations praticables dans les biens ruraux en propre.

Mais les divers événemens qui ont successivement agité la partie Espagnole, en portant une atteinte funeste aux immeubles qui servoient de garantie aux deux premières branches, ont entraîné la perte de la majeure portion des rentes exigibles. Ainsi des biens qui etoient grévés d'un capital de quarante mille francs se sont trouvés réduits au quart de leur valeur : l'hypothèque a subi la même progression.

Cette détérioration qu'il seroit difficile de calculer exactement, réduira peut-être la quotité des domaines au tiers de l'évaluation déterminée par le cadastre qui en a été dressé par M. Jean Batsalle, administrateur d'un grand mérite, d'après les ordres du général Ferrand.

Cette considération, et la sollicitude que commande la situation malheureuse des débiteurs, qui ont perdu les propriétés sur lesquelles reposoient ces créances, convaincront sans doute le gouvernement, de la nécessité d'amortir la plus grande partie, ou la totalité des tributs constitués sur les propriétés territoriales.

Ce sacrifice libéral, l'établissement d'un commerce libre à la paix, et les encouragemens accordés à la culture par des lois sages, et des primes généreusement payées à l'industrie agricole et spéculative, rendront bientôt à cette intéressante partie de Saint-Domingue, les véhicules puissans d'une prospérité, à laquelle elle n'étoit point éloignée d'atteindre sans les catastrophes qui viennent de l'accabler.

L'enfance des peuples est comme celle des hommes, et les premiers instans de sa formation, exigent la prudence qui prévoit, la surveillance qui conserve, et cet esprit public, dont l'heureuse influence produit le désir du bien et les moyens de le faire. C'est en alliant l'intérêt

particulier des peuples avec les principes conservateurs qui constituent les bons gouvernemens, qu'on obtient des résultats utiles et durables; car telle est la connexité de toutes les parties d'une sage administration, que de leur exacte combinaison, découlent les avantages les plus solides, tandis que leur dissolution ne produit qu'un découragement funeste, signe précurseur d'une désorganisation totale et prochaine. Or donc, si, dans ces belles contrées, la nature inerte et sauvage, par l'absence des institutions essentielles à son développement, offroit encore des ressources locales aussi considérables : que doit-on espérer et attendre, d'un régime qui devra encourager l'industrie, et protéger le commerce? La partie espagnole présente dans tous les genres de prospérité, des avantages incalculables. Ses belles plaines entrecoupées de jolis bouquets de bois, sont arrosées par des rivières, dont les bords rians offrent des paturages excellens aux troupeaux, et un asile agréable aux pasteurs. Les douces occupations de la chasse et de la pêche, sans interrompre les travaux utiles des hâtiers, leur procurent les délassemens les plus doux et les ressources les plus abondantes de la vie. La culture dans ces lieux enchantés, n'y produit que l'absolu nécessaire; mais de nombreux troupeaux de vaches apportent journellement au berger, le tribut qu'elles doivent à ses soins et à sa puissance. Des montaganes plus fertiles terminent ordinairement ces parcs immenses; c'est là qu'une nature plus libérale et plus riche doit étaler un jour son orgueilleuse magnificence, et remplacer les antiques forêts qui couronnent leurs sommets par des productions plus dignes d'elles et plus relatives au bonheur de ses laborieux enfans. Une population active et industrieuse, encouragée

par la beauté des sites et la fertilité du sol, transformera bientôt ces déserts en plantations florissantes; et ces mêmes lieux où régnoient depuis tant de siècles, le cèdre altier, l'élégant palmiste, et le fastueux acajou subiront alors les douces lois de la canne majestueuse ou de l'humble cafier.

Telle est cependant la perspective qu'offre à la France la possession de la partie ci-devant espagnole, si le gouvernement ne néglige pas des avantages aussi précieux.

Le commerce surtout doit être dans le principe, l'objet de sa sollicitude : c'est par l'établissement d'un entrepôt à Samana, qu'il enlevera aux neutres une prépondérance qu'ils ne doivent qu'à la stagnation, ou à l'inertie de notre commerce : et ces mêmes richesses qui vont s'engloutir dans les comptoirs étrangers, circulant dans nos établissemens, activeront forcément les ressorts de l'industrie et le développement de la culture.

Il serait facile de démontrer que les principes d'un commerce libre dans nos possessions occidentales, se concilient parfaitement avec les intérêts de la métropole et celui des peuples voisins.

Lorsque les Espagnols qui habitent depuis l'Orénoque jusqu'au cap la Vela, pourront aller faire leurs emplettes dans un port de la partie de l'Est de Saint-Domingue, ils préfèreront indubitablement ces voyages qui n'exigent que douze jours au plus pour l'aller et le retour des bâtimens en raison des vents traversiers, à ceux de la Jamaïque et de Saint-Thomas, qui ne peuvent être moindres d'un mois, et dont les longueurs font éprouver aux opérations du commerce interlope,

des retards infiniment préjudiciables et même dangereux.

Mais si le moment d'adopter ce système commercial n'est point encore arrivé, si les circonstances nous mettent dans la dure nécessité de retarder l'instant de donner à cette partie intéressante les moyens de prospérité à laquelle elle a droit de prétendre, on ne pourra au moins s'empêcher de convenir que ces projets, quoique éloignés, concordent parfaitement avec l'époque où les intérêts de deux grandes nations doivent nécessairement se confondre.

Note 8, page 42, ligne 22.

Les Anglais maîtres de la mer et de toutes les richesses du monde, étoient réduits par les conquêtes et l'influence de Napoléon le Grand, en Europe, à chercher dans un autre hémisphère un débouché pour leurs manufactures encombrées. Ils convoitoient depuis long-temps les possessions espagnoles avec lesquelles ils n'avoient eu jusqu'à cette époque que des relations interlopes de peu d'importance. Ces vastes contrées, par leur immense population et l'énorme quantité de numéraire qu'elles produisent, pouvoient seules les dédommager de la stagnation funeste de leur commerce, et suppléer à la consommation dont les crises politiques de l'ancien continent les avoient privées. La révolution d'Espagne en rapprochant les deux nations par un traité d'alliance qui sembloit confondre leurs intérêts, devoit nécessairement substituer des idées plus libérales au système exclusif et méfiant qui régissoit les possessions espagnoles dans le nouveau monde. L'intérêt des deux

nations exigeoit des communications plus intimes et des relations dont l'avantage fût réciproque, et neutralisât les mesures de leur ennemi commun. Ce fut donc pour parvenir à ce but que les Anglais affectèrent dès le principe de cette guerre, une générosité de procédés à l'égard des Espagnols, que les circonstances pouvoient seules expliquer. Ils combinèrent avec eux l'expulsion des Français de toutes les Amériques, et disposèrent les esprits par des idées d'indépendance, à s'affranchir du joug européen, et à briser les entraves humiliantes qui asservissoient huit millions d'habitans industrieux et opulens, aux caprices d'une métropole despotique. Ces principes se propagèrent, et auroient acquis beaucoup de consistance, sans la fermeté des autorités qui en imposa aux esprits novateurs et remuans. Ces dispositions révolutionnaires firent connoître les dangers des communications étrangères, et déterminèrent plusieurs capitaines-généraux à défendre à tous les étrangers sans distinction, l'entrée des ports de leurs gouvernemens, et à tenir sévèrement la main aux anciennes lois relatives au commerce interlope.

Note 9, page. 43, ligne 18.

Pétion craignoit que la frontière de son gouvernement ne devînt le théâtre de la guerre entre les Français et les Espagnols, et que le parti vainqueur ne respectât pas ses limites. A peu près à la même époque Don Toribio Montès dans ses instructions à Sanchez, témoignoit les mêmes inquiétudes au sujet des nègres et mulâtres français : il recommandoit surtout de ne les admettre dans aucune opération militaire, prévoyant bi en le

dangers d'une coalition dont les Espagnols auroient été infailliblement les dupes. Cependant Sanchez vient de contracter une alliance avec Christophe, qui lui a envoyé trois cents hommes de troupes auxiliaires.

Note 10, page. 45, ligne 6.

Ce misérable hameau, autrefois ville épiscopale de l'île de Saint-Domingue, a été le berceau de l'Achille Américain, du vainqueur de Montézuma et de Guatimozin. Le célèbre Fernand Cortès, après avoir fait ses premières armes sous le grand Gonzalve de Cordoue, fut conduit par sa destinée dans le Nouveau-Monde : il y occupa d'abord le modeste emploi de greffier du Cabilde ou municipalité d'Azua ; de là il passa à Cube où il fut fait juge alcade de la capitale, fonctions qui alors n'étoient point incompatibles avec l'état militaire. Il obtint le commandement de l'expédition envoyée au Mexique par Vélasques, gouverneur de Cube, dont il refusa ensuite de reconnoître l'autorité. Tout le monde connoît les glorieux résultats de cette fameuse expédition qui assujetit de vastes provinces, et des millions d'habitans civilisés et courageux à huit cents aventuriers audacieux.

Le bourg d'Azua est heureusement situé pour le commerce de terre et de mer. Placé au fond de la superbe baie d'Océa, et à l'embranchement de tous les chemins qui communiquent de la partie française à la partie de l'est, il peut devenir dans un temps de prospérité l'entrepôt général de Saint-Domingue.

La température du pays est très-sèche, et par conséquent peu favorable à la culture : la terre brûlée par

un soleil ardent, est communément trois et même quatre années privée des pluies si nécessaires à la végétation. Une révolution opérée dans l'atmosphère par un phénomène incompréhensible a rendu les pluies beaucoup moins rares depuis l'année 1808, époque de cet étrange événement. L'histoire doit rapporter les faits, et laisser aux physiciens le soin d'en rechercher les causes, voici donc ce qui arriva.

Dans le mois de juin 1808, par une journée extrêmement belle, le ciel étant pur et serein et les montagnes voisines du bourg d'Azua entièrement dégagées de nuages, l'alarme se répand dans le bourg et dans les campagnes, à la vue du débordement excessif et spontané d'un petit ruisseau qui traversoit le pays. Rien ne résiste à ce torrent devenu furieux; les habitans et les troupeaux menacés d'une destruction générale, se hâtent de gagner les parties les plus élevées du pays; les maisons sont entraînées par la rapidité des eaux, et plusieurs personnes surprises au dépourvu, sont victimes de la vélocité du torrent; enfin après cinq heures d'une rage sans exemple, les eaux reprennent leur lit ordinaire, et font succéder à l'effroi qu'elles avoient causé, Le désir de connoître les causes d'un événement aussi extraordinaire qu'alarmant.

On chercha inutilement dans les montagnes voisines des excavations assez considérables pour faire soupçonner des lacs souterrains dont l'épanchement intérieur auroit pu produire cette crue d'eau spontanée, mais on ne trouva aucune indication satisfaisante à cet égard. Depuis cette époque, le ruisseau a roulé un volume d'eau plus considérable, et les pluies sont plus fréquentes que dans les temps antérieurs.

Note 11, page 46, ligne 9.

Le colonel Aussenac se trouva dans la situation la plus difficile et la plus périlleuse. Sa cavalerie composée d'Espagnols plus disposés en faveur des insurgés qu'en faveur du gouvernement, lui inspiroit beaucoup d'inquiétudes. Il ne lui resta même aucun doute sur le danger qu'il couroit, lorsque Francisco Peres capitaine de ces compagnies, lui assura en particulier, qu'il ne devoit pas compter sur les services de cette cavalerie, dans une guerre contre des Espagnols. Il fallut donc agir de prudence et surtout ne pas laisser pénétrer l'inquiétude que cet avis devoit causer.

Note 12, Page 46, ligne 21.

Les Espagnols étoient soumis moins par amour pour le gouvernement que par habitude et par apathie. Le général Ferrand, intimement convaincu de cette vérité, évitoit autant que possible, les occasions de leur faire sentir son pouvoir, pour ne pas s'exposer à leur faire connoître son impuissance : aussi ils se gouvernoient pour ainsi dire entre eux et n'avoient d'autres rapports avec leur gouvernement, que ceux relatifs à l'usage d'une autorité qui ne se soutenoit que parce qu'elle étoit plutôt l'effet de la volonté du peuple, que des droits du souverain.

Il eût été dangereux en effet, dans une circonstance où les habitans de la partie de l'Est, entraînés par l'exemple heureux des nègres leurs voisins, n'avoient qu'à vouloir l'indépendance pour l'obtenir, d'afficher

des prétentions qu'on n'auroit pu soutenir par la force. C'est ainsi que la tranquillité se conserva parmi ces peuples jusqu'au moment où le général Ferrand voulut empêcher, ou du moins restreindre, le commerce des bestiaux avec la partie française. Son motif étoit bon, puisqu'il tendoit à conserver à la colonie des moyens de restauration essentiels un jour à ses établissemens : mais il attaquoit l'intérêt des riches particuliers, et réveilloit dans l'esprit du peuple, l'idée de sa puissance et de la foiblesse de ses gouvernans.

Il falloit frapper ou céder dans le principe de la fermentation ; mais le général Ferrand, en adoptant le premier parti, ne prit que des demi-mesures, qui, loin d'étouffer le feu, ne contribuèrent qu'à l'allumer et à donner aux chefs de parti les occasions d'essayer leurs forces, et de les employerensuite avec succès contre un gouvernement qui avoit perdu à leurs yeux le prestige de sa supériorité.

Le général Ferrand devoit donc s'en tenir à sa première politique qui ne laissoit aucun prétexte à l'inquiétude populaire ; ou en ressaisissant avec vigueur la jouissance entière de l'autorité, il devoit donner au colonel Aussenac les moyens de frapper un coup terrible et décisif au Mal-Passe, où ce colonel fut forcé, devant des forces infiniment supérieures, de faire une retraite qui décida du sort de cette partie de Saint-Domingue, par l'ascendant et la confiance qu'elle donnoit aux insurgés.

En vain le général Ferrand fit-il des proclamations pour ramener les esprits : le goût de la liberté ou la liberté de tout faire, l'emportoit sur des conseils dictés

par le sentiment de l'intérêt public, mais qui devenoient suspects à des hommes dont le fanatisme s'étoit emparé.

Note 13, page 46, ligne 23.

Le général Ferrand fut prévenu par divers commandans d'arrondissement, des mouvemens que se donnoient les chefs secrets de l'insurrection; mais il taxa ces avis d'exagération et les attribua à la pusillanimité de ces différens chefs; il avoit enfin les yeux tellement fascinés par sa confiance dans les Espagnols, qu'une heure avant le combat de Palo-Hincado il recommandoit à ses soldats de tirer en l'air pour épargner le sang de ces hommes qu'il considéroit comme victimes de l'erreur et des intrigues de quelques factieux.

Note 14, page 51, ligne 19.

Quelques personnes ont prétendu que le colonel Cassillas avoit fait le voyage de Neibe, plutôt pour s'assurer des avantages qu'il y auroit à embrasser le parti des insurgés, que pour servir la cause du gouvernement français; mais qu'ayant jugé des succès de l'entreprise d'après les faibles ressources et l'incapacité des hommes qui devoient la diriger, il préféra s'attacher à la fortune d'un gouvernement puissant contre lequel on ne peut jamais s'armer impunément.

Note 15, page 53, ligne 10.

La dissimulation et la perfidie des habitans du pays étoient telles, que ceux d'entre eux qui avoient accès auprès du gouvernement, rendoient compte de tout ce qui se passoit aux révoltés dans le même temps où il

faisoient les protestations les plus fortes sur leur dévouement et leur fidélité. Le colonel Aussenac ne put jamais se procurer un espion parmi eux, et Ciriaque étoit exactement instruit de tous ses projets.

Note 16, page 53, ligne 22.

L'américain Walton avoit joui d'une certaine considération et de la faveur du général Ferrand pendant les premières années de son établissement à Santo-Domingo : les fausses spéculations de commerce du sieur Walton dérangèrent sa fortune et le réduisirent à la cruelle nécessité de manquer à ses engagemens dans son pays. Dans cette situation désespérée le sieur Walton qui avoit fixé sa résidence à Santo-Domingo, entrevit dans les chances d'une crise politique, la possibilité de rétablir sa fortune. Il se lia plus étroitement avec les Espagnols, dont le caractère et l'influence lui étoient connus, et devint un des moteurs les plus zélés du système insurrectionnel. On assure même, (mais ce fait n'a pas été prouvé) qu'il persuada aux Espagnols que l'intention du général Ferrand étoit de faire un massacre général des habitans de Santo-Domingo, et que le signal devoit être quelques coups de canons tirés de l'arsenal; qu'en conséquence il étoit urgent de prévenir et de devancer les cruelles dispositions des Français, et qu'il falloit se tenir tous prêts pour les égorger eux-mêmes au premier coup de canon qui devoit se tirer à une époque déterminée.

La difficulté étoit donc pour le sieur Walton de faire tirer quelques coups de canons par l'arsenal; voici la manière dont on prétend qu'il s'y prit : il s'entendit

avec un des bâtimens anglais en station devant la rade, et l'engagea à raser la terre d'assez près pour forcer l'arsenal à faire feu sur lui.

Ce plan eût peut-être réussi; si quelques Espagnols auxquels Walton s'étoit confié, n'étoient venus dénoncer le sieur Walton au général Ferrand, qui lui reprocha publiquement son ingratitude et son crime, et le fit arrêter.

Note 17, page 56, ligne 6.

Depuis long-temps il existoit une rivalité entre Joseph d'Espinosa commandant pour les Français à la Mate, et le colonel Don Juan Cassillas commandant à Saint-Jean de la Maguana. Ce dernier, d'une bravoure qui approchait de la témérité, jouissoit d'une grande réputation parmi ses compatriotes dont il étoit même redouté. D'Espinosa avoit de la finesse et ne manquoit pas d'un certain courage; mais il étoit dissimulé, froid, et moins attaché au gouvernement français. Cette dernière considération détermina le général Ferrand qui vouloit éviter les conséquences funestes d'une rivalité qui pouvoit tôt ou tard compromettre la tranquillité du pays, à donner au colonel Cassillas le commandement des deux arrondissemens. Cette mesure qui plaça d'Espinosa sous la dépendance de Cassillas, fut un sujet d'humiliation pour le premier qui, depuis cette époque, jura la perte de Cassillas et une haine implacable au gouvernement français. L'insurrection du 10 août lui fournit l'occasion de la vengeance, et il en profita.

Note 18, page 56, ligne 13.

Ce trait de perfidie, où le brave Cassillas fut victime

de sa confiance et de sa loyauté, rappelle l'évènement aussi extraordinaire que malheureux, arrivé dans le même endroit au brave Cacique Caonabo. Ce prince, Caraïbe de naissance, avoit passé à Saint-Domingue en aventurier; son esprit et son courage dans un pays peuplé d'hommes stupides, le firent craindre et estimer des naturels; il fut élu roi de Magnana; il avoit obtenu de grands succès contre les premiers établissemens espagnols, et devint leur ennemi le plus cruel.

Ce prince préféroit le cuivre et la fonte à l'or, et avoit l'idée singulière que les cloches parloient; il désiroit beaucoup en avoir une, cette fantaisie fut cause de sa perte; Christophe Colomb qui le redoutoit, s'en servit pour lui tendre un piège. Oyèda, capitaine audacieux, fut chargé de cette importante mission; il fit courir le bruit qu'il se rendoit à la cour du Cacique avec des présens, pour rétablir la bonne harmonie entre les deux nations; et pour ne point inspirer de crainte, il partit avec neuf cavaliers seulement. Oyèda, sous des auspices aussi adroitement ménagés, se rend à Saint-Jean de la Maguana, y est magnifiquement reçu et traité par le fier Cacique, auquel il remet ses présens. Les propositions que le fourbe Oyèda, fit à Caonabo étoient extrêmement avantageuses, mais ce qui détermina le Cacique à les accepter, fut l'offre de la cloche qui étoit l'objet de ses désirs.

Coanabo ne se lassoit pas de témoigner sa reconnoissance à Oyèda, lorsque celui-ci ajouta : « je suis chargé, « Seigneur, de vous remettre, de la part de l'amiral, « un cadeau qu'il n'a encore fait à aucun prince; au même instant, il lui montra des fers et des menottes parfaitement travaillés, lui persuadant que c'étoit la décoration

des rois de l'Occident, et qu'il s'offroit de les lui mettre en particulier, afin qu'il put exciter l'admiration et la surprise, en se montrant spontanément à ses sujets. Le Prince y consent, se laisse garotter par les gens d'Oyèda, qui avoient tout préparé pour le départ. Coanabo est étroitement lié corps à corps avec Oyèda, monté sur un cheval excellent, et sa cavalcade audacieuse se rend avec la plus grande vîtesse à l'Isabelle ou Christophe avoit disposé des troupes. Caonabo se montra supérieur à sa mauvaise fortune : « je méprise ta perfidie, dit-il à « Colomb, puisque tu as violé les lois sacrées de l'hos- « pitalité, mais j'estime le courage de celui qui a osé « en être l'instrument ».

Le Cacique ne voulut jamais donner des marques de soumission à l'amiral.

« Je ne m'humilierai jamais devant un traître, disoit « il hautement ». Caonabo fut embarqué, par Colomb, pour l'Europe, et le vaisseau périt dans la traversée. Le sort de ce malheureux Prince, et celui de son épouse, qui après sa mort étoit devenue reine de Xaragua, prouvent que le moment de la plus grande prospérité, est celui où on doit redouter les plus grandes catastrophes.

Cette Princesse, ainsi qu'on le verra à la note 63, fut condamnée à être pendue, par un tribunal espagnol, et exécutée publiquement.

Note 19, page 57, ligne 5.

Don Augustin Franco avoit le commandement important du Cibao. La faveur dont il jouissoit auprès du général Ferrand, avoit excité la jalousie de Marc-Torres,

jeune homme d'une valeur à toute épreuve : il fut du nombre des habitans qui vinrent solliciter le remplacement de Franco ; mais le mauvais accueil que leur fit le général Ferrand, et les nouvelles marques de confiance qu'il donna à Don Augustin Franco, qui fut fait adjudant-général, irritèrent tellement ses ennemis, qu'il fut arrêté aussitôt que la révolte eut éclaté.

Note 20, page 59, ligne 17.

Le voyage de Cassillas à Neibe, n'ayant d'abord été su du colonel Aussenac que par des voies indirectes lui inspira quelque méfiance sur la fidélité de ce chef espagnol : il manifesta ses inquiétudes au général Ferrand, qu'il rassura néanmoins, après avoir reçu des nouvelles de Cassillas lui-même.

Note 21, page 60, ligne dernière.

La conduite des habitans de Bani et de Los Ingenios, n'importe les motifs qui la dirigèrent, est digne des plus grands éloges : ils ont été fidèles jusqu'au dernier moment, et n'ont suivi qu'à regret l'exemple des autres parties de l'île. Le Père Guerero, curé de Bani, et le commandant militaire Castillo ont contribué à maintenir la tranquillité et l'obéissance des habitans à leur gouvernement.

Note 22, page 61, ligne 10.

Les habitans de Saint-Iago, instruits de la marche du général Ferrand, se hâtoient d'opérer leur jonction avec don Juan Sanchez à Seibo, ils ar-

rivèrent la veille du combat au camp de Palo - Hincado.

Note 23, page 63, ligne 13.

Ces expressions dignes d'un Trajan, suffiroient pour donner une idée des grandes qualités du général Ferrand, si les instances des habitans Français et Espagnols pour le retenir lorsqu'il fut question de son départ, et les inquiétudes qu'ils éprouvèrent pendant son absence, n'étoient pas les témoignages les plus flatteurs pour un homme de bien.

Note 24, page 64, ligne 10.

Le genéral Ferrand s'exprimoit ainsi pour contenir les habitans par l'exposé des avantages que leur révolte pouvoit leur faire perdre : mais son intention bien connue fut toujours de suivre les erremens de son gouvernement, relativement au commerce anglais. Quoique la position affreuse dans laquelle il se trouvoit eût peut-être justifié cette tolérance qui tournoit à l'avantage du pays.

Note 25, page 65, ligne 1.

Ce colonel Ramirez avoit été dénoncé au général Ferrand, comme un des moteurs les plus ardens de l'insurrection ; mais soit par crainte, soit par hypocrisie, il affecta des sentimens d'attachement à la personne du général Ferrand, avec tant d'art, qu'il fut choisi par cet infortuné général, pour faire partie de son expédition de Seibo, en qualité de colonel des

milices de plusieurs arrondissemens. Il trahit ses devoirs et son bienfaiteur dans cette occasion, et dans la confusion de la mêlée il fut rejoindre les insurgés.

Note 26, page 65, ligne 24.

Le général Ferrand ne pouvoit pas croire que des habitans qui avoient été constamment l'objet de sa plus tendre sollicitude, qui lui devoient l'abolition des tributs dont leurs biens étoient grevés, pour lesquels il avoit fait au gouvernement français des représentations afin d'obtenir l'entier amortissement de ces charges publiques, qui avoient enfin donné à leur souverain pendant quatre ans des preuves irréfragables de leur attachement, fussent capables de céder aussi légèrement aux impulsions de la malveillance, et de trahir avec autant de perfidie, un gouvernement qui les avoit comblés de bienfaits. Il faut cependant rendre justice à un grand nombre d'entre eux qui restèrent fidèles à leurs devoirs, et préférèrent la haine de Sanchez et de ses complices, à l'avantage de conserver par un crime des propriétés dont ils firent généreusement le sacrifice. On doit distinguer parmi ces derniers, le vertueux Père Correa, don Ramond Cabral, don Joseph del Orvé, don Joseph L'Abastide, don Juan Santi, don Augustin Franco, et le colonel Péralta qui languit dans les cachots de Portorico.

Note 27, Page 67, ligne 2.

Le général Ferrand, dont toutes les vues étoient dirigées vers l'intérêt public, connoissant l'état de délabrement des propriétés territoriales, occasionné

par les crises qu'avoit éprouvé ce malheureux pays, lors de l'invasion des nègres sous Dessalines, se proposoit de remettre la moitié des capitaux, dont l'intérêt énervoit les propriétés et décourageoit les propriétaires.

Note 28, page 68, ligne 7.

Parmi les hommes comblés des bienfaits du général Ferrand, Manuel Carabajal, est celui qui a manifesté l'ingratitude la plus noire. La partialité du général pour cet homme, a été poussée au point de sacrifier, pour ainsi dire, la justice à des considérations particulières en sa faveur. Carabajal perd un procès contre un Français nommé Couzon Montas : le géneral Ferrand, croyant que la religion du tribunal avoit été surprise, suspend l'exécution de la sentence et prend un arrêté favorable à Carabajal. C'est cependant ce même particulier qui figure dans l'insurrection comme un des factieux les plus audacieux, c'est ce même homme qui commandoit en second à l'affaire du Seibo. C'est ce scélérat qui a laissé couper la tête à son bienfaiteur, et qui a rassasié sa vue de ce spectacle révoltant.

Note 29, page 70, ligne 17.

Ce jeune homme a depuis perdu le mérite de cette démarche, en se dévouant entièrement à don Juan Sanchez dont il est l'aide-de-camp et le factotum. L'opinion générale est aujourd'hui que sa conduite, lors de l'affaire du Seibo, n'avoit d'autre objet que de ménager les deux partis, et de se déclarer ouvertement pour celui qui auroit l'avantage.

Note 30, page 71, ligne dernière.

Le général Ferrand se voyant harcelé par une nombreuse cavalerie, et ne voyant autour de lui que quelques officiers échappés au carnage, craignit de tomber au pouvoir de l'ennemi; il demanda à un de ses officiers de la poudre pour amorcer ses pistolets, il s'informa d'un grand nombre d'officiers qu'il n'apercevoit pas, et se donna la mort avec tant de précipitation, que l'explosion seule annonça ce fatal événement.

Note 31, page 73, ligne 7.

Le capitaine Francico Dias appelle ce combat une monstruosité de la fortune. Il doit en parler savamment, puisqu'il commandoit en chef. Il nous a assuré que si les feux de pelotons avoient continué cinq minutes de plus, l'armée de Sanchez se mettoit en déroute, et ne se réunissoit plus. Il a dit aussi que pendant le combat, Sanchez et Carabajal se tenoient à l'écart, en s'engageant réciproquement à ne point compromettre une existence aussi essentielle au salut de l'armée.

Note 32, page 73, ligne 22.

Pendant la courte durée de l'administration du général Ferrand, on avoit vu toutes les branches de l'économie politique se perfectionner et sortir de la stagnation humiliante dans laquelle l'apathie et l'indifférence de l'ancien gouvernement les tenoient plongées. Les rues de Santo-Domingo, dégradées par le temps,

avoient été réparées, les maisons appartenantes aux domaines étoient entretenues et même embellies par le corps du genie chargé de cette partie intéressante et considérable des revenus domaniaux. Les biens ruraux et les hattes faisant partie de ces mêmes domaines, prenoient un accroissement qui offroit au gouvernement la perspective de doubler en quelques années le produit de ces immeubles : les établissemens particuliers suivoient cette même progression depuis l'abolition des tributs onéreux dont ils étoient grevés. Le gouvernement alloit enfin s'occuper incessamment des grands chemins de la partie espagnole, et mettre à exécution le superbe projet d'un port militaire à Samana. La culture prenoit une extension considérable dans les quartiers de Los Ingenios et de Samana. Les coupes d'acajou, d'une qualité supérieure à celle de tout le reste de l'Amérique, faisoient rentrer dans la circulation une partie du numéraire que le commerce de l'importation étrangère en faisoit sortir.

Note 33, page 76, ligne 6.

On ne peut pas assurer que l'arrondissement de Bani fût de bonne foi et sincèrement attaché au gouvernement français, mais on doit au moins lui savoir gré de n'avoir point cédé à l'impulsion des autres quartiers, et d'avoir donné, ainsi que le quartier de Los Ingenios, jusqu'au dernier moment, des preuves de son amour pour la tranquillité, et de respect pour le gouvernement.

Note 34, page 77, ligne 14.

Après les évacuations effrayantes et successives de

tous les quartiers de la partie française, il y avoit sans doute du courage à venir se renfermer dans les murs d'une ville, dont la population bigarrée, devoit nécessairement inspirer des inquiétudes. Une poignée de Français se dèvouèrent cependant à la défense du pays, sans être effrayés des chances auxquelles les exposoit l'avenir. Ils soutinrent d'abord le siége de 1805 contre Dessalines, à la tête de vingt-deux mille nègres : ils eurent la gloire de lui opposer une vigoureuse résistance, et de le forcer à lever le siége de la place.

Leurs courageux efforts dans le dernier siège, sont dignes des plus grands éloges, ils sont le complément honorable de cette multitude de preuves qu'ils ont données pendant sept ans, de leur courage, de leur zèle, et de leur dévouement à la France.

Note 35, page 78, ligne 6.

Monsieur de Chesfontaines, chevalier de Malte, et ancien officier de marine, domicilié depuis cinq ans à Samana, fut désigné par les Anglais, pour faire partie du conseil municipal, et défendre les intérêts de ses compatriotes. Le caractère ferme de cet habitant, en imposera sans doute aux autorités factieuses qui gouvernent le pays, et conservera à la France le petit nombre de colons industrieux, qui s'y trouvoient à l'époque de l'insurrection.

Note 36, page 78, ligne 18.

Cyriaque Ramirez, malgré la supériorité de ses forces ne suivit que de loin le colonel Aussenac dans sa

retraite : le contraste de sa conduite avec celle qu'avoit tenue le colonel Aussenac, en traversant les arrondissemens d'Azua, de Bani, de Los Ingenios, et de l'Isabelle, auroit suffi pour arrêter les progrès de la révolte, si la terreur qu'il répandoit, n'eût contenu l'indignation publique.

Note 37, page 79, ligne 25.

Il est bien extraordinaire d'entendre parler des usages des nations civilisées, par ces mêmes hommes qui deux jours auparavant, et huit jours après le combat de Palo-Hincado, égorgeoient encore les malheureux Français, que les chances désastreuses de la guerre avoient livrés à leur discrétion. C'étoit alors qu'il falloit invoquer les usages des nations civilisées, au lieu de s'abandonner à toute la férocité des peuples les plus barbares.

Note 38, page 80, ligne 6.

L'affectation des Espagnols à débiter ces nouvelles extravagantes, auroit suffi pour les faire révoquer en doute, si le sentiment de notre supériorité avoit pu être affoibli par les moyens ordinaires d'une politique qui annonce toujours la foiblesse.

Note 39, page 81, ligne dernière.

Les retranchemens élevés par les Espagnols, étoient plutôt faits pour leur cacher le danger, que pour les en garantir : aussi leur illusion ne duroit-elle que jusqu'au moment où les François manifestoient, par leur contenance, la résolution de les prendre; on voyoit alors

les Espagnols beaucoup moins occupés à les défendre, qu'à songer aux moyens de les abandonner sans danger. La terreur gagnoit bientôt tous les esprits, et une fuite honteuse étoit ordinairement le résultat de cette apparat menaçant de fossés, de palissades qui coûtent beaucoup de peine à faire, et peu de temps à prendre.

Note 40, page 86, ligne 20.

Les forts de Saint-Jérôme et de Jeyna, situés sur la côte sud de Santo-Domingo, formeroient une ligne de défense assez redoutable, pour empêcher ou au moins pour retarder l'investissement de la place de Santo-Domingo, si on pouvoit y mettre une garnison de trois cents hommes. L'ennemi ne pourroit alors avancer que progressivement, ou seroit obligé de diviser ses forces pour mettre le blocus devant chacun de ces forts, ce qui seroit impraticable, à l'égard du second dont les environs absorberoient, en peu de temps, les armées les plus nombreuses, par l'air infect qu'on y respire, et qui est purifié dans le fort par l'air salin et par la brise d'Est qui règne régulièrement tous les jours : mais l'un et l'autre ne peuvent contenir qu'une garnison de quatre-vingt hommes au plus, et cet inconvénient neutralise absolument l'avantage de leur situation. Il est indispensable de les abandonner, ou si on les conserve, l'ennemi peut leur intercepter les communications sans danger, et s'établir à portée de canon de la place.

Note 41, page 88, ligne 4.

On peut dire avec vérité que la compagnie adminis-

trative a été un modèle de courage, d'émulation, et de fermeté, pendant tout le cours de cette guerre. Elle a souvent réclamé le droit de former l'avant-garde, et dans la chaleur de l'action, cette jeunesse bouillante s'est toujours fait remarquer aux premiers rangs.

Note 42, page 90, ligne 6.

On doit se rappeler de ce que nous avons dit du courage de Sanchez dans la note 31, ainsi que des bonnes dispositions qu'il avoit faites, pendant le combat de Palo-Hincado, dont la malheureuse issue, ne doit être attribuée qu'à la terreur panique de nos troupes, et à cette fatalité qui tenoit à des causes absolument étrangères à la valeur des Espagnols et à l'habileté de leurs chefs.

Note 43, page 91, ligne 18.

Ce n'est pas la honte, mais la crainte, qui empêchoit Don Toribio Montès de contracter ouvertement une alliance avec les esclaves révoltés de la partie française. Il appréhendoit avec raison leur valeur, leur audace, et surtout leur perfidie, dont les habitans de la partie de l'Est avoient fait quatre ans auparavant la funeste épreuve, lors de l'irruption de Dessalines.

Note 44, page 92, ligne 19.

La protection de Don Toribio Montès, étoit le prix d'une convention faite avec Sanchez, relativement aux superbes coupes d'acajou que les Français avoient établies dans la partie de l'Est, et dont les bois devoient

être envoyés à Porto-Rico pour satisfaire la cupidité du gouverneur.

Note 45, page 93, ligne 15.

On est indigné de la sotte vanité de Toribio Montès et des prétendus sentimens d'humanité qu'il affecte dans ce galimatias d'instructions qu'il adresse à Sanchez, quand on songe qu'un vil intérêt d'argent est l'unique mobile de sa conduite, et que son insatiable avarice a porté le fer et la flamme dans un pays qui étoit heureux sous les Français : au reste les auteurs de ces désastres peuvent bien se réjouir du départ des Français, mais ne peuvent pas s'en glorifier, car la faim seule a pu les vaincre.

Note 46, page 98, ligne 9.

On est tenté de rire en voyant les grands moyens de Don Toribio Montès pour soutenir sa noble entreprise ; on croit voir Pierre le Roux faisant le calcul de donner peu et de le faire valoir beaucoup. Mais au moins il est exact à rappeler dans toutes ses lettres les envois de bois d'acajou.

Note 47, page 101, ligne 16.

Don Toribio Montès qui avoit éprouvé l'humiliation de voir son autorité avilie dans la personne du colonel Ximenès son délégué, dissimula jusqu'au moment où les revers qu'essuyèrent les insurgés, lui fournirent le prétexte d'envoyer le colonel Don Joseph Arata, avec le régiment fixe de Porto-Rico. Ce nouveau chef, chargé

des opérations militaires, réduisit Sanchez au rôle insignifiant de gouverneur civil; mais la junte, en confirmant Sanchez dans le grade de capitaine-général, déjoua tous les calculs de Don Toribio Montès : Don Joseph Arata mourut de chagrin, et sa mort priva les Espagnols d'un chef qui réunissoit à beaucoup de douceur, beaucoup d'instruction et d'expérience.

Note 48, page 103, ligne première.

La légion coloniale étoit composée d'hommes de couleur et de nègres libres, qui, dès le principe de la révolution, ont donné au gouvernement français des preuves inaltérables de fidélité, de courage et de dévouement. Ce corps a toujours formé les avant-gardes des colonnes et a eu la plus grande part à la gloire que s'est acquise la garnison de Santo-Domingo, dans les nombreuses sorties qu'elle a faites pendant le siége de cette place. Les sieurs Répussard, Savari, Théard, D'Aux, ont particulièrement soutenu cette réputation de bravoure dont ils ont donné des preuves multipliées pendant dix-huit ans.

Note 49, page 104, ligne 10.

La place de Santo-Domingo n'ayant qu'une simple chemise, ne peut soutenir un siége réglé. Elle est dominée de toutes parts, et n'a aucun ouvrage extérieur capable d'en défendre les approches à l'ennemi, qui peut s'établir de l'autre côté de la rivière de l'Ozama, à demi-portée de fusil, se rendre maître du port et enfiler les rues principales, sans être incommodé par l'artillerie

de la place, lorsqu'il aura la précaution de poser ses gabions au revers des écores escarpées du fleuve. Si les sommes immenses dépensées par Solano à des fortifications inutiles, eussent été employées à construire une bonne forteresse sur la rive gauche, le port et la ville seroient en cas de siége, à l'abri des insultes de l'ennemi qui, avec sa mousquetterie, peut faire, de cette position, beaucoup de mal aux assiégés.

Note 50, page 104, ligne 19.

On a évalué le nombre des femmes et enfans sortis de la place, pendant le dernier siége, à trois mille trois cents ; il en est resté environ huit cents ; la population de Santo-Domingo étoit d'environ huit mille ames : donc les femmes seules formoient la moitié de la population espagnole et française.

Note 51, page 107, ligne 14.

Les principes de Don Juan Sanchez en matière de gouvernement, sont aujourd'hui mis en pratique par ses propres soldats : « C'est de nous qu'il tient son autorité « disent-ils hautement dans les rues de Santo-Domingo, « il ne s'en est servi que pour nous tromper et nous « rendre malheureux : le premier coup de fusil qui par- « tira, lorsque les Français mettront pied à terre dans « la partie espagnole, sera pour Don Juan Sanchez. »

Note 52, Page 107, ligne 24.

La résistance qu'éprouvèrent les ving-deux mille nègres, lors du premier siége, pouvoit donner à Sanchez

une idée de celle qu'il devoit s'attendre à rencontrer. Il eût infailliblement échoué dans sa coupable entreprise, malgré la vigilance et l'efficacité des secours des Anglais ses alliés, si l'intrépide Fores eut réussi à jeter dans la place deux cents barils de farine.

Note 53, page 108, ligne première.

Cette prédiction se réalisa le vingt-quatre janvier à Saint-Jérôme, et si le colonel Aussenac eut profité des avantages de cette journée, c'en étoit fait de l'armée de Sanchez et de toutes ses criminelles espérances.

Note 54, page 108, ligne 17.

Les Français se flattoient de l'espoir de parvenir au rétablissement de l'ordre, et les Espagnols de forcer la ville à se rendre : ces prétentions réciproques, rendoient impossible toute espèce de rapprochement. Les Français proposèrent enfin un moyen de concilier tous les intérêts ; c'étoit de s'en rapporter à la décision des deux gouvernemens respectifs, et de convenir, en attendant le résultat de cette démarche, d'une suspension d'armes de six mois. Cette proposition fut rejetée par les Espagnols qui connoissoient la pénurie des vivres qu'éprouvoit la place ; mais surtout par Sanchez, qui craignoit de perdre dans l'inaction, les heureux effets de l'enthousiasme qu'il avoit excité.

Note 55, page 108, ligne 21.

Le but réel du colonel Ximenès en demandant cette suspension d'armes, étoit de trouver, dans les commu-

nications à venir, des occasions de nous convaincre de l'impuissance de nos efforts et de l'inutilité d'une plus longue résistance.

Note 56, page 108, ligne 26.

Dans la position affreuse où se trouvoit la place, le général Barquier ne négligeoit aucun moyen de conciliation; une trève de six mois, en calmant l'effervescence, auroit pu rapprocher les esprits et dessiller les yeux de cette multitude égarée. Peut-être qu'en envisageant avec sang froid les conséquences funestes de leur révolte, les habitans de la partie de l'Est auroient fini par préférer le temps heureux de la tranquillité qu'ils venoient de perdre, au bonheur chimérique que leur promettoit Sanchez, et qui devoit être le prix de leur sang et de leurs fortunes.

Note 57, page 110, ligne 2.

Le général Barquier, en consentant à la suspension d'armes, avoit un double motif; il attendoit le résultat de quelques démarches qu'il avoit fait faire dans les quartiers de Los Ingenios et de Bani, et ce calme momentané pouvoit en assurer le succès.

Note 58, page 115, ligne 11.

L'habitation où l'infortuné général Ferrand alloit se délasser de ses travaux, étoit devenue le centre de toutes les opérations militaires de Sanchez. Ces beaux jardins où un administrateur sage et bienfaisant venoit naguères méditer sur les moyens de rendre les habitans de la partie de l'Est heureux, étoient foulés aux pieds par

ces mêmes hommes, autrefois l'objet de sa plus tendre sollicitude.

Note 59, page 115, ligne 15.

Le sieur Follot, tailleur français à Santo-Domingo avant ces événemens, s'étoit réuni aux insurgés dans le principe de l'insurrection, et jouait un rôle important parmi eux. On assure que ce fut lui qui coupa la tête au général Ferrand et la traîna dans les rues de Scibo.

Note 60, page 117, ligne 21.

La gualliga étoit alors notre seule nourriture. C'est une plante sauvage de l'espèce de l'igname, du manioc et de la patate : elle contient beaucoup plus de parties acres que ces vivres domestiques ; le suc qu'elle contient est peu nutritif, et peut être considéré plutôt comme absorbant que comme substantiel : elle exige six jours de préparation. Le premier est employé à la dépouiller de son enveloppe grossière; le second à la faire tremper pour l'amollir ; le troisième à la râper, le quatrième à la fermentation, le cinquième à la passer pour en extraire le suc, et le sixième à étendre la farine au soleil pour la faire sécher. On peut alors s'en nourrir sans inconvénient. Cependant les malheureux dont elle faisoit la nourriture principale, éprouvoient des gonflemens dans le corps et dans les jambes, qu'on attribuoit au défaut de substance de cet aliment; le remède reconnu efficace contre ces gonflemens, étoit deux tasses de café amer, le matin, dans lesquelles on mêloit un verre à liqueur de tafia commun.

A Porto-rico, dans les temps de disette, les habitans la laissent réduire en putréfaction, et en font des gâteaux dont ils se nourrissent.

La feuille de cette plante ressemble à celle de la fougère; elle est aussi vivace qu'elle. On emploie vingt-quatre barils en racines pour un baril d'amidon. Le son, qui ressemble à la sciure de bois, servoit à faire des cassaves qui se vendoient quarante sols pièce.

Note 61, page 120, ligne 5.

Le 10 août 1808, époque à laquelle l'insurrection commença à se manifester, jusqu'au 28 juin 1809, on évalue le nombre des Espagnols en état de porter les armes, qui sortirent de la ville, à douze cents hommes.

Note 62, page 120, ligne dernière.

La proposition de Sanchez étoit d'autant plus impolitique, que la principale force de son armée consistoit en mulâtres et nègres français, qui pouvoient s'offenser de cette résolution qui les livroit à la discrétion des Français. Aussi Sanchez s'est-il bien gardé de renouveler cette proposition qui est restée sans effet.

Note 63, page 121, ligne 10.

Les soupçons sur la mort du sieur Daviau, étoient fondés sur la cruauté qu'avoient montrée les Espagnols, à l'époque ou leur insurrection éclata. Tous les malheureux Français qui se trouvoient dans les campagnes, et qui y vivoient dans la plus grande sécurité, y furent in-

humainement égorgés par les mêmes hommes qui leur donnoient tous les jours, des témoignages d'intérêt et d'amitié. Cet acte de férocité, rappelle deux traits de la barbarie, qui caractérise cette nation.

En 1503, le grand commandeur d'Ovando, gouvernoit l'île de Saint-Domingue, au nom de Ferdinand et d'Isabelle, mais il existoit encore à la tête des Indiens, que le système destructeur des Espagnols n'avoit point encore totalement anéantis, des Caciques ou rois tributaires de la couronne.

Parmi ces princes pacifiques, une reine nommée Anacoana, régnoit sur les Indiens du royaume de Xaragua, le plus puissant, le plus policé, et le plus étendu de toute l'Ile, puisqu'il comprenoit toute la partie occidentale, et une grande portion de la partie Méridionale de Saint-Domingue, dont le nom indien étoit alors Haïti.

Cette princesse aimoit les Espagnols, et les accueillit dans ses Etats, avec toutes les démonstrations d'une sincère amitié; mais elle en fut payée d'ingratitude, et se vit obligée de prendre des mesures répressives, contre la tendance de ces étrangers à une domination tyrannique sur ses peuples.

Cet état de choses contrariant les projets de ces hommes ambitieux, ils semèrent adroitement des inquiétudes dans l'esprit d'Ovando, et lui représentèrent la nécessité de se précautionner contre les desseins perfides de la reine de Xaragua : ce gouverneur se met en marche avec trois cents hommes de pied, et soixante-dix chevaux, aprés avoir fait répandre le bruit, que le but de son voyage étoit de venir recevoir, lui-même, le tribut qu'Anacoana devoit à la couronne, et de visiter une princesse qui avoit, dans tous les temps, mani-

festée une affection particulière pour la nation Espagnole.

Anacoana, apprit cette nouvelle avec plaisir, et rassembla tous ses vassaux, pour faire au Commandeur, une réception qui donnât une haute idée de sa puissance, et répondît à la dignité de son hôte : trois cents Caciques composoient le cortège, au milieu duquel la reine s'avança au-devant du grand commandeur d'Ovando; un peuple immense couvroit le chemin, et manifestoit par des danses et des chants la joie que lui causoit cet heureux rapprochement des deux nations. Ovando et et la reine s'abordèrent avec des marques d'une estime et d'une amitié réciproques, et un splendide repas, où la reine parut beaucoup plus amicale, commença la fête qui dura plusieurs jours, avec une magnificence et une variété qui étonna les Espagnols.

Ovando, que son ame atroce a mis au rang des plus cruels ennemis de l'humanité, dissimuloit avec une adresse perfide l'horrible dessein qu'il méditoit depuis son départ de Santo-Domingo ; et dans le même instant où il recevoit de la princesse et de sa nation les témoignages de l'amitié la plus expansive, il songeoit au moyen de détruire en masse, et dans le même instant, un peuple pacifique, dont la puissance et le bonheur lui inspiroient de l'ombrage.

Il invite la reine et toute la cour à une fête magnifique, qui devoit, disoit-il, resserrer pour jamais les liens qui unissoient les deux nations. Tout le peuple accourut à ce spectacle, et l'air retentissoit de cris d'allégresse.

Toute la cour indienne étoit déjà rendue dans la salle du festin, lorsque les Espagnols parurent en ordre

de bataille, et occupèrent toutes les issues de la place où étoit réunie une multitude immense d'Indiens que la curiosité avoit attirés : Ovando vint ensuite à la tête de sa cavalerie et investit de suite le palais où étoit réunie la cour ; et, à l'instant, ce monstre mettant la main sur sa croix d'Alcantara, signal dont il étoit convenu avec ses gens, le peuple fut égorgé par l'infanterie, et les trois cents Caciques qui composoient la cour furent mis à des tortures si horribles, qu'ils furent obligés de confesser que la reine étoit coupable du crime de trahison envers la nation espagnole. On mit ensuite le feu à la maison où tous ces infortunés furent inhumainement consumés. Quant à la reine Anacoana, elle fut conduite à Santo-Domingo, jugée par un tribunal inique, condamnée à être pendue, et exécutée publiquement.

Cet événement, peut-être sans exemple dans l'histoire des peuples, est attesté par Herrera et autres historiens espagnols ; la cour d'Espagne même fut indignée de cet horrible excès de barbarie, qui n'épargna ni les femmes, ni les enfans, ni les vieillards.

Un acte de cruauté à peu près semblable fit périr, au fort Dauphin, pendant la première guerre des Espagnols à Saint-Domingue, à l'époque de la révolution, un nombre prodigieux d'infortunés habitans qui s'étoient placés sous la sauve-garde du gouverneur de la partie espagnole et de son armée. Ces infortunés, pleins de confiance dans les assurances qu'on leur avoient données des dispositions bienfaisantes du gouverneur à leur égard, se reposoient avec sécurité sur ces promesses, lorsqu'un matin, douze cents nègres français, alors au service de l'Espagne, commandés par un tigre

africain, par Jean-François Biasson, entre inopinément dans la place, et y égorge hommes, enfans, femmes et vieillards, à la vue des troupes espagnoles rangées en bataille, et repoussant les malheureux que l'espoir de trouver une protection faisoit sauver dans leurs rangs. On assure qu'un prêtre atroce, nommé le *Père Vasques* avoit, par un discours plein de véhémence, excité les troupes nègres à cet horrible massacre, avec l'approbation tacite du gouverneur espagnol.

Sans doute que l'époque est prochaine où une heureuse régénération modifiera les nuances effroyables qui dégradent le caractère national de ce peuple distingué d'ailleurs par sa bravoure et par son esprit. La chûte de ce fanatisme religieux, qui a précipité cette grande nation dans tous les écarts et dans tous les excès, et la domination paternelle de ses nouveaux princes, suffiront pour la replacer au rang qu'elle est digne d'occuper parmi les premiers peuples du monde.

Note 64, page 136, ligne 20.

C'est peut-être par un sentiment de prédilection pour la nation française dont il n'avoit reçu que des bienfaits, que don Juan Sanchez a parcouru pendant trois mois la partie espagnole, pour en soulever les peuples contre un gouvernement qui les rendoit heureux; c'est par amitié pour les Français qu'il les a laissé égorger dans les bois de Monte-Grande, huit jours après le combat de Palo-Hincado. C'est enfin par un effet de son attachement pour les Français que don Juan Sanchez est venu mettre le siége devant

Santo-Domingo, après avoir répandu, dans toute la partie espagnole, les proclamations les plus injurieuses contre la nation française et son auguste souverain. Certes, on ne peut pas donner à une nation qu'on aime, des témoignages plus effiaaces de son dévouement.

Note 65, page 136, ligne 25.

C'est à leur industrieuse activité, et à leur constance au travail, que les Français établis dans la partie espagnole devoient leurs fortunes convoitées par Sanchez. Ces titres de propriétés valoient bien ceux que donnent la force, la violence, le vol et l'assassinat; cependant c'est en vertu de ces derniers titres que Sanchez s'est cru fondé à confisquer les propriétés françaises pour enrichir ses avides complices.

Note 66, Page 137, ligne 24.

Il y a eu dans l'espace de huit mois douze combats, où les Espagnols ont été constamment mis en déroute, c'est sans doute au jeu où qui perd gagne que Sanchez a prétendu jouer; et, sous ce rapport, l'avantage a été notoirement de son côté.

Note 67, page 138, ligne 4.

Ne se rebuteront pas de fuir; car si elles avoient disputé le terrain, la guerre n'eut pas duré long-temps. Elles eussent été détruites.

Note 68, page 138, ligne 13.

Toutes les vertus dont Sanchez se glorifie avec tant

d'ostentation dans cette circonstance, sont révoquées en doute par tous ceux qui le connoissent. Mais au reste pourroit-il justifier sa bonne conduite passée, que le crime de sa rébellion suffiroit pour donner à penser qu'il n'avoit que le masque de la vertu.

Note 69, page 138, ligne 18.

Sanchez invoquer l'impartialité ! Lorsqu'on sacrifie tous ses devoirs à l'ambition de commander, lorsqu'on méconnoît l'autorité légitime, et que sous de vains prétextes on se met à sa place, lorsqu'on sacrifie à son intérêt particulier, la tranquillité et le bonheur de cent mille ames, comment peut-on parler d'impartialité ?

Note 70, page 235, ligne 8.

Monsieur Kindelan, élevé en France, et qui avoit protégé par inclination les malheureux Français à Cuba, contre les vexations du peuple de Sant-Jago où il commandoit, fut obligé, au mois de mars 1809, pour ne point devenir suspect aux Espagnols, de faire une proclamation tendante à l'expulsion de ces infortunés habitans, dont la majeure partie évacua sur les Etats-Unis.

Note 71, page 236, ligne 11.

C'est un principe consacré en matière de gouvernement, que le lévier doit être calculé en raison des masses qu'il doit faire mouvoir ; sinon il y a inertie complète dans les ressorts du gouvernement, et de l'inertie à la destruction il n'y a qu'un pas.

Ce vice radical et destructeur des empires, existe dans toute sa plénitude aux Etats-Unis, où le pouvoir exécutif n'est qu'un manequin politique, sans attributions, sans force et sans considération.

Parmi les élémens dangereux qui font prévoir une révolution inévitable et prochaine aux Etats-Unis, on peut considérer la liberté de la presse comme le plus actif, par l'extension effrayante qu'on lui a donnée.

Chez un peuple mûr et fait, la liberté de la presse n'a qu'une influence relative, on pourroit même dire salutaire; elle maintient l'équilibre social, elle garantit l'intégrité des principes constitutionnels de l'état, elle contribue aux progrès des sciences et des arts, elle aide à l'autorité exécutive, et dirige souvent avec succès les délibérations du pouvoir législatif.

Dans un pays où les bases du gouvernement sont solidement affermies, où les ressorts de ce gouvernement ont une marche déterminée, où la constitution est vigoureuse dans toutes ses parties, la liberté de la presse contribue donc au maintien de l'harmonie et à la conservation des principes.

Mais chez un peuple nouveau, où le caractère national n'est point encore formé; qui a besoin de consolider sa constitution physique et morale par des institutions qui aient le caractère de la modération et de la prudence, la liberté de la presse est l'instrument de l'intrigue et de l'ambition; elle alimente les haines personnelles, elle énerve souvent l'action exécutive en lui ôtant cette considération politique qui fait sa force, et si elle signale quelquefois l'ennemi du bien public, elle dénigre et comprime souvent le talent des hommes

d'état, elle porte presque toujours le peuple à des excès contraires à ses intérêts.

Les délibérations et les mesures d'un gouvernement foible sont moins l'ouvrage des gouvernans que des gouvernés dirigés par le nombre presque incalculable des publicistes que la tolérance et l'esprit de parti mettent en action.

Aux Etats-Unis, le peuple a le droit d'élire ses magistrats entre les mains desquels il est censé déposer tout ce qui constitue l'autorité souveraine ; mais naturellement enclin à la mutinerie et à la révolte, il influe sur les délibérations, il censure et contrarie les mesures du gouvernement, et dans les convulsions politiques auxquelles son intervention turbulente donne lieu, il est l'instrument des factions que la liberté de la presse anime et entretient. Celle des riches par des vues de suprématie et de domination, est sans cesse en opposition avec la faction démocratique que son attachechement aux principes d'égalité, et sa haine contre toute espèce d'innovation qui tendroit à la dessaisir de ses droits, rend extrêmement active et vigilante. Cette lutte existe même dans le sein de l'assemblée générale de la nation, où elle se termine presque toujours à l'avantage du parti populaire. La nation est donc partagée en deux classes bien distinctes, les fédéralistes ou aristocrates, qui ambitionnent des honneurs et des priviléges, et les démocrates qui tiennent aux anciens principes du gouvernement. Toutes les deux redouteroient également les dangers d'une intervention étrangère, et si les premiers manifestent plus d'inclination pour l'Angleterre, c'est par opposition à leurs adver-

saires, qui regardent la France comme le palladium de l'indépendance nationale.

L'influence des deux grandes puissances européennes sur l'opinion publique, se borne donc, jusqu'à ce moment-ci, à faire pencher la balance pour l'une ou l'autre de ces deux factions, dans les débats relatifs à leurs prétentions réciproques.

Néanmoins on ne peut s'empêcher de convenir que l'inclination des démocrates pour la France est plus libérale et plus conforme aux intérêts de la patrie : l'Angleterre ne pouvant être de bonne foi l'amie d'un peuple que la force a soustrait à sa domination, tout ce qui tend à rétablir son influence aux Etats-Unis est évidemment contraire à l'intérêt de cette dernière puissance.

Parmi les partisans de l'Angleterre, on distingue cependant ceux qui n'invoquent son appui que pour changer la forme du gouvernement dans lequel ils veulent jouer le premier rôle, et ceux, à la vérité en plus petit nombre, qui préférant une indépendance qui donne des honneurs et des richesses, aux chimères d'une liberté qui blesse leur amour-propre et leur ambition, travaillent à forger de nouvelles chaînes à leur patrie. Le congrès est dans une continuelle fluctuation par le choc de ces différentes factions, et les ressorts de l'autorité affoiblis par les divisions intestines, occasionnent cette politique incertaine et cette pusillanimité dans les mesures qui prouvent la caducité précoce de ce gouvernement. Dans plusieurs gouvernemens de l'Europe, il existe une si grande liaison et des rapports si intimes entre l'autorité royale et les chambres repré-

sentatives, que la marche des grandes mesures n'y est jamais embarrassée par l'agitation du peuple. Mais le système constitutionnel des Etats-Unis peut être mis au nombre de ces belles théories devenues dangereuses dans l'application, parce qu'elles ont été calculées pour un peuple peu nombreux, que les vices politiques n'avoient point encore corrompu, et dont les mœurs, l'esprit public et l'effervescente exaltation étoient le plus ferme appui des lois qu'il s'étoit données.

Le célèbre congrès, alors environné du respect de ces hommes qu'une impulsion généreuse et universelle réunissoit au centre commun du bien public, n'exerçoit d'autre autorité que celle qui a son principe dans l'amour du peuple, et dans la vertu de ceux qui le gouvernent.

Aussi s'apercevoit-on à peine qu'il y eût un gouvernement aux Etats-Unis : cette action douce et imperceptible dans les ressorts qui faisoient mouvoir la machine, convenoit donc dans les premiers temps de sa formation, en raison de l'uniformité dans le caractère national; mais aujourd'hui que la nation est pour ainsi dire décomposée en autant de nations qu'il y a de peuples en Europe; que le refoulement des commotions européennes a fait refluer dans ces contrées occidentales du globe, une quantité prodigieuse d'individus étrangers; que les usages, les mœurs de ces individus, et surtout leurs vices, ont été inoculés rapidement aux pays qui les ont adoptés (1); l'identité de sentiment

(1) Les dames américaines ont été les premières à se ressentir de l'influence des mœurs étrangères, aussi n'ont-elles

et d'intérêt n'existe plus ; ce lien de famille qui unissoit entre eux tous les membres de l'état est rompu ;

---

presque rien de ce caractère sérieux qui faisoit autrefois de l'Amérique un vaste couvent. On ne voit dans aucun pays du monde des femmes généralement aussi fraîches, aussi jolies, et d'une tournure aussi élégante que les Philadelphiennes ; elles manquent néanmoins d'expression dans les traits du visage, et de ces graces qu'on admire dans les femmes des grandes capitales de l'Europe. Elles ignorent encore l'art de la parure malgré les efforts qu'elles font pour suivre et imiter les modes étrangères : les voyageurs remarquent avec raison que le genre de beauté des Américaines ne comporte pas les parures à prétention, mais bien cette toilette simple qui fait ressortir avec tant d'avantages un teint de lys et de roses, des formes divines et tous les dons de la nature. Elles sont aimables sans gaieté, froides au milieu des plaisirs, libres dans leurs manières et modestes dans leurs discours ; elles connoissent à peine plusieurs des passions qui nous agitent, elles allient deux choses incompatibles, la réserve et la coquetterie.

L'amour américain est flegmatique et circonspect avec les femmes mariées, bruyant avec les demoiselles, et dangereux avec les grisettes. Mais si la liberté excessive dont jouissent les jeunes Américaines offre des occasions favorables à l'amour, il est fortement contenu par les préjugés civils. On voit rarement des demoiselles s'abandonner à la fougue de leurs passions ; elles caressent l'amour sans se livrer à lui, elles sont sensibles avec prudence, libres avec discrétion et retenue. Dans nos pays le désir naît de la contrainte ; en Amérique il s'émousse par la liberté. La chasteté des Américaines est moins une sévérité de principes qu'un effet de l'habitude et des préjugés.

Rome a eu sa Vénus du Vatican ; Florence la belle Vénus de Médicis ; mais Philadelphie, plus favorisée que ces deux villes

et l'action exécutive devient nécessaire lorsque la force des principes et la sagesse des institutions libérales est

---

a ses Vénus de poche ; ce sont dix où douze jeunes Américaines auxquelles leur petite taille a fait donner ce nom. J'en ai vu plusieurs vraiment dignes de leur réputation.

Les lois sont ici extrêmement favorables aux femmes ; elles peuvent s'affranchir du joug paternel peur s'enchaîner dans les liens du mariage. La volonté des deux amans l'emporte sur les droits de la nature, et la sanction d'un magistrat est le seul acte indispensable dans ce cas.

La police intérieure des familles est douce : les demoiselles y jouissent de la plus grande liberté, et s'occupent peu des détails du ménage dont le soin est exclusivement confié à la mère. L'étude de la langue française, les leçons de danse et la musique sont assez généralement les occupations habituelles des jeunes Américaines, aussi voit-on dans toutes les maisons une grammaire française, un maître de danse français, et un piano-forté de Londres.

Dans les belles saisons, les élégantes parcourent les beaux trottoirs de Philadelphie, et passent d'un magasin à l'autre pour se procurer le plaisir de ce qu'elles appellent *chaper*, c'est-à-dire, marchander. On les dit fort intéressées et fort économes. Elles préfèrent les modes françaises à toutes les autres.

Dans l'hiver, des traîneaux, de forme de conques marines, enlèvent ces nouvelles Thétis à dix ou douze milles de la capitale, dans des campagnes agréables, où des réunions nombreuses viennent goûter les plaisirs de la saison. Le dimanche est le jour cousacré à la dévotion et à la curiosité ; la fréquentation des temples fait sortir de leurs maisons toutes les femmes Américaines ; on se croit ce jour-là transporté dans l'île de Cythère, ou parmi les nymphes de Calypso.

Les quakeresses sont les vestales de cette nouvelle Rome :

énervée. Le mélange de la population, la diversité des langues et des caractères, ces nuances hétérogènes enfin qui neutralisent l'essence primitive et précieuse des mœurs anciennes, et l'heureux effet de l'harmonie nationale menacent donc évidemment l'état d'une révolution ou d'une décadence qui le fera passer sous le joug d'une domination étrangère. Le congrès n'est plus aujourd'hui qu'un corps foible, délibérant au gré des factions civiles, ou sous l'influence des grandes puissances européennes. Il n'existe point d'esprit public aux Etats-Unis ; le peuple y est moins affecté de la dégradation nationale que de ce qui pourroit porter atteinte à son intérêt particulier et à son commerce. Cet enthousiasme, dont les glorieux effets affranchirent l'Amérique du joug d'une métropole orgueilleuse et despote, a fait place à l'indifférence et au cosmopolisme le plus déhonté.

---

l'austérité de leurs mœurs, la simplicité et la modestie de leurs costumes et leurs jolis minois, contrastent d'une manière enchanteresse aux yeux des étrangers, qui seroient tentés d'éteindre le feu sacré. Les plaisirs leur sont interdits, et la société est par conséquent privée d'un de ses plus précieux ornemens : mais cette secte austère diminue d'une manière sensible et en proportion des progrès du luxe, de la corruption des mœurs et de l'augmentation des richesses. Les jeunes gens, soumis à des lois somptuaires qui contrarient leur goût, blessent leur amour-propre, et les condamnent à des privations continuelles, ont déjà essayé de les transgresser ; les novateurs sont désignés par le nom de quakers-gais, qui indique une modification dans les principes et la différence dans leurs costumes : ces disciples de Penn sont en général très-riches et très-fins dans les affaires.

Les vertus primitives de la nation, ces élémens de grandeur et de puissance qui semblèrent placer spontanément, le 4 juillet 1776, l'Amérique au rang des grandes puissances, ont déjà subi l'influence des vices étrangers; l'Amérique naissante a toute la décrépitude des vieux états. Deux causes immédiates concourent simultanément à faire écrouler ce grand édifice, posé sur des bases disproportionnées à son étendue : dans les sujets; les progrès du luxe, la corruption des mœurs, l'ambition des grands, la cupidité du peuple, l'amour de l'indépendance à côté des bassesses de l'ancienne servitude, le défaut d'esprit public, l'orgueil national à la place de cette fierté mâle qui caractérisoit les anciens Américains, un caractère punique au lieu de cette bonne foi qui distinguoit cette nation sage : dans le gouvernement, l'apparence de la souveraineté et l'impuissance d'une autorité dont l'usage seroit d'autant plus dangereux, que l'abus de l'indépendance est porté aux Etats-unis jusqu'à l'exagération.

Tout annonce évidemment que l'existence de l'Amérique septentrionale comme puissance indépendante, n'est qu'éphémère, et qu'elle doit rentrer dans un état privé, seul convenable au caractère mercantile et vénal de ses habitans.

Dans cet état de désorganisation, les Etats-Unis doivent éviter les conséquences funestes d'une rupture avec la puissante nation à laquelle elle doit son indépendance; et malgré les avantages séduisans que les Etats-Unis retirent de leurs relations commerciales avec la Grande-Bretagne, ils ne doivent jamais perdre de vue que cette puissance n'attend qu'une occasion favorable pour faire valoir ses anciennes prétentions; et que si ces

insulaires ambitieux et entreprenans n'ont pot tenté, ni dans ces derniers temps, de rétablir leur domination, cette inaction n'est due qu'à la France, dont la redoutable influence en impose à ce peuple toujours prêt à envahir.

Si donc, ce qui est contre toutes les probabilités politiques, l'Angleterre parvenoit à renverser ce colosse formidable de puissance élevé sur le continent d'Europe par l'ennemi le plus dangereux qu'elle ait jamais eu ; quelle sera dans cette hypothèse le sort des Etats-Unis ? Ils subiront nécessairement le jong d'un vainqueur aigri par le souvenir des anciens outrages, et reprendront les chaînes qu'ils avoient brisées avec gloire, mais qui seront de nouveau le partage d'un peuple qui aura préféré les richesses à l'indépendance et à la liberté.

L'inconciliabilité des intérêts de l'Amérique avec ceux de la Grande-Bretagne est palpable. En bravant les dangers de cette union, les Américains deviendront peut-être momentanément riches, mais infailliblement esclaves. En cédant au contraire à l'influence libérale de la France contre un ennemi commun, les Etats-Unis reprendront une attitude digne d'eux, acquitteront la dette sacrée de la reconnoissance, et raffermiront les bases de leur indépendance.

Si l'Angleterre, privée du commerce de l'Europe entière, interrompt ses liaisons d'amitié et de commerce avec les Américains, si elle les traite, dans toutes les occasions, plutôt en sujets qu'en alliés, on est fondé à croire que le motif d'un plus grand intérêt est le mobile de sa conduite à leur égard ; car cette puissance orgueilleuse et dévorante ne respecte le droit des nations qu'avec la réserve perfide de le violer au

gré de son intérêt : on doit donc lui supposer alors des vues hostiles et des projets d'envahissement que les circonstances peuvent faire éclore d'un moment à l'autre.

En effet, sans le concours des Etats-Unis et celui de quelques autres petits états parasites, la Grande-Bretagne ne pourroit soutenir long-temps les effets désastreux des mésures prises par son redoutable ennemi.

L'encombrement de ses manufactures, la misère et l'inaction de ses ouvriers, le mécontentement de ses habitans, l'augmentation de sa dette publique, la perte de son crédit national, les frais énormes qu'un état continuel de défense exige, les résultats malheureux de ses expéditions continentales, l'entretien coûteux de ses nombreuses flottes, auroient fait écrouler avec fracas cette puissance monstrueuse et factice qui ne se soutient que par le concours de moyens étrangers, que son insatiable ambition et son insupportable despotisme peuvent lui faire perdre en un instant.

La conduite extraordinaire de l'Angleterre avec les Etats-Unis, l'usage violent qu'elle fait de ses forces contre les facteurs de ses propres richesses, cachent donc quelques projets importans que la patience des Américains à supporter les outrages des Anglais, doit nécessairement faire éclater.

La France, au contraire, a été la cause immédiate de l'indépendance de l'Amérique, son intérêt est de la maintenir et de la défendre contre les entreprises d'un peuple qui opprime toutes les nations maritimes et commerçantes.

Tout porte donc le gouvernement américain à re-

chercher l'alliance et l'amitié de la France; si la soif de l'or ne l'emporte pas sur les grandes considérations de l'honneur national et la conservation de sa liberté.

L'Amérique est sans troupes, sans forteresses, sans généraux, sans connoissance des principes militaires; les arts y sont encore dans leur enfance (1), l'esprit pu-

(1) Nous placerons ici, pour justifier cette assertion, quelques détails sur la ville de Philadelphie, et sur les monumens qui la distinguent des autres villes de l'Amérique septentrionale.

Si la simplicité, la régularité et l'élégance constituent la beauté, Philadelphie est une des plus belles villes du monde. Ses rues sont larges et tirées au cordeau; de beaux trottoirs pavés en briques, garantissent les deux côtés de chaque rue et servent de promenades, dans la belle saison, aux élégantes de Philadelphie. Des maisons en briques, peu solides, mais extrêmement simples et propres, et de grands arbres, ornent également ces trottoirs, où l'on marche en été à l'abri de la chaleur excessive du soleil. L'entrée principale d'un grand nombre de maisons, est un portique en colonnades, mais d'une proportion si petite, qu'elle choque le coup-d'œil des étrangers; le cintre des fenêtres et des portes est en vîtrage gothique très-élégant, et l'escalier est assez souvent embelli par une jolie balustrade en fer; le luxe des meubles et les décorations intérieures, sont exclusivement reservés pour le salon, où l'Américain le plus pauvre affiche l'apparence de la richesse. Les édifices publics se ressentent de cette orgueilleuse parcimonie. Le frontispice de la banque des Etats-Unis étonne d'abord par la magnificence et l'élégance de son architecture corinthienne; mais les regards indiscrets du voyageur découvrent bientôt, derrière ces colonnes artistement travaillées, les conceptions mesquines et choquantes des fondateurs d'un temple consacré à Plutus. Le corps de cet édifice hermaphrodite est en briques; cet assemblage monstrueux de matériaux disparates, choque les principes de l'art, et nuit à la solidité de l'ouvrage. La distribution de l'intérieur ne répond pas à l'ordre et à l'élégance qui règnent

blic y est éteint, les factions la déchirent au dedans,

dans les parties extérieures de l'édifice; c'est un maçonnage informe qui n'appartient à aucun ordre d'architecture, et qui contraste désagréablement avec l'idée qu'on s'est d'abord formée de l'ensemble.

La banque de Pensilvanie construite, dit-on, sur le modèle d'un temple d'Athènes, est d'un style dorique très-élégant. La colonnade est néanmoins un peu basse, en raison de l'élévation de cette masse énorme. Ce manque de proportion est d'autant plus sensible, que le défaut d'isolement ne laisse apercevoir aucun des détails qui pourroient faire ressortir les beautés de l'ordonnance générale de ce beau monument.

Un temple de presbytériens; situé dans Market-Street est orné d'un pérystil élégant de l'ordre corinthien; on est fâché de voir de jolis ouvrages de l'art, condamnés à une existence éphémère par le mauvais choix des matériaux. Les colonnes cannelées de cet édifice, sont en bois revêtu de plâtre, et le corps du bâtiment est en briques.

L'hôpital des fous est le seul bâtiment où les Américains aient montré de l'esprit: il est situé en bel air; la distribution en est commode, l'escalier est beau, le régime intérieur est sage; la cour est ornée de la statue en bronze du plus original des hommes, de *Guillaume Penn.*

L'ancien palais du Congrès, n'a de mérite que dans l'ouvrage de l'Abbé Raynal; c'est un bâtiment mesquin et construit sans goût. Une partie est destinée à l'établissement d'un muséum dont la vue est très-coûteuse, et où la curiosité est peu satisfaite. La vénalité dégrade un établissement de ce genre, qui doit être gratuitement consacré au progrès des arts, et aux observations des artistes. Une série nombreuse de portraits de prétendus grands hommes que l'Amérique a produits, en occupe la majeure partie. Après avoir payé ce tribut à l'amour-propre national, les regards se portent forcément sur une collection d'animaux et d'oiseaux peu curieux, parce qu'ils sont mal conservés, et sur quelques minéraux et ouvrages indiens classés sans ordre. Un orgue, placé au milieu de la principale salle,

et les flottes anglaises la dépouillent au-dehors.

---

charme de tems en tems l'oreille des spectateurs, et donne à ce spectacle toute l'apparence d'une lanterne magique. Une des salles de ce muséum, où la curiosité des étrangers est de nouveau mise à contribution, renferme le squelette du fameux Mamoth; les dimensions énormes de ce quadrupède, prouvent évidemment que l'Amérique a produit des animaux beaucoup plus grands que les autres parties du globe à des époques antérieures au déluge.

La bibliothèque publique est fondée par une société d'actionnaires, plutôt par des vues de spéculation, que par des motifs d'utilité et d'instruction publique. Sur la façade de l'entrée, on aperçoit, quand on est prévenu qu'elle y est placée, la statue du célèbre Franklin. L'Artiste a parfaitement saisi les traits caractéristiques de ce grand homme; la figure a la douceur et la sérénité de la vertu, et le corps l'attitude qui convient au philosophe; il a parfaitement allié les convenances du costume avec la dignité du personnage. Cette statue devroit être placée en plein air; au milieu de cet élément que ce grand physicien a su maîtriser; mais elle est releguée, comme un Saint Antoine espagnol, sous une niche mesquine et mal assortie à la délicatesse de l'ouvrage. On évalue à trente mille le nombre des volumes. Cette quantité est plus que suffisante dans un pays où on ne lit que le Directori et la Gazette du commerce; le choix en est d'ailleurs assez mauvais. Cet établissement, comme tous ceux de Philadelphie, a son petit tronc des pauvres, on peut même dire des pauvres d'esprit; car que penser d'une société littéraire qui épuise la bourse, avant de nourrir l'esprit? Tous les auteurs en *us* se trouvent confinés dans une salle particulière de ce monument, où ils languissent dans la poussière et dans l'oubli.

Le Musée des arts, dont la fondation est plus récente, ne s'annonce pas sous des auspices plus favorables que les autres institutions savantes. Les arts semblent repoussés d'un pays, où l'amour du gain absorbe toutes les facultés de ses habitans. Un aigle américain en décore l'entrée: son attitude timide an-

Le gouvernement est sans forces, sans argent pour

---

nonce qu'il n'est pas né sur les sommets des régions transalpines. Une rotonde très-circonscrite renferme quelques tableaux, et les plâtres des figures de la sculpture ancienne, dont la majeure partie est tronquée. On travaille à l'agrandir et à augmenter le nombre des chefs-d'œuvre que cet édifice doit contenir, mais les progrès de cet établissement, sont en raison de l'émulation des Philadelphiens pour les connoissances utiles et agréables. Le goût des beaux-arts n'a enrichi jusqu'à ce moment cet établissement que de quelques tableaux de grands maîtres et d'une infinité d'ouvrages médiocres. On paye à la porte de ce temple d'Appollon le tribut ordinaire aux actionnaires du monument.

La ferveur des maçons élève à grands frais un temple digne des sectaires vertueux qui doivent l'habiter. Le séjour de ces ouvriers par excellence, devroit réunir toutes les perfections de la belle architecture; mais il n'offre à l'œil que des proportions bizarres et la réunion confuse des beautés du style gothique, dont le goût est devenu général à Philadelphie.

Parmi les établissemens vraiment utiles, on doit distinguer la pompe à feu, qui fournit de l'eau à toute la ville et qui est située à l'extrémité ouest de Market Street. L'édifice qui contient la machine hydraulique, pouvoit allier les graces à la solidité; mais il manque de légèreté, et se trouve écrasé, vu à une certaine distance. Cet établissement public a remplacé le canal commencé par Robert Morris, riche négociant de Philadelphie, dont le projet étoit de joindre la Schuylkill au Delawarre, mais le délabrement de la fortune de ce bon citoyen suspendit les travaux qui avoient déjà coûté des sommes immenses. Près de là est une petite promenade ornée d'une jolie fontaine, où viennent aboutir un grand nombre d'allées d'arbres. Une naïade debout sur un rocher, a sur l'épaule un oiseau aquatique, dont le bec rejette l'eau à vingt pieds de haut. Des filets d'eau moins considérables, jaillissent du rocher, et se versent dans un bassin bordé de gazon. Mais cette jolie

soutenir le poids d'une guerre (1). Dans cette situa-

statue est en bois, peint en blanc, parce qu'il faut que tous les ouvrages américains aient l'empreinte de la parcimonie. L'idée est assez ingénieuse et d'une jolie exécution, elle pèche seulement par les convenances dans les costumes. On regrette que l'artiste n'ait pas donné une draperie collée, au lieu d'une robe flottante à sa naïade, constamment inondée par son humide oiseau. Cette promenade appellée *Center-Square* est au reste triste et peu fréquentée; elle se trouve sur la route qui conduit à la délicieuse maison de Hamilton; c'est là où l'on se croit transporté dans les beaux jardins de l'Italie; on peut même dire, sans être taxé d'exagération, qu'il n'existe dans aucun pays, une vue aussi variée et des perspectives aussi pittoresques que celles dont on peut jouir de la galerie du palais Hamilton. Une rivière charmante roule au bas de cette belle campagne, et semble par mille détours, s'éloigner à regret de ces lieux enchanteurs. Un pont dans le lointain anime le spectacle mélancolique du fleuve, par le mouvement continuel des voyageurs, qui traversent le Schnykill, pour se rendre à Philadelphie. Un paysage agréable borde l'horizon de toutes parts et semble n'être qu'un accessoire de cette riante habitation; un bois de châtaigniers, où le philosophe et l'amant peuvent aller promener leurs sombres idées; une serre chaude où le botaniste curieux voit en même temps sous ses yeux, le cèdre du Liban, la sensitive de tous les climats, les pins du Nord et les arbres gommeux de la zône torride; une salle de peinture, où l'artiste et l'amateur peuvent également s'instruire et s'amuser; l'agrément enfin d'un bon dîner sur le gazon avec des convives jolies et aimables, tels sont les charmes d'une promenade aux jardins d'Hamilton.

Le Théâtre de Philadelphie est petit, les décorations sont mauvaises, les acteurs sont sans talens, les spectateurs sans goût, et le spectacle ennuyeux.

(1) Les Américains ne paient d'autre impôt que celui des

tion perplexe, l'alliance de la France est l'unique remède aux maux dont elle est menacée, puisque cette dernière puissance est aujourd'hui la seule qui combatte pour la liberté des mers.

Je demanderois à présent quel but se proposent les factions qui secondent les intrigues du cabinet britannique? Sont-elles fatiguées de voir figurer leur patrie parmi les grandes nations du globe? Des motifs d'ambition, ou la perspective des honneurs auxquels peuvent prétendre les sujets d'un gouvernement monarchique sont-ils le mobile de leur dévouement à l'ennemi irréconciliable de leur pays? mais quelle que soit leur coupable intention, qu'ils mesurent la profondeur de l'abîme, et qu'ils reculent d'effroi, si le sentiment de la patrie n'est pas encore entièrement effacé de leurs cœurs.

Les publicistes ont tellement vanté l'excellence de la constitution des Etats-Unis, qu'il y auroit de la témérité à la censurer, si les circonstances dans lesquelles se trouve aujourd'hui l'Amérique, ne justifioient pas l'existence des principes destructeurs qu'elle renferme dans son sein. Il faut donc chercher les préservatifs d'une désorganisation inévitable, et se hâter de substituer l'action exécutive au mécanisme politique dont la douceur avoit été calculée pour des peuples peu nombreux, n'ayant que des préjugés heureux et des mœurs pures et simples. Si la nature de la popu-

---

douanes, et cette ressource est nulle aujourd'hui, puisque cette nation n'a plus de commerce. L'établissement d'une taxe publique sera l'époque d'une révolution.

lation et cet esprit de modération qui en formoit le caractère distinctif n'eussent jamais varié, ce gouvernement sage n'auroit jamais subi une aussi prompte et dangereuse altération. La situation de cette heureuse contrée, séparée, par des mers immenses, des grandes nations conquérantes de l'Europe, sembloit devoir la garantir du danger d'être conquise, si ses propres vices et l'esprit d'agrandissement qui s'est emparé de ses gouvernans, n'avoient réuni pendant vingt années d'une prospérité apparente et illusoire, tous les élémens de destruction dont elle commence à ressentir les funestes effets.

Aujourd'hui, l'augmentation prodigieuse de la population, la nature de cette population, l'étendue immense de son territoire, l'extension de son commerce, la tendance du peuple à la révolte, tout annonce enfin la décadence de ces vastes états où l'esprit public s'affoiblit par les distances, où des délibérations longues et tumultueuses neutralisent presque toujours les heureux effets de l'élan national; où l'organisation fédérale est sans cesse en opposition avec le système d'unité et d'ensemble qui doit faire la force d'un grand empire. A Rome, lorsque l'état étoit menacé d'un péril imminent, soit par les factions intérieures ou par les armées ennemies, un dictateur absolu réunissoit alors toutes les attributions souveraines, et le peuple le plus libre du monde, ne reconnoissoit d'autres lois que la volonté d'un simple citoyen. L'Amérique est aujourd'hui dans cette hypothèse rigoureuse : les ressorts inertes et désunis de son vieux gouvernement doivent faire place à la concentration de ces moyens de force dont l'action salutaire doit être prompte, univer-

selle et déterminante. L'autorité du chef de l'état doit remplacer la douce influence des vertus primitives de la nation, et faire succéder à la force morale qui soutenoit l'état, la force d'une action exécutive qui doit lui donner une nouvelle vigueur, une redoutable énergie.

Si dans les circonstances difficiles où l'Amérique se trouve, depuis 1808, à l'égard des deux grandes puissances maritimes de l'Europe, le congrès eût été investi d'une autorité imposante, auroit-il fléchi sous l'influence humiliante de la Grande-Bretagne, ou sacrifié la dignité nationale à des considérations particulières? Non sans doute; mais un respect mal entendu pour les anciens principes et les faux calculs d'un système pacifique et commercial ont toujours présidé à ses délibérations, et dicté les mesures foibles où le génie fiscal et mercantile de la nation a constamment prévalu. Les conséquences effrayantes qui naissent de cet état de choses, font présager la chûte prochaine de cette puissance, si les mânes des Francklins et des Washington ne réveillent pas dans l'ame des Américains les grands souvenirs de leur gloire passée.

Les Etats-Unis enfin, avec une population de huit millions d'habitans, des ressources territoriales immenses, un commerce qui embrasse tout l'univers, pouvoient un jour prétendre au sceptre de l'Amérique, et touchent peut-être au moment de devenir une colonie languissante d'une puissance européenne.

Note 72, page 239, ligne 5.

Le capitaine Brouard, qui, sans doute, avoit des rai-

sons pour ne point profiter de la chance heureuse qui s'étoit offerte à lui le 9 mars; contribua efficacement le 14 avril à faire entrer dans le port le bâtiment de M. Fleuri, en prenant le commandement d'une escadre de canots armés, qui attaqua dans la nuit les péniches anglaises, et les força à abandonner la rade qu'elles tenoient étroitement bloquée.

Note 73, Page 250, ligne 5.

Don Augustin Franco, commandant le régiment de Cibao, avoit pour ennemis Marc Torrès et Polanco. Ces deux chefs, jaloux de la faveur dont il jouissoit auprès du général Ferrand, ayant échoué dans diverses tentatives qu'ils avoient faites pour le culbuter, n'attendoient qu'une occasion favorable afin de satisfaire leur haine et leur vengeance : ils saisirent avec empressement celle de la révolution du 10 août, et le firent arrêter.

Note 74, page 256, ligne 6.

L'habitation de Galard a été, depuis l'arrivée de l'armée française, un théâtre de guerre et de combats, sans offrir aucun avantage réel par sa position. Elle servit de campement à l'armée des Espagnols, qui, sous les ordres de don Juan Baron, fit une diversion en faveur du général Kerversau, lors de l'expédition de Saint-Domingue.

Dessalines y établit son quartier-général pendant le siége de Santo-Domingo; et pendant le dernier blocus de cette ville, les Espagnols s'y sont établis, et en ont été chassés trois fois par les Français.

Note 75, page 259, ligne 2.

Molina, un des chefs les plus courageux parmi les insurgés, commandoit cette troupe : il fut déclaré incapable de servir dans l'armée, et renvoyé dans ses foyers, pour s'être laissé surprendre et avoir compromis le salut de ces deux cents hommes.

Note 76, page 260, ligne 7.

Cyriaque Ramirez, rival et compétiteur de Sanchez, avoit été habilement éloigné par ce dernier, dans les commencemens de la guerre. Il fut rappelé à cette époque pour rétablir la confiance parmi les troupes. Sa stature gigantesque, une voix terrible, et un caractère féroce lui avoient donné un grand ascendant sur tous les habitans de la partie de l'Ouest dont il étoit redouté : s'il en eût été aussi aimé qu'il en étoit craint, son rappel eût exposé le pays à une guerre civile inévitable ; mais Sanchez possédoit exclusivement alors l'amour et la confiance de tous les habitans réunis.

Note 77, page 262, ligne 11.

Il est extrêmement dangereux de confier la défense des colonies à des étrangers toujours disposés à sacrifier la nation qui les paie à celle qui veut les payer davantage. Il faut, dans les possessions lointaines, des troupes nationales, animées d'un même esprit, guidées par le même intérêt, sur lesquelles le goût du changement, l'appât de la séduction ne peuvent rien. Il y avoit entre les Piémontais et les Espagnols une identité de mœurs, de langage et de caractère, qui

sembloit les confondre les uns avec les autres. En vain le général Ferrand, qui prévoyoit les dangers de ces corps mercenaires, les avoit-il amalgamés dans les différens corps, pour neutraliser les effets de leurs dangereuses dispositions, ils parvinrent toujours à se réunir et à s'entendre pour faire le mal; et un très-petit nombre resta fidèle aux drapeaux de l'empire.

Note 78, page 263, ligne 13.

Les Anglais eurent constamment des intelligences secrètes avec les Espagnols de la ville. Ils furent exactement prévenus du départ et du retour de nos bâtimens, sans qu'on ait pu parvenir à connoître les auteurs de ces trahisons.

Note 79, page 280, ligne 14.

Il existe à la Havanne trois partis bien distincts, les indépendans, les partisans de Ferdinand VII et ceux qui veulent suivre le sort de la métropole; ce dernier est celui qui a le plus de consistance, parce qu'il est composé des riches propriétaires et des hommes les plus sages et les plus raisonnables du pays.

A la Jamaïque les nègres entraînés par l'exemple de la révolution des colonies voisines, formèrent le complot, au mois de mai 1809, de renverser le gouvernement. Leur projet étoit sur le point de s'exécuter, lorsqu'il fut dénoncé par l'un d'entre eux. Les mesures les plus vigoureuses arrêtèrent l'effet de ces dangereuses fermentations, mais laissèrent subsister les matières volcaniques dont l'embrâsement est peut-être malheureusement trop prochain.

L'insolence des nègres et mulâtres libres, la licence des esclaves, le mécontentement des Juifs qui y sont méprisés et très-nombreux ; l'apathie du gouvernement, le peu d'union et d'ensemble des autorités, les lois locales elles-mêmes, qui concourent à augmenter au lieu de restreindre les prétentions des différentes classes dont l'intérêt est de révolutionner, une terreur secrète et générale parmi les habitans, tout annonce enfin la chute de cette colonie florissante, trop près de Saint-Domingue pour ne pas se ressentir des secousses violentes que cette dernière île a éprouvées, à moins que la paix continentale ne vienne bientôt opposer une digue à ce torrent destructeur qui menace de tout entraîner.

Note 80, page 299, ligne dernière.

Les officiers anglais ont assuré depuis, que cette entreprise audacieuse leur avoit coûté effectivement quatre-vingts hommes, deux chaloupes et un obusier de trente-deux. L'officier qui commandoit l'expédition vouloit obtenir un nouveau grade, il tenta d'enlever dans le port un corsaire qu'on lui avoit assuré y être mouillé.

Note 81, page 314, ligne 15.

Avant la découverte du remède qui neutralisoit le effets pernicieux de la gualliga, il mourut à Santo-Domingo environ trois cents personnes affligées de gonflemens et d'une dissolution complète dans les humeurs.

Note 82, page 317, ligne 5.

Les maniels, où la courageuse garnison de Santo-Domingo avoit formé le projet de se retirer, sont des montagnes extrêmement fraîches et élevées, sur la côte sud de l'île de Saint-Domingue : elles sont aujourd'hui le refuge des nègres marrons de toute la colonie, après avoir été, lors de l'anéantissement presque total de la population indienne, l'asile du barve cacique Henry et de quelques-uns des siens échappés au couteau des Espagnols. C'est du haut de ces montagnes, qu'on nommoit alors *baoraco*, qu'il se précipitoit comme un torrent furieux dans les plaines ennemies et qu'il y répandoit la terreur et l'effroi. Il se rendit si redoutable au peuple conquérant, que l'empereur Charles-Quint, le plus puissant prince de son temps, se détermina à lui envoyer des ambassadeurs pour arrêter les funestes effets de sa vengeance et les progrès de ses entreprises audacieuses.

Les détails de cette singulière négociation méritent de trouver place dans cet ouvrage, autant par leurs liaisons avec l'histoire de la partie de l'Est de Saint-Domingue, que par la ressemblance frappante de la vie politique du cacique Henry, avec celle du trop célèbre Toussaint-Louverture.

Charles-Quint, presque réduit, par les succès du cacique Henry, à renoncer à la possession de Saint-Domingue, se décida à y envoyer *François* de *Bario Nuevo*, officier d'un mérite et d'une prudence consommée, avec une lettre pour le cacique, par laquelle il invitoit ce chef indien d'opter entre la faveur de son

amitié et les terribles effets de sa vengeance. L'envoyé arrivé à Santo-Domingo, il fut décidé au conseil général réuni pour délibérer sur les mesures à prendre, que *Bario Nuevo*, accompagné d'une trentaine de soldats, de quelques religieux et de guides pour diriger sa marche, chercheroit à pénétrer jusqu'à la retraite du cacique Henry pour lui remettre la lettre de l'empereur : une caravelle transporta l'ambassadeur et sa suite jusqu'au pied de ces immenses montagnes. Après un mois de recherches inutiles pour connoître la demeure du cacique, le général espagnol parvint enfin à obtenir quelques indices sur la résidence d'Henry : il lui écrivit donc pour lui faire connoître les motifs de son arrivée, mais cette lettre resta sans réponse, et il a été impossible, même après les événemens, de connoître le sort du malheureux indien qui l'avoit portée. Cependant le général, résolu de tout tenter pour exécuter les ordres de son souverain, s'enfonce dans les défilés des montagnes dont l'aspérité présentoit des difficultés insurmontables. Il apprend enfin par des Indiens que le cacique Henry demeuroit au milieu d'un grand lac désigné par les Espagnols sous le nom du lac du commandeur; il falloit encore faire huit lieues dans des précipices affreux. Mais le courage de l'ambassadeur n'en fut point rebuté; les Espagnols remarquèrent dans la route qu'ils tinrent qu'il n'existoit aucune trace de chemin, et qu'il n'y avoit pas une seule branche coupée aux arbres des forêts. Cette précaution avoit été prise par le cacique pour rendre sa retraite impénétrable à l'ennemi : enfin Bario Nuevo, après des travaux inouïs, parvient à l'inabordable lagune. Un grand nombre de petits esquifs louvoyoient sur le lac,

L'envoyé s'informe des canotiers s'ils n'avoient pas connoissance d'un Indien porteur de paquets pour leur chef. Ils répondirent que non, mais que le cacique Henry étoit instruit de l'arrivée d'un officier européen chargé de lui remettre une lettre de l'empereur.

Bario Nuevo, rassuré par ces bonnes nouvelles, dépêcha par les canots, qu'il eut beaucoup de peine à décider, une femme indienne, autrefois domestique de Henry, et qui lui étoit alors entièrement dévouée.

Le lendemain, à la pointe du jour, on aperçut, à peu de distance du rivage, des canots où se trouvoient la femme indienne et un parent du cacique escorté par une jolie troupe d'Indiens armés de lances et d'épées.

Les deux chefs s'abordèrent seuls, et après les premières civilités d'usage, Alfaro, parent du cacique rompit le silence et dit : « Le cacique Henry se seroit fait un devoir de vous prévenir et de venir au-devant de vous; mais une indisposition l'a mis hors d'état de se transporter ici, il sera flatté de vous voir dans son humble demeure. »

Ce général reçut l'invitation de la manière la plus noble et la plus affable, et malgré les conseils de ses gens, il s'embarque avec quinze personnes, n'ayant avec lui pour toute arme qu'un esponton et son épée. Ils eurent de nouveau à parcourir des labyrinthes aussi dangereux qu'inextricables, étant obligés de se servir plus souvent de leurs mains que de leurs pieds : les gens de *Bario Nuevo*, découragés par les souffrances, lui représentèrent qu'il étoit évidemment le jouet du cacique, et qu'il falloit renoncer à son entreprise.

« Je ne contrains personne de me suivre, répondit le général, que les poltrons se retirent; quant à moi,

dussé-je rester seul, je suis résolu d'aller jusqu'au bout. J'ai prévu les difficultés d'exécuter les ordres de mon maître ; mon devoir est de les surmonter et d'y sacrifier mon existence, si cela est nécessaire. »

L'envoyé touchoit au terme de ses travaux, lorsqu'il tomba, épuisé de fatigue, à très-peu de distance de la modeste maison d'Henry. Ce rusé cacique, en abordant les voyageurs, affecta de témoigner son mécontentement à son parent Alfaro, sur ce qu'il n'avoit point fait ouvrir un chemin pour éviter à l'ambassadeur les fatigues excessives du voyage. Ce dernier, dans une réponse pleine de politesse, trouva néanmoins l'occasion de faire sentir au cacique qu'il avoit manqué aux égards qu'on doit à l'envoyé d'un grand monarque ; mais le cacique feignant de ne pas entendre les reproches indirects de l'ambassadeur, le prit par la main et le fit asseoir à côté de lui sous un grand arbre où il avoit fait placer des couvertures de coton, et une garde de soixante hommes bien armés.

Le général espagnol rompant le silence, dit :

« L'empereur, mon très-redouté seigneur et le vôtre, le plus puissant des souverains du monde, et qui regarde tous ses sujets comme ses enfans, n'a pu apprendre, sans éprouver la plus vive émotion, la triste situation où vous êtes réduit avec un grand nombre d'Indiens, et l'inquiétude dans laquelle vous tenez toute cette île.

« Les maux que vous avez fait aux Castillans, ses premiers et ses plus fidèles sujets, ont d'abord excité sa colère ; mais quand il a su que vous étiez chrétien, et les grandes qualités dont le ciel vous a favorisé, sa colère s'est calmée et s'est changée en un désir de

vous voir prendre des sentimens plus raisonnables ; il m'a donc envoyé pour vous exhorter à la paix, et vous accorder à cette condition son amitié, mais il m'a en même temps donné l'ordre de vous poursuivre à toute outrance, dans le cas où vous seriez sourd à la voix de sa clémence et de sa bonté.

« Vous savez ce qu'il m'en a coûté pour vous faire connoître les intentions de mon maître ; mais j'ai tout souffert avec résignation et constance, par le désir de prouver mon zèle à mon souverain, et mon estime pour votre personne, persuadé d'ailleurs que je pouvois venir et compter sur la loyauté d'un vaillant guerrier et d'un bon chrétien ».

Henry prêtoit une grande attention pendant ce discours, et reçut la lettre avec une joie respectueuse ; mais comme il avoit mal aux yeux, il pria l'envoyé de lui en faire lecture.

La lettre fut lue par le général, de manière à être entendue des troupes du cacique. Elle contenoit des exhortations au rétablissement de l'ordre et des témoignages de bienveillance pour le cacique et ses gens. L'empereur s'engageoit à leur donner des terres où ils pourroient vivre en liberté. Henry reprit respectueusement la lettre, et après l'avoir remise sur sa tête, ajouta :

« J'ai toujours aimé la paix et n'ai fait la guerre que pour me défendre ; si, jusqu'à ce moment-ci, je me suis refusé à toutes les voies d'accommodement, c'est par la crainte de la perfidie dont j'ai si souvent été victime ; mais la parole que me donne le très-auguste empereur me rassure et me suffit, j'accepte avec une

humble reconnoissance la faveur qu'il veut bien m'accorder. »

Tout le peuple applaudit à ce discours par des acclamations bruyantes et des cris affreux. Le traité fut signé, et un festin frugal mit le sceau au rapprochement des deux peuples. Cependant Henry et sa femme ne voulurent rien prendre, sous le prétexte qu'ils avoient dîné. Cette défiance fit de la peine au général; mais il dissimula : il reçut d'ailleurs de grandes démonstrations d'amitié du cacique, qui promit d'aller à Santo-Domingo ratifier le traité de paix; mais pour prouver son empressement à condescendre au désir de l'empereur, il envoya en avant un de ses capitaines affidé pour y saluer l'amiral, mais avec un ordre secret de bien s'assurer que ces démarches ne cachoient pas quelques nouvelles trahisons.

C'est ainsi que le courage, la sagesse et la constance d'un bon officier mirent un terme à des calamités qui devoient infailliblement détruire cette malheureuse et riche colonie : Henry avoua depuis au Père *Barthélemy de Lascasas*, qu'un des grands motifs qui l'avoit déterminé à la paix, avoit été le spectacle d'un grand nombre d'enfans morts depuis les troubles, sans recevoir le baptême.

On est frappé de cette similitude de circonstances et de caractère entre le cacique Henry et Toussaint Louverture. Natifs tous les deux de la même île, ils parviennent à s'y rendre redoutables aux deux nations les plus formidables du monde. Le premier reçoit une lettre de Charles-Quint, le plus puissant prince de son temps, qui l'invite à la paix et à la soumission. Le second en reçoit également une du plus grand mo-

narque qui ait existé. Même conduite de la part de ces deux insulaires astucieux dans ces conjonctures délicates, et même caractère de méfiance dans la manière de recevoir les témoignages de bienveillance que leur donnent les deux empereurs. Henry suspend les hostilités sans quitter ses montagnes, parce qu'il veut s'assurer de la sincérité des protestations qu'on lui a faites; Toussaint, plus ambitieux et plus fourbe qu'Henry, refuse d'accéder aux propositions qui lui sont faites par le représentant de son souverain, et ne cède qu'à la force, dans l'espoir que le climat et la trahison le vengeront de ses ennemis. Henry et Toussaint ont été également religieux, tous les deux avoient une constitution vigoureuse et une activité extraordinaire; également soupçonneux et dissimulés on les a vus manifester la même méfiance dans les occasions où il s'agissoit d'assister à des repas de cérémonie. Toussaint prenoit les précautions les plus rigoureuses pour cacher à ses propres gardes la route qu'il devoit faire dans ses voyages; et Henry, retiré dans le fond des forêts, avoit rendu sa retraite impénétrable, en ne laissant aucune trace de chemin dans l'espace immense qui le séparoit de ses ennemis. Mais il y avoit cette différence entre la conduite d'Henry et celle de Toussaint, que le cacique Indien se défendit contre un peuple qui vouloit l'asservir, et que Toussaint fit une guerre cruelle à la nation qui lui avoit donné une liberté dont il ne se montra pas digne.

Note 83, page 321, dernière ligne.

Les Anglais débarquèrent le 28 juin, et n'arrivèrent

sous les murs de Santo-Domingo que le lendemain du jour où les ouvertures avoient été faites au commodore sir William Pryce Cumby. Ainsi leur arrivée n'a nullement influé sur la détermination de la garnison.

Note 84, page 328, ligne 26.

La garnison du fort Saint-Jérôme, composée de cinquante hommes, n'ayant le six juillet que pour deux jours de vivres, devoit sortir le 8 et faire une trouée pour pénétrer à Santo-Domingo. Les mesures étoient prises pour traverser la ligne ennemie au poste gardé par les Anglais sur les bords de la mer.

Note 85, page 362, dernière ligne.

Des personnes nouvellement arrivées de Santo-Domingo, assurent que les Espagnols n'attendent que l'arrivée des Français pour mettre bas les armes, et se débarrasser d'un gouvernement qui les a trompés, et dont la fiscalité leur fait regretter les soins paternels et désintéressés de leur gouvernement légitime. Une lettre de Porto-rico, du mois d'octobre, d'une personne digne de foi, et qui est sur les lieux, annonce que la consternation est dans la partie de l'Est, et qu'elle est occasionnée par la crainte d'une révolte des nègres espagnols esclaves, et une irruption des nègres français.

MAXIMUM

Du prix des comestibles à Santo-Domingo, pendant le dernier siége de cette ville.

Farine de froment, la livre, 8 francs 25 centimes, (1 gourde 4 réaux.)

Pain de trente onces, 33 fr., (6 gourdes.)

Manioc en racines, le sac ou le demi baril, 330 fr., (60 gourdes.)

Cassave de manioc ordinaire, la cassave, 8 fr. 25 cent., (1 gourde 4 réaux.)

Idem d'amidon et marc de gualliga, *idem*, 2 fr. 75 c., (4 réaux.)

Amidon de gualliga, la livre, 2 fr. 75 c., (4 réaux.)

Riz, *idem*, 8 fr. 25 c., (1 gourde 4 réaux.)

Maïs, *idem*, 8 fr. 25 c., (1 gourde 4 réaux.)

Rum, la bouteille, 27 fr. 50 c. (5 gourdes.)

Tafia, la damejane, 330 fr., (60 gourdes.)

Mauvais vin, la bouteille, 11 fr. (2 gourdes.)

Sucre, la livre, 16 fr. 50 c., (3 gourdes.)

Café, *idem*, 3 fr. 44 c., (5 réaux.)

Huile, la bouteille, 33 fr. (6 gourdes.)

Viande de bœuf et de cochon, fraîche, la livre, 11 fr. (2 gourdes.)

Idem, de bourrique, la livre, 4 fr. 13 c., (6 réaux.)

Idem, de cheval, *idem*, 5 fr. 50 c. (1 gourde.)

Idem, de chien, *idem*, 2 fr. 55 c. (4 réaux.)

Un chat, 11 fr., (2 gourdes.)

Les rats ne se vendoient pas, mais on les mangeoit, quand on avoit le bonheur d'en prendre.

Un perroquet domestique, 8 fr. 25 c., (1 gourde 4 réaux.)

Une poule, 44 fr. (8 gourdes.)

Un dindon, 110 fr. (20 gourdes.)

Un œuf de poule, 1 fr. 38 c. (2 réaux.)

Un cuir de bœuf, 8 fr. 25 c. (1 gourde 4 réaux.)

Nota. Les cuirs eussent été vendus beaucoup plus cher, si la personne qui en avoit environ 1200, n'eût pris et exécuté la patriotique et généreuse résolution de ne jamais les vendre au-dessus de 12 réaux.

Un cuir de cochon, 5 fr. 50 c. (1 gourde.)

Cuirs préparés et assaisonnés en façon de fromage, ou autrement, la livre, 2 fr. 75 c., (4 réaux.).

Porc salé, détaillé par parcelles, le baril, 3850 fr., (700 gourdes.)

Jambon, la livre, 11 fr.; (2 gourdes.)

Beurre et saindoux, la livre, 3 16 fr. 50 c., (3 gourdes.)

Graisse de chien fondue, *idem*, 11 fr., (2 gourdes. (

Poisson, *idem*, 8 fr. 25 c., (1 gourde 4 réaux.)

Fromage, *idem*, 11 fr., (2 gourdes.)

Chandelle, *idem*, 38 fr., (6 gourdes.)

Bougie, *idem*, 19 fr. 25 c., (3 gourdes 4 réaux.)

Savon, la brique, 66 fr., (12 gourdes.)

Bananes, la d^ne^, 11 fr., (2 gourdes.)

Pois, la livre, 5 fr. 50 c., (1 gourde.)

Quant aux herbages, l'industrie des Français, qui, au commencement du siége, avoient établi des jardins dans la ville, les a toujours maintenus à un prix modéré, à proportion des autres comestibles.

Les comestibles, non-mentionnés au présent tableau, manquoient presque absolument.

FIN.

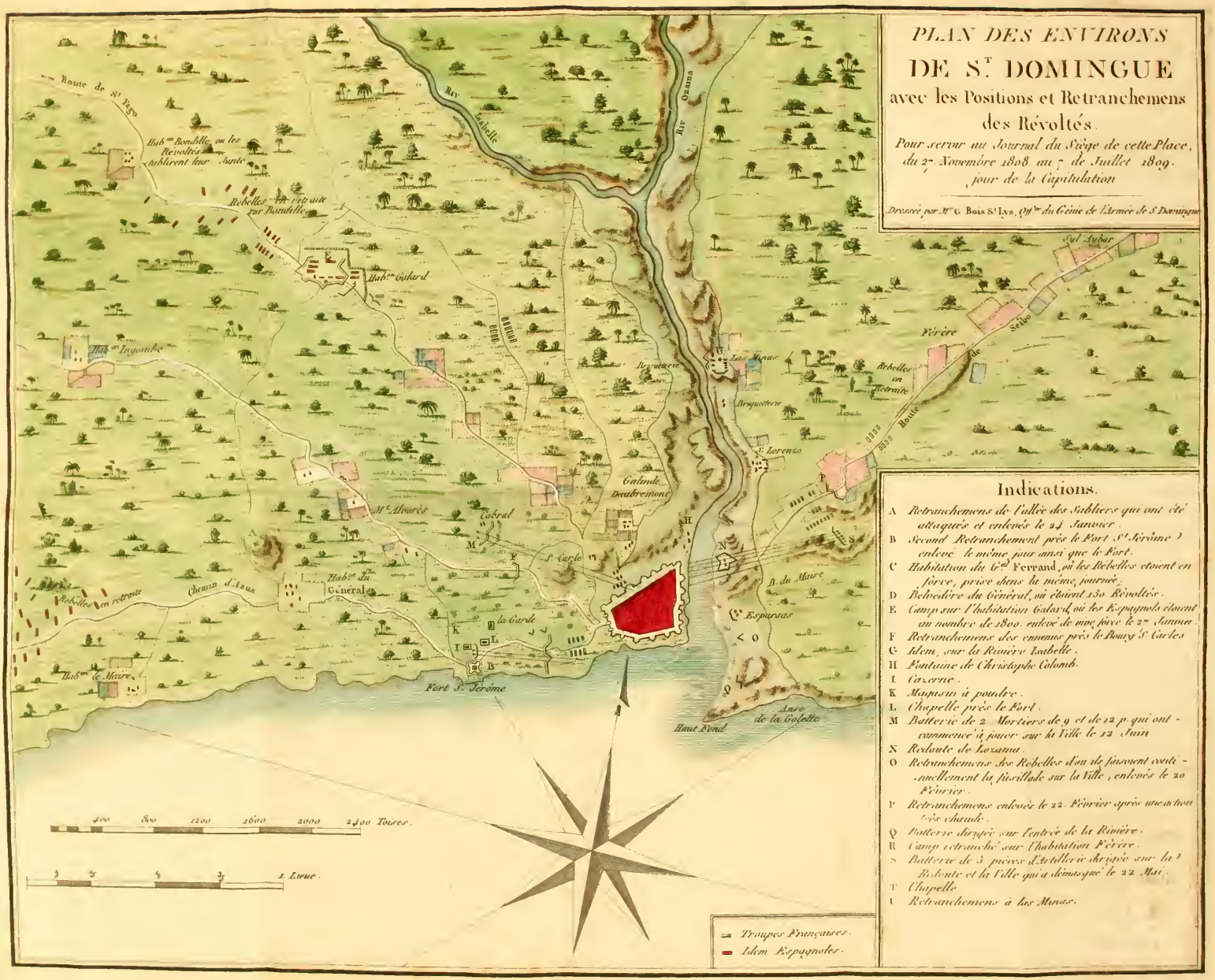
PLAN DES ENVIRONS
DE S.T DOMINGUE
avec les Positions et Retranchemens
des Révoltés.
Pour servir au Journal du Siège de cette Place,
du 27 Novembre 1808 au 7 de Juillet 1809.
jour de la Capitulation
Dressé par M.r G. Bois S.t Ins. Off.r du Génie de l'Armée de S. Domingue
Indications.
A Retranchemens de l'allée des Sabliers qui ont été attaqués et enlevés le 24 Janvier.
B Second Retranchement près le Fort S.t Jérôme, enlevé le même jour ainsi que le Fort.
C Habitation du G.al Ferrand, où les Rebelles étoient en force, prise dans la même journée.
D Belvédère du Général, où étoient 150 Révoltés.
E Camp sur l'habitation Gilard, où les Espagnols étoient au nombre de 1800. enlevé de vive force le 27 Janvier.
F Retranchemens des ennemis près le Pouy S.t Carles.
G Idem, sur la Rivière Isabelle.
H Fontaine de Christophe Colomb.
I Caserne.
K Magasin à poudre.
L Chapelle près le Fort.
M Batterie de 2 Mortiers de 9 et de 12 p. qui ont commencé à jouer sur la Ville le 12 Juin
N Redoute de Lozama.
O Retranchemens des Rebelles d'où ils fusivent continuellement la fusillade sur la Ville, enlevés le 20 Février.
P Retranchemens enlevés le 22 Février après une action très chaude.
Q Batterie dirigée sur l'entrée de la Rivière.
R Camp retranché sur l'habitation Férère.
S Batterie de 3 pièces d'Artillerie dirigée sur la Redoute et la Ville qui a démasqué le 22 Mai.
T Chapelle.
U Retranchemens à les Mines.
Route de S.t Yago
Hab.on Bondille ou les Révoltés établirent leur Chute
Rebelles en retraite sur Bondille
Hab.on Gilard
Hab.on Ingombe
Rivière Isabelle
Rivière Ozama
Pépinière
Les Mines
Rebelles en retraite
Bruquetterie
Route de Seibo
Sel Aybar
Férère
Seibo
F. Lorenzo
Galinde Deubremont
Mr Alourcé
Cabral
S.t Carles
Hab.on du General
Chemin d'Azua
Rebelles en retraite
la Garde
B. du Maire
Espursas
Hab.on le Maire
Fort S.t Jérôme
Anse de la Golette
Haut Fond
400 800 1200 1600 2000 2400 Toises.
1/2 1/4 1/8 1/16 1 Lieue.
Troupes Françaises.
Idem Espagnoles.

Un perroquet domestique, 8 fr. 25 c., (1 gour
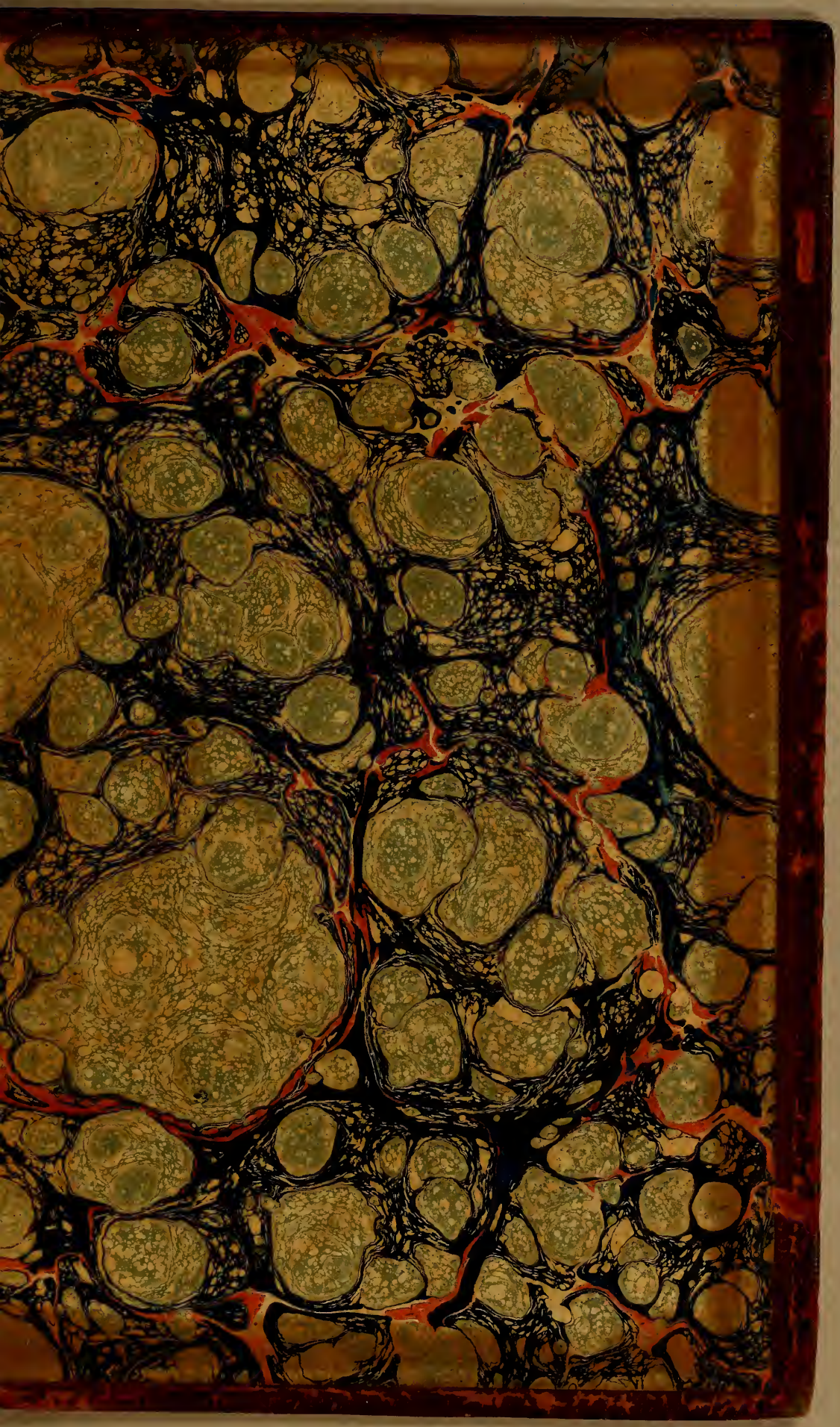
E811
G958p